★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9394 | 30 PAGES | — SAMEDI 29 MARS 1975

L'ÉVACUATION DE DA-NANG

Les avions ont été pris d'assaut par des milliers de réfugiés

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 2



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

LES DIFFICULTÉS DU GOUVERNEMENT PORTUGAIS

L'ANGOLA DÉCHIRÉ

Des troubles graves se sont produits ces derniers jours en Angola, faisant plusieurs dizaines de morts. Ils ont leur origine dans l'opposition entre deux des trois mouvements de libération représentés dans le gouvernement de transition formé en janvier dernier pour préparer, avec la collaboration de l'administration et des troupes portugaises, l'indépendance prévue pour le 11 novembre prochain. L'Angola est, en effet, la seule « province » portugaise d'Afrique dont la décolonisation n'entraîne pas, jusqu'à plus ample informé, l'établissement d'un régime de parti unique.

L'immensité du territoire a, en effet, favorisé la lutte simultanée, sur plusieurs fronts, de mouvements de libération d'inspiration différente, tandis que les énormes richesses du pays attiraient les convoitises étrangères.

On a longtemps estimé que le Mouvement populaire de libération (M.P.L.A.) de M. Agostinho Neto, d'inspiration marxiste, jouissait d'une telle popularité auprès de la jeunesse et des intellectuels angolais qu'il réussirait progressivement à éliminer ses rivaux. L'aide de Moscou et, plus encore, l'évolution de la situation politique au Portugal renforçaient cette hypothèse.

Il apparaît cependant aujourd'hui que le Front national de libération (F.N.L.A.) de M. Roberto Holden dispose d'une force militairement supérieure, et n'est pas disposé — pour des raisons d'ordre tribal autant que par conviction anticommuniste — à accepter le triomphe du mouvement rival.

Les premiers signes de dissension grave depuis les accords d'Alvor, signés à grand-peine au Portugal en janvier dernier, se sont manifestés le 15 février, lorsque M. Roberto Holden a adressé un « message au peuple angolais », dans lequel il dénonçait les tentatives faites, selon lui, par M. Agostinho Neto pour établir, avec l'aide de l'administration militaire portugaise, un « pouvoir populaire » en Angola. Quelques jours auparavant, M. Neto avait annoncé son intention de demander aux deux autres mouvements de libération de s'unir avec le M.P.L.A. pour que les élections prévues au lendemain de l'indépendance se fassent sur une liste unique.

Les rivaux de M. Neto en ont conclu qu'il cherchait à s'assurer une prépondérance de fait et à établir un parti unique. M. Jonas Savimbi, leader de l'Union nationale pour l'unité totale de l'Angola (UNITA), d'inspiration socialiste libérale, a dénoncé, lui aussi, ce qui lui paraissait être une « menace pour la démocratie ».

Mais, alors que l'UNITA, qui tente aujourd'hui de concilier le M.P.L.A. et le F.N.L.A. en aidant les militaires portugais à séparer les combattants, ne dispose que d'appuis financiers modestes et n'entretient qu'une petite armée, le F.N.L.A., qui a son siège à Kinshasa, reçoit ouvertement le soutien du président Mobutu et, plus discrètement, celui de Pékin, toujours soucieux de contrecarrer l'influence soviétique. La Chine populaire entraîne les hommes du mouvement de M. Holden dans des camps installés en territoire zaïrois.

Le général Mobutu, qui a été accusé récemment par M. Agostinho Neto de « préparer une grande armée pour attaquer l'Angola », souhaite manifestement éviter que son voisin, sans doute appelé à devenir une grande puissance africaine, ne devienne un rival à la fois économique et idéologique.

Pour le président zaïrois, le risque est d'autant plus sérieux que l'Angola étend son administration sur un petit territoire, l'enclave de Cabinda, non loin de l'embouchure du Congo, et prend ainsi dans un étau les quelque 60 kilomètres d'accès à la mer dont dispose le Zaïre. Les ressources pétrolières de Cabinda avivent des convoitises diverses et laissent présager une tension, sinon des crises, dans cette région, quel que soit la nature du régime qui finira par s'établir à Luanda.

Le désaccord rebondit à Lisbonne entre socialistes et communistes

«L'Humanité» critique MM. Soares et Mitterrand

Les relations entre socialistes et communistes se détériorent à nouveau au Portugal après le meeting particulièrement « dur » que le P.C.P. a tenu le jeudi soir 27 mars à Lisbonne. Scandant des slogans exaltant leur « force » et l'exemple soviétique, les militants du P.C.P. ont écouté un discours de M. Alvaro Cunhal. Le dirigeant communiste a déploré que « le parti socialiste continue à nous attaquer *» et assuré que, à propos des partis suspendus, «* les formations qui conspirent contre la liberté doivent être interdites et leurs dirigeants sévèrement punis *». Le Conseil de la révolution a transformé en dissolution la mesure de « suspension » prise contre la formation maoïste M.R.P.P. De son côté, M. Soarès s'en prend, dans une interview que publie l'*Unité*, à des déclarations de M. Cunhal, suivant lesquelles «* la démocratie bourgeoise est dépassée au Portugal *». Pour le ministre d'Etat socialiste, «* les libertés ne sont pas bourgeoises, au contraire, elles sont révolutionnaires *».*

Cette controverse amène l'Humanité *à s'en prendre à la fois à M. Soarès et à M. Mitterrand, qui, dans le même numéro de* l'Unité *critique lui aussi M. Cunhal. Pour l'organe du P.C., le premier secrétaire du P.S. «* serait mieux inspiré en tenant compte de la situation particulière régnant au Portugal *».*

Par ailleurs, l'aggravation de la situation en Angola a contraint le commandant Melo Antunes, ministre portugais des affaires étrangères, à se rendre d'urgence à Luanda.

Le printemps pourrait être chaud...

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — « *L'Espagne vaincra...* » La clameur énorme monte sous les voûtes du Palais des sports de Lisbonne. *Milliers de* poings brandis au-dessus de la houle des têtes, drapeaux rouges géants, service d'ordre efficace : le parti communiste portugais a décidément le vent en poupe. Son meeting de jeudi soir a battu tous les records d'affluence. Plusieurs centaines de sympathisants ont dû rester dehors, sur les pelouses qui dominent la rotonde de Pombal. A la tribune, M. Alvaro Cunhal, visage de pierre sous le casque de neige, mais la prunelle triomphante.

D'un meeting à l'autre, la fièvre monte. La joie débonnaire des premières manifestations se teinte maintenant de violence contenue, de passion, de résolution farouche. Les slogans classiques : « *Le peuple est avec le M.F.A.* », ou « *Ici le P.C.P. montre sa force* », ont été balayés jeudi par des mots d'ordre internationaux et révélateurs des batailles de demain. « *Franco, fasciste, assassin* » : le cri est hurlé dans la salle, où Portugais et Espagnols, venus très nombreux à Lisbonne à la veille des fêtes pascales, sont étroitement serrés. « *U.R.S.S., U.R.S.S.* » : pour la première fois, le soutien soviétique est évoqué. Rapportée par un orateur, la petite phrase de Kissinger, lancée mercredi à Washington, « *l'expérience démocratique portugaise pourrait se transformer en imposture* », déchaîne une nouvelle tempête : « *Mort à la C.I.A.* » Et aussi une réplique cinglante : « *Les Etats-Unis n'étaient pas inquiets mais silencieux au temps de Salazar et de Caetano.* »

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 4.)

Le Monde paraît le lundi de Pâques mais le supplément **EUROPA** est reporté au mardi (daté mercredi 2 avril)

Demain un supplément de 8 pages :

LA TUNISIE carrefour des civilisations

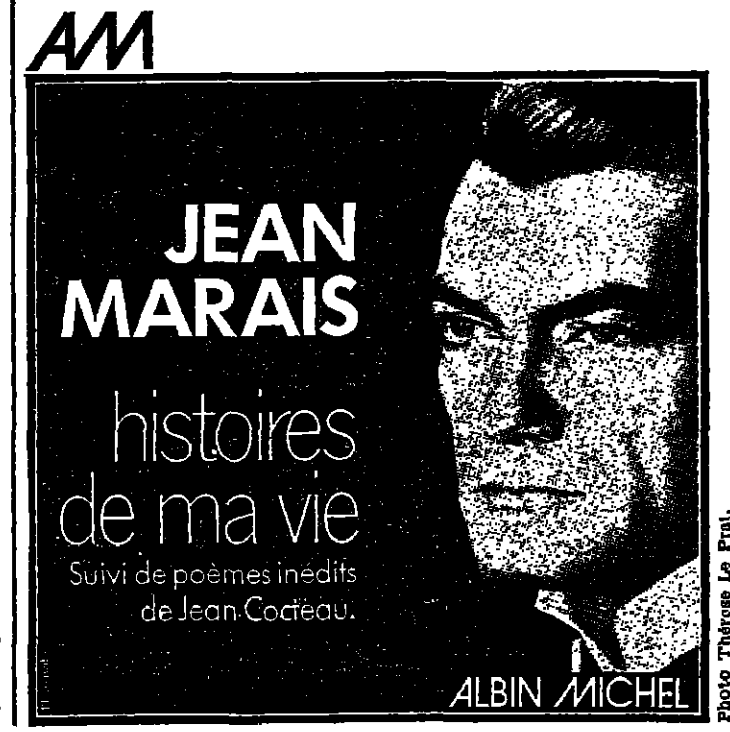


Photo Thérèse Le Prat.

LA RÉFORME FONCIÈRE

Les droits de construire seraient en partie municipalisés

Les dernières modalités du projet de réforme foncière ont été mises au point par un conseil interministériel réuni à l'Elysée le jeudi 27 mars.

Trois dispositions principales sont inscrites dans le projet de loi : municipalisation partielle des droits de construire ; droit de préférence accordée aux collectivités locales sur toutes les transactions immobilières et foncières ; mesures pour mieux protéger les sites et faciliter la participation des habitants à l'urbanisme.

La première disposition, la plus importante, crée un plafond légal de densité des constructions. Au-delà de ce plafond, fixé à 1 en province et à 1,5 à Paris, les propriétaires devront acheter les droits de construire à la collectivité locale si les plans d'urbanisme l'autorisent.

Les organisations de propriétaires ont déjà réagi défavorablement à la réforme qui, selon elles, conduit à un « démembrement » du droit de propriété. De son côté, M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, dans une interview à l'hebdomadaire *les Informations*, doute de l'efficacité des mesures gouvernementales et a demandé à son parti d'étudier des contre-propositions.

(Lire page 10 l'article d'Etienne Mallet.)

LES PROJETS DE CRÉATION DE GROUPES D'AUTODÉFENSE TENDENT A SE MULTIPLIER

(Lire nos informations page 8.)

L'AGITATION SOCIALE

La rencontre entre la direction de Renault et les syndicats n'a qu'un caractère exploratoire

A la S.N.C.F., les débrayages en cours pourraient annoncer des actions plus amples

La réunion des délégués centraux de toutes les organisations *syndicales* de Renault, *convoquée par la direction de la Régie* ce vendredi 28 mars à Billancourt, n'a encore qu'un caractère exploratoire. La vraie négociation ne semble pouvoir s'engager qu'un peu plus tard.

En attendant, de nouvelles mesures de chômage technique sont prises par la direction ; elles visent quatre mille cinq cents salariés de Billancourt ce vendredi, ainsi que les 1er et 2 avril. A Orléans, huit cents personnes et, à Choisy-le-Roi, trois cents autres seront au repos forcé durant ces trois mêmes journées. Au total, entre le 28 mars et le 2 avril, douze mille sept cents salariés de Renault auront été touchés par ces massives réductions d'horaires.

A la S.N.C.F., le débrayage de trente heures des agents de trains n'a eu jusqu'à présent de conséquences que pour les voyageurs de banlieue, mais la C.G.T. fait état d'un mécontentement croissant chez les cheminots, qui pourrait déboucher, après les fêtes de Pâques, sur des actions de plus grande ampleur.

Cinquante jours après le déclenchement de la grève perlée que pratiquent environ quatre mille ouvriers de l'usine Renault du Mans, les premiers contacts sont enfin établis au plus haut niveau entre délégués centraux de toutes les organisations syndicales et représentants de la direction générale. Celle-ci espère surmonter ainsi l'obstacle constitué par le fait que les salariés du Mans n'entendent pas cesser la grève de « coulage » tant qu'ils n'ont pas la conviction que les négociations aboutiront. Leur persévérance s'est manifestée à la fois par le maintien du « coulage » et par la multiplication des initiatives prises pour tenter d'ouvrir la discussion.

Jusqu'à présent, la direction n'a rien abandonné non plus de son intransigeance : refus de traiter tant que le travail n'a pas repris normalement, limitation de la discussion aux seuls problèmes des classifications. Les propos des plus fermes tenus par M. Ouin, secrétaire général de la Régie, que le bureau de la C.G.T. qualifie, en la circonstance, d'« *homme de paille du gouvernement* », sont considérés comme une « *grave provocation* », tant par les cégétistes et les cédétistes que par le P.S. et le P.C., qui ont publié plusieurs déclarations ces jours derniers.

Pour les syndicats, il n'est plus guère possible de différer la négociation. Le chômage technique appliqué avec rigueur par la Régie entraîne des pertes de salaires souvent supérieures à 1 000 F par mois. Pour la direction de l'entreprise, il faut aussi reprendre le travail, la Régie ayant déjà « perdu » trente mille voitures du fait de la grève.

Des signes de lassitude apparaissent en tout cas de divers côtés. Les ouvriers du Mans n'ont d'ailleurs guère obtenu d'expression concrète de la solidarité des métallurgistes des autres usines du groupe. Interprofessionnellement, il en a été de même, comme l'a montré le meeting du 26 mars, à Billancourt. A tel point que l'on peut se demander si la C.G.T. met vraiment toutes ses forces dans la bataille ; ce qui n'est pas sans entraîner des frictions avec les militants C.F.D.T. de la Régie.

Pourtant, M. Séguy comme M. Maire, n'a cessé, au cours d'une tournée dans les villes du Midi, d'attaquer avec force la direction de la Régie, soumise, selon lui, aux volontés du gouvernement. « *Le climat n'est pas à la résignation mais à l'unité et à l'action* », répète le leader de la C.G.T.

JOANINE ROY.

(Lire la suite page 25.)

Inflation et dépression

I. — LES FAUX REMÈDES NATIONAUX

par FRANÇOIS PERROUX (*)

Déclenchée bien avant la crise pétrolière de l'automne 1973, l'inflation redoutable dont nous souffrons est un révélateur et un détonateur. Toutefois, elle risque d'égarer le diagnostic si elle détourne l'attention des facteurs les plus profonds, le détraquement des mécanismes du capitalisme international et l'ascension irréversible des classes et des peuples défavorisés. L'inflation, aujourd'hui, est universelle, accélérée, renforcée depuis 1973 par d'amples fluctuations des changes, pimentée par des mouvements désordonnés des capitaux flottants et assortie maintenant de hausses en flèche du prix de l'or.

Tout cela met en échec ce qui pouvait subsister de la théorie classique des équilibres monétaires. On aura vu d'énormes déficits de la balance extérieure conjugués à une puissante inflation interne. On aura observé des chômages jumelés à une durable hausse des prix. On aura entendu les responsables d'une devise-clé proclamer le devoir pour chacun de s'adapter à elle, mais sans réciprocité.

Aux prises avec ce paquet de cactus, les théoriciens réputés avouent que leurs orthodoxies appellent des retouches. Les grands sorciers des tribus monétaristes vont-ils être brûlés ? Néo-keynésiens et néo-quantitativistes en viendront-ils aux mains ? Bagarre attendues. Encore leur rumeur est-elle moins impressionnante qu'une sorte de confession publique de l'entière corporation.

(Lire la suite page 26.)

(*) Professeur au Collège de France.

AU JOUR LE JOUR

Le maire du palais

Il est dommage que la décision de recréer une municipalité de Paris n'ait pas coïncidé avec le centième anniversaire de la Commune. Le geste eût été beau et chargé de ces connotations symboliques dont le régime est d'autant plus friand qu'elles n'engagent à rien.

Certains hommages sont ambigus. Le baron Haussmann a doté Paris de ses grandes percées pour qu'on puisse y tirer au canon. Maintenant, on rend à Paris son maire parce qu'on ne craint plus la colère de son peuple.

Il n'en reste pas moins que l'élu suprême de la capitale sera un personnage important dans une ville où il y en a déjà beaucoup et que les princes de France ont parfois eu à redouter les maires du palais.

ROBERT ESCARPIT.

VUS PAR EUX-MÊMES

Deux «monstres sacrés» de la théologie

La théologie, comme le théâtre et la politique, a ses monstres sacrés. A ceci près qu'ils sont pauvres et plus proches du commun des mortels. Leur influence est considérable dans une Eglise qui ne regorge pas d'intellectuels. Sauf exception, les évêques ne sont pas théologiens et, dans le meilleur des cas, ils se mettent à leur écoute. C'est ainsi que le concile Vatican II doit énormément à ses experts.

Pour la France, trois noms reviennent généralement sur les lèvres : Henri de Lubac, Yves Congar et Marie-Dominique Chenu, soit un jésuite et deux dominicains, nés respectivement en 1896, en 1904 et en 1895. Les deux derniers se sont prêtés à une longue interview, qui fait l'objet de deux ouvrages. Aiguillonnés par des questions exigeantes, Congar et Chenu fouillent dans leur passé, sans complaisance, armés de leurs convictions, de leur foi et de leur attachement, inconditionnel à une Eglise qui les a pourtant beaucoup malmenés.

Cette race de théologiens, travailleurs acharnés, d'une obéissance militaire, passionnés pour les idées mais plus encore pour l'histoire, est-elle en voie d'extinction ? C'est possible. La relève est incertaine. Le meilleur motif de le regretter est que de tels hommes font l'avenir de l'Eglise. Grâce à leur culture et à leur goût pour les contacts, mieux peut-être que des hommes dits d'action.

L'intérêt de tels ouvrages est évident. Non seulement ils satisfont une curiosité légitime à l'égard d'hommes importants mais souvent mal connus, mais ils font resurgir tout un pan de l'histoire religieuse contemporaine. Le passé, le présent et même l'avenir de l'Eglise s'entrechoquent au fil de propos que la spontanéité rend plus attachants. Lorsque des hommes de cette nature acceptent de jouer le jeu de l'interview, ils donnent le meilleur d'eux-mêmes.

(Lire page 7 l'article de Henri Fesquet.)

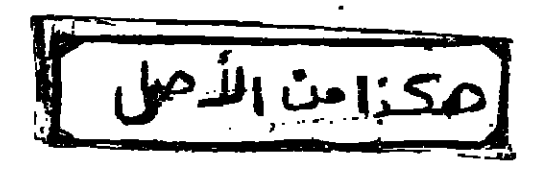
Samedi 29 mars
Courses à Saint-Cloud

Sept épreuves très intéressantes avec

LE PRIX PÉNÉLOPE

Première grande épreuve réservée aux pouliches de 3 ans - 2.150 mètres

100.000 F à la gagnante



مكرر من الأصل

ASIE

L'OFFENSIVE COMMUNISTE AU VIETNAM DU SUD

Le gouvernement perd de nouvelles positions au nord de Saigon

Tandis que la panique qui s'emparait des réfugiés entraînait l'interruption du pont aérien assurant l'évacuation de Danang, la poussée des forces communistes s'est fait sentir dans deux autres régions du Vietnam du Sud : dans la région côtière de la province de Binh-Dinh d'une part, au nord de Saigon d'autre part, où le commandement sud-vietnamien annonce la perte de la ville de Bao-Loc.

A Saigon, où l'opposition demande la formation d'un gouvernement de salut national auquel le président Thieu remettrait ses pouvoirs, le chef de l'état-major de l'armée américaine, le général Weyand, a été reçu, vendredi matin 28 mars, par le chef de l'Etat sud-vietnamien. Le général Weyand effectue au Vietnam du Sud une mission d'information que lui a confiée le président Ford.

Les forces communistes ont poursuivi, jeudi 27 et vendredi 28 mars, leur avance dans plusieurs secteurs au Vietnam du Sud. Dans la province de Binh-Dinh (sur la côte du Vietnam central), le haut commandement sud-vietnamien a annoncé la perte de la base de Le-Duc, non loin de la ville de Tam-Quan, déjà abandonnée vingt-quatre heures plus tôt.

Plus au sud, les forces gouvernementales ont perdu, vendredi matin, le contact avec la ville de Bao-Loc, capitale de la province de Lamdong, environ 150 kilomètres au nord-est de Saigon. Egalement dans la région de la capitale, de violents combats ont lieu à Chon-Thanh (70 kilomètres au nord de Saigon), dernière enclave tenue par les gouvernementaux dans la province de Binh-Long. Chon-Thanh se trouve à 30 kilomètres à peine de la grande base de Lai-Khe, quartier général de la cinquième division d'infanterie, chargée de la défense de Saigon.

● A SAIGON, le général Tran Van Trung, responsable de l'office de guerre psychologique, a déclaré que l'offensive des forces communistes était d'une *« intensité redoutable mais passagère »*. Il a assuré que les gouvernementaux avaient préservé *« l'intégralité de leur potentiel »*, et étaient désormais en mesure d'exterminer l'ennemi.

Tel n'est pas le sentiment des observateurs, qui s'interrogent, au contraire, sur la capacité des forces sud-vietnamiennes de défendre les positions qu'elles tiennent encore autour de Da-Nang, isolé en territoire contrôlé par les communistes. L'opposition au président Thieu argue d'ailleurs de la situation, qu'elle qualifie de *« très critique »*, pour demander au chef de l'Etat de se retirer. C'est ce qu'a fait jeudi le général Nguyen Cao-Ky, ancien premier ministre, en annonçant jeudi, en compagnie du Père Tran Huu Than, leader du Mouvement populaire anticorruption, la formation d'un comité d'action pour le salut national. Le général Ky a déclaré que *« sachant les communistes aux portes de Saigon »*, il n'était pas *« homme à les attendre sans rien faire, pour qu'on lui coupe la tête »*. Le général, qui faisait sa rentrée politique après un silence de plusieurs années, estime que le Vietnam du Sud a besoin d'une *« transmission des pouvoirs dans l'ordre »*. Il suggère que le général Thieu, sans nécessairement démissionner de son mandat de président (qui n'expire qu'en septembre prochain), *« délègue les pleins pouvoirs à un nouveau gouvernement de nouvelles personnalités, avec une nouvelle politique en vue du salut national »*. *« Si Thieu est suffisamment intelligent*, a ajouté le général Ky, *il doit être au courant du sérieux de la situation. »*

Comme on l'interrogeait sur les arrestations opérées la nuit précédente à la suite de la tentative de complot découverte par le ministère de l'intérieur, le général Ky a déclaré que ni lui ni ses amis dans les forces armées n'avaient l'intention de monter un coup d'Etat militaire pour renverser M. Thieu.

Un pathétique appel aux Etats-Unis

Le gouvernement, pour sa part, tente de reprendre la situation en main par divers moyens. Après les mesures d'austérité annoncées jeudi, il a décidé la suspension d'un important quotidien d'opposition, le *Dai Dan Toc*, *« pour des raisons de sécurité et d'ordre public »*. Le directeur de cette publication affirme que son journal a été interdit pour avoir publié des informations sur l'aggravation de la situation militaire.

Enfin, les présidents du Sénat et de l'Assemblée ont lancé jeudi un pathétique appel aux Etats-Unis, leur rappelant qu'ils étaient parties contractantes aux accords de Paris, et qu'ils s'étaient engagés *« à fournir à la République du Vietnam une aide militaire lui permettant d'assurer sa défense et son autodétermination »*.

Pour éviter un « bain de sang »

LE PRÉSIDENT FORD SUGGÈRE L'INSTALLATION A PHNOM-PENH D'UNE FORCE DE PAIX DE L'ONU.

Le président Ford s'est montré *« très déçu »* que le Congrès ne se soit pas prononcé avant les vacances de Pâques sur l'aide supplémentaire qu'il avait demandée en faveur du Cambodge et du Vietnam.

En ce qui concerne le Cambodge, le président Ford se déclare favorable à la création d'une force de paix de l'ONU à Phnom-Penh, afin d'éviter un *« bain de sang »* et de faciliter le transfert du pouvoir au cas où les communistes l'emporteraient. M. Ford affirme cependant que les Etats-Unis doivent continuer à avoir une *« doctrine globale »* en politique étrangère et ne pas songer à un *« repli »*.

Au sujet du Vietnam du Sud, des négociations se sont engagées, selon des sources bien informées, il y a trois semaines, entre des représentants de l'administration et du Congrès pour examiner la possibilité de garantir l'aide « finale » réclamée par M. Kissinger, pour une période de trois ans, en faveur de Saigon.

LE GÉNÉRAL NGUYEN CAO KY

Le général Nguyen Cao Ky, qui est âgé de quarante-cinq ans, est connu pour sa constante et inflexible opposition à tout compromis avec les communistes. Général d'aviation, ancien commandant en chef des forces aériennes sud-vietnamiennes, il préconisait dès 1963 le bombardement du Vietnam du Nord.

Premier ministre en 1965, après l'assassinat du président Ngo Dinh Diem, vice-président de la République et coordinateur de la délégation sud-vietnamienne à la conférence de Paris en 1968, il refusa tant qu'il le put toute concession. Le G.R.P. et Hanoï le classèrent alors en tête de la liste des personnalités avec lesquelles aucune négociation n'était possible.

Son opposition au président Thieu remonte, paradoxalement, à l'époque où ce dernier en fit son vice-président, en 1967. Le général Ky briguait la présidence et le poste qu'on lui offrit ne le consola pas de ne pas y accéder. Les relations entre les deux hommes ne cessèrent de se dégrader. En 1971, le général Ky abandonna ses fonctions de vice-président. Il vivait depuis sur ses gardes, dans le véritable camp retranché qu'est l'aérodrome militaire de Saigon, parmi ses aviateurs.

POUR ÊTRE ÉVACUÉS DE DA-NANG

Des milliers de réfugiés ont pris d'assaut les avions

Da-Nang, la deuxième ville du Vietnam du Sud, actuellement isolée du reste du pays par les forces communistes, est depuis deux jours le théâtre de scènes de panique. Des dizaines de milliers de réfugiés tentent désespérément de trouver un moyen de quitter la ville. Des incidents, provoqués sur l'aérodrome par des réfugiés, ont entraîné, vendredi, l'interruption du pont aérien d'évacuation, inauguré il y a trois jours. L'arrivée de chaque avion de secours donnait lieu à des scènes d'émeute au cours desquelles des milliers de personnes se ruaient vers l'appareil pour tenter d'y trouver une place, piétinant les vieillards et les plus faibles. Aux abords de l'aéroport, la police sud-vietnamienne a dû ouvrir le feu à plusieurs reprises, tirant des rafales de mitraillette en l'air pour faire reculer la foule.

A l'intérieur de l'aéroport, entouré de fils de fer barbelés, les officiers sud-vietnamiens conduisent leurs familles jusqu'aux avions, n'hésitant pas à passer devant ceux qui attendent leur tour pendant de longues heures.

Le double du tarif normal

Cependant les vols de Boeing-727 n'ont pas été, jeudi, aussi nombreux que l'avaient annoncé les autorités la veille. Aucun des gros C-141 attendus n'est arrivé.

Les pilotes des avions de secours sont inquiets devant la furie des réfugiés. Ils ont craint un moment que les officiers sud-vietnamiens n'en viennent à utiliser leurs armes pour faire accepter leurs familles à bord des appareils. Les avions atterrissent désormais un peu à l'écart pour être plus loin de la foule.

Les Américains sont incapables de faire face à leur engagement de jouer un rôle essentiel dans l'évacuation des réfugiés. Un porte-parole américain a déclaré jeudi que l'Agence américaine pour le développement international (USAID) a été, jusqu'à présent, dans l'impossibilité de se procurer des cargos géants (Jumbo-747) indispensables pour pouvoir améliorer la situation. Les Américains n'ont pour le moment à leur disposition qu'un seul Boeing-727 encore équipé de ses sièges, de sorte que seulement deux cents personnes peuvent être transportées sur chacun des trois vols quotidiens.

La compagnie nationale sud-vietnamienne, Air Vietnam, effectue dix-huit vols par jour au départ de Da-Nang, mais sur une base strictement commerciale : les billets se vendent au marché noir, et certains réfugiés ont payé plus du double du tarif normal pour pouvoir échapper au piège de Da-Nang. Cependant, le ministère des affaires sociales a lancé un plan d'évacuation des réfugiés pour cinq jours, grâce à cinq Boeing-727 loués à Air Vietnam. De Da-Nang, les réfugiés sont transportés à Nha-Trang (640 kilomètres au sud), d'où ils seront réinstallés dans les provinces côtières encore aux mains du gouvernement de Saigon.

Une atmosphère survoltée

Avec la perte de onze provinces depuis le début de l'offensive communiste, le nombre global de réfugiés atteint, d'après les dernières estimations officielles, un million deux cent mille, mais une grande partie d'entre eux n'ont pu atteindre la bande côtière et restent bloqués derrière les lignes communistes. C'est le cas notamment des réfugiés de Pleiku, sur les Hauts-Plateaux.

Dans Da-Nang assiégée, la panique s'est emparée d'une population qui, avec l'afflux incessant de réfugiés depuis le début de l'offensive communiste il y a trois semaines, a pratiquem-nt doublé pour atteindre, selon les estimations, environ un million deux cent mille personnes. Le vol et le pillage font rage, et l'ordre ne peut plus être assuré. L'atmosphère est survoltée à tel point que l'on assiste à des scènes d'hystérie. — *(A.P., A.F.P.)*

● *Le général Raoul Salan*, ancien commandant en chef des forces françaises en Indochine, ancien chef de l'O.A.S., a déclaré, jeudi 27 mars, au micro d'Europe 1, à propos de la situation dans la péninsule indochinoise : *« L'Amérique n'a pas le droit d'abandonner le Sud-Vietnam. »* Il a aussi estimé que la France se devait d'apporter une aide humanitaire aux populations en exode.

Cambodge

• Le pont aérien est à nouveau suspendu
• Le général Lon-Non démissionne de l'armée

Le pont aérien américain assurant le ravitaillement de Phnom-Penh en armes, munitions et vivres, a été suspendu, vendredi 28 mars, en raison du bombardement intense de l'aéroport de Pochentong par l'artillerie des Khmers rouges. C'est la troisième fois en deux semaines que ce pont aérien, la seule liaison entre la capitale du Cambodge et le monde extérieur, est interrompu.

Le gouvernement de Phnom-Penh a, d'autre part, mis au point des plans d'urgence pour évacuer les deux capitales provinciales de Svay-Rieng (à 110 kilomètres au sud-est de Phnom-Penh) et de Prey-Veng (à 50 kilomètres à l'est). Cette décision a été prise à la suite de la détérioration de la situation militaire, et du manque de munitions. Ce serait les premières capitales provinciales à être abandonnées depuis le début de la guerre civile, en 1970 Le gouvernement de M. Long Boret a également ordonné la fermeture de tous les établissements scolaires de Phnom-Penh.

L'évacuation des ambassades étrangères se poursuit. L'ambassade du Japon se repliera sur Bangkok dans le courant de la semaine prochaine. Le Japon, qui joue un rôle actif dans la recherche d'une solution pour mettre fin au conflit cambodgien, souhaite, pense-t-on à Phnom-Penh, encourager ainsi le maréchal Lon Nol à s'effacer afin de favoriser un règlement. C'est également dans ce sens que l'on interprète l'évacuation des ambassades de différents pays asiatiques. Alors que les ambassades de Singapour et des Philippines sont déjà fermées, celles de Malaisie, d'Indonésie et de Thaïlande s'apprêtent à cesser leurs activités.

D'autre part, à Pékin, l'ambassadeur d'U.R.S.S. a remis, vendredi, au prince Sihanouk une communication officielle du gouvernement soviétique déclarant que Moscou *« vient de décider d'expulser de l'U.R.S.S. tous les diplomates et autres fonctionnaires du régime Lon Nol. Désormais, le gouvernement soviétique ne reconnaît que le gouvernement royal d'union nationale du Cambodge comme gouvernement légal »*, annonce le cabinet du prince Sihanouk. L'U.R.S.S. avait reconnu ce gouvernement en octobre 1973, mais quelques représentants du régime de Phnom-Penh étaient restés en poste à Moscou.

L'inquiétude s'accroît dans les rangs républicains. Le général Lon Non, frère cadet du président Lon Nol, a démissionné des forces armées. Ancien responsable du parti républicain social, puis ministre de l'intérieur, le général Lon Non était rentré récemment à Phnom-Penh après avoir passé un an à l'étranger. Il était une personnalité influente dans l'armée où il avait la responsabilité de la propagande auprès des insurgés pour les convaincre de rejoindre le camp républicain. Sa démission fait suite à celle du général Sosthène Fernandez, commandant en chef des forces armées, la semaine dernière.

Enfin, on annonce à Phnom-Penh le prochain départ pour la France de M. Cheng Heng, ancien chef de l'Etat du Cambodge. Président de l'Assemblée nationale lors du coup d'Etat qui renversa le prince Sihanouk, M. Cheng Heng a occupé les fonctions de chef de l'Etat jusqu'à la désignation du maréchal Lon Nol à la présidence, en mars 1972. Il figure en quatrième position sur la liste des « sept traîtres » établie par le GRUNC. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Il existe un produit pour mieux voir la nuit. NYCTALUX.

Consultez régulièrement votre ophtalmologiste. Il vous dira que votre œil, pour voir, fait fonctionner dans la rétine deux sortes de cellules :
- les cônes, pour la vision de jour
- les bâtonnets, pour la vision de nuit.

NYCTALUX agit sur ces bâtonnets.

NYCTALUX élargit le champ de vision, réduit la durée du "trou noir", atténue la fatigue visuelle.

NYCTALUX.
DES COMPRIMES VENDUS EN PHARMACIE POUR AMELIORER LA VISION NOCTURNE.

Visa G P 31 G 180

SCO

DANS LA PRESSE INTERNATIONALE

Les États-Unis devant

L'effondrement de l'armée sud-vietnamienne et l'échec de la mission de M. Kissinger au Proche-Orient inspirent à la presse internationale des commentaires amers ou ironiques, mais toujours inquiets. L'assassinat du roi Fayçal soulève, lui, surtout des points d'interrogation, de même que l'évolution du Portugal.

Pour *THE ECONOMIST*, ces événements constituent *« les coups durs du mois de mars »* pour les Américains. *« Une fois de plus*, écrit l'hebdomadaire britannique, *les Américains apprennent quelles sont les limites de leur pouvoir. Mais il leur faut aussi faire face à cette réalité : ce pouvoir n'a pas d'alternative. »*

Le correspondant de la *PRAVDA* à New-York renchérit sur l'échec de M. Kissinger.

« La désillusion du Congrès, la chute la plus importante de ces quatre derniers mois à la Bourse de New-York et l'annonce, par le président Ford, d'une révision radicale de la politique américaine au Proche-Orient : telles sont les premières réactions des cercles politiques et des milieux d'affaires des Etats-Unis, après le retour à Washington du secrétaire d'Etat Kissinger. (...) La raison d'un climat si morose est évidente : le voyage du secrétaire d'Etat, auquel on avait fait une grande publicité, et qui avait été longuement préparé, s'est soldé par un échec total. »

Le *GUARDIAN* de Londres est moins sévère que l'ensemble de la presse à l'égard du secrétaire d'Etat américain :

Plus de cœur que d'esprit

« Il est difficile de convaincre le Congrès américain (ou tout autre Parlement) que la politique étrangère est une entreprise sans fin. C'est, avec sa loyauté envers le président Nixon et sa mala diplomatie, les raisons pour lesquelles M. Kissinger est depuis longtemps impopulaire auprès de nombreux leaders du Congrès, et l'est sans doute plus encore aujourd'hui. Mais personne ne gagne toutes les parties de poker. Pas même Metternich, pas même Henry Kissinger. »

La tournure catastrophique que prend la guerre d'Indochine pour les alliés des Etats-Unis provoque cependant des réactions violentes chez les Américains. Le correspondant à Washington de l'hebdomadaire britannique *THE OBSERVER* écrit : *« Les milieux qui avaient pris l'habitude de voir les réalités en face, se trouvent dans une étrange situation : le « New York Times » et le « Washington Post », qui se sont opposés pendant des années au gâchis asiatique, demandent maintenant une prolongation de l'aide de trois ans (...). Je n'ai jamais vu pareille confusion. Dans le passé, les gens étaient pour ou contre la guerre, pour donner les moyens à l'armée de faire son travail proprement, ou pour autre chose. Aujourd'hui, plus personne ne sait quoi penser. »*





Pour le *GUARDIAN* : *« Le gouvernement américain a eu le tort d'aller au Vietnam avec plus de cœur que d'esprit. Les réfugiés et les morts d'aujourd'hui et d'hier sont le résultat d'une erreur : celle d'avoir interprété la lutte d'un communisme national contre des maîtres colonialistes comme un épisode de la guerre froide. »*

L'INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE estime cependant que les torts dans cette tragédie sont partagés : *« Lorsqu'on se rappelle le cas que tant d'Américains ont fait des « responsabilités » de Washington, des vertus spartiates des Nord-Vietnamiens, du Vietcong, des Khmers rouges et du Pathet-Lao, un simple coup d'œil aux cartes de la guerre d'Indochine donne une idée d'un des aspects des combats qui a longtemps été dissimulé : les armées communistes, quel que soit leur nom ou leur drapeau, n'ont jamais reculé devant la violence et n'ont jamais été freinés par le respect des frontières ou des traités. (...) La théorie selon laquelle l'intervention américaine dans le Sud-Est asiatique était destinée à empêcher les communistes d'occuper par la force un groupe de pays était assez juste. Ce qui ne l'était pas, et ce qui s'est révélé si coûteux pour la dignité et l'orgueil américains, était la croyance que la guerre limitée dans laquelle les Etats-Unis étaient prêts à s'engager pouvait suffire à freiner leurs efforts. »*

Sadate, grand perdant

L'échec de la politique des « petits pas » au Proche-Orient est largement commenté. A l'Est, on se frotte les mains. *L'AGENCE CHINE NOUVELLE* renvoie, comme d'habitude, dos à dos Washington et Moscou :

« Les Etats-Unis, prêchant pour la politique des petits pas, et l'Union soviétique révisionniste, pour la reprise de la conférence de Genève, ne veulent pas vraiment résoudre le problème du Proche-Orient. Ils cherchent plutôt à imposer une situation de « ni guerre ni paix » au peuple arabe, et au peuple palestinien en particulier, afin d'assurer leur hégémonie. »

Pour l'hebdomaire *NOVOIE VREMIA*, de Moscou, *« la vie a confirmé, une fois de plus, que les tentatives faites pour imposer aux peuples arabes des règlements partiels séparés, au lieu d'un règlement global et général du conflit, sont vouées à l'échec. Seule, la reprise de la conférence de Genève pourrait ouvrir une voie réelle à une paix solide dans cette région »*. (...) *« Feignant d'être prêt à faire des concessions à l'Egypte, le gouvernement Rabin a illustré avec cynisme sa volonté de conserver, coûte que coûte, les hauteurs du Golan, conquises sur la Syrie, et d'empêcher la restitution au peuple arabe palestinien de ses droits légitimes.*

» Presque chaque déclaration de Tel-Aviv traduisait le désir de diviser les forces arabes et de favoriser une confrontation entre les pays arabes : mais les expansionnistes israéliens et leurs protecteurs impérialistes ont manifestement sous-estimé la tendance à la cohésion des peuples arabes. »

Mais pour la *FRANKFURTER*

PROCHE-ORIENT

VIETNAM DU SUD

POUR ÊTRE ÉVACUÉS DE DA-NANG

Des milliers de réfugiés ont pris d'assaut...

Les États-Unis deva...



L'ÉCHEC DE LA MISSION KISSINGER

Le président Ford : si les Israéliens avaient fait preuve d'un peu plus de souplesse...

Washington (*U.P.I., A.F.P.*). — Le président Ford a confirmé, jeudi 27 mars, dans une interview à la chaîne des journaux Hearst, les informations selon lesquelles Israël aurait fait preuve d'une intransigeance excessive dans la dernière phase des négociations menées par M. Kissinger.

« *Pensez-vous qu'Israël aurait dû être prêt à prendre davantage de risques pour une paix et dans l'intérêt de sa survie à long terme ?* », avait demandé M. Randolph Hearst Jr. A cette question, le président Gérald Ford a répondu : « *Il faut que je rappelle les malheureux événements de ces soixante-douze dernières heures* (échec de la mission Kissinger). *S'ils* (les Israéliens) *avaient fait preuve d'un peu plus de souplesse, vous pouvez dire s'ils avaient pris un plus grand risque, je pense qu'à la longue cela aurait été la meilleure assurance de paix.* »

Poursuivant son idée, le président Ford a ajouté : « *Je pense qu'une telle attitude aurait été une réelle assurance de paix aussi bien à brève échéance qu'à long terme.* » Comme on lui demandait s'il pensait qu'il n'était peut-être pas trop tard pour qu'Israël change d'attitude, le président a fait une petite moue, avant de répondre : « *Je ne suis pas très optimiste.* »

D'autre part, dans le cours de la même interview, le président a admis « *que, à en juger par les informations de presse israéliennes, l'obstruction du Congrès à l'octroi de fonds pour les achats d'armes pour le Cambodge et le Vietnam du Sud a, sans aucun doute, eu un impact sur le Proche-Orient* ».

Libye

« MONSIEUR LE PACHA »...

Tripoli (*A.F.P.*). — *Le quotidien* Al Fayr Al Jadid *attaque avec virulence jeudi* « M. le Pacha gouverneur de la sœur aînée », *désignant ainsi de toute évidence, sans le nommer explicitement, le président Aouar El Sadate.*

Al Fayr Al Jedid, *qui entend répondre à des articles anti-lybiens parus récemment dans la presse égyptienne, dénonce* « celui qui croit être devenu le César du vingtième siècle après avoir vendu la cause arabe ». *Le journal s'interroge sur l'utilisation de l'assistance financière fournie par la Libye.* « Le Pacha peut-il indiquer l'endroit où se trouve cet argent ? Il ne le peut certainement pas car Cléopâtre *(allusion à Mme Jihane Sadate)* n'a rien laissé, dépensant tout pour ses robes, ses bijoux, les noces de ses filles et ses voyages en Europe. »

La Libye a suspendu son assistance financière, ajoute le journal, *quand elle s'est rendue compte que l'argent* « était versé dans les poches de particuliers ou dans des banques en Europe ». « Maintenant, nous donnons cette assistance directement au peuple, à ceux qui la méritent et non à ceux qui la volent », *écrit* Al Fajr Al Jadid, *sans donner d'autres précisions.*

« Celui qui veut vraiment affamer le peuple, c'est celui qui habite dans des palais tandis que la population dort à la belle étoile. C'est celui qui organise des réceptions grandioses et mange jusqu'à l'indigestion tandis que le peuple ne trouve même plus un simple « raghif *(pain égyptien)* à se mettre sous la dent. »

Pour empêcher l'afflux de réfugiés kurdes

LA TURQUIE VEUT IMPOSER L'ÉTAT D'URGENCE DANS QUATRE PROVINCES FRONTALIÈRES

Ankara. — Le drame des Kurdes d'Irak a provoqué jeudi soir 27 mars une grande confusion au Parlement turc, au moment où il était appelé à voter l'état de siège dans quatre provinces frontalières pour arrêter l'afflux des réfugiés en Turquie.

Le parti républicain du peuple (de M. Ecevit) s'étant déclaré opposé à l'état de siège, un certain nombre de députés et sénateurs de droite représentant les provinces orientales à population kurde ont également voté contre le projet.

Voyant que la loi allait être rejetée, la plupart des parlementaires conservateurs favorables à l'état de siège ont alors quitté la salle, et le scrutin a dû être interrompu faute de quorum. Le Parlement devait être appelé à voter de nouveau ce vendredi après-midi.

Arabie Saoudite

Après l'intronisation du roi Khaled

Dans sa « première interview » accordée jeudi 27 mars au quotidien libanais « Al Hayat », le roi Khaled d'Arabie Saoudite affirme que l'assassin du roi Fayçal est bel et bien un « détraqué » et qu'aucune puissance étrangère n'est impliquée dans ce meurtre.

A Moscou, cependant, les journaux laissent entendre que la C.I.A. pourrait ne pas être étrangère à cet assassinat. Les quotidiens soviétiques citent les journaux arabes qui rejettent la responsabilité du meurtre du souverain défunt sur les services de renseignements américains. Dans un article intitulé « Qui a tiré ? », les « Isvestia » rappellent une récente caricature de « Newsweek » où l'on voyait des dirigeants de pays pétroliers sur lesquels des coups de feu étaient tirés en pleine rue. « Ces menaces sont-elles devenues une réalité ? », s'interroge le quotidien soviétique.

La coopération entre Washington et Ryad sera maintenue

Ryad. — Comme le notait un journaliste libanais, « *même mort le roi Fayçal continue de rapprocher Egyptiens et Américains* ». Le jeudi 27 mars, dans la capitale royale où s'étaient déroulées, la veille, les funérailles du monarque assassiné, l'événement du jour a été l'entretien de soixante-quinze minutes que le président Sadate a eu avec le vice-président Rockefeller.

Nombreux sont ceux, à Ryad, qui pensent que cette entrevue a permis au Raïs de « *mettre les Américains au pied du mur* ». Depuis l'échec de la politique du pas à pas de M. Kissinger, les milieux proches du chef de l'Etat égyptien ont proclamé haut et fort que « *les seuls véritables responsables de la situation étaient les Etats-Unis, dont Israël dépend totalement* ».

Du côté américain, la préoccupation prioritaire exprimée par le vice-président des Etats-Unis a été la question du renouvellement du mandat des casques bleus au Sinaï, qui arrive à échéance le 24 avril prochain. Certes, la décision appartient au Conseil de sécurité des Nations unies, mais l'Egypte doit aussi être d'accord. Dès que fut connu l'échec de la mission de M. Kissinger, le 22 mars dernier, le Raïs choisit de ne pas prendre de décision à l'emporte-pièce, par exemple en renonçant spectaculairement à la force d'urgence. Cela aurait sans doute plu à certains pays arabes, mais aurait lié l'Egypte pour l'avenir. Le Raïs s'est contenté de faire savoir que « *le mandat des casques bleus ne serait pas renouvelé automatiquement* ». On pense à Ryad que le vice-président Rockefeller a cherché à ce sujet à obtenir des éclaircissements.

Ayant opté pour le raffermissement du front arabe, Le Caire se sentirait soulagé, dit-on ici, si un « sommet » arabe prenait la décision relative aux casques bleus. Une telle réunion, à laquelle M. Arafat, chef de l'Organisation de libération de la Palestine, ne serait pas hostile, pourrait en même temps définir une attitude arabe commune en prévision de la reprise de la conférence de Genève. Le fiasco de M. Kissinger n'a pas altéré profondément les liens égypto-américains, mais jusqu'à nouvel ordre, l'Egypte n'agira plus qu'avec l'accord du « *concert arabe* ».

L'autre événement diplomatique notable de la journée de jeudi a été l'audience accordée par le roi Khaled d'Arabie Saoudite au vice-président américain. Le nouveau souverain a déclaré à son visiteur : « *J'ai vécu un demi-siècle au côté de Sa Majesté le roi Fayçal, et je ne connais des affaires de l'Etat que ce que j'ai appris à travers ses enseignements, ses opinons et sa politique.* » Le numéro 2 américain a, pour sa part, informé le roi Khaled du souhait des Etats-Unis de « *resserrer et approfondir la coopération américano-saoudienne, notamment au sein des commissions mixtes, économiques et militaires, créées il y a quelques mois par les deux gouvernements* ».

A la suite de cet appel à un renforcement des liens entre Ryad et Washington, on se plaît à souligner dans la capitale saoudienne que « *si le roi Fayçal fut l'allié des Etats-Unis, il ne fut pas toujours un partenaire commode* ». Or le nouveau monarque souhaite apparemment suivre en toutes choses les traces de son frère. Au cas où l'influent prince héritier, l'émir Fahed, voudrait accentuer la collaboration avec l'Amérique ou prendre des initiatives diplomatiques ou intérieures qui n'auraient pas obtenu le plein agrément du nouveau souverain, nous disait un ancien ambassadeur saoudien, « *le roi Khaled pourrait trouver un contrepoids en s'appuyant sur un autre de ses frères, l'émir Abdallah* ». Ce dernier est le chef de la garde nationale, force qui maintient la tradition de fidélité au trône hérité des Ikhouans, les soldats-laboureurs du roi Abdelaziz II Ibn Saoud. Mais l'aviation dépend de l'émir Sultan, autre frère du roi, qui passe pour proche du prince héritier Fahed...

Cérémonie d'allégeance à la cour

De notre envoyé spécial

Ryad. — Une odeur d'ambre, de musc et de parfums français. Des yeux agrandis par le khôl. L'éclat de l'or et des pierres précieuses. Des froissements d'étoffes et des chuchotements. Nous ne sommes pas dans un harem mais dans la grande salle d'audience du gouvernement de Ryad, où le roi Khaled va recevoir l'allégeance de ses sujets mâles ou de leurs mandataires. Sur la moquette rouge curieusement frappée de fleurs de lys s'alignent des bergères néo-Louis XV. Près de l'une d'elles, semblable aux autres mais placée dans l'axe central de la pièce, une petite table supporte deux téléphones, un calendrier hégirien et des mouchoirs en papier. C'est tout ce qui distingue le trône royal des autres sièges.

Soudain s'ouvre une porte surmontée de la représentation d'une balance, symbole de la justice, et le dixième monarque de la dynastie saoudite, dont le visage aimable, trois jours après l'assassinat de son frère et prédécesseur, est toujours ravagé par le chagrin, fait son entrée en keffieh blanc et abaya brune. Il est suivi de sa cour, c'est-à-dire essentiellement des membres de sa famille, au premier rang desquels on distingue, sous un keffieh rouge et blanc, un visage joufflu mais sévère : c'est l'émir Fahd, qui est à la fois « Monsieur frère du roi » et « Monseigneur le dauphin ».

Arrivé devant son trône, le roi ne s'y assoit pas, mais reste debout devant le siège, et le défilé commence. On voit, entre autres, de vieux chefs de tribu à la barbe teinte au henné, des fonctionnaires, des professeurs, des commerçants, des paysans tout enveloppés de voiles, et une poignée d'hommes d'affaires en complet veston, seule incursion de l'influence occidentale. Certains sont venus par avion de Djeddah, à 850 kilomètres de là. Tous embrassent l'épaule royale, ou, plus rarement, frottent leur nez contre celui du roi, ou s'inclinent sur sa main. Quelques-uns adressent la parole au nouveau maître, et l'un d'entre eux lui remet un placet. Les mêmes gestes sont ensuite esquissés pour l'héritier de la couronne.

La garde royale, bardée d'armes superbes et hétéroclites, poignards recourbés au manche d'or, ou mitraillettes ultra-modernes, veille pendant l'allégeance, qui dure toute la matinée, mais nul n'est fouillé, et on se prend à penser qu'il ne serait pas très difficile de commettre ici un régicide. Des dizaines de cérémonies de ce type auront pourtant lieu. Par ce rite patriarcal qui humanise l'Etat et met le peuple en contact avec le pouvoir, les monarques saoudiens reçoivent de leurs sujets en même temps l'allégeance et le sacre. Il y a là quelque chose qui évoque à la fois les premiers califes de l'Islam et les repas publics des rois de France.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

les « coups durs de mars »

ALLGEMEINE ZEITUNG, « *le grand perdant n'est ni le secrétaire d'Etat américain, bien qu'il perde beaucoup, ni Israël (qui ne gagne pas « un morceau de paix », mais « une vue très claire de la situation ») : c'est le président égyptien. M. Sadate reste plus que jamais prisonnier du camp arabe après cette tentative d'évasion. Cette faiblesse du président va maintenant déterminer l'avenir. On va en arriver à la conférence de Genève. Mal préparée, elle va laisser peu de place entre l'exigence d'une capitulation d'Israël, dont il n'est pas question, et une cinquième guerre au Proche-Orient* ».

DIE PRESSE, de Vienne, ne croit cependant pas à cette dernière éventualité : « *Un nouveau conflit est-il dans l'air ? Probablement pas, si on excepte la possibilité de réactions passionnelles des Palestiniens, des Syriens, et, dans une moindre mesure, des Egyptiens. Mais l'arrivée à son terme du mandat de l'ONU dans le Sinaï et le Golan ne doit pas être irrévocable. Le partenaire essentiel d'Israël, Sadate, est sans aucun doute touché lui-même par les difficultés actuelles de l'Amérique. Il pourrait, bien entendu, essayer de compenser la pression de son opposition intérieure par sa politique extérieure, mais ce ne serait encore que jouer avec le temps. Et ce temps, Sadate ne l'a plus.* »

Le commentaire de l'agence de presse polonaise *PAP* vise assez directement le président Sadate :

« *L'échec de la tentative consistant à remplacer un règlement global par des accords partiels contraint quelques cercles du monde arabe à réviser certaines orientations de leur politique, en particulier après la mort du roi Fayçal.* »

Le quotidien de Varsovie *ZYCIE WARSZAWY* pose, lui aussi, la question qui préoccupe le monde communiste après la mort du roi Fayçal :

« *L'assassinat du roi Fayçal peut changer fondamentalement l'équilibre des forces au Proche-Orient et la situation sur le front du pétrole entre les pays capitalistes développés et les Etats membres de l'OPEP. Quel sera le sort de l'unité arabe ? Qui voudra prendre la place du roi défunt dans la famille arabe ? Est-ce que le successeur de Fayçal sera un aussi ardent allié des Etats-Unis que ce dernier l'était ?* »

« Une ère qui vacille »

La presse britannique dans son ensemble salue dans le disparu un grand dirigeant du monde arabe et un ami de la Grande-Bretagne.

Selon le *TIMES* de Londres, c'est « *un bon roi* » qui s'en va, « *un acteur consommé et expérimenté qui avait fini par jouer un rôle de leader, pas toujours à son goût d'ailleurs... Il a fait beaucoup pour que son pays joue aussi un rôle important dans l'économie mondiale et profite de la technologie moderne... Il est impossible de penser que, après une autre décennie de rapide développement économique, l'Arabie Saoudite sera encore un pays où les femmes n'ont pas le droit de conduire, les journalistes étrangers pas le droit de résider et qui reste interdit aux juifs, même antisionistes* ».

Pour le *FINANCIAL TIMES*, rien ne prouve que la disparition du roi Fayçal marquera un virage brusque de la politique saoudienne. En attendant, « *la réaction naturelle de tous les Etats de la région — et des autres — sera d'attendre un signe de Ryad. A brève échéance, un tel signe pourrait fournir une diversion aux risques de guerre, mais ce signe doit venir rapidement, sous la forme d'une assurance de la continuité de la politique saoudienne* ».

Pour le *DAILY EXPRESS*, au contraire, un changement de la politique saoudienne est probable et le nouveau roi « *pourrait être influencé par les éléments les plus extrémistes du monde arabe. Pour l'Europe et l'Amérique, le meurtre de Ryad devrait provoquer une réaction immédiate : un effort global visant à extraire le plus de pétrole possible de la mer du Nord, de l'Alaska et des autres sources extérieures au Proche-Orient* ».

Au Proche-Orient, la presse saoudienne célèbre la mémoire du disparu. « *Nous sommes aujourd'hui orphelins*, écrit le quotiden *OKAZE*... *Mais le père que nous venons de perdre nous a appris à croire et à affronter courageusement le pire.* » « *La mort de Fayçal est une perte tragique, non seulement pour l'Arabie Saoudite mais pour les mondes islamique et arabe* », écrit *AL NADOUA*.

La presse israélienne voit tout d'abord dans l'événement un signe de l'instabilité des régimes arabes.

Pour *HAARETZ*, « *le plus atteint par cette mort, dans tout le monde arabe est incontestablement le président Sadate, qui informait Fayçal de chacune de ses initiatives et avait en lui son principal bailleur de fonds* ». Mais aussi « *la mort de Fayçal porte un coup très dur aux Etats-Unis et à l'Occident en général, car leur politique au Proche-Orient reposait essentiellement sur leur calcul des actions et réactions du potentat du pétrole* ». Mais, pour *HATSOFEH*, le journal du parti religieux, c'est surtout « *le plus grand ennemi de juifs* (qui) *a quitté la scène* ».

Le *JERUSALEM POST* n'en redoute pas moins l'apparition d'un nouveau « *foyer d'instabilité* », de même que le quotidien de Zurich *DIE TAT*, qui écrit : « *Les armes modernes avec lesquelles l'Arabie Saoudite s'équipe déterminent aussi l'introduction de la technologie moderne et de la pensée rationnelle. Cela ne va-t-il pas briser un conservatisme conditionné par la rigueur religieuse et conduire, comme ailleurs, à des putschs militaires ? L'attentat semble être le fait d'un homme seul et ne révèle pas un complot révolutionnaire. Mais l'exemple libyen montre que, même dans le cadre de l'Islam, il existe de nombreuses formes de l'activisme politique.* »

A travers le monde

Etats-Unis

● LA PREMIERE TOURNEE AUX ETATS-UNIS d'une troupe chinoise de musiciens, chanteurs et danseurs a été ajournée *sine die*, le jeudi 27 mars, le département d'Etat ayant demandé au Comité national pour les relations Etats-Unis-Chine de rayer du programme un chant sur la libération de Taiwan.

Grande-Bretagne

● LES NEGOCIATIONS sur l'avenir constitutionnel des Seychelles, colonie britannique de l'océan Indien, qui avaient commencé à Londres le 14 mars, n'ont abouti qu'à des résultats partiels et limités, indique un communiqué publié jeudi 27 mars par le Foreign Office. Une nouvelle conférence sera convoquée par le gouvernement britannique en janvier 1976.

Laos

● UN PRETRE FRANÇAIS, le Père Aballain, a été victime d'un attentat et grièvement blessé le lundi 24 mars dans le Laos du Sud. Il a été hospitalisé à Seno, au nord de Savannakhet. — *(A.F.P.)*

MADAGASCAR

AU PROCÈS DE TANANARIVE

Le parti socialiste de M. Resampa serait impliqué dans l'assassinat du colonel Ratsimandrava

Tananarive (*A.F.P., Reuter*). — Le procès des auteurs (et de leurs complices présumés) de l'assassinat du colonel Richard Ratsimandrava, chef de l'Etat, le 11 février dernier, a fait apparaître, au terme de la première semaine d'audiences, l'existence de liens entre les rebelles du « groupe mobile de police », responsables directs de l'action menée contre le colonel Ratsimandrava et le parti socialiste malgache.

Le procès étant ouvert aux journalistes, il n'est pas impossible que l'on puisse dénouer peu à peu les fils d'une intrigue qui semble des plus complexes. Pour l'instant, les accusés qui ont été entendus, des « hommes de main » pour la plupart, adoptent un même système de défense : faire retomber toute la responsabilité de l'affaire sur le colonel Brechard Rajaonarison, qui aurait mené l'action depuis le camp d'Antanimora.

Selon l'officier de police Christian Bora, notamment, le colonel, ancien conseiller militaire du général Ramanantsoa, ancien chef de l'Etat, est entré dans une « *colère folle* » le jour de la nomination du colonel Ratismandrava au poste de chef de l'Etat et de gouvernement. Il se serait écrié : « *Le sang va couler* », et aurait parlé de « *liquider* » tous les nouveaux ministres. C'est à ce moment-là qu'il aurait décidé de monter l'opération.

Le colonel Brechard Rajaonarison, interrogé jeudi 27 mars, a cependant nié avoir donné l'ordre de tuer son collègue. Il a longuement évoqué la « *situation explosive* » qui, selon lui, est à l'origine des évènements de février. Il a exprimé la nécessité d'un « *plus grand brassage ethnique au sein des forces armées et aussi d'une plus grande décentralisation économique du pays* ». « *On m'a souvent prêté des intentions qui n'étaient pas les miennes* », a déclaré le colonel. Il a expliqué qu'il s'était réfugié au camp d'Antanimora, le 22 janvier, car il avait été accusé sans preuve d'avoir tenté d'assassiner le général Ramanantsoa.

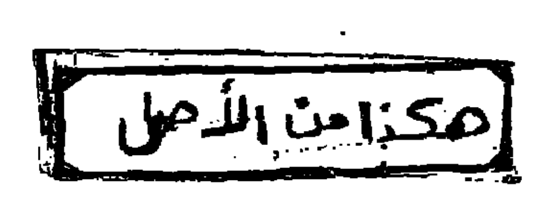
L'intérêt du procès vient surtout des liens que le colonel Brechard Rajaonarison paraît avoir établi avec les partis politiques (écartés du pouvoir depuis 1972). M. André Resampa, secrétaire du parti socialiste, inculpé lui aussi, a été accusé d'avoir rencontré le colonel au camp d'Antanimora quelques heures avant l'assassinat, d'avoir été pressenti pour fournir la voiture qui a servi au commando pour mener à bien son opération, et d'avoir donné de l'argent. Trop de témoignages concordent à cet égard pour que M. Resampa puisse espérer, semble-t-il, sortir tout à fait « blanchi » des accusations qui sont portées contre lui.

Selon le commandant Georges Istasse, l'un des proches conseillers de M. Resampa, qui est également inculpé, M. Monja Jaona, leader du parti Monima (implanté dans la paysannerie misérable du sud) et le frère de M. Manandafy Rakotonirina, leader du M.F.M. (parti d'extrême gauche), sont, eux aussi, venus apporter de l'argent au colonel Brechard Rajaonarison.

TOUS LES JOURS
VOL DIRECT PARIS-BEYROUTH
DEPART : 13 h 00 - ARRIVEE : 18 h 40.

Renseignez-vous auprès de votre Agent de voyages ou d'Air France, ils sauront vous conseiller.

AIR FRANCE



EUROPE

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU PORTUGAL

L'accélération du processus révolutionnaire avive la polémique entre socialistes et communistes

Au cours d'un meeting organisé le jeudi 27 mars par le parti communiste, le secrétaire général du P.C.P., M. Alvaro Cunhal, a violemment attaqué le parti populaire démocratique, membre de la coalition gouvernementale, et lancé quelques flèches au parti socialiste. « Il est regrettable, a-t-il dit, que le parti socialiste continue à attaquer notre parti dans la presse portugaise et internationale. Cependant, le parti socialiste affirme qu'il est disposé à collaborer, et nous reconnaissons que cette volonté existe chez certains dirigeants et dans certaines régions, ce qui ne peut que donner de meilleurs résultats. »

Au sujet de la suspension des activités de trois partis politiques, M. Cunhal a estimé que « les partis qui conspirent contre la liberté doivent être interdits et leurs dirigeants sévèrement punis ». Faisant *ensuite allusion, sans le citer,* au parti communiste italien, qui a condamné cette mesure de suspension, il a considéré cette attitude comme « une ingérence dans les affaires intérieures du Portugal, qui ne pouvait que profiter à la réaction ».

En revanche, le commandant Correia Jesuino, ministre de la communication sociale (information), a présenté à la presse, jeudi, une interprétation plus nuancée de la « suspension » de certains partis. « Suspension, a-t-il dit, ne signifie pas élimination. Les deux partis d'extrême gauche voulaient boycotter les élections, nous avons pensé qu'ils n'avaient pas à le faire. Les motifs qui ont amené la suspension du parti de la démocratie chrétienne (P.D.C.) sont autres. Toutes les raisons n'en ont pas encore été révélées, mais elles sont en rapport avec les événements du 11 mars. Nous ne voulons pas dire que tout le parti est compromis dans le complot, qu'il s'agit d'une cellule fasciste, mais nous savons que des cadres très importants du P.D.C. étaient impliqués dans le putsch. »

Cette mesure continue pourtant de susciter des réactions à l'étranger. M. Federico Alessandrini demande, dans un article de l'hebdomadaire du Vatican, « *Osservatore della* domenica », que les récentes décisions dans ce domaine soient « reconsidérées ».

Les Etats-Unis, d'autre part, ont officiellement protesté, jeudi, auprès du gouvernement portugais contre les accusations portées dans un journal du soir de Lisbonne, « A Capital », contre l'ambassadeur des Etats-Unis au Portugal, M. Frank Carlucci. Le diplomate était présenté comme un agent de la C.I.A. Le gouvernement de Lisbonne a publié un communiqué désavouant l'article en confirmant que M. Carlucci était toujours « persona grata ».

Après que plusieurs pays de l'OTAN eurent exprimé leur inquiétude au gouvernement de Lisbonne sur le cours des événements, certains membres de l'alliance atlantique envisageraient, selon le « New York Times », d'imposer une « sorte de quarantaine » au Portugal. « Nous allons être obligés de refuser aux Portugais l'accès aux documents confidentiels circulant à l'intérieur de l'alliance et leur présence aux réunions de l'OTAN », aurait déclaré un haut fonctionnaire de l'Organisation. M. Schlesinger, secrétaire américain à la défense, *interrogé sur ce point, aurait répondu* : « Il faudra trouver une forme symbolique pour l'isoler [le Portugal] sans l'exclure ».

Pendant ce temps, sur place, ainsi que l'indique notre envoyé spécial, le processus révolutionnaire s'accélère.

Le printemps pourrait être chaud...

(Suite de la première page.)

Pour le P.C.P., la formation du nouveau gouvernement illustre parfaitement « *la nouvelle situation politique* » créée par les événements du 11 mars. Cette analyse n'est pas du tout celle du parti socialiste qui a publié deux communiqués dans la journée de jeudi. Le premier pour affirmer que le gouvernement actuel « *ne correspond pas au poids politique réel des différents partis* ». Le second dans la soirée pour reprocher au M.E.S., Mouvement de la gauche socialiste, d'avoir osé, au lendemain du 11 mars, mettre en cause la direction du P.S.

On peut trouver étrange qu'une formation ayant finalement accepté de rester dans la coalition gouvernementale paraisse remettre en cause cette acceptation. Le premier communiqué, symboliquement ignoré par une partie de la presse de Lisbonne, répond, en fait, à un besoin de justification du comité directeur du P.S. Tout au long de la semaine ayant précédé la formation de la nouvelle équipe dirigeante, les débats ont été très animés à l'état-major du P.S. Deux thèses se sont affrontées : celle de M. Mario Soares, soutenu en particulier par le professeur Miller Guerra ; et celle de M. Salgado Zenha, ministre de la justice, maintenu à son poste. Le secrétaire du P.S. était favorable à un retrait total du gouvernement afin de provoquer, dit-on au comité directeur, « *une épreuve de force* » et une prise de conscience internationale. M. Zenha, approuvé entre autres par Jorge Campinos, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, estimait, en revanche, qu'il convenait de rester au gouvernement pour sauver les élections du 25 avril.

Cette deuxième thèse l'a donc emporté, mais non sans remous et nouveaux débats. « *Notre communiqué de jeudi est uniquement à usage interne,* expliquent les dirigeants du P.S. *Il s'agit de faire comprendre à notre électorat que nous avons d'abord été soucieux d'éviter l'ouverture d'une crise aux conséquences incalculables. Cela étant, toutes nos réserves antérieures demeurent...* »

L'effervescence gagne

A un mois des élections à la Constituante, à quelques jours de l'ouverture d'une campagne qui promet d'être agitée — « dangereuse », affirment même la plupart des leaders, depuis M. Manuel Serra, dirigeant du Front socialiste populaire (F.S.P.) jusqu'à M. Francisco Balsemao, membre de la direction du P.P.D., Parti populaire démocratique, — les « politiques » ne sont pas les seuls à connaître tension et remous internes. Les « militaires », semble-t-il, n'y échappent pas davantage.

Un communiqué officiel de la commission de coordination du M.F.A., que l'on croyait d'ailleurs dissoute, a confirmé, le vendredi 28 mars, que le colonel Ribeiro Simoes a quitté la présidence de la commission d'enquête sur le putsch manqué du 11 mars. De très bonne source, on affirmait, jeudi soir, que le colonel, en fait, avait été limogé, et que d'autres mesures seraient prises à la suite de cette décision du Conseil de la révolution. Le communiqué officiel de la commission de coordination précise que le colonel Ribeiro Simoes a présenté lui-même sa démission au Conseil de la révolution, car il n'admettait pas que les travaux de la commission d'enquête soient supervisés par trois membres du Conseil : l'amiral Rosa Coutinho, le capitaine Costa Neves et le capitaine Vasco Lourenço. Selon le communiqué, la commission dissoute poursuit normalement ses travaux.

En tout cas l'accélération révolutionnaire est évidente. L'effervescence gagne de nouveaux secteurs. Les occupations « sauvages » d'immeubles se multiplient. Le Front socialiste populaire, dissident du parti socialiste depuis janvier, s'est installé, par exemple, dans les anciens locaux du Sporting Club de Lisbonne. Le F.S.P. a d'autre part mis en place un « *hôpital du peuple* » où vingt médecins donnent des soins complètement gratuits. Une université « prolétarienne » a été créée jeudi par le Parti révolutionnaire du prolétariat (P.R.P.). On y enseignera essentiellement la sociologie, l'économie et l'histoire du mouvement ouvrier.

Imitant le M.F.A. qui poursuit ses campagnes de « *dynamisation culturelle* » dans le Portugal de l'intérieur, malgré les vives critiques du P.S., la LUAR (Ligue d'union et d'action révolutionnaire), a donné jeudi soir une « *séance d'éclaircissements* » devant plusieurs centaines de soldats à la caserne du régiment d'artillerie légère n° 1, celui-là même qui avait été attaqué le 11 mars par les aviateurs putschistes. Le lieutenant-colonel commandant le régiment était au premier rang. Des « *commissions de soldats* » venus d'autres casernes proches de Lisbonne assistaient à cette étonnante « *réunion révolutionnaire* » au cours de laquelle les militants de la LUAR ont mis les soldats, sergents et officiers présents en garde contre la création annoncée par tracts d'un certain « *Mouvement démocratique des forces armées* ». Près de sept cents officiers, dit-on, y auraient adhéré. Chants, slogans, appels à une véritable armée du peuple : la contestation gagne la base des forces armées et l'on devine une esquisse de critique des officiers « installés » dans les organismes de souveraineté du M.F.A. Les choses vont vite...

Dans le même temps, des nouvelles d'orages, de massacres et de menaces de guerre civile viennent d'Angola. Des incidents, il est vrai moins graves, auraient également éclatés en Guinée. Du Minho à Luanda, le printemps sera sans doute très chaud...

MARCEL NIEDERGANG.

DANS L'HEBDOMADAIRE SOCIALISTE FRANÇAIS « L'UNITÉ »

« Le P.C.P. n'a jamais déclaré qu'il acceptait le libre jeu de la démocratie »

DÉCLARE M. MARIO SOARES

L'Unité, hebdomadaire du parti socialiste, publie une interview de M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste portugais et un commentaire de M. François Mitterrand sur la démocratie au Portugal.

M. Soares déclare notamment, à propos de la situation politique dans son pays :

« *Il n'y a pas de doute que la liberté de la presse et la possibilité de s'exprimer sont en ce moment soumises à des vicissitudes avec lesquelles le P.S. n'est pas d'accord. Nous considérons que la télévision et certaines radios nationales ou paranationales sont mises au service d'une idéologie déterminée et d'un parti déterminé. Ce fait est contraire à l'équilibre et au pluralisme indispensables dans une société véritablement démocratique (...).*

» *Nous avons dit en janvier dernier que si le P.C. ne joue pas le jeu de la démocratie, ce sera une tragédie pour ce pays. Nous maintenons cette position intégralement. Le secrétaire général du P.C. Alvaro Cunhal a fait récemment une déclaration suivant laquelle « la démocratie bourgeoise », comme il dit, « est dépassée au Portugal ». L'intention du P.C. serait-elle donc d'installer au Portugal une démocratie populaire ? Nous n'acceptons pas cette perspective. Nous considérons que les libertés ne sont pas bourgeoises, qu'au contraire, les libertés publiques sont révolutionnaires. Sans libertés, nous n'aurions pas pu faire les transformations que nous avons réalisées jusqu'à maintenant. Si nous retirons les libertés au peuple portugais, l'évolution révolutionnaire de ce pays sera bloquée et nous passerons d'un capitalisme monopoliste, qui était celui que nous connaissions au Portugal, à un capitalisme d'Etat de façade socialiste.* »

M. Soares observe que le parti communiste portugais « *n'a jamais fait une déclaration dans laquelle il manifeste son acceptation du libre jeu de la démocratie avec tout ce que cela implique, en particulier la règle de l'alternance au pouvoir, le respect du droit des minorités à s'exprimer librement, le respect des règles de la liberté et de la démocratie politique* ».

Le leader socialiste portugais ajoute : « *Le P.S. reste dans le gouvernement dans la mesure où il a l'impression que sa présence a un sens. Nous avons été dans le gouvernement le parti des travailleurs, le parti des libertés publiques, le garant de l'indépendance nationale. Si nous pouvons continuer à affirmer cette défense des libertés et de l'indépendance nationale, nous restons au gouvernement. Si nous étions dans une situation où cela ne signifiait plus rien, il est évident que cela ne nous intéresserait plus d'être associés au gouvernement.*

» *Je voudrais ajouter que la situation portugaise est très différente de la situation française. Le parti socialiste portugais a été mal compris en France, surtout par une partie de la gauche française, qui juge qu'il s'agit d'un parti socialiste imbu d'idéaux socio-démocrates ou d'une modération que, dans les faits, il n'a pas. (...)*

» *Le P.S. veut contribuer à la construction de la société socialiste, et il est un des garants de cette intention. Il veut simplement que cette société socialiste ne se transforme pas en un capitalisme d'Etat de façade socialiste et en une société policière. C'est pourquoi le P.S. met l'accent avec tant d'insistance sur les libertés politiques portugaises.* »

M. MITTERRAND : Ditadura nao !

De son côté, M. Mitterrand écrit, dans le même organe :

« *Il n'y aura pas de démocratie » bourgeoise », déclare Alvaro Cunhal. Fort bien. Mais bourgeoise ou prolétarienne, la démocratie a des lois, obéit à des valeurs qui n'en seraient plus si elles devaient se couler dans le moule de l'événement. Ces lois s'appellent la liberté d'expression, le pluralisme des partis, le suffrage universel. Ce n'est pas suffisant ? Je le concède. Mais c'est assurément nécessaire. Et à l'apostrophe de Cunhal je préfère celle des socialistes : « So- » cialismo, sim, ditadura, nao !* »

L'HUMANITÉ : la démocratie n'a pas empêché l'oppression et la torture dans notre pays.

L'Humanité commente les réflexions du premier secrétaire du P.S. dans son numéro du 28 mars, et invite M. Mitterrand « *à tenir compte de la situation particulière qui existe au Portugal après un demi-siècle de fascisme et au lendemain d'une tentative de putsch organisée par les nostalgiques de l'ancien régime* ». *Au lieu de s'ériger en juge, François Mitterrand devrait se rappeler que les lois de la démocratie n'ont empêché, dans notre propre pays, ni l'oppression ni la torture, en particulier pendant les guerres coloniales.* »

L'Humanité commente ainsi les déclarations du leader socialiste portugais :

« *Curieuse attitude que celle de Mario Soares, qui, prônant « le » libre jeu de la démocratie », s'abstient de mettre l'accent sur la nécessité de fonder la démocratie politique sur la démocratie économique.*

» *Pourtant le « libre jeu de » la démocratie » n'exige-t-il pas qu'on en finisse avec la puissance de quelques gros possédants qui fut, hier, à la racine de la dictature de Salazar et de Caetano, et qui est aujourd'hui derrière toutes les entreprises réactionnaires ? (...)*

» *La position de Mario Soares ne peut que faire le jeu des adversaires de la démocratie portugaise, trop heureux de polariser l'attention sur un danger imaginaire pour détourner l'attention du péril réel, celui qui, à plusieurs reprises déjà, a failli compromettre la jeune liberté et ramener le Portugal aux jours sombres qu'il a connus pendant près d'un demi-siècle.* »

Les analyses de l'extrême gauche divergent

Le journal *Libération* (extrême gauche) publie, le 28 mars, une interview de M. Pereira de Moura, ministre sans portefeuille du gouvernement portugais. Ce journal, dont les positions parfois favorables au Mouvement des forces armées ont été critiquées par *Rouge*, hebdomadaire de la Ligue communiste (trotskiste) s'est expliqué, en déclarant à propos des articles de son envoyé spécial :

« *Serge July est impressionné par ces officiers coloniaux soudain projetés, en quelques semaines, à la direction d'un pays où le peuple se met à courir de plus en plus vite. Quand il s'efforce de faire comprendre à nos lecteurs comment une situation hier inimaginable se crée, il est peut-être « aveuglé » par la sympathie, il est en tout cas au cœur de ce que le processus révolutionnaire portugais a de spécifique.* »

L'analyse trotskiste s'exprime aussi dans *Lutte ouvrière* sous la plume de Colette Bernard, qui écrit :

« *Les capitaines du M.F.A. sont des bourgeois libéraux, radicaux certes, mais prisonniers de leurs illusions démocratiques. Ils ont cru que seule la dictature faisait obstacle à la modernisation économique et politique du pays et qu'il suffirait d'en finir avec Caetano pour que la démocratie soit possible au Portugal. Mais c'était compter sans le poids de l'arriération économique, politique et culturelle qui, dans les conditions de la démocratie bourgeoise, jouera forcément contre eux. (...)*

» *Dans la situation du Portugal d'aujourd'hui, il ne peut pas y avoir de démocratie bourgeoise. Seule une dictature pourrait peut-être imposer aux bourgeois des mesures lésant tels ou tels intérêts particuliers au profit des intérêts généraux de la bourgeoisie. Le M.F.A. — en partie ou en totalité — ne veut pas assurer cette dictature. Il est condamné à l'impuissance.* »

RÉFUGIÉ AU BRÉSIL

Le général Spinola pense que la France pourrait jouer un rôle modérateur à Lisbonne

Rio-de-Janeiro. — D'après les informations recueillies dans l'entourage du général Spinola, on peut maintenant avoir une idée des projets de l'ancien président, de sa vision de la situation portugaise et de son interprétation des événements qui ont précédé, accompagné et fait échouer le « coup » du 11 mars. *Dans l'immédiat,* le général prépare un livre dont il espère un effet comparable à celui qu'avait eu *le Portugal et son avenir*, dans le déclenchement de la révolution du 25 avril.

Selon ses amis, il attend de l'Europe, et surtout de la France, qu'elle use de moyens économiques et politiques pour empêcher le Portugal de passer dans le camp communiste. C'est d'ailleurs en France, où il aurait voulu se réfugier dès le départ, qu'il pourrait chercher asile un jour afin d'offrir, le moment venu, une « *alternative démocratique* » à son pays. On ne cache pas, dans son entourage, que le général avait préparé ces derniers mois un « climat » favorable à un coup d'Etat si les élections à la *Constituante* devaient être annulées, ajournées, ou détournées de leur sens.

Mais ni l'ancien président, ni les seizes officiers qui l'accompagnent n'ont participé à la tentative avortée du 11 mars, faite uniquement, ajoute-t-on, pour devancer sinon un massacre, du moins une purge massive préparée par le parti communiste.

Le général Spinola est arrivé la semaine dernière à Rio. Après avoir été hébergé pendant trois jours aux frais du gouvernement brésilien, il vit aujourd'hui dans un établissement de Copacabana, l'hôtel Astoria, en compagnie de sa femme, de sa nièce et des seize militaires qui sont partis avec lui, et dont la plupart ont servi sous ses ordres en Guinée-Bissau.

D'après ceux qui l'ont approché, l'ancien président estime que le Portugal est actuellement « *occupé* » par les « *forces du communisme international* » et que la tâche qui s'impose désormais aux « *démocrates* » est d'entreprendre la « *reconquête* » du pays. Selon lui, les élections d'avril ne seront pas libres, et le Portugal vit dans un climat de désordres, de « *subversion* » de la hiérarchie militaire qui favorise provisoirement le P.C.P., seule force capable de discipliner le pays, mais finira par provoquer un sursaut de la population, qui est dans sa majorité anticommuniste.

De notre correspondant

Quels seront les moyens de la « *reconquête* » ? Certains amis brésiliens du général parlent de la création, à l'étranger, d'une armée de libération nationale. Dans l'entourage immédiat de l'exilé, on s'intéresse surtout à la position qu'adoptera l'Europe, et d'abord la France, à l'égard de ce que signifieraient, pour le système occidental tout entier, la « communisation » du Portugal et la perte des bases dans l'Atlantique sud. Un Portugal communiste, appuyé sur Moscou, sera aussi isolé et, finalement, aussi faible que le Portugal de Salazar, rejeté par la communauté occidentale, dit-on chez les proches du général. Jugement qui laisse la porte ouverte à bien des suppositions.

Le général semble satisfait d'avoir été qualifié de « traître » par le régime Caetano et de l'être maintenant par les dirigeants de Lisbonne. A ses yeux, c'est la meilleure preuve qui pouvait être donnée à son idéal démocratique, qui sera l'objet du livre qu'il prépare et qui, diffusé clandestine- « socialisme démocratique », il une répercussion encore plus grande que le précédent, à en croire ses proches. Partisan d'un « socialisme démocratique ». Il avait pris contact avec M. Mario Soares, qui lui aurait conseillé d'attendre jusqu'à la fin de l'année pour que « *le pouvoir lui soit apporté sur un plateau* », selon la formule rapportée par ses amis brésiliens. Mais le général avait finalement décidé de sortir du pays, afin, selon ses propos, de marquer son désaccord avec les « *menées totalitaires* » du régime en place.

On en arrive à la version, donnée par les officiers portugais, du « coup » du 11 mars. Y avait-il menace pour la vie du général ? L'ancien gouverneur Carlos Lacerda, éditeur au Brésil du *Portugal et son avenir*, nous affirme avoir été informé d'un projet d'assassinat « *par les services de renseignement du gouvernement français et par l'état-major de l'armée espagnole* ».

Le 10 mars, des officiers présentaient au général Spinola un plan intitulé « *grand massacre de Pâques* » qui aurait été préparé par le parti communiste et qui visait à éliminer dans la nuit du 12 au 13 mars mille civils et cinq cents militaires. La liste des victimes désignées était remise au général. Les officiers affirmaient à l'occasion que le président de la République, le général Costa Gomes, en avait eu connaissance et n'avait rien dit.

Face à l'énormité de la chose, et même à l'inexactitude dans les dates (Pâques le 12 mars !), on dit aujourd'hui dans l'entourage du général Spinola que l'expression « *grand massacre* » était peut-être un « *nom de code* », « *destiné à faire peur* ».

M. Lacerda n'écarte pas, quant lui, l'hypothèse d'une « provocation » dans laquelle seraient tombés les amis du général Spinola. Quant à l'échec de la tentative, il est attribué à la « précipitation » ou aux hésitations d'officiers qui ne pensaient intervenir qu'en cas d'annulation des élections. Les exilés affirment, en tout cas, que le P.C., qui n'a cessé d'augmenter son influence au sein du M.F.A., a réussi à retourner une situation qui ne lui était pas, ces dernières semaines, très favorable.

Les dernières élections aux conseils des armées (il y a un conseil par arme), qui ont lieu tous les six mois, avaient en effet montré que les officiers le plus à gauche (Otelo de Carvalho, Vasco Gonçalves, Melo Antunes) étaient minoritaires parmi leurs compagnons.

Le général Spinola, qui estime avoir été « *l'âme et le cœur* » de la révolution du 25 avril, a été trahi, selon ses confidents, dès ce moment-là. Appelé à participer au mouvement quinze jours avant son déclenchement, il avait d'abord refusé son adhésion, quand il avait constaté que le programme des révolutionnaires était très proche de celui exposé par M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du P.C.P., dans son livre *Vers la victoire*.

Toujours selon ses amis, le général Spinola ne s'était engagé que lorsque les émissaires du M.F.A. lui avaient donné l'assurance qu'un autre programme serait adopté. La divergence principale portait sur le fait que l'ancien gouverneur de Guinée-Bissau voulait que les réformes essentielles fussent décidées après le scrutin et la mise en place de la Constituante. Dès le 25 avril, les officiers partisans du « programme Cunhal » revenaient à la charge, et ce fut ensuite une longue lutte au sein de la Junte de salut national, dont le général Spinola devait sortir perdant.

CHARLES VANHECKE.



AU PORTUGAL

que entre socialistes et communis

E SOCIALISTE FRANÇAIS

qu'il acceptait le libre jeu de la démocra

M. MARIO SOARES

EUROPE

Grande-Bretagne

PUBLIÉ PAR LE GOUVERNEMENT TRAVAILLISTE

Le Livre blanc sur la « renégociation » est un plaidoyer pour l'Europe

De notre correspondant

Londres. — Plus qu'un simple compte rendu des résultats de la renégociation de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, le Livre blanc publié jeudi 27 mars à Londres par le gouvernement est un véritable plaidoyer pour l'Europe. La détermination de M. Wilson et de la majorité de son cabinet d'assurer le triomphe des « oui » au prochain référendum ne fait désormais plus de doute.

Selon le document, qui fera l'objet à partir du 7 avril d'un débat de trois jours aux Communes avant le vote sur le projet de loi organisant la consultation, un retrait du Royaume-Uni de la C.E.E. « *menacerait la stabilité politique de l'Europe occidentale* ». Il semble désormais acquis qu'aux yeux de M. Wilson le bloc des Neuf constitue un pilier essentiel de l'alliance atlantique. C'est peut-être la première fois que cet argument est utilisé aussi nettement dans le débat pré-référendaire.

D'autre part, le Livre blanc affirme qu'en quittant le Marché commun la Grande-Bretagne verrait s'aggraver l'inflation et le chômage après une crise de confiance affectant les investissements et la balance des paiements.

Une large section du Livre blanc réfute enfin les arguments des adversaires du Marché commun sur les abandons de souveraineté consentis à la Communauté. L'appartenance de la Grande-Bretagne à l'Europe « *lui permettra de développer et de défendre ses intérêts nationaux* », affirme le texte. Mais il est souligné que, si la poursuite d'une coopération étroite et pragmatique entre les Neuf est souhaitable, l'idée d'un Etat fédéral centralisé ne suscite que peu d'enthousiasme dans la Communauté.

Chaque électeur britannique recevra une version abrégée du Livre blanc, en même temps que le manifeste de l'organisation rassemblant les pro-européens (« *Keep Britain in Europe* ») et celui de leurs adversaires (« *National referendum campaign* »). Il pourra s'étonner de voir des ministres travaillistes dans les deux camps. Mais il saura, en tout cas, que M. Wilson s'est décidément converti à l'Europe.

(Intérim.)

Yougoslavie

L'AGENCE TANYOUG CRITIQUE LE MARÉCHAL YAKOUBOVSKI

Belgrade, *(A.F.P.)*. — Le maréchal Yakoubovski, commandant en chef des forces armées du pacte de Varsovie, a été pris à partie, jeudi 27 mars, par l'agence Tanyoug, pour avoir, dans un récent article publié par le quotidien tchécoslovaque *Rudé Pravo*, « *généralisé* » le rôle libérateur de l'armée rouge en Europe pendant la seconde guerre mondiale.

Dans cet article, le maréchal Yakoubovski, énumérant notamment la Pologne, l'Italie, la Tchécoslovaquie, la France et la Yougoslavie, écrivait, selon l'agence yougoslave, « *qu'avec l'avance de l'armée rouge dans les pays occupés, les mouvements de libération y prenaient de l'ampleur* ».

« *Une telle façon de généraliser*, commente Tanyoug, *peut amener le lecteur non averti à en tirer éventuellement la fausse conclusion que tous les mouvements de libération d'Europe firent leur apparition et se renforcèrent sous l'influence directe de l'U.R.S.S. Il y eut en Yougoslavie des ressortissants soviétiques et d'autres étrangers qui, fuyant les camps ou d'une autre manière, rallièrent l'armée populaire yougoslave de libération.* » Mais, note-t-elle, cette dernière comptait plusieurs centaines de milliers d'hommes dès les premières années de la guerre.

Allemagne fédérale

LA VISITE OFFICIELLE DU PRÉSIDENT SCHEEL EN FRANCE

Le président de la République fédérale d'Allemagne et Mme Walter Scheel effectueront en France, du 21 au 25 avril prochain, une visite officielle de caractère essentiellement protocolaire comportant un voyage en province. Le programme de cette visite, dont les grandes lignes ont été rendues publiques le jeudi 27 mars à l'Elysée, prévoit un seul entretien en tête à tête de soixante-dix minutes entre M. Giscard d'Estaing et M. Scheel au lendemain de l'arrivée du chef de l'Etat allemand.

M. et Mme Scheel s'installeront dans la nouvelle résidence des hôtes étrangers de la France, l'hôtel Marigny, avant de se rendre, le 21 mars au soir, au palais de l'Elysée pour un grand dîner offert en leur honneur par M. et Mme Giscard d'Estaing. Un échange d'allocutions est prévu au cours de ce dîner qui sera suivi par une soirée de gala à l'Opéra, où sera donnée une représentation d'*Elektra*, de Richard Strauss.

Le lendemain, 22 avril, le président Scheel déposera, dans la matinée, une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu, puis aura, de 10 h. 30 à 11 h. 40, un entretien en tête à tête avec M. Giscard d'Estaing. En fin de matinée, le couple présidentiel allemand se rendra à l'Hôtel de Ville.

Dans l'après-midi, M. Scheel se rendra à Versailles pour déposer une gerbe au cimetière franco-allemand. Le chef de l'Etat et son épouse recevront ensuite la colonie allemande de Paris à l'ambassade d'Allemagne.

M. et Mme Scheel quitteront dans la soirée Paris pour Lyon, qu'ils visiteront dans la journée du 23 avril. Ils doivent également visiter le sud-est de la France, et notamment, le 24 avril, Saint-Paul-de-Vence et la Fondation Maeght, et regagner Paris dans la soirée.

Vendredi 25 avril, en fin de matinée, M. et Mme Scheel se rendront au palais de l'Elysée pour une visite d'adieu à M. et Mme Giscard d'Estaing. Ils quitteront ensuite Paris par avion pour Bonn.

Espagne

Un sondage d'opinion crédite Don Juan Carlos d'une large audience populaire

De notre correspondant

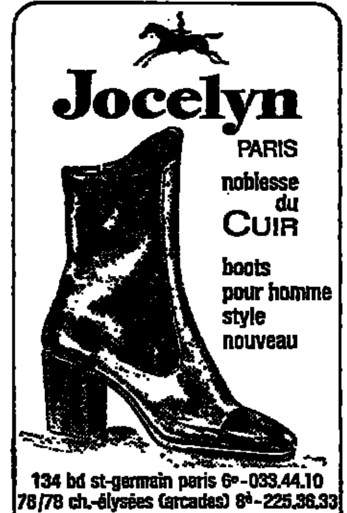
Quatre bombes ont explosé, le jeudi 27 mars, dans le village de Guernica, au Pays basque espagnol, où devrait se tenir dimanche une réunion nationaliste basque, tandis qu'un attentat endommageait gravement le relais de télévision de Lagazpia, à 60 kilomètres de Bilbao. La police a attribué ces explosions à un groupe d'extrême gauche, le Front révolutionnaire antifasciste populaire (FRAP), qui ne participera pas à la réunion de dimanche. Celle-ci, organisée par le parti basque nationaliste interdit, les communistes, les socialistes, les maoïstes et le mouvement de guérilla ETA, a pour but de revendiquer l'autonomie des provinces basques, la libération des prisonniers politiques et l'octroi des droits civiques. On s'attend que la police barre les routes pour empêcher la réunion.

Madrid. — L'opinion espagnole accorde un blanc-seing à la monarchie et au prince Juan Carlos de Bourbon, si l'on en croit les résultats d'un sondage réalisé par l'Institut indépendant d'opinion I.B.P., publié par la revue *Actualidad Economica*. Soixante-trois pour cent des personnes interrogées estiment que lorsque Don Juan Carlos sera roi d'Espagne, une nouvelle étape de progrès s'ouvrira pour le pays. Seulement 3 % des Espagnols ne croient pas que l'accession au trône du prince sera profitable au pays, tandis que 34 % d'entre eux ont refusé de répondre sur ce point.

Les résultats de cette enquête ont été publiés une semaine après que la même revue *Actualidad Economica*, éditée par un groupe de technocrates liés aux milieux d'affaires, eut demandé dans un éditorial très commenté par les milieux politiques espagnols que la succession du général Franco, en la personne du prince, se fasse « *le plus tôt possible* ».

Les réponses recueillies indiquent, dans la proportion de 71 %, que l'opinion espagnole considère la monarchie comme un facteur important de progrès politique et social dans les pays européens où cette forme de régime politique est en vigueur (contre 15 % de réponses négatives et 14 % de « sans opinion »). De même, 67 % des Espagnols souhaitent que le prince Juan Carlos devienne roi d'Espagne (3 % sont contre, 30 % ne se prononcent pas). Une large majorité d'entre eux (83 %) croient que la monarchie constituera pour l'Espagne un gage de progrès, de stabilité et de développement au service du peuple (2 % contre, 9 % sans opinion). — J. A. N.

● *Don Jaime de Bourbon*, fils du roi Alphonse XIII d'Espagne, a été inhumé au cimetière suisse de Bois-de-Vaux, en présence, notamment, de Don Juan, comte de Barcelone, son frère cadet, et de son neveu Don Juan Carlos, prince d'Espagne, qui représentait officiellement le général Franco. — *(A.F.P., A.P.)*



134 bd st-germain paris 6e - 033.44.10
76/78 ch.-élysées (arcades) 8e - 225.36.33
5 rue du cherche-midi 6e - 548.75.47
Hops, 3 rue de l'anc. comédie 326.48.62

AFRIQUE

Guinée

LES NÉGOCIATIONS POUR LA REPRISE DES RELATIONS AVEC LA FRANCE PROGRESSENT LENTEMENT MAIS SUREMENT, déclare le directeur de cabinet de M. Waldheim.

« *Les négociations entre la France et la Guinée pour la reprise de leurs relations diplomatiques, interrompues il y a seize ans, progressent lentement mais sûrement* », a déclaré M. André Lewin, directeur de cabinet du secrétaire général des Nations unies, jeudi 27 mars après-midi, à l'issue d'une entretien d'une demi-heure avec le président Giscard d'Estaing. M. Lewin, qui est de nationalité française, a précisé qu'il effectuait, pour le compte de l'ONU, « *une mission de bons offices* » pour normaliser les relations franco-guinéennes.

« *Le problème des ressortissants français emprisonnés*, a précisé M. Lewin, *est un sujet qui préoccupe beaucoup le gouvernement français et en particulier le président de la République personnellement. Mais ce n'est pas le thème essentiel des négociations, puisque le sort des ressortissants français doit s'inscrire dans le cadre de l'ensemble de la normalisation.* »

M. Lewin a rappelé qu'il a déjà effectué, avec succès, une mission identique pour le rétablissement des relations diplomatiques entre la Guinée et la République fédérale d'Allemagne.

Tunisie

● *Le tribunal correctionnel de Tunis*, sur demande du ministère public, a renvoyé, mercredi 26 mars, devant la cour de sûreté de l'Etat, une affaire dans laquelle sont impliqués treize Tunisiens (enseignants, étudiants, ouvriers). Ils sont inculpés de création d'association illégale, de diffusion de fausses nouvelles, d'atteinte au prestige du chef de l'Etat et des membres du gouvernement, et d'incitation de citoyens à la désobéissance.

Trois d'entre eux sont en fuite. — *(Reuter.)*

(Publicité)

NOUS ACCUSONS...

Lettre ouverte aux responsables de notre temps (1re PARTIE *)

Madame, Monsieur,

Il y a soixante-dix-sept ans, Georges Clemenceau prêtait les colonnes de « l'Aurore » à Emile Zola pour la défense d'une cause, celle de la justice, pour la défense d'un homme, le capitaine Dreyfus. C'est qu'une fois de plus la passion antisémite l'emportait sur le respect du droit : mais cette fois-là, contre tout l'appareil d'un Etat, contre une « presse immonde », la conscience d'un homme souleva la conscience universelle et, par lui, la justice finit par triompher, la France fut sauvée du déshonneur.

C'est avec une continuité trop peu souvent démentie au long des siècles, que le monde a dénié aux Juifs le droit à l'existence en tant qu'hommes et il le leur a fait périodiquement savoir dans leur liberté, dans leur dignité ou dans leur chair.

Aujourd'hui, c'est à l'Etat d'Israël en tant que nation qu'est dénié le droit à l'existence qui n'est contesté à aucun autre Etat du monde. Au point que reconnaître à Israël ce droit élémentaire, c'est même pour certains Etats le moyen d'afficher un souci d'équité, comme si c'était faire preuve d'équité que de reconnaître à un homme le droit de respirer.

A ce niveau d'hypocrisie, à ce niveau de dégradation du droit, ces Etats sont complices de ceux qui réclament ou même seulement envisagent la disparition d'Israël.

Disparition ou nouvelle guerre, de toute façon, l'honneur du monde est, pour reprendre les mots de Zola, « menacé de la plus honteuse et de la plus ineffaçable des taches ».

Et cependant le monde sort à peine du temps des assassins triomphants, du temps où des foules d'hommes sont morts, dont six millions simplement parce qu'ils étaient juifs et, parmi eux, souvenez-vous, un million cinq cent mille enfants ! Avoir créé l'Etat d'Israël pour accueillir les rescapés du massacre compte précisément parmi les rares bonnes actions de la communauté des nations après la guerre. Cet Etat, formé surtout de réfugiés, qui, en vingt-cinq ans, a fait reculer le désert, qui, en outre, a dû faire quatre fois la guerre, a déjà donné en retour à la communauté des nations des motifs de fierté, mais c'est un Etat juif.

C'est une horreur de notre temps que de voir « Israël — dont l'apport culturel est universel — condamné d'avance, quoi qu'il fasse ou ne fasse pas, en intention ou en acte » (1), par ceux auxquels il devrait servir d'exemple et dont beaucoup s'éveillent à peine à la culture. Et c'est une autre étape de l'horreur que de voir l'horreur non reconnue comme telle par les autres nations qui s'abstiennent de dénoncer, quand elles n'encouragent pas.

En 1898, la France avait une « souillure sur la joue » pour avoir laissé commettre un crime social. Aujourd'hui, ce sont tous les Etats — et la France parmi eux — qui ont une « souillure sur la joue » pour préparer, pour laisser préparer, pour ne pas dénoncer un crime mondial.

Pour l'honneur de la France, pour l'honneur de l'humanité, pour l'honneur des hommes responsables que vous êtes et que l'histoire jugera, il faut dire la vérité. Il faut la crier, disait Zola, « de toute la force de ma révolte d'honnête homme. »

(1) Extrait d'un appel signé par plusieurs personnalités françaises en protestation contre la résolution que des pays musulmans et socialistes ont fait voter à l'Unesco en novembre 1974.

... LA VÉRITÉ, D'ABORD, SUR ISRAËL

1) Les principes de justice sociale qui, dans nos pays, sont entrés dans les lois à l'époque contemporaine ont été édictés et appliqués par les Juifs il y a plus de trois mille ans et par conséquent, aujourd'hui, après des siècles vécus dans l'oppression et dans la fidélité à ces principes, des Juifs ont des raisons de vouloir vivre sous leur propre loi. **Le sionisme est un mouvement de libération nationale.**

2) Il est un mouvement de libération nationale **sur la terre juive qu'est la Palestine**, terre qui fut sous domination tantôt perse, grecque ou romaine, tantôt arabe, turque ou anglaise, mais qui, tout au long de l'histoire, ne fut jamais que pour le peuple juif une entité nationale.

3) Depuis des temps immémoriaux, des foyers de culture juive ont subsisté en Palestine. Jérusalem en particulier eut toujours, depuis de très nombreuses générations, une population juive majoritaire, même sous la domination turque.

4) **Sur la carte des pays arabes, Israël occupe une place minuscule** : d'un côté, un ensemble de plus de cent millions d'hommes occupant 13.000.000 de kilomètres carrés (26 fois la France) ; de l'autre, un peuple de trois millions d'hommes (40 fois moins nombreux), occupant la surface de quelques départements français.

5) **L'Etat d'Israël n'a eu en partage qu'une petite partie de la Palestine du mandat britannique, 18 % seulement**, et encore cette petite partie incluait-elle pour plus de la moitié le désert du Néguev et la bande côtière quasi désertique. Les Arabes, quant à eux, ont hérité de la plus grande part de la Palestine, la Jordanie. **Considérer que les Arabes palestiniens n'ont leur place qu'en Israël, c'est faire une confusion majeure, c'est confondre délibérément Israël, et la Palestine.**

6) **Entre la Cisjordanie et la Méditerranée, il y a tout juste la place pour Paris sans sa banlieue. Dire qu'un pays entouré d'ennemis a des frontières sûres dans ces conditions est une imposture.**

7) Les territoires nécessaires à la sécurité d'Israël sont minimes comparés aux changements de territoires auxquels ont procédé les Européens à l'issue de la dernière guerre, si minimes qu'il est difficile de les représenter à la même échelle sur une carte. Par exemple, l'U.R.S.S. a littéralement repoussé vers l'ouest la Pologne qui, de ce fait, prétend avoir recouvré après douze siècles le vieux foyer national qu'est pour elle la Silésie. Il n'y a pas de justice quand le monde admet pour l'un ce qu'il n'admet pas pour l'autre.

... ENSUITE, LA VÉRITÉ SUR LES ARABES ET LEURS RAPPORTS AVEC ISRAËL

8) Créateurs de civilisations en d'autres temps ou en d'autres lieux, les Arabes ont fait d'un pays jadis fertile et boisé, une région désolée. En revanche, dans leur petite portion de la Palestine, dans ces terres désertiques et abandonnées, les Israéliens ont planté à ce jour 125 millions d'arbres.

9) Indifférents au sol de la Palestine dont ils conservent la plus grande part (les 4/5), les Arabes n'y ont pratiquement rien fondé et, bien avant l'indépendance, ils ont vendu marécages et déserts que les Israéliens cultivent aujourd'hui.

10) **La plupart des Arabes — environ 80 % de ceux qui devinrent des réfugiés en 1948 lors de la guerre d'indépendance — sont arrivés après les Juifs sur la terre d'Israël**, affluant des pays voisins parce qu'ils y trouvaient du travail.

11) Les réfugiés arabes sont des victimes, comme tous ceux qui récemment en Europe, en Afrique ou en Asie, ont eu à subir les changements de souveraineté de l'histoire, **comme les réfugiés juifs qui, en plus grand nombre, ont dû s'enfuir des pays arabes.** Mais les réfugiés arabes sont doublement infortunés, car ils n'ont pas été accueillis par leurs frères, qui se servent d'eux comme d'un instrument. Il y a eu en fait échange de populations, et, s'il y a scandale au-delà du drame, c'est qu'une des populations échangées a été maintenue plus de vingt-cinq ans à l'état de réfugiés par les pays arabes, c'est que leur situation d'oisifs, d'aigris, de fanatisés, est l'effet d'une volonté délibérée des Arabes, qui dans le même temps consacraient à la guerre leurs énormes ressources financières.

12) **Rien dans les engagements officiels des pays arabes ne permet de garantir que leur stratégie globale ne vise pas à la destruction d'Israël.** Seuls les gouvernements arabes pratiquent actuellement une politique d'irrédentisme qui ne peut être que cause de guerre.

13) Les Arabes vivant en Israël conservent dignité et liberté ; ils ont même l'un des plus hauts niveaux de vie parmi les Arabes. Il n'y a pas de Juifs qui puissent vivre dans les pays arabes du Moyen-Orient sans craindre pour leur vie ou pour leur avenir. Dans ces conditions, il faut à des tiers beaucoup d'impudence ou d'ignorance pour préconiser (et de quel droit ?) un Etat binational.

14) Malgré les risques qu'ils courent, les Israéliens ont ouvert leurs frontières aux Arabes, qui, même belligérants, entrent et sortent tous les jours librement d'Israël. L'accès aux Lieux saints n'a jamais été aussi bien garanti que par les Israéliens, alors que les Arabes ont non seulement interdit l'accès au Mur des lamentations, mais ont saccagé cimetières et synagogues.

15) Tant qu'ils en ont eu le pouvoir, les Arabes ont interdit le passage du canal de Suez à tout bateau israélien, sans que les nations aient jamais protesté contre cette atteinte au droit international.

16) **Israël et les pays arabes peuvent vivre côte à côte. Peu importe qu'un voisin d'Israël s'appelle Palestine ou Jordanie. Mais il importe à la Paix et à la Justice que ce soit à côté d'Israël et non à sa place.**

+++

A ce point des vérités à rappeler, la conscience s'interroge. Non pas sur le comportement des Arabes : sur les motivations de ceux qui se taisent. Voici un peuple qui, en vingt-cinq ans, a dû affronter quatre fois la guerre et, pour avoir résisté et être encore vivant, fait figure d'accusé ! Pas une voix sur la scène internationale pour pousser un cri ! Heureusement, chaque fois qu'il faut arrêter la montée de l'horreur et que le monde acclame quand il devrait honnir, quelques hommes isolés, lucides et indignés, lancent leur appel.

(*) La seconde partie paraîtra samedi 5 avril, dans « le Monde » daté 6-7 avril.

Jeanne BOITEL, Officier de la Légion d'Honneur, Médaille de la Résistance (Officier).

René CASSIN, Prix Nobel de la Paix.

Michel DARMON, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Croix de Guerre 39-45.

Pierre-Eugène GILBERT, ancien Ambassadeur de France en Israël.

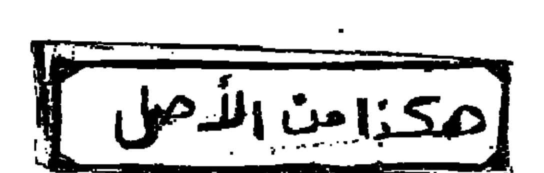
Eugène IONESCO, de l'Académie française.

Joseph KESSEL, de l'Académie française.

Jacques-Mariel NZOUANKEU, ancien administrateur civil principal de la République du Cameroun. Avocat au barreau de Strasbourg. Président de l'Association « Amitiés Afrique-Israël ».

Etienne WOLFF, de l'Académie française.

C.E.P.A. : 6, rue Rembrandt. — 75008 Paris.



هكذا من الأصل

POLITIQUE

DANS « LES INFORMATIONS »

M. Mitterrand : nous attendons M. Giscard d'Estaing sur ses projets de taxation des plus-values et de réforme foncière

Dans une interview publiée par l'hebdomadaire *les Informations*, M. François Mitterrand commente l'action réformatrice de M. Giscard d'Estaing en ces termes :

« La majorité à dix-huit ans faisait partie de mon programme présidentiel de 1965, du programme socialiste et du programme commun. Le divorce par consentement mutuel aussi. L'audace de M. Giscard d'Estaing est à retardement ! J'avais également proposé, il y a dix ans, que fût autorisée et encouragée la contraception. Une nouvelle législation sur l'avortement avait été demandée par de nombreux élus de gauche. C'est cependant sur ce dernier point que le chef de l'Etat a montré le plus de détermination pour aboutir à une loi votée par toute la gauche et seulement par une centaine de députés de la majorité. Quant à l'application de cette loi, vous savez dans quelle situation désolante on se trouve.

» Cet exemple montre que M. Giscard d'Estaing n'a pas les moyens de la politique que vous lui prêtez. Il aurait pu être conservateur réactionnaire. Il est, dans certains domaines, conservateur libéral. C'est une différence de degré, non de nature, voilà tout. Cela émerveille ou scandalise les jeunes filles de « Giscard à la barre ». Ce n'est pas suffisant pour crier au miracle et croire que les pintades font des canards de Barbarie.

» J'ai déjà dit que M. Giscard d'Estaing se promenait un chiffon à la main pour nettoyer les rouages encrassés de la vieille société dont il est le gardien. Il a raison de nettoyer. Mais on ne décape pas avec un chiffon. J'attends donc peu de surprises de ses projets de taxation des plus-values et de réforme foncière. Par exemple, cette réforme foncière apparaît comme devant se borner à l'institution d'un impôt supplémentaire. Elle poussera à la concentration urbaine et incitera à multiplier les dérogations. Pas de quoi pavoiser !

» A cet égard, j'ai demandé aux organismes compétents du parti socialiste de tenir prêts des projets sur la taxation des plus-values, la réforme foncière, le financement des collectivités locales. Ce qu'ils ont déjà fait pour l'énergie nucléaire, et qu'ils sont en train de faire pour la réforme de l'entreprise et l'éducation nationale. »

Après avoir affirmé que le parti socialiste poursuit un travail sérieux, « *qui produira ses fruits* », M. Mitterrand a ajouté :

« Nous nous en apercevrons aux résultats électoraux de chaque dimanche, où la progression socialiste est dans l'ensemble continue. Nous voterons enfin la motion de censure annoncée par le P.C. Sans doute pas plus que la nôtre, en décembre dernier, ne portera-t-elle « l'estocade au gouvernement ». Mais nous sommes ravis de voir nos camarades communistes adorer au printemps ce qu'ils ont brûlé en automne. Tout le monde s'en portera mieux. (...) »

Le leader socialiste fait ici allusion au fait que les communistes envisagent de déposer une motion de censure à la prochaine session s'ils n'obtiennent pas un débat de politique générale, alors qu'ils avaient émis des doutes sur l'efficacité de cette procédure lorsqu'elle avait été préconisée à l'automne par les socialistes.

Dans la même interview, M. Mitterrand souligne que « *les rares prévisions portées à [sa] connaissance montrent qu'une croissance modérée entraînera un chômage structurel considérable, mais qu'une croissance forte ne permettra pas de réduire l'inflation. Voilà bien qui souligne les contradictions du système capitaliste !*

» Une croissance préorientée d'un taux effectif de 4,5 % me paraîtrait réaliste. Mais cela supposerait une autre vue des choses, une autre politique économique, un autre projet de société — et en tout cas un véritable Plan et non la vague estimation des moyens et des besoins qu'on nous prépare. (...) Le contenu de la croissance doit changer pour que soient économisés les gaspillages de certains investissements, développés des investissements de capacité, rallongée la durée de vie des objets rapproché le lieu d'habitation du lieu de travail, réduite la durée du travail. Certaines de ces idées ont été retenues, grâce aux syndicats, par les commissions du Plan. Mais, dans la logique actuelle, elles sont irréalisables, car elles supposent un contrôle public des investissements. »

M. ROCARD : comment la gauche pourrait juguler l'inflation

Dans le numéro d'*Entreprise* publié le même jour, M. Michel Rocard, membre du bureau exécutif du P.S., traite de sujets voisins avant d'évoquer plus longuement le fonctionnement possible d'une économie fondée sur l'autogestion. Il ne pense pas que le ralentissement de l'inflation sera important, la France étant « *un des pays où la transmission des prix par échanges internationaux est le plus haut... Si l'on enregistre cette année une décélération d'un point ou deux, ce sera sous l'effet d'une récession magistrale. Ce qui n'apparaît pas d'ailleurs du tout impossible quand on constate qu'il y a actuellement un million de chômeurs et que la situation va empirer à cet égard* ».

Pour enrayer l'inflation, les propositions de M. Mitterrand durant la campagne présidentielle restent « *d'actualité : blocage des prix des produits industriels pendant une période courte, quitte à subventionner les entreprises en difficulté ; réorganisation du système financier, car le freinage des prix doit être compensé par un soutien du crédit*

En Guadeloupe

De nouvelles difficultés entravent la reprise de la campagne sucrière

Le mouvement de revendications dans les plantations de canne à sucre, en Guadeloupe, a repris depuis le 25 mars. De nouveaux arrêts de travail ont eu lieu et des heurts se sont produits entre grévistes et ouvriers ayant recommencé la coupe. Des actes de sabotage ont été commis jeudi 27 mars en plusieurs endroits : pneus de tracteurs crevés, chargements de cannes détruits, champs incendiés. Le chauffeur d'une jeep transportant du fuel aurait été blessé dans une bagarre au cours de laquelle son véhicule a été renversé. Les grévistes sont appuyés par le syndicat agricole de l'Union des travailleurs antillais (U.T.A.), par le mouvement trotskiste Combat ouvrier et par le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (M.R.J.C.).

Les usines qui avaient partiellement repris le travail et qui broyaient la canne à un rythme ralenti pourraient à nouveau fermer leurs portes.

Mardi, Mgr Siméon Oualli, évêque de la Guadeloupe, avait publié une déclaration dans laquelle il souligne la gravité de la situation dans les plantations et la dureté des conditions de vie de certaines catégories sociales. Il rappelle que le rôle des syndicats est reconnu par l'Eglise, et souhaite que leur action soit mieux comprise « *par le peuple guadeloupéen* » et bénéficie de son « *soutien effectif* ».

Mgr Oualli dénonçait également la présence des forces de l'ordre sur les lieux de travail.

Une des causes de la reprise de l'effervescence est la présence dans les plantations de travailleurs étrangers au département et embauchés pour permettre la reprise de la coupe. Certains de ces travailleurs, des Haïtiens en particulier, ne connaissent pas le montant de leur salaire et ne sont pas déclarés à la Sécurité sociale. C'est pour protester contre cet état de fait et obtenir que « *lumière et justice soient faites sur le cas de ces travailleurs illégalement engagés* » qu'un prêtre, le Père Céleste, soutenu par un groupe de militants chrétiens, a entrepris, samedi 22 mars, une grève de la faim (*le Monde* du 26 mars).

● L'ORGANISATION ANTILLAISE COMBAT OUVRIER (TROTSKISTE) a publié, vendredi 28 mars, à Paris, une déclaration dans laquelle on lit notamment, à propos des difficultés dans le secteur sucrier en Guadeloupe : « *Le patronat usinier a fait mettre en route les machines, fumer les usines pour faire croire que la canne était coupée massivement et que les travailleurs n'étaient plus en grève.*

» Des briseurs de grève, travailleurs d'îles voisines, chômeurs de Guadeloupe, ont été amenés dans les régions sucrières et travaillent sous la « protection » de centaines de C.R.S. et de gendarmes armés jusqu'aux dents. Combat ouvrier proteste énergiquement contre la présence des forces de répression coloniale dans les champs de canne. »

ÉDUCATION

DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Des rumeurs de nationalisation inquiètent les dirigeants

Le mot de « nationalisation » prononcé devant les congressistes du Syndicat national de l'enseignement chrétien (voir ci-dessous) a immédiatement provoqué le tollé dans la salle de l'école Saint-Joseph de Dijon. Sensibles en permanence à tout projet qui viserait à l'intégration de l'enseignement privé dans l'éducation nationale, nombre d'enseignants et de parents du « privé » le sont davantage encore depuis quelques semaines. Une rumeur circule, en effet, avec insistance, dans les milieux de l'école catholique : celle-ci serait menacée par une opération — certains la disent imminente — de nationalisation. Les dirigeants de l'enseignement catholique sont inquiets. Les organisations « mobilisent » déjà leurs troupes.

Plusieurs indices ont paru suffisamment convergents à certains pour que l'alarme soit donnée. Il y a eu d'abord les déclarations des dirigeants de la Fédération de l'éducation nationale et de M. Jean Cornec, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques. Ces défenseurs de la « laïcité » et de l'unicité de l'école estiment, en effet, que le débat lancé dans l'opinion à propos du projet de réforme de M. Haby, ministre de l'éducation, est l'occasion de reposer la vieille question de l'intégration de l'enseignement privé.

D'autre part, M. Michel Debré, ancien premier ministre — au nom duquel reste attachée la loi de 1959 organisant l'aide de l'État à l'enseignement privé — est intervenu aux journées parlementaires de l'U.D.R., déclarant notamment : « *Il ne faut pas que le problème de l'enseignement privé, et en particulier de l'enseignement catholique, vienne interférer dans cette discussion* (de la réforme Haby). *Il ne faut ni mettre en cause ce qui a été voté à deux reprises pour l'enseignement privé ni aller au-delà.* (...) *Il faut maintenir la ligne générale : ni plus ni moins.* »

Ces propos ont été jugés ambigus et ont créé le trouble dans l'esprit des dirigeants de l'enseignement catholique. Mais c'est le numéro des 21 et 22 mars du bulletin quotidien *le Télégramme économique* qui a mis le feu aux poudres. Cette publication prêtait à M. Valéry Giscard d'Estaing le dessein de réaliser en France l'école unique, en « *gommant* » la loi Debré ; le président compterait, pour le faire, sur une « majorité d'idée », comme dans le cas de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse.

Cette interprétation de la pensée du président de la République a coïncidé avec la diffusion par M. Haby lui-même, du texte des « *dispositions de nature législative susceptibles de figurer dans le projet de loi relative aux enseignements publics du premier et du second degré* » (*le Monde* du 21 mars). Le terme « publics », restrictif par rapport aux premières propositions de M. Haby, y a été aussitôt relevé avec inquiétude. Si l'on ajoute à cela que le président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) n'a pas été reçu à l'Elysée — à la différence de M. Cornec ou de M. Lagarde, — on mesure le malaise grandissant des milieux de l'école catholique.

Parlementaires en première ligne

Aussi semble-t-il qu'à l'offensive du clan « laïque » a correspondu une rapide contre-offensive de ces milieux. En première ligne de cette mobilisation générale, l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), et certains syndicats d'enseignants, ceux du moins qui sont partisans du maintien et du renforcement de l'enseignement privé (1). Mais c'est surtout l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement — actuellement présidée par M. Guy Guermeur, député U.D.R. du Finistère — qui est montée à l'assaut, multipliant les démarches. A l'arrière-garde, le Secrétariat général de l'enseignement catholique — organe exécutif et centralisateur — est beaucoup plus discret. Il s'est, jusqu'à présent, gardé de toute prise de position sur le projet de M. Haby. En relation constant avec le ministère de l'éducation et le gouvernement, il est tenu, en effet, à plus de réserve, mais pas à une moindre vigilance.

Pour les activistes comme pour les modérés, l'objectif est du même ordre. Il s'agit moins de barrer la route à une éventuelle nationalisation que d'obtenir davantage de l'Etat. L'enseignement catholique estime, en effet, que les promesses de la loi Debré n'ont pas été tenues : le « forfait d'externat » (la contribution de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des établissements sous contrat d'association) est maintenant dévalué de plus du tiers ; l'allocation scolaire (crédits Barangé) n'est pas versée aux écoles primaires privées, contrairement à la législation. L'Etat ne participe pas financièrement à la formation initiale et permanente des enseignants. En outre, l'enseignement catholique, dans l'impossibilité de mettre en place une politique d'investissements pour la construction de nouvelles écoles, revendique aujourd'hui la prise en charge par l'Etat de ses dépenses d'équipement.

Les inquiétudes des milieux dirigeants de l'enseignement catholique à l'égard d'un projet de nationalisation sont-elles fondées? On indique au cabinet de M. René Haby qu'une telle perspective est totalement exclue. A l'Elysée, on déclare qu'il s'agit d'une « *rumeur orchestrée* » à laquelle le président de la République est absolument étranger.

Il reste toutefois que les rapports ne sont pas au beau fixe entre l'enseignement catholique et les milieux gouvernementaux. Les revendications sont parfois mal comprises ou mal acceptées, ce qui provoque en retour incertitude et malaise. Présentement, c'est le document ministériel concernant le futur projet de loi qui cristallise l'inquiétude. Réuni les 15 et 16 mars, le Comité national de l'enseignement catholique a adopté, à l'unanimité moins une abstention (la C.F.D.T.), un texte demandant que l'enseignement privé sous contrat soit associé à ces dispositions. Il reprend plusieurs des revendications importantes des écoles catholiques pour aligner celles-ci sur l'enseignement public : orientation des élèves, contrôle continu et sanction des études, formation et promotion des maîtres, définition du service des enseignants, participation des pouvoirs publics aux dépenses d'équipement.

Une fois de plus, le gouvernement se trouve placé entre deux groupes de pression, puissants l'un et l'autre : d'un côté les défenseurs de la « liberté » de l'enseignement — c'est-à-dire du pluralisme scolaire, — qui réclament une aide sans cesse accrue de l'Etat, tout en voulant conserver le bénéfice du « caractère propre » des établissements privés ; de l'autre les partisans de l'école unique, qui souhaitent l'intégration des écoles privées dans l'enseignement public. La querelle « laïque » n'est pas encore close. Mais après avoir provoqué dans le passé de vifs débats publics, elle se déroule aujourd'hui dans le champ plus ou moins clos des états-majors et des groupes de pression.

YVES AGNÈS.

(1) Ce n'est pas le cas de la Fédération de l'enseignement privé C.F.D.T., qui préconise au contraire son intégration dans une éducation nationale rénovée.

LES CONGRÈS D'ENSEIGNANTS

Syndicats professionnels : non au monopole de l'État

Le thème prévu pour le 53e congrès de la Fédération nationale des syndicats professionnels de l'enseignement catholique (F.N.S.P.E.C.), réuni du 24 au 26 mars à Châlons-sur-Marne, était « L'école catholique veut assumer ses responsabilités ». Mais c'est principalement sur la réforme de M. Haby, ministre de l'éducation, et sur la place de l'enseignement privé dans ce projet que les trois cents congressistes présents ont orienté dès le premier jour les débats.

Cette organisation déclare compter treize mille adhérents. En janvier, lors des élections des deux représentants de l'enseignement primaire privé au Conseil supérieur de l'éducation nationale, elle a obtenu 45,3 % des suffrages (la liste SNEC-C.F.T.C. étant seconde avec 29,4 % des voix ; celle de la C.F.D.T. a recueilli 25,1 % des suffrages).

De notre envoyée spéciale

Châlons-sur-Marne. — « *C'est avec surprise, étonnement et consternation que nous constatons qu'il n'est pas question de l'enseignement privé dans le document intitulé « Dispositions de nature législative susceptibles de figurer dans le projet de loi relatif aux enseignements publics du premier et du second degré » présenté par le ministre de l'éducation* », a déclaré M. Paul Vignand, président national de la F.N.S.P.E.C., dans son discours d'ouverture. « *Ce document, dans son état actuel*, a-t-il ajouté, *fait fi des promesses électorales, fi des brillantes déclarations sur la société nouvelle de type libéral avancé* »

M. Vignand a rappelé que la F.N.S.P.E.C. a toujours combattu pour une école pluraliste, pour la reconnaissance et non plus seulement la tolérance de l'enseignement privé catholique à côté d'un enseignement laïque. « *Nous avons dit non au monopole que laissait entrevoir l'application du programme commun. Aujourd'hui et demain, de la même manière, avec la même résolution tranquille devant une possibilité pour le moins imprévue et plus insidieuse encore de voir se réaliser de fait ce même monopole, nous disons non résolument, énergiquement et totalement. Ce que nous voulons*, a-t-il conclu, *c'est entrer de plain-pied dans une réforme du système éducatif français, y jouer notre rôle, apporter notre participation et cela à part entière.* »

Un télégramme a été rédigé et envoyé au président de la République demandant « *l'introduction dans le projet de loi définitif des dispositions assurant une authentique liberté d'enseignement et un réel pluralisme scolaire* ». Une délégation s'est rendue à la préfecture pour y déposer une motion adressée au ministre de l'éducation.

Les congressistes, répartis en différents carrefours, ont d'autre part analysé la réforme Haby. S'ils ont estimé dans leur ensemble que le projet comportait de « *bonnes choses* », ils se sont interrogés, ont émis des doutes sur les moyens réels de son application. « *Dire que l'enseignant est d'abord un éducateur, que la matière est secondaire par rapport aux relations qui doivent s'instaurer avec l'enfant est important, mais comment va-t-on former les enseignants à ce rôle ?* », s'est-on demandé. « *Prôner la modernisation des méthodes et du contenu des programmes est positif. Mais encore faut-il définir ce que l'on veut.* »

Si les congressistes se sont déclarés favorables à la suppression des redoublements à l'école primaire, ils s'inquiètent des incidences financières créées par l'existence d'une sixième année. Au sujet du premier cycle, deux tendances se sont exprimées. L'une, minoritaire, a regretté de voir disparaître les classes de transition, « *indispensables pour les mal-aimés de la société que sont les enfants qui accumulent les retards scolaires* » ; l'autre, majoritaire, s'est déclarée favorable à « *un tronc commun qui devra s'inspirer de l'esprit des classes de type III* ».

En ce qui concerne le second cycle, les membres de la fédération demandent que les enseignants du secteur privé soient considérés de la même façon que leurs collègues du public pour le contrôle continu et qu'ils puissent faire partie d'un jury d'examen.

Le congrès s'est inquiété d'autre part de la « *dégradation* » de la situation financière des établissements et a réaffirmé la nécessité d'une aide accrue de l'Etat à l'enseignement privé catholique : revalorisation du « forfait d'externat », rétablissement des crédits prévus par la loi Baranger, prise en charge de la formation initiale et continue des enseignants. Un projet de convention collective pour les établissements d'enseignement agricole catholique a aussi été élaboré.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● SNEC (C.F.T.C.) : le refus de la discrimination

Le congrès du Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC, affilié à la C.F.T.C.) s'est tenu les 24, 25 et 26 mars à l'école Saint-Joseph à Dijon. Les congressistes ont approuvé par 273 voix le rapport d'activité portant sur 1973-1975, présenté par le bureau sortant et par son président, M. Louis Tourancheau ; 36 d'entre eux ont voté contre, 64 se sont abstenus. Le congrès a aussi adopté une motion nuancée sur le projet de réforme de M. René Haby et élu un nouveau président de vingt-neuf ans, M. Alain Deleu, professeur à l'école Jean-XXIII de Roubaix. M. Tourancheau, vice-président de la C.F.T.C. et membre du Conseil économique et social, a reçu le titre de président-fondateur du SNEC.

De notre envoyé spécial

Dijon. — « *Nous refusons tout système monolithique d'éducation qui, d'ailleurs, n'est réalisé que par les Etats totalitaires, qu'ils soient de droite ou de gauche. Nous estimons que l'Etat, en vertu des textes internationaux qu'il a fini par signer, doit aider sans discrimination toutes les familles à exercer leur liberté de choix, d'ailleurs inscrite dans la Constitution, en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants.* »

Combien de fois, M. Tourancheau, le président-fondateur du SNEC, a-t-il répété cette déclaration de foi ? C'est, en tout cas, à la volonté de ce petit homme aux gestes vifs, malgré l'âge et le cheveu entièrement blanc, que le SNEC doit son existence. En novembre 1964, lorsque la C.F.T.C. se « déconfessionnalisait » pour devenir la C.F.D.T., M. Tourancheau voulut garder la référence à la « *doctrine sociale de l'Eglise* », et préserver l'existence d'un syndicat chrétien, affilié à la C.F.T.C. maintenue. Il était alors presque seul.

Aujourd'hui qu'il « *passe la main* » à un tout jeune président, il contemple le travail accompli. « Son » syndicat compte entre douze mille et treize mille cotisants. (« *Nous avons la cotisation la moins chère*, confie-t-il avec le sourire, *mais nos adhérents sont aussi parmi les plus pauvres* ») et regroupe aussi bien des enseignants du primaire et du secondaire ou du supérieur « libres » que le personnel de surveillance, d'animation, d'administration ou de service.

Le SNEC est l'un des plus ardents défenseurs de l'enseignement confessionnel. Les crédits que lui attribue l'État depuis le vote de la loi Debré (1959) sont jugés très insuffisants. « *L'enseignement privé*, déclare M. Tourancheau, *accueille 16 % de la population scolaire, mais il ne reçoit que 9 % du budget de l'éducation nationale. Le SNEC réclame donc de l'Etat, pour les écoles sous contrat d'association, une part du budget proportionnelle au nombre des élèves accueillis. Et cela non pour avoir plus d'élèves — le problème n'étant pas de concurrencer quantitativement l'enseignement public — mais pour que les familles les plus pauvres puissent exercer leur liberté de choix et ne pas être arrêtées par les frais de scolarité.* »

« *Nous avons les mêmes diplômes, nous appliquons les mêmes programmes et les mêmes horaires. Nous connaissons les mêmes contrôles, pourquoi nos maîtres ne sont-ils pas considérés comme des éducateurs à part entière ?* », demande d'autre part M. Tourancheau. Et de citer un certain nombre de faits : les maîtres de l'enseignement primaire privé sous contrat ne peuvent bénéficier de la promotion interne qui permet à certains instituteurs des écoles publiques d'enseigner dans les C.E.G. et de devenir P.E.G.C. (professeur d'enseignement général des collèges). Les maîtres contractuels titulaires d'une licence ne peuvent obtenir, comme c'est le cas dans l'enseignement secondaire public, d'être assimilés aux certifiés quand ils ont l'ancienneté voulue et une inspection favorable. Le mot de « *discrimination* » revient sans cesse dans la bouche des congressistes...

En ce qui concerne la réforme proposée par M. Haby, le SNEC « *reconnaît avec satisfaction l'intention de tenir compte des rythmes de l'enfant et des modalités de son développement intellectuel et affectif* », mais « *craint que le caractère optionnel donné à certaines disciplines importantes ne risque de nuire à la réflexion et au développement du sens critique* ».

Ce qui soulève bien plus les passions des enseignants chrétiens, c'est la rumeur insistante selon laquelle le gouvernement s'apprêterait... à nationaliser l'enseignement privé. Le bureau, fraîchement élu, a diffusé le communiqué suivant : « *Face aux menaces de plus en plus précises visant la liberté d'enseignement en France, le SNEC-C.F.T.C. s'affirme prêt à user de tous les moyens, même les plus énergiques, pour maintenir envers et contre tout la liberté la plus fondamentale : celle de l'esprit.* » Le premier texte proposé au congrès parlait de « *tous les moyens, même violents* ». Le communiqué final en tient compte, de façon plus mesurée, en « *rappelant que, même non préméditée, la violence, longuement contenue, reste parfois le seul moyen possible pour défendre justement cette liberté* ».

Pourtant, des voix s'étaient fait entendre, estimant la « violence » peu chrétienne. « *Les actions revendicatives, les grèves, ne sont pas de notre style* », précise un vieux militant. « *Quelqu'un te frappe-t-il sur la joue droite...* » (1).

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Matthieu V, 39.

LE CHAMARRÉ
BAR
DINER/SOUPER
TOUS LES SOIRS
5, rue Bernard-Palissy (Saint-Germain-des-Prés)
Réservation 548-55-16 - 548-42-79

IGNEMENT CATHOLIQUE

alisation inquiètent les dirigeants

ÈS D'ENSEIGNANTS

onopole • SNEC C.F.T.C. : le refus de la discri

RELIGION

Deux grands théologiens français qui ont façonné l'avenir de l'Église

Dans le *diptyque* qui nous est présenté, l'interview du père Congar par Jean Puyo est peut-être le volet le plus séduisant. Il coule d'un trait du début à la fin, sans longueurs, sans méandres, sans repentirs. Congar, homme d'une seule pièce, appelle un chat un chat.

Le regard qu'il porte sur les événements, sur lui-même ou sur les autres est empreint d'une rude franchise. Ardennais de souche, Breton par son grand-père, ce « Celte des Ardennes » aime l'ordre. « *J'avais l'âme militaire* », affirme-t-il, en rappelant le stage qu'il fit à Saint-Cyr. En captivité, il narguait les Allemands et a participé à plusieurs tentatives d'évasion.

Congar est modeste. Il a un sens aigu de ses limites. Il lui faut, dit-il, faire « *un effort considérable pour comprendre les questions des jeunes* ». « *Je ne voudrais pas être conservateur, mais j'en vois les dangers.* » Cet effort de lucidité, cette indépendance farouche, donnent au théologien une saveur toute particulière. Congar affectionne les ripostes abruptes et les définitions qui font choc.

« *Luther*, dit-il par exemple, *est un des plus grands génies religieux de toute l'histoire. Je le mets à cet égard sur le même plan que saint Augustin, saint Thomas d'Aquin ou Pascal. D'une certaine manière, il est encore plus grand. Il a repensé tout le christianisme. Luther fut un homme d'Eglise.* »

Un homme d'Eglise ? C'est un orfèvre qui parle. Congar a, en effet, consacré le meilleur de ses forces à l'intelligence du mystère de l'Eglise, de sa communauté (rôle des laïcs) et de ses ramifications institutionnelles. Il a joué, entre autres, un rôle de premier plan dans le renouveau œcuménique. Grâce à ses analyses théologiques et historiques, il a ouvert des portes verrouillées par des siècles de polémiques. « *Tout*, affirme-t-il, *doit être abordé historiquement. L'oublier entraîne les plus fâcheuses conséquences.* »

Une des plus cinglantes réflexions de Congar est peut-être celle qu'il fit dans *Témoignage chrétien*, lors de la condamnation des prêtres-ouvriers par Rome : « *On peut condamner une solution, on ne peut condamner un problème.* » Ses liens avec les prêtres au travail, sa conception de la théologie, sa remise en cause du système pyramidal et juridique mis en place par la Contre-Réforme, sa vigoureuse dénonciation de la papolâtrie, lui ont valu une mise à l'écart douloureusement ressentie, mais crânement vécue.

Tradition et changement

Il a fallu Vatican II pour balayer ces soupçons. Jean XXIII le nomme expert au concile, et voici presque sans transition Congar, promu conseiller officiel des évêques, qui va profondément marquer l'orientation de textes fondamentaux. La remise en honneur de la collégialité, par exemple, lui doit beaucoup. Mais le réalisme de Congar ne se dément pas. Sur Vatican II, il porte, comme d'habitude, un jugement incisif : tout son travail, dit-il, est resté « *à mi-chemin* », afin d'éviter des ruptures. Il serait « *absurde* » de penser que les choses doivent rester en l'état où elles étaient à la fin du concile. Cette invitation à aller de l'avant, alors que tant de chrétiens, effrayés par l'évolution actuelle, reprochent précisément au concile d'être allé trop loin, caractérise bien ce combattant des marches de l'Est.

Congar est bien dans sa peau. Il nous en avertit lui-même. Mais, par moments, il se demande s'il n'a pas trop de certitudes. Quoi qu'il en soit, il se perçoit ainsi : « *Un homme de la Tradition au milieu du changement, la Tradition étant tout autre chose qu'une affirmation mécanique et répétitive du passé, mais la présence active d'un principe à toute son histoire.* »

Une étonnante jeunesse

Deuxième volet du diptyque : le Père Chenu. D'une extraordinaire cordialité, toujours présent sur le terrain là où des liens nouveaux sont à nouer, une cause difficile à plaider, un encouragement à donner, ce théologien est le contraire d'un homme de cabinet. Sa capacité d'amitié est proverbiale, son optimisme contagieux. Malgré son âge, il a gardé une jeunesse de cœur étonnante.

Sa conception de la théologie est essentiellement dynamique. La vocation du théologien est de « *percevoir au jour le jour la Parole de Dieu qui s'exprime dans l'histoire* ». Chenu reprend à son compte ce mot de Nietzsche : « *C'est le futur qui donne sa règle à notre aujourd'hui.* » Un théologien est un « *prospecteur d'avenir* », dit-il à son intervieweur, Jacques Duquesne.

La théologie est praxis. Elle ne doit pas être une spéculation suivie d'applications pratiques, mais l'intelligence de la pratique qui tire sa force d'elle-même et non de l'institution ; en outre, elle n'est pas la fonction idéologique d'un pouvoir.

Loin d'espérer en vase clos, la théologie aspire à entrer en « *dialogue avec les hommes qui pensent ne pas pouvoir croire* ». Toute sa vie, Chenu a cherché ce contact avec les incroyants, et les activités de Jean-François Six, du secrétariat français pour les non-croyants, lui paraissent exemplaires.

Chenu révèle que le savant communiste Joliot-Curie, ne sachant pas comment on écrit au pape, lui a demandé de rédiger une lettre relative à la campagne pour la paix qui a abouti jadis à l'appel de Stockholm. Il a d'ailleurs lui-même signé cet appel, sans se faire d'illusions sur son ambiguïté. Hôte de la « *Nouvelle critique* », qui organise des débats avec les théologiens, Chenu a publié plusieurs articles dans cette revue doctrinale du parti communiste français.

La désacralisation et la sécularisation sont loin de lui sembler entièrement négatives. Il affirme : « *C'est le monde entier, athéisme compris, qui est le lieu de la Parole de Dieu.* »

Cet homme d'action tendu vers l'avenir est un historien et qui plus est du Moyen Age. Il se complait dans cette dialectique : « *Plus je suis présent à mon temps, plus je suis renvoyé aux origines et plus je perçois mes origines, plus je suis présent à mon temps.* »

Dès 1930, Chenu fondait un institut d'études médiévales. Au Saulchoir dont il devint recteur en 1932, il fut le premier à introduire un cours sur Marx, car il a conscience que ce sont les phénomènes de production qui déterminent les grandes évolutions culturelles. Son opuscule *Pour une théologie du travail* a été traduit en huit langues.

Autre opuscule qui a mis le feu aux poudres : *Une école de théologie, le Saulchoir* (sur la méthode historique). Rome devait le mettre à l'Index en 1942, en pleine occupation. Le cardinal Suhard, alors archevêque de Paris, appelle Chenu et lui dit : « *Petit Père, ne vous troublez pas, dans vingt ans tout le monde parlera comme vous !* » Mais, entre-temps, Pie XII publiait *Humanae Generis* qui, de Teilhard à Lubac, blâmait implicitement tous les adeptes de la « nouvelle théologie ».

Les contacts alors « compromettants », Chenu les a multipliés en connaissance de cause : avec les prêtres-ouvriers, avec la Mission de France, avec la Mission de Paris. En 1954, Rome met fin à l'expérience des prêtres au travail. Chenu et plusieurs leaders dominicains sont obligés de quitter leurs postes.

Ces mauvais souvenirs paraissent aujourd'hui bien lointains. La grande foulée conciliaire les a emportés, et un pape a dénoué ce qu'un autre pape avait noué.

***

Congar et Chenu, qui ont mené côte à côte tant de combats similaires, *ont* d'autant *mieux* supporté leurs difficultés qu'il est toujours enseigné que l'Eglise ne se réduit pas à l'institution. Une leçon de plus en plus actuelle...

HENRI FESQUET.

★ *Une vie pour la vérité.* Jean Puyo interroge le Père Congar. Edit. du Centurion, 240 pages, 25 F.

★ *Un théologien en liberté.* Jacques Duquesne interroge le Père Chenu. Edit. du Centurion, 200 pages, 23 F.

LE PASTEUR ALFRED CHEVALLEY EST NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE

Le pasteur Alfred Chevalley vient d'être nommé secrétaire général du conseil national de l'Eglise réformée de France. Il remplace le pasteur Paul Guiraud, qui occupait cette fonction depuis six ans. Le pasteur Alfred Chevalley prendra son poste le 1er juillet 1975.

Originaire de Suisse et âgé de cinquante-sept ans, le pasteur Chevalley a occupé successivement les postes de Dieulefit, dans la Drôme (1947-1956), Châteauroux (1956-1969), avant d'être président du conseil de la région Nord-Normandie.

PRESSE

Deux mises en garde du comité intersyndical du Livre parisien

Le comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.) félicite les « *cinq mille travailleurs du livre* » qui ont participé jeudi à la manifestation organisée devant les imprimeries de *France-Soir* et du *Parisien libéré*.

Dans son communiqué, le comité intersyndical déclare que les ouvriers du Livre « *ne veulent pas faire les frais d'une politique d'austérité qu'ils ne cessent de dénoncer comme nuisible à l'intérêt national. La direction de* France-soir *a tout intérêt à en tenir compte pour la conduite de la négociation engagée avec le comité intersyndical. Dans le cas contraire, il est évident que les travailleurs sauraient prendre toutes leurs responsabilités.*

« *Au* Parisien libéré, *la direction maintient son intention de faire confectionner dans des conditions exorbitantes les éditions pirates dans des imprimeries de province, mettant ainsi en cause le potentiel économique et industriel de la société.*

» *Le comité intersyndical attire l'attention des travailleurs de ces entreprises En exécutant de tels travaux, ils perdent toute notion de classe et sont assimilés à des « jaunes ». (...)*

» *Les travailleurs du Livre ne céderont pas au diktat de M. Amaury. Jusqu'alors ils ont fait montre d'une conscience professionnelle qui leur fait honneur, puisque, sans être payés depuis le 3 mars, ils continuent à confectionner* le Parisien libéré. »

Le comité intersyndical a saisi les pouvoirs publics et le Syndicat de la presse parisienne pour décanter les problèmes susceptibles de mettre fin au conflit.

Depuis le mardi 25 mars

GRÈVE DU PERSONNEL DE « RÉALITÉS » et de certains services de la SEPE

Une partie du personnel de la Société d'études et de publications économiques (SEPE) (filiale du groupe Hachette qui édite « Réalités », « Entreprise », « Connaissance des arts ») est en grève depuis le mardi 25 mars. Le mouvement affecte la totalité du personnel de « Réalités », du service d'études économiques et certains services administratifs.

A l'appel de la section syndicale C.F.D.T., les grévistes de la SEPE entendent ainsi protester — après l'annonce de cinquante-neuf licenciements — contre l'absence de toute information réelle de la direction sur l'avenir de la société, alors que se confirment les signes apparents de la prochaine liquidation du du groupe : fusion d' « Entreprise » avec « les Informations » (« le Monde » du 25 mars), négociations très avancées pour la vente du titre « Connaissance des arts », menaces sur « Réalités », prochaine liquidation des services administratifs.

LE PRIX DU PAPIER POUR LA PRESSE QUOTIDIENNE

A propos des difficultés actuelles des entreprises de presse, M. Michel Bavastro avait écrit au président de la République. Dans sa réponse, rendue publique jeudi 27 mars, M. Giscard d'Estaing écrit qu'il a « *demandé au gouvernement de mettre au point, pour l'année 1975, des dispositions de caractère exceptionnel qui permettent de réduire le prix du papier au bénéfice des entreprises de presse* ».

On précise à l'Elysée qu'il s'agit d'une décision de principe, et qu'il reste à fixer, par le gouvernement, les modalités, le quantum et le champ d'application de cette réduction. La seule catégorie d'entreprises de presse que la lettre du président de la République assure du bénéfice de cette aide est celle qui intéresse le destinataire de la lettre, le président du S.N.P.Q.R., c'est-à-dire les quotidiens.

SI VOUS MESUREZ 1 m 80 OU PLUS
(jusqu'à 2 m 10)
SI VOUS ÊTES FORT
JOHN RAPAL
GRANDES TAILLES
Costumes - Pantalons
Blazers - Gabardines
Pulls - Chemises
(4 longueurs de manches).
Tissus de grandes qualités.
Des prix qui vous surprendront agréablement.
Votre vêtement livré immédiatement.
L'élégance et le confort anglais
40, Avenue de la République
Métro Parmentier
Ouvert du lundi au samedi.
Parking gratuit.
355.66.00
Nous n'avons pas de succursale.

CETTE SEMAINE
LE NOUVEL observateur
- Exceptionnellement -
sera mis en vente
le samedi
29 mars 1975
Après les échecs
de Kissinger
et
l'assassinat
de Fayçal
dans
ce numéro
« LES GUERRES DE SUCCESSION »
un numéro à ne pas manquer.
LE NOUVEL observateur
samedi 29 mars 1975

هكذا من الأصل

JUSTICE

LA MORT D'UN DÉTENU A FLEURY-MÉROGIS

Le directeur des affaires criminelles a reçu les avocats de Mme Mirval

Diverses confrontations et une reconstitution de transfert de Patrick Mirval au quartier spécial de la prison de Fleury-Mérogis pourraient être prochainement effectuées. Le directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, M. Christian Le Gunehec, qui a reçu mercredi 26 mars à leur demande les avocats de Mme Mirval, Mes Charles Lederman et Henri Legrand, aurait reconnu que le dossier d'information sur la mort du jeune Antillais à Fleury-Mérogis, le 22 février 1974 (le Monde des 27 février 1974 et 13 mars 1975) comportait de graves lacunes.

Selon les avocats, il a précisé notamment que les derniers rapports d'expertise étaient particulièrement critiquables. M. Le Gunehec aurait donné l'assurance qu'il demanderait au procureur de la République de Corbeil de requérir la poursuite de l'information du chef de non-assistance à personne en péril.

Les avocats, dans une note remise il y a quelques jours au juge d'instruction, réclamaient, en même temps que de nouvelles investigations, une inculpation pour coups et blessures volontaires ; les assurances de la chancellerie éviteront que soit refermé ce dossier.

● *La Justice en cent chiffres*, tel est le titre d'une plaquette éditée par le ministère de la justice et qui sera — gratuitement — mise à la disposition des justiciables. Cette plaquette est destinée *« à aider les Français à mieux connaître la justice »*, selon M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, qui en a signé la préface.

CHANGER LA LOI

Des larmes sur le visage d'un enfant, d'un enfant qui tente, en vain, de réprimer ses sanglots : jeudi soir, les téléspectateurs d'Antenne 2 ont reçu comme une gifle cette image bouleversante d'un garçonnet aux cheveux blonds comme les blés : Marc Aherfi, âgé de neuf ans, voulait se conduire en homme, ne pas pleurer surtout...

Marc est arrivé au terme de sa troisième fugue. Parce qu'il ne veut pas revenir une troisième fois chez ses parents naturels. Pour Marc, la vraie vie se trouve chez ses parents nourriciers : « Je veux voir mes parents Bellin. Un point, c'est tout. »

Comme l'a dit le maire de Rillieux, qui connaît bien cette triste affaire, il nous faudra sans doute oublier toutes les règles que nous avons apprises dans nos livres de classe. Quand la loi conduit à un insupportable chagrin d'enfant, il faut changer la loi. — J.-M. M.

● *Le fils du ministre de la défense*, M. Patrice Bourges, vingt-cinq ans, qui accomplit actuellement son service militaire à Lorient, a demandé à Me Gallot, avocat à la cour de Paris, de citer directement en diffamation devant le tribunal de Lorient *le Canard enchaîné* pour un article paru dans l'hebdomadaire du 26 mars. Cette citation parviendra au tribunal correctionnel sous huitaine. Selon l'article visé, M. Patrice Bourges serait mêlé à un grave incident, survenu dans la nuit du 18 au 19 février, à Lorient, incident au cours duquel un assureur lorientais fut mortellement blessé.

Julie ministre des sports?

Julie vient d'inaugurer le plus grand rayon de sport de France : 700 m²
avec toutes les tenues de sport et tous les accessoires pour sportifs.
Au 4e étage de Brummell.

Pêche et chasse, équitation, golf, moto (accessoires), natation, ski alpin et ski de fond, tennis, tir à l'arc et omnisport : athlétisme, judo, patinage, et tous les sports d'équipe et de plein air.





Young & Rubicam

POLICE

SOMMEDIEUE, NANCY, NIMES, PIERRE-BÉNITE...

Les projets de création de groupes d'autodéfense tendent à se multiplier en France

L'initiative du conseil municipal de Sommedieue (Meuse) de créer un « comité d'intervention d'urgence en milieu rural » *a fait école dans plusieurs villes de France. Après M. Marcel Martin, maire de Nancy (div. gauche), qui a annoncé* (le Monde *du 28 mars) son intention de recourir aux services d'un* « corps de sécurité », *une autre commune de la Meurthe-et-Moselle, Raon-lès-Leau (quarante-sept habitants), veut créer un corps de* « sapeurs d'autodéfense », *que le sous-préfet de Lunéville semble considérer d'un œil bienveillant,* « à condition que ce corps de « sapeurs » ne se substitue nullement à l'action de la police d'État ».

Les habitants d'un quartier de la banlieue nîmoise ont écrit au procureur de la République pour lui annoncer leur décision de constituer une milice pour se défendre contre une « certaine jeunesse délinquante », *qui* « occupe le plus clair de son temps à terroriser les gens adultes et les enfants ». *A Pierre-Bénite, près de Lyon, une vingtaine de commerçants ont fondé un* « groupe d'autodéfense » *pour assurer la sécurité des magasins de la ville, si nécessaire à l'aide d'armes de chasse.*

Tous « miliciens » ?

A Argenteuil, en juin 1971, deux cambrioleurs âgés de dix-huit ans sont abattus à coups de 22 long rifle. Au Cannet-Rocheville, en février 1973, un automobiliste, jugé « suspect », est gravement blessé d'un coup de Winchester 30/30. Entre autres « incidents », ce bilan sommaire de l'activité des groupes d'autodéfense montre jusqu'où peut aller une psychose habilement entretenue.

Périodiquement, les milices privées sont à la mode et deviennent pour des élus, des commerçants ou de simples résidents la solution à tous les maux de la délinquance, face à une police jugée numériquement insuffisante ou trop timorée. Davantage que l'insécurité réelle, l'impression d'insécurité est bien souvent à l'origine de telles initiatives. Quelques vols dans un village ou une rue tranquille, une mauvaise bagarre dans un bal, et l'émotion détermine toute une communauté à *« faire quelque chose »*.

Le rêve de jouer au petit soldat

Le plus souvent, le projet s'arrête au stade des bonnes intentions ou de la photo de famille le fusil sous le bras. La publicité engendrée par l' *« événement »* fait le reste : il est rare que le « chantage » ainsi exercé sur l'administration ne porte pas ses fruits. En juin 1973, le conseil municipal de Saint-Mandé, *« ému par la recrudescence des cambriolages et par l'impuissance de la police »*, annonçait la création d'un *« corps de volontaires décidés à assurer jour et nuit la sécurité dans la cité »*.

Aussitôt, le ministère de l'intérieur décidait d'augmenter les effectifs de la circonscription et d'installer un poste permanent à Saint-Mandé. En novembre dernier, le maire d'une localité de deux cent dix habitants, Wy-dit-Joli-Village, dans le Val-d'Oise, s'entendait promettre, par le ministre de l'intérieur, des renforts en échange de la démobilisation de ses miliciens. C'est vraisemblablement la même démarche qui conduit le maire de Nancy à envisager la création d'un *« corps de sécurité »* : il n'a pu manquer de constater qu'avec cinq cent vingt et un fonctionnaires l'an dernier, sa police se situe bien en deçà du seuil d'efficacité communément admis.

Mais il arrive que les choses aillent plus loin, que la milice dépasse le stade du symbole ou du moyen de pression. La perspective d'aller, avec la caution des autorités locales, chasser le voyou ne peut manquer de séduire quelques *« têtes brûlées »* rêvant de jouer au petit soldat dans les chemins creux et les bosquets du village, sans la moindre préparation psychologique ni le plus petit embryon d'entraînement technique. Les partisans de la justice expéditive, qui n'ont jamais fait défaut, recevront comme une bénédiction cet encouragement officiel à donner leur pleine mesure. Pense-t-on résoudre le problème de la violence par l'exhortation à une autre violence, tout aussi pernicieuse et incontrôlable ? Quelle sécurité offrira le pays lorsque tous les citoyens seront devenus « miliciens » ?

JAMES SARAZIN.

LE MAIRE DE NANCY : « SI L'ÉTAT NE PEUT RÉPONDRE A SES OBLIGATIONS... »

« Le système de la police d'État a pour effet non pas de retirer les pouvoirs et les responsabilités de police aux maires, mais simplement de leur retirer la direction et le paiement des effectifs de cette police d'État. La responsabilité du maire, elle, demeure entière », a expliqué M. Marcel Martin, maire de Nancy, en annonçant son projet de création d'un « comité d'intervention ».

« C'est en vertu des responsabilités de mes pouvoirs de police de maire, ajoute-t-il, *que je considère qu'un seuil d'inquiétude est atteint à Nancy et qu'il est de mon devoir d'assurer la sécurité de mes administrés et la propreté de ma ville contre les actes de vandalisme. Je demanderai donc à l'État de répondre à ses obligations. Ensuite, s'il ne le peut pas, j'y répondrai moi-même, mais dans une ligne parfaitement juridique.*

» Je demanderai, en cas de vide de l'État, au conseil municipal de se prononcer sur la création de ce corps de sécurité qui devra être doté de véhicules d'intervention rapides, en liaison radio permanente avec les forces de police. Le personnel affecté à ce corps de sécurité sera aidé dans sa mission par des chiens policiers, car il n'est pas question que ces équipes soient armées, ni même qu'elles aient des pouvoirs de police », a indiqué le maire de Nancy, qui a également annoncé la création, au sein du conseil municipal, d'une commission spéciale chargée d'élaborer le statut de ce corps communal d'intervention.

Dans la presse parisienne

LE QUOTIDIEN DE PARIS : des initiatives inquiétantes.

« Ces initiatives inquiétantes et qui témoignent d'un état d'esprit dangereux posent une double question au ministre de l'intérieur. Celle, d'abord, de son rôle et de ses moyens : s'il est indéniable que la violence existe, il n'est pas moins évident que la police est insuffisante pour assurer l'ordre le moins contestable dans le respect des libertés des citoyens. Et, quand la tâche n'est pas assumée, les municipalités tentent de pallier la carence.

» Mais la question est aussi politique et M. Poniatowski porte une large responsabilité dans ce qui se passe. Il y a une dizaine de jours, le ministre d'État rejetait le principe des milices mais n'excluait pas la possibilité pour les communes de constituer des groupes d'autodéfense.

» Ainsi, il disait tout et son contraire. Ce libéralisme-là, proche de la démission, vient de recevoir sa première réponse, et les maires ont fort bien interprété la pensée du ministre : il leur donnait le feu vert ; ils ne l'ont pas refusé. On n'est pas rassuré pour autant. »

(MICHEL SCHIFFRES.)

LIBERATION : la mise en condition de l'opinion publique.

« Toutes ces initiatives ne doivent pas déplaire au gardien chef de l'État français. Qu'il s'agisse des sapeurs d'autodéfense de Sommedieue ou d'un corps municipal de sécurité, cette armée d'honnêtes gens viendra renforcer la police, qui pourra ainsi continuer à sévir, principalement dans le maintien de l'ordre politique et social. La mise en condition de l'opinion publique bat d'ailleurs son plein. »

L'HUMANITE : la détresse de la jeunesse.

« La cause profonde de l'inquiétude ressentie par nos concitoyens est là. Jetée dans la rue sans perspective, sans travail, la détresse de la jeunesse est là. Quoi de plus terrible pour un jeune que de ne pas pouvoir assurer son indépendance, d'avoir le sentiment d'être inutile.

» Résoudre ces questions est urgent. Le pouvoir actuel — que soutient le maire de Nancy — donne la priorité à la bombe et au profit des grandes sociétés capitalistes. C'est toute sa politique qui est à remplacer.

» Croire ou faire croire que l'issue est dans la constitution de groupes armés privés ; de groupes accompagnés de chiens policiers ou de sapeurs d'autodéfense, c'est au mieux se tromper et au pire se rendre complice d'un système qu'on se refuse à déclarer coupable. »

(JEAN LE LAGADEC.)

● *M. Jacques Chaix, inspecteur divisionnaire à la préfecture de police de Paris*, qui fut grièvement blessé le 28 février, lors de l'intervention de la brigade antigang au bar Le Thélème, à Paris-5e, vient d'être nommé au grade de chevalier de l'ordre national du Mérite.

FAITS DIVERS

A SAINTE-MARIE-MAJEURE (Italie)

L'incendie de l'hôtel «Excelsior» pourrait être d'origine criminelle

Quatorze morts, dont douze Français, et une quarantaine de blessés : le bilan de l'incendie de l'hôtel Excelsior à Sainte-Marie-Majeure (Italie) risque encore d'être provisoire, les sauveteurs n'ayant pas réussi à dégager les corps de toutes les victimes de l'incendie. De plus, l'état de certains cadavres n'a pas permis une identification totale. La liste officielle des victimes ne peut donc être publiée.

D'autre part, l'hypothèse d'un acte criminel se confirme de plus en plus pour les enquêteurs, qui auraient découvert l'existence de deux foyers au moins.

Rome. — Si la catastrophe de Sainte-Marie-Majeure provoque une vive émotion en Italie, ce n'est pas seulement en raison des récits dramatiques qui ont été faits par les témoins et les rescapés. L'incendie de l'hôtel Excelsior est, en premier lieu, celui qui a provoqué le plus grand nombre de victimes depuis longtemps de ce côté-ci des Alpes. On se trouve aujourd'hui devant quatorze cadavres, dont certains n'avaient, du reste, toujours pas été identifiés avec certitude vendredi 28 mars en fin de matinée.

La catastrophe émeut et inquiète aussi dans la mesure où les enquêteurs sont loin d'exclure un acte criminel. La chaudière du chauffage et des cuisines, à laquelle on attribuait l'origine du sinistre, est, paraît-il, intacte. De plus, l'autre hôtel de Sainte-Marie-Majeure, *le Sporting*, n'avait pas été le seul à s'embraser de manière inexplicable un mois plus tôt : on a appris que deux autres incendies analogues s'étaient déclarés récemment dans la partie suisse de cette vallée du Piémont. Le même pyromane avait-il sévi dans la nuit de mercredi à jeudi ?

L'hypohèse d'un acte criminel se nourrit de l'un des nombreux bruits qui courent dans la petite localité : le feu se serait déclenché à deux endroits différents, au rez-de-chaussée, d'une part,

De notre correspondant

au troisième et au quatrième étage, *d'autre part. Il faudra attendre* le résultat des deux enquêtes qui on été ouvertes après le sinistre : celle de la magistrature, des carabiniers et de la police, et celle qui a été confiée aux directeurs des sapeurs-pompiers et de la protection civile.

A l'ampleur de la catastrophe, à son déroulement dramatique et à l'hypothèse d'un crime, vient s'ajouter un quatrième motif d'inquiétude : les mesures de sécurité étaient-elles vraiment respectées dans cet hôtel, qui a flambé comme une torche, tandis que les premiers secours mettaient trois quarts d'heure pour arriver ?

L'un des rescapés, M. Jacques Dufour, trente-quatre ans, pilote dans une compagnie aérienne, a déclaré à l'envoyé spécial de la *Stampa : « Nous avons l'intention de poursuivre l'agence Mer et Soleil, qui nous a envoyés dans cet hôtel non équipé, même pas doté d'extincteurs, je crois, avec des mesures de sécurité déficientes. Aucun signal d'alarme, aucun gardien de nuit. »* Affirmation qui mérite d'être vérifiée, mais qui provoque déjà un certain embarras, car le problème semble être plus général. *« Il existe en Italie des normes sévères pour prévenir les incendies, mais elles sont inapplicables »*, affirme le journal *Corrière della Sera*, qui se demande combien d'hôtels répondent vraiment aux critères de sécurité.

ROBERT SOLÉ.

... la brochette de fruits de mer au beurre blanc
chez Cantarel

Les insuffisances de la législation sur les agences de voyages

Légèrement embarrassé, visiblement encore mal informé des circonstances exactes de l'accident et, surtout, de la situation juridique des organismes de voyages impliqués dans l'affaire, M. Robert Fontecave, sous-directeur du département « professions du tourisme » au secrétariat d'Etat au tourisme, a tenté, dans la soirée du 27 mars, de faire devant la presse le point précis des responsabilités.

Le club Mer et Soleil, association tourisme) en raison d' *« un grand* sation du séjour des touristes français, est le correspondant d'une agence de voyages, la Sovatour, installée rue La Fayette, à Paris. Or cet organisme s'était vu, au mois de décembre 1972, retirer sa licence (après l'examen de sa situation par les soins du comité consultatif des agences de voyages et à la demande de l'ancien commissariat général au fisances des prescriptions en vigueur. *nombre d'incidents »*, dont l'importance n'a toutefois pas été précisée.

Résolu à ne pas accepter cette sanction, notifiée par le commissariat général à la préfecture de police, le titulaire de la licence avait introduit un recours devant le Conseil d'Etat. Malgré les pressions exercées par les autorités, la fermeture de l'agence n'avait pu être obtenue, les textes encore en vigueur ne prévoyant pas la suspension d'activités par voie administrative.

D'autre part, une agence de voyages, Transalpino, avait tout récemment fait l'acquisition du seul droit au bail des locaux de la rue La Fayette ; enfin, l'agence Grandes Vacances, désireuse de s'agrandir, s'était installée, le 11 mars dernier, dans ces mêmes locaux, qu'elle occupe aux termes d'un contrat de gérance libre d'une durée de trois mois. Il est important de préciser que ni Grandes Vacances ni Transalpino ne sauraient être mis en cause, pour n'avoir ni l'un ni l'autre participé de quelque façon que ce soit au voyage ni au séjour des touristes de l'hôtel Excelsior. Une enquête a été immédiatement ouverte, qui devra déterminer les responsabilités.

A ce propos, M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme, a indiqué que le texte de loi relatif à la réforme des agences de voyages, texte qui devrait être voté très bientôt, mettra un terme aux insuffisances des prescripions en vigueur. *« Nous pourrons,* a-t-il dit, *faire fermer d'une manière administrative les agences ou associations touristiques en situation irrégulière. Nous arriverons ainsi à une meilleure transparence, pour une sécurité accrue de l'usager. Mais, en plus de cette possibilité de fermeture, nous exigerons, de la part des associations et agences, la souscription d'une assurance à responsabilité civile. Car, en cas d'accident, ce qu'il faut, c'est une défense-recours. »*



...... les huîtres de Prat-ar-coum
chez Cantarel
12 avenue du Maine
548.59.35
fermé le dimanche



SPORTS

FOOTBALL

DIFFÉREND ENTRE SAINT-ÉTIENNE ET LYON A PROPOS D'UN MATCH DE CHAMPIONNAT

La commission générale d'appel du Groupement du football professionnel examinera, ce 28 mars, l'appel de Saint-Etienne (ASSE), à propos d'une décision de la commission sportive fixant au vendredi 4 avril le match de championnat Lyon-Saint-Etienne. L'ASSE, qui doit rencontrer le Bayern de Munich le 9 avril en demi-finale de la coupe d'Europe des clubs champions, avait demandé un aménagement du calendrier pour se préparer dans les meilleures conditions. Or, la seule facilité offerte au champion de France a été d'avancer d'une journée le match contre Lyon. L'ASSE a donc envisagé d'engager une équipe amateur si sa demande n'était pas prise en considération. De son côté, l'Olympique lyonnais, qui juge aller au-devant d'un préjudice financier (l'équipe amateur attirera naturellement moins de spectateurs) a l'intention de demander 300 000 francs de dommages et intérêts à l'ASSE si l'équipe professionnelle n'effectue pas le déplacement.

Leeds, qualifié pour les demi-finales de la coupe d'Europe des clubs champions, a été éliminé de la coupe d'Angleterre en quart de finales par Ipswich Town (3 à 2).

Le Bayern de Munich, autre qualifié pour les demi-finales de la coupe d'Europe et qui sera l'adversaire de Saint-Etienne, a remporté, en championnat d'Allemagne fédérale, son premier succès à « *l'extérieur* » depuis le 12 octobre 1974, en battant Brême par 2 à 0.

(Lire notre chronique sportive page 14.)

... le navarin d'agneau aux légumes frais
chez Cantarel

D'UN SPORT A L'AUTRE...

TENNIS. — *Deux Espagnols se sont qualifiés pour les demi-finales du tournoi de Monte-Carlo. Orantès a battu l'Australien Crealy (6-2, 6-2) et Higueras a éliminé le Britannique Mottram par forfait (blessure à une cheville). En double, Jauffret et Proisy n'ont pu passer le cap des quarts de finale et ont dû s'incliner devant les Yougoslaves Pilic-Franulovic (6-3, 7-6).*

VOLLEY-BALL. — *La France rencontrera l'Italie en finale de la coupe du Printemps. Jeudi 27 mars, au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris, la France a battu la Belgique par 3 à 1 (15-6, 15-9, 6-15, 15-12), et l'Italie a défait la République fédérale d'Allemagne par 3 à 1 (15-4, 15-13, 9-15, 15-10).*

BASKET-BALL. — *Le Réal Madrid s'est qualifié pour la finale de la Coupe d'Europe des clubs en battant, en match « retour », l'équipe yougoslave de Zadar par 130 points à 117. Les Espagnols avaient enlevé le match « aller » par 109 à 82. Ils rencontreront, en finale, l'équipe italienne Ignis de Varèse.*

Enfin en France, une cigarette douce que l'on aime pour son goût.

Rares sont les fumeurs qui, à un moment donné, ne recherchent pas une cigarette plus légère que celle qu'ils fument d'habitude. Rares sont ceux qui y ont trouvé une satisfaction car, jusqu'à maintenant, aucune cigarette n'avait réussi à gagner en légèreté sans perdre en goût.

C'est parce que Silk Cut a réussi à concilier goût et légèreté qu'elle a connu un immense succès en Angleterre (4 fumeurs sur 5 de cigarettes légères!).

Pour réussir Silk Cut, il ne suffisait pas d'en avoir l'idée, il fallait encore pouvoir trouver la bonne formule compte tenu de la variété des tabacs et de la multiplicité des combinaisons possibles.

Le premier atout de Silk Cut: le choix du tabac.

Il en va des tabacs comme des vins. Il y a de bonnes et de mauvaises années. Il y a des dizaines de variétés aux caractéristiques différentes. Nous avons réussi à trouver celle qui était à la fois douce et parfumée.

Le goût provient des feuilles du haut.

La douceur, de celles du bas.

Par ailleurs, sachant que dans le tabac les feuilles du haut exposées au soleil ont un goût plus fort que celles du bas protégées du soleil, nous avons opéré un dosage entre les deux. Pour atteindre à un équilibre parfait.

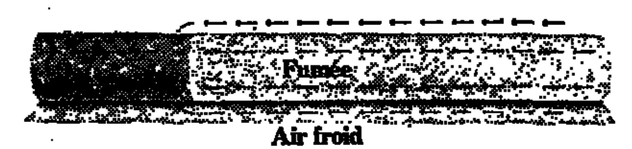
Le deuxième atout de Silk Cut: la qualité du filtre.

Pour obtenir une cigarette légère, un seul filtre ne suffit pas. Nous avons donc mis un filtre de granulés de carbone à l'intérieur du filtre.

Le filtre à l'intérieur du filtre.

Et comme nous voulions que Silk Cut soit vraiment la cigarette la plus douce, nous avons inventé pour ce filtre un nouveau système d'aération.

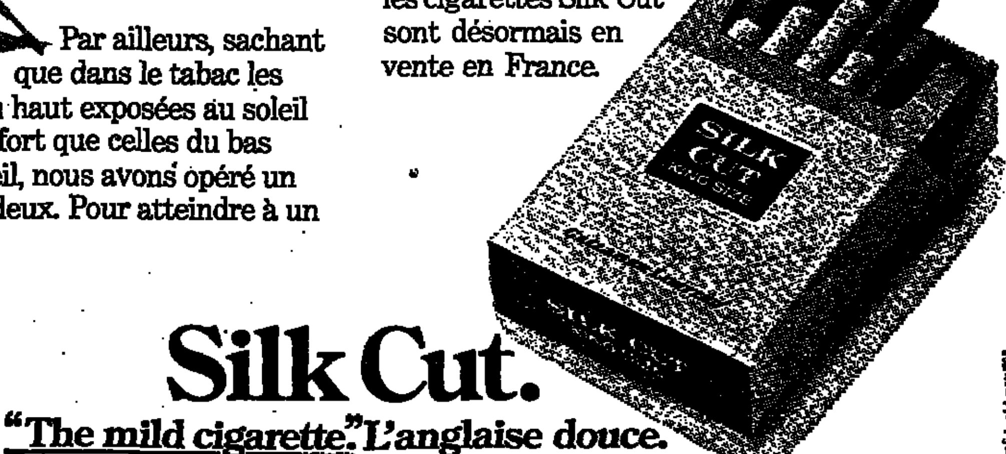
Regardez le dessin ci-dessous. Sur le filtre, il y a des petits trous. En réalité ils sont plus petits qu'une tête d'épingle.



Quand on aspire la fumée, de l'air frais passe au travers de ces trous et se mélange à l'air qui a traversé la cigarette.

Pour compléter le tout, nous avons choisi un nouveau papier très poreux. Le résultat, c'est Silk Cut : une cigarette douce que l'on aime pour son goût.

Vous pouvez le vérifier tout de suite car les cigarettes Silk Cut sont désormais en vente en France.



Silk Cut.
"The mild cigarette." L'anglaise douce.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Rhône-Alpes

Les difficultés financières des communes

La municipalité de Vienne (Isère) devra refaire son budget primitif pour 1975

De notre correspondant

Grenoble. — La ville de Vienne — dont le maire est M. Louis Mermaz, député de la cinquième circonscription de l'Isère, membre du bureau national et secrétaire fédéral du P.S. — se débat depuis quelques mois dans des difficultés financières dont la gravité est soulignée par les *« recommandations »* qu'a faites le mercredi 26 mars la commission de contrôle budgétaire (1) réunie à la préfecture de l'Isère. Aux termes de ces recommandations, le conseil municipal de Vienne va devoir, en effet, procéder à une seconde lecture du budget primitif pour 1975 qu'il avait adopté le 20 mars. Dans un communiqué très bref, la préfecture de l'Isère fait savoir qu'il appartiendra à cette occasion au conseil municipal de Vienne d'*« adopter les mesures nécessaires pour assurer la résorption des déficits de 1973 et 1974 et l'équilibre rigoureux du budget 1975 »*. La commission a également demandé, semble-t-il, à la municipalité de Vienne de *« reprendre »* son budget supplémentaire 1974, établi en équilibre fictif, afin de faire apparaître, cette fois, le déficit réel. C'est bien un déficit qui vaut à la commune de Vienne d'être placée sous tutelle administrative et d'être déférée devant une commission habituée plutôt à voir comparaître de petites communes qu'une collectivité forte de trente mille habitants.

Le déficit du budget de fonctionnement révélé par le compte administratif 1973 (connu seulement en juillet 1974) et chiffré à 2 500 000 francs était sensiblement supérieur au seuil de 5 % autorisé par le code d'administration communale puisqu'il atteignait un peu plus de 8 %. Il paraît acquis que ce déficit ne provenait pas d'un dépassement des dépenses mais d'une surévaluation des recettes. En revanche, la même « erreur » d'appréciation a sans doute été commise l'an dernier (encore que l'on ne connaîtra le résultat du compte administratif 1974 que dans trois mois) puisque dans la première rédaction du budget supplémentaire pour 1974 le conseil municipal avait porté en recettes une somme de 5 300 000 francs qu'il justifie par la mention suivante : *« Impôts locaux à valoir sur 1975 »*.

Les difficultés que la commune rencontre aujourd'hui pour redresser la situation de ses finances locales apparaissent clairement dans le refus exprimé par la commission de contrôle budgétaire d'accepter le budget primitif pour 1975 tel que le lui proposait la commune. Certes, ce budget était en réduction sensible sur celui de 1974 (42 millions de francs contre 64 millions). Les « économies » avaient été dégagées au chapitre des investissements, ramenés à 12 millions de francs contre 32 millions en 1974. Mais le budget de fonctionnement se présentait en augmentation légère par rapport à l'année dernière (29 800 000 francs environ contre 28 800 000 francs).

En indiquant que les recommandations faites à la commune *« tendent à obtenir plus de rigueur et un strict respect des règles en usage »*, la commission paraît avoir voulu rappeler à la municipalité de Vienne que l'on ne peut, par exemple, utiliser le fruit du versement représentatif de la taxe sur les salaires au remboursement des dépenses de fonctionnement, ou bien contracter un emprunt pour combler le déficit. Dans ces conditions, il n'est pas exclu que le conseil municipal de Vienne soit contraint de lever des impôts locaux dans des proportions plus importantes qu'il n'avait envisagé de le faire jusqu'à présent (21 % d'augmentation dans le budget voté le 20 mars). Les Viennois auront au moins une consolation : la pression fiscale à laquelle ils sont soumis est loin d'être la plus élevée du département.

BERNARD ELIE.

(1) Présidée par le préfet, cette commission comprend le maire de la commune, deux délégués du conseil municipal, le trésorier-payeur général, le directeur départemental des services fiscaux et deux fonctionnaires désignés l'un par le ministère des finances et l'autre par la direction des collectivités locales au ministère de l'intérieur. Le rôle de cette commission — défini par l'article 178 du code d'administration communale — est de « vérifier si le conseil municipal a adopté toutes mesures susceptibles d'assurer l'équilibre rigoureux du budget et voie de règlement et de résorber le déficit du dernier exercice connu ».

Provence-Côte d'Azur

OPÉRATION « MAIRIES MORTES » DANS LES BOUCHES-DU-RHONE

A l'appel de l'union des maires des Bouches-du-Rhône, les hôtels de ville devaient être fermés au public dans ce département, ce vendredi 28 mars, pour protester contre la dégradation de la situation financière des collectivités locales.

D'autre part, la Fédération nationale des élus socialistes et républicains prépare une série de mesures que ses membres appliqueront « pour lutter contre les transferts de charges de l'Etat au détriment des communes ». Ces mesures seront rendues publiques le mercredi 2 avril, au cours d'une conférence de presse tenue au nouveau siège du P.S., par MM. François Mitterrand, premier secrétaire du parti, et Maurice Pic, président de la F.N.E.S.R., sénateur socialiste de la Drôme et maire de Montélimar.

Alsace

● SOIXANTE-QUATRE ENTREPRISES CRÉÉES EN TROIS ANS. — Du 1er janvier 1972 au 28 février 1975, soixante-quatre nouvelles entreprises ont ouvert leurs portes en Alsace, créant quelque cinq mille trois cents emplois. En outre, soixante-sept projets de création et d'expansion industrielle sont à l'étude, comportant près de six mille sept cents emplois nouveaux. Telles sont les indications qui ont été données au cours de la dernière réunion du conseil d'administration de l'Association pour le développement et l'industrialisation de l'Alsace (ADIRA).

A PROPOS DE...

LA RÉFORME FONCIÈRE

Un nouveau droit de la propriété

Un conseil interministériel réuni le jeudi 27 mars à l'Elysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, a mis au point les ultimes modalités du projet de réforme foncière (nos dernières éditions du 28 mars). Le projet de loi sera soumis au conseil des ministres avant la fin du mois d'avril, puis sera deposé — au moins pour une première lecture — sur le bureau du Parlement au cours de sa session de printemps. La seconde lecture pourrait avoir lieu à l'occasion de la session d'automne.

Trois dispositions principales sont inscrites dans le projet de loi : municipalisation partielle des droits de construire ; droit de préférence accordé aux collectivités locales sur toutes les transactions immobilières et foncières ; mesures pour mieux protéger les sites et faciliter la participation des habitants à l'urbanisme.

Premier volet de la réforme : un plafond général fixé par la loi déterminera la limite de densité de construction dont peut bénéficier un propriétaire. Si les plans d'urbanisme admettent un bâtiment plus important, le droit de construire au-dessus de ce plafond légal, devra être acheté à la collectivité locale. Le prix calculé par mètre carré sera égal au coût du mètre carré au sol. Le plafond légal de densité (ou coefficient d'occupation des sols (COS) légal) est fixé à 1 pour toute la France sauf pour Paris, où il sera de 1.5 en raison de la densité exceptionnelle des quartiers. Autrement dit, avec un COS de 1, un propriétaire pourra construire 10 000 mètres carrés sur 1 hectare sans avoir à acquitter de droits.

Les sommes recueillies par les municipalités (estimées à près de 2 milliards de francs) devront servir à créer des espaces verts, à construire des logements sociaux, à donner des subventions pour la restauration des quartiers anciens. Une partie des sommes sera affectée à un fonds de péréquation afin que les communes moins urbanisées ne bénéficiant pas du mécanisme, car leur COS est inférieur à 1, puissent néanmoins recevoir une part du gâteau pour financer leurs équipements collectifs.

Les versements effectués par les propriétaires permettront aussi aux municipalités d'exercer leur droit de préférence sur les transactions immobilières. Cette deuxième disposition du texte s'appliquera automatiquement aux agglomérations de plus de trente mille habitants, les autres communes ayant la possibilité d'y recourir si elles le souhaitent. Le dernier chapitre de la réforme prévoit de nombreuses et parfois importantes mesures. On peut citer notamment : le droit reconnu aux associations de se porter partie civile à l'occasion des poursuites pour infractions au code de l'urbanisme, et la possibilité de regrouper les droits de construire dans un secteur donné pour protéger intégralement la plus grande partie d'un paysage (système dit du transfert de COS).

Par rapport aux premiers projets de textes étudiés au début de l'année (le Monde du 17 janvier), deux innovations principales, qui vont dans le sens de la rigueur et de la justice, ont été apportées : le plafond légal est uniforme (Paris excepté) et non plus variable selon les régions ; une péréquation est créée entre communes bénéficiaires de la loi et communes non bénéficiaires. Mais les objectifs généraux de la réforme restent les mêmes : freiner la spéculation foncière ; lutter contre la densité excessive des villes ; donner aux municipalités les moyens d'action nécessaires.

De l'U.D.R. à la gauche

Quel sort sera réservé à ce projet de loi ? Les propriétaires, par l'intermédiaire de l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI), ont déjà réagi négativement en parlant de « démembrement du droit de propriété » *et de l'* « arbitraire » *du droit de préférence. A ces arguments, le ministère de l'équipement répond dans une brochure récemment diffusée :* « Il ne s'agit pas de supprimer la propriété mais de partager la valeur du terrain liée à la possibilité de construire entre ce qui revient légitimement à tous les propriétaires et ce qui devrait revenir dans certaines zones très denses, à la collectivité locale pour compenser les charges d'équipement correspondantes et lui permettre de pratiquer une politique d'urbanisme au service de tous. » *Il ajoute que la réforme touchera seulement, chaque année, six mille permis de construire, soit environ 1,5 % du total. Mais ce seront les plus importants, la valeur des terrains correspondants représentant environ la moitié des valeurs foncières échangées au cours d'une année.*

L'U.D.R. et les milieux centristes du Parlement seront-ils convaincus par ces arguments ? De son côté, la gauche, et en particulier le parti socialiste, devrait en bonne logique adopter une position plus favorable : les formules proposées par le gouvernement s'inspirent du programme commun. A moins que, pour des raisons de tactique politique, elle ne rejette en bloc le projet « réformiste » du gouvernement. Le caractère à la fois très technique du texte et les passions que soulèvent en général des atteintes — même justifiées et limitées — au droit de propriété, risquent aussi de faire reculer un certain nombre de parlementaires, de droite ou de gauche. Il faudra donc que le gouvernement manifeste beaucoup de ténacité et de force de persuasion pour que le Parlement vote un projet de loi qui a pourtant le mérite de limiter — sans détour pour la première fois dans un pays capitaliste — les abus les plus criants du droit de propriété dans les villes.

ÉTIENNE MALLET.

Faits et projets

Environnement

● FOS : TRAITEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS. — Une usine de traitement des déchets industriels vient d'être inaugurée à Gignac-la-Nerthe, à mi-chemin entre Marseille et Fos-sur-Mer. Cette usine, qui est la seconde en France après celle de Hombourg, près de Mulhouse, est en mesure de traiter la moitié des déchets rejetés par les usines de la région, même les plus nocifs.

Transports

● LES MARINS C.F.D.T. ET LE TRAFIC SUR LA MANCHE. — Les marins C.F.D.T. envisagent des « actions vigoureuses » pour défendre la place du pavillon français sur les trafics maritimes de la Manche. Il y a actuellement trente-six navires en service dans ce secteur, dont dix seulement naviguent sous pavillon national. Les marins C.F.D.T. rappellent que la mise en service de navires étrangers (danois, suédois, allemands) est prévue prochainement au départ de Roscoff, Boulogne et Saint-Malo.

ET LE « FRANCE » ?

Selon le syndicat C.F.D.T. des marins, le reclassement du personnel hôtelier du paquebot « France » piétine : 679 marins licenciés sur un total de 1 032 ont répondu au questionnaire adressé par la Transat ; 206 se sont reclassés eux-mêmes ; 324 cherchent un emploi ; 27 sont à l'essai dans une entreprise ; 8 sont en maladie ; 9 sont au service militaire ; 53 sont en préretraite ; 53 ont un emploi en vue ; enfin 145 ont demandé leur visa pour le Canada.

A la Transat, on estime que sur les quelque 350 personnes qui n'ont pas répondu une bonne majorité d'entre eux auraient retrouvé un emploi convenable.

● M. VALERY GISCARD D'ESTAING participera le 13 avril à l'une des manifestations organisées pour l'inauguration du nouvel aéroport de Lyon-Satolas.

Estimez-vous votre entreprise "trop petite" pour un ordinateur IBM?

...Cette coopérative agricole de 100 personnes en utilise un.

La Coopérative Agricole du Moyen Adour, à Plaisance-du-Gers, une société polyvalente regroupant quatre activités : collecte et vente de céréales et oléagineux, vente d'approvisionnements pour l'agriculture (engrais, semences, aliments du bétail, quincaillerie, etc.), multiplication et vente de semences de maïs sélectionnées, enfin une cave coopérative, avec distillation en armagnac. Elle emploie 100 personnes et compte 3000 adhérents.

Pour l'aider à mener de front ces activités très différentes, M. Dumoucel, son directeur, est venu à l'informatique, il y a trois ans, avec un petit ordinateur IBM. Celui-ci prend en charge des travaux aussi variés que la gestion des apports de céréales et de vendanges, la gestion des ventes de vins au détail et des 5000 articles d'approvisionnement pour l'agriculture, la tenue du stock de ces articles, les factures et relevés de comptes périodiques adressés à tous les adhérents, enfin de multiples états statistiques. Pour M. Dumoucel, l'informatique n'est pas un grand mot, mais une réalité quotidienne qui favorise une gestion globale de sa société.

Ce que l'ordinateur fait dans cette coopérative, il peut le faire dans toutes les entreprises de taille comparable. Pourquoi pas dans la vôtre ?

IBM Pour les petites entreprises comme pour les grandes.

Division des Systèmes de Grande Diffusion - Sce 1102 - 21 rue des Bourdonnais - 75001 Paris

IBM 7511

A PROPOS DE...

LA RÉFORME FONCIÈ

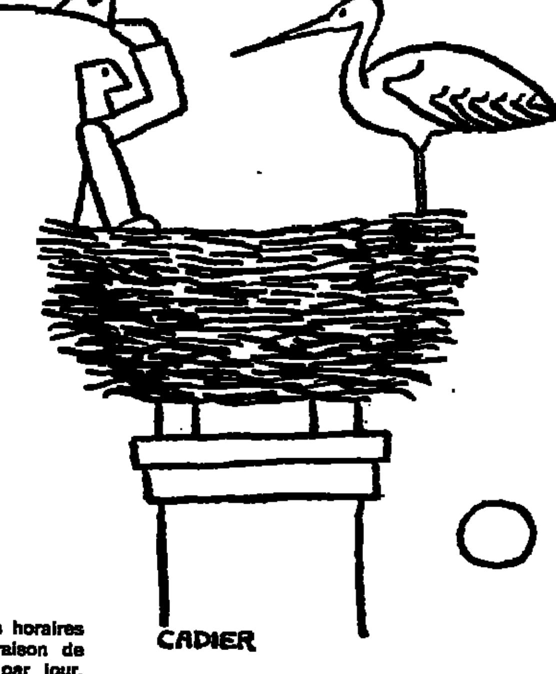
Un nouveau droit de la propr

Faits et projets

Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

Une vitrine pour Strasbourg

VENDRE L'ALSACE SANS LA BRADER



LES nuages trop bas d'un mars peu amène étêtaient la cathédrale, dérobant au regard une bonne moitié de sa flèche, pour noyer, un peu plus loin, dans une même grisaille l'Ill canalisée et *les maisons pointues de la Petite France.* Strasbourg, pourtant, semblait bien ne pas redouter les caprices glacés de l'hiver finissant, et ses rues, ses musées, ses vieilles pierres s'apprêtaient, comme ses restaurants et ses tavernes à vin blanc, à recevoir la foule des touristes du week-end. Des promeneurs qui s'en retourneraient heureux, quand bien même ils auraient gardé leur caméra en berne tout leur séjour durant.

L'an dernier, la capitale alsacienne a reçu « *probablement* » plus d'un million de visiteurs. « *Probablement,* dit M. Alain Chardot, directeur de l'office de tourisme, *car ce chiffre est pratiquement impossible à établir précisément. Nous sommes contraints de nous livrer au jeu des estimations, basées sur les quelques rares données vraiment sûres dont nous disposons.* »

Au nombre de celles-ci, les 240 000 tickets délivrés au pied de la tour en 1974 à ceux qui se sentaient les jambes — et le cœur — assez solides pour mener l'escalade jusqu'aux confins de la flèche et du vertige. Ou encore, la fréquentation du parc de stationnement réservé aux autocars, qui joue à bureaux fermés tous les mois d'été avec, en permanence, quarante-deux véhicules ancrés à l'ombre des vitraux.

En 1972, le syndicat d'initiative à l'ancienne manière devenait office de tourisme. Sage évolution, que le succès toujours grandissant de la belle Rhénane — et de la région entière — dictait de façon devenue impérative. Parce qu'un office de tourisme « *cela doit se concevoir, se structurer et se mener — toutes proportions gardées — comme une affaire commerciale ou industrielle, avec un budget à gérer, des objectifs précis, une politique générale de longue haleine, que ponctueront des opérations spécifiques* ».

Déjà rompu aux questions touristiques et hôtelières, dont il avait précédemment la charge au sein de la chambre de commerce strasbourgeoise, Alain Chardot, qui se définit lui-même comme « *un bâtard d'Alsaciens et des Lorrains* », sort d'une école supérieure de commerce. A trente-cinq ans, le *voilà à la tête d'une organisation comptant* treize emplois permanents, que la haute saison fait grimper jusqu'à vingt et un par l'adjonction des personnels temporaires appelés à la rescousse.

Outre le bureau central — l'état-major — de la place du Marché-aux-Poissons, l'office dispose actuellement de trois antennes en ville, trois bureaux d'accueil du public respectivement installés place de la Gare, place Gutenberg et au pont de l'Europe, point-clé du passage des grandes migrations estivales venant (ou allant) de l'autre côté du Rhin.

L'imprimerie « à la maison »

L'an dernier, M. Chardot avait à dépenser « *un peu plus de 600 000 francs* », soit le montant total du budget dont la ville a assuré la moitié, le département quelque 15 %, la chambre de commerce prenant la différence à sa charge. L'homme d'affaires, le commercial, est par définition un économe. En faisant l'acquisition d'un matériel offset, qui permet désormais de réaliser « à la maison » la majeure partie des travaux d'impression (exception faite pour les dépliants en quadrichromie ou autres imprimés de haute qualité technique), on a pu très vite réaliser d'appréciables économies sur le département « édition », bête noire des offices, qui voient souvent leur maigre capital vite gobé par les imprimeurs... Ainsi, le bulletin d'informations mensuel *Vivre avec les Strasbourgeois,* essentiellement destiné aux professionnels, tire-t-il allégrement — et à peu de frais — à deux mille six cents exemplaires.

Tandis que *Strasbourg actualités,* un répondeur automatique branché sur trois lignes, et « *financé par la publicité, à raison d'une minute de messages sur trois de texte* », informe qui le sonne sur les médecins de garde, les spectacles affichés au théâtre, les expositions en cours, les manifestations sportives du jour ou les horaires des promenades en vedette, à raison de cent vingt à cent trente appels par jour, l'office s'active à promouvoir encore et toujours les hauts lieux touristiques de la *ville.*

La cathédrale, par où commence toute venue à Strasbourg, reste bien évidemment le point d'attraction numéro un. Mais la Petite France, les circuits en bateau sur l'Ill, les musées — celui de l'Œuvre Notre-Dame, le Musée alsacien, le Musée historique, le palais des Rohan, le musée des Beaux-Arts et le Musée archéologique — voient pour leur part nombre de visiteurs, comme la maison Kammerzell, la cour du Corbeau ou encore les hôtels du dix-huitième siècle avoisinant la place Broglie, les rues de la Nuée-Bleue, Brûlée, de l'Arc-en-Ciel et des Pucelles... A ces valeurs sûres, il serait injuste de ne pas ajouter l'attrait qu'exercent l'Alsace et sa capitale sur les gastronomes les plus avertis.

Autant d'atouts qui joueront sans mal en faveur de la nouvelle option, « Strasbourg, ville internationale de congrès », qui se matérialisera dès le mois d'octobre par la mise en service du palais en cours d'achèvement. A proximité immédiate d'un Holiday Inn de 176 chambres, dont la toute récente ouverture a porté à environ 6 000 lits la capacité d'hébergement de la cité, le palais des congrès proposera une grande salle de 2 000 places (équipée pour recevoir également des orchestres symphoniques), et, à la demande, des salles pouvant accueillir 500, 350, 150, 120 ou 25 personnes.

Ces locaux seront complétés des indispensables installations de traduction simultanée, bars, cabines de presse, télex, et d'un service d'hôtesses polyglottes, bureaux de poste, boutiques, etc. A noter la formule « congrès clés en main » permettant aux congressistes de se décharger totalement sur les *services du congrès de toutes* questions parfois embarrassantes, comme l'hébergement, le programme des accompagnants, la restauration, le transport, etc.

Les préoccupations d'Alain Chardot ne s'arrêtent cependant pas à la seule ville. Par vocation, l'office se doit de « vendre » aussi l'Alsace. Une tâche à la fois aisée, si l'on songe aux trésors que recèle cette province toujours diverse, et délicate, car « *faire découvrir l'Alsace, c'est d'abord faire découvrir l'âme alsacienne, faire sortir le touriste des sentiers battus, lui faire approcher la spécificité d'un terroir si différent des autres* ».

A chaque circuit son thème

Pour ce faire, Alain Chardot ne voit qu'un moyen valable : les circuits à thème. L'office en a déjà mis au point seize. *La tournée des musées* (plus de quinze étapes, du musée Goethe de Sessenheim au Musée de la ligne Maginot, à Marckolsheim, en passant par la tour *Chappe de Haut-Barr (premier relais télégraphique)* ; *l'artisanat traditionnel,* avec les fabricants de chaises, souffleurs de verre et de cristal, sabotiers, fabricants de rouets, potiers et peintres ; *les vieux châteaux médiévaux,* comme Hohenbourg ou Lichtenberg ; *les hôtels du dix-huitième siècle ; les puits et fontaines de Strasbourg ; les Romains ; sur les pas du jeune Goethe,* qui habita Strasbourg de 1770 à 1771 ; *les corporations strasbourgeoises ; une Alsace insolite, la route des vins,* ou des circuits simplement « touristiques », et même un « aperçu de l'économie alsacienne », etc.

Seize façons — mais il en existe probablement mille et une — de faire plus ample connaissance avec le pays des cigognes et des gilets rouges, celui du foie gras et du riesling, celui d'Erckmann-Chatrian, celui aussi des collines, des forêts et des maisons fleuries.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ Office du tourisme de Strasbourg et sa région : 2, place du Marché-aux-Poissons, 67000 Strasbourg. Tél. (88) 32-57-48.

Il n'y a plus d'Alpes

SUR 500 kilomètres, du lac Léman à la Méditerranée, l'équipement et l'animation des itinéraires de randonnée (à skis, l'hiver ; à pied, l'été) de la Grande Traversée des Alpes sont en voie d'achèvement. Dès l'été prochain, les usagers seront assurés de trouver un hébergement sinon le couvert toutes les cinq à six heures de marche grâce à un réseau comprenant cinquante-trois refuges ou gîtes d'étape. Pour le délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, M. Jérôme Monod, qui vient de survoler les principaux sites de la chaîne alpine, cette réalisation constitue l' « une des formes d'avenir du tourisme social », tout en permettant de protéger et de mettre en valeur l'espace montagnard.

L'Association de la Grande Traversée des Alpes françaises (G.T.A.), dont le président est M. Philippe Lamour, étendra désormais son action à l'aménagement de nouveaux circuits dans l'ensemble des massifs alpins. Des opérations semblables sont d'autre part prévues dans le Jura, les Pyrénées et les Cévennes.

Après trois ans d'activité, elle est en mesure de dresser un bilan très satisfaisant. Vingt-six refuges en altitude ou gîtes d'étapes dans les villages venant s'ajouter aux refuges aménagés précédemment par les grandes associations de tourisme, et représentant au total huit cent treize lits, ont été construits avec son concours. Dans le cadre de *la politique de rénovation rurale* en montagne, l'Association a recherché à chaque fois le meilleur maître d'ouvrage possible — particulier, commune, syndicat de communes ou association, — auquel elle a accordé une participation forfaitaire contre l'engagement de gérer dans certaines conditions les installations. Les *randonneurs sont prioritaires jusqu'au* coucher du soleil et bénéficient de tarifs modérés : 10 F la nuit, 12 F le repas au maximum.

L'Association a adopté pour l'été le balisage par marques de peinture rouge et blanche, déjà mis en place par le comité des sentiers de grandes randonnée. Deux cents poteaux indicateurs hauts, donnant le lieu et l'altitude des principaux cols et lieux-dits ont d'autre part été installés par l'armée à l'intention des skieurs. Un système de communication par radio et téléphone viendra équiper ultérieurement tous les refuges et gîtes. Sur toute la longueur de la Grande Traversée, afin que puissent être signalés en amont comme en aval les déplacements des randonneurs.

« L'aménagement du territoire, a fait remarquer M. Jérôme Monod, n'est pas nécessairement synonyme de béton. Il peut consister aussi en des travaux *diffus, peu coûteux, qui intéressent* des régions pauvres. Une seule inquiétude : le nombre des randonneurs qui s'est enflé démesurément en quelques années (cinq mille ont parcouru en 1974 le circuit du Mont-Blanc, quand ils se comptaient une poignée il y a dix ans) et commence à faire problème.

★ 16, rue Pierre-Dupont, 38000 Grenoble. Tél. : (76) 96-95-86.

croisières de 14 jours

Gênes - Naples
Alexandrie - Port-Saïd
Beyrouth - Haïfa
Istambul - Le Pirée
Capri - Gênes



vers les Portes de l'Orient à bord de l'Achille Lauro
16 départs de Gênes à partir du 22 mars
prix : de 2 850 F à 6 580 F



pour plus amples renseignements, remplissez ce bon, adressez-le à votre agence de voyages habituelle ou aux Croisières Paquet • Paris : 5, Boulevard Malesherbes, 75008 - Tél. 266.57.59 • Marseille : 70, rue de la République - Tél. 90.81.00. Vous recevrez une documentation détaillée.

NOM.............

ADRESSE.............

.... CODE POSTAL............ VILLE............ TEL............

LES SPÉLÉOLOGUES FRANÇAIS AU GUATEMALA

Une grotte chez les Mayas

A lire les nouvelles qui parviennent de l'expédition spéléologique française au Guatemala, on croit retrouver les aventures de Tintin lancé à la recherche du trésor des Incas.

L'aventure commence à Guatemala-City. Dans ce pays en butte à une guérilla endémique, il faut une autorisation officielle pour disposer des cartes de la montagne, mais il est très facile de se procurer à l'Institut géographique de la capitale les photos aériennes couvrant le même secteur.

A mesure qu'on s'éloigne de Guatemala-City, le climat s'alourdit. La police de la jungle veille et contrôle, tandis que les Indiens au regard suspicieux voient dans chaque spéléologue un possible fournisseur du trafic clandestin des objets mayas. Car, entre Chisec et Coban, ce n'est un secret pour personne que les grottes recèlent encore des statues et des poteries mayas que pillent des aventuriers sans scrupule.

Le but de l'expédition est la grotte de la Candelaria, perdue dans le massif de l'Alta-Verapaz, au cœur de la forêt guatémaltèque. Il y a trois ans que M. Daniel Dreux, spécialiste des cavernes de ce pays et chef de l'actuelle expédition, a repéré la grotte. Elle n'était alors connue que d'une poignée de « compesiros ». Depuis, une expédition en règle a permis d'inventorier une partie de ce réseau souterrain, sans commune mesure avec les cavernes de l'ancien continent.

Le rio Candelaris qui s'y enfonce pour traverser la montagne est une rivière tropicale, abondante et boueuse. Il a creusé dans ces calcaires très fissurés une galerie majestueuse, large de 25 mètres, haute de 30 mètres. De nombreuses lucarnes — il y en a quinze dans les cinq premiers kilomètres de la galerie, — cernées par les frondaisons de la jungle, laissent pénétrer les rayons du soleil jusqu'au fond du couloir souterrain, irradiant une lumière verdâtre, irréelle, qui ajoute encore à la fantasmagorie de ces lieux.

Doigts de sorcière...

L'expédition 1975, patronnée par *la Fédération* française de spéléologie, a pour objectif de scruter en détail ce dédale et d'en lever la carte. Au centre, la rivière souterraine roule des flots opaques. Impression désagréable quand il faut traverser un bief sans voir où l'on met les pieds.

De place en place, le rio hypogée défile au bord de véritables amphithéâtres souterrains, 150 mètres de long, 50 à 60 mètres de haut, encombrés de chaos et de pilastres d'onyx. A quelques dizaines de mètres au-dessus de la rivière, les spéléologues français ont découvert un étage fossile où les stalactites et les stalagmites abondent. Il faut préciser qu'ici, en milieu tropical, les concrétions *mortes dominent.* Elles foisonnent de formes bizarres, que traduit bien le nom que leur donnent les spécialistes : des stalactites en doigts de sorcière.

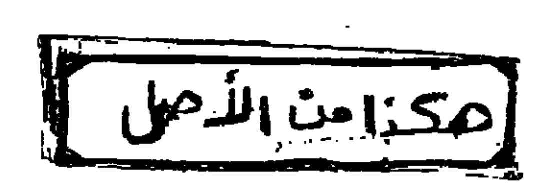
Mais dans ce monde perdu, la plus émouvante rencontre est celle des vestiges mayas. Les anciens Mayas, dont la civilisation s'est développée dans ces contrées inhospitalières entre 1500 avant et après Jésus-Christ, ont fréquenté les cavernes.

Déjà, au début de notre siècle, la trace de leur séjour sous terre avait été signalée dans la grotte de Quen-Santo (Huehuetenengo, Guatemala occidental). Dans la grotte de la Candelaria, ces traces fourmillent. Dans toutes les salles de la caverne proche d'une lucarne, le sol est jonché de tessons de poterie. A 500 mètres de l'une de ces entrées secondaires, l'expédition française vient de repérer un gué fait de dalles immergées à 20 centimètres sous l'eau. Ce gué permet de traverser le rio souterrain et d'accéder à une vaste salle où gisaient de nombreux outils en obsidienne. Plus loin, deux corniches à 15 mètres au-dessus de la rivière portent encore les plates-formes en pierre sèche aménagées par ce peuple disparu.

Devant tant de vestiges, une question se pose : les Mayas habitaient-ils dans la grotte ou vinrent-ils passagèrement pour s'y cacher ou pour pratiquer un culte ? Ce point n'est pas encore éclairci. Mais la caverne de la Candelaria, avec ses 25 kilomètres de couloirs explorés et ses innombrables galeries annexes, n'a peut-être pas livré tous ses secrets. L'exploration continue.

PIERRE MINVIELLE.



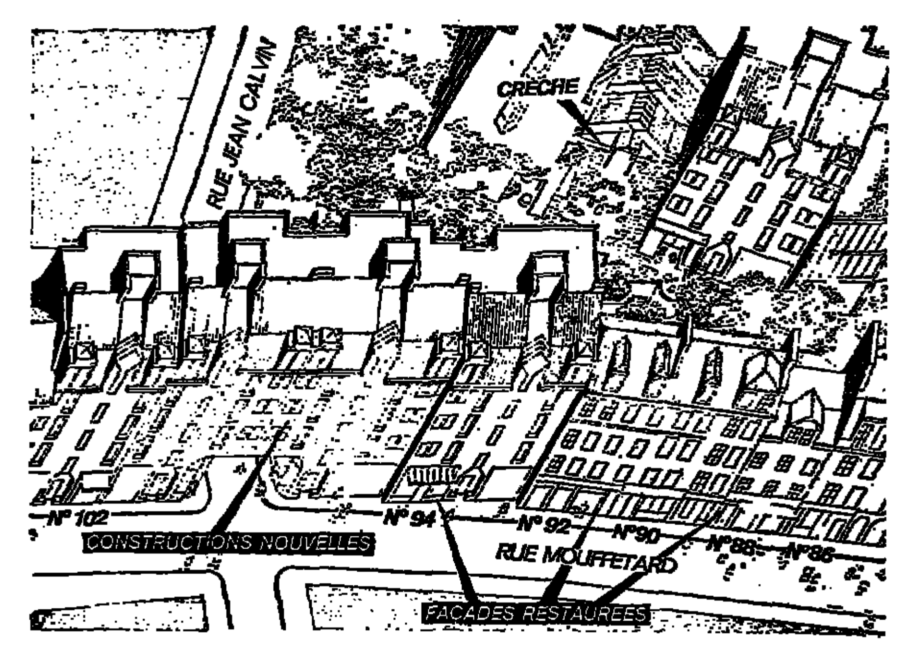


مكتبة الأصل

Tourisme

LA VILLE EST UN DÉCOR

LA MOUFF' FAIT PEAU NEUVE



DE la place de la Contrescarpe à l'église Saint-Médard, la rue Mouffetard, — la « Mouff » — dévale depuis des siècles la montagne Sainte-Geneviève. Ici vécurent des voisins de Lutèce. Un des derniers réduits du pittoresque parisien, encore bien vivant et populeux, surtout dans sa partie basse, où se pressent les tréteaux d'un marché de plein vent. Menacée comme toutes les vieilles rues de la capitale par les bouteurs des démolisseurs elle a pu être sauvée *in extremis*.

« Site inscrit », comme l'ensemble du cinquième arrondissement dont elle fait partie, ses alignements ont été respectés et les différentes opérations de rénovation qu'on y a décidées depuis plusieurs années se sont efforcées de respecter son caractère et son charme si sensibles — parce que si rares — aux promeneurs de la capitale.

A preuve, ce qui va être entrepris au milieu de sa pente, au carrefour de la rue Jean-Calvin. La Régie immobilière de la Ville de Paris (R.I.V.P.) vient de déposer pour l'aménagement de cet îlot un permis de construire.

Le projet prévoit la construction, d'une part, d'un bâtiment de 35 mètres de long qui assurera la continuité de la rue Mouffetard en enjambant la rue Jean-Calvin, dont la largeur sera réduite à 4 mètres; d'autre part, de trois immeubles entre la rue Mouffetard et le centre Albert-Châtelet. L'ensemble représente cinquante-six logements, une crèche de soixante berceaux, une surface de commerce de 462 mètres carrés et la création d'un cheminement piétonnier bordé par un jardin.

Respecter le caractère traditionnel

La R.I.V.P s'apprête, enfin, à restaurer les immeubles insalubres situés du 84 au 94 de la rue Mouffetard et faisant suite au bâtiment construit. Cette opération concerne vingt-cinq appartements.

Tous les logements réalisés seraient à caractère social, et réservés aux personnes âgées et à de jeunes ménages aidés par la Ville de Paris.

Ces projets, auxquels l'architecte des bâtiments de France a donné son accord, devraient être examinés au mois de juin par le Conseil de Paris. Si celui-ci les approuvait, les travaux commenceraient au mois de décembre pour être terminés quinze mois plus tard.

Répondant le 23 juillet 1970 à une question de M. Jean Tiberi, conseiller de Paris, qui s'inquiétait d'un projet consistant à prolonger la rue Jean-Calvin au-delà de la rue Mouffetard, le préfet de Paris déclarait : « *Un tel projet porterait à la rue Mouffetard, dont il est particulièrement nécessaire de sauvegarder le pittoresque et les caractéristiques, une grave atteinte.* » Il ajoutait : « *De trop longues brèches ont déjà rompu son unité, notamment au carrefour Jean-Calvin. Il est souhaitable, aussi bien pour protéger le site que pour améliorer l'environnement et développer son animation, que la rue Mouffetard retrouve son aspect ancien et que les brèches actuelles soient le plus possible refermées.* »

A la fin de cette même année, l'administration a présenté un mémoire proposant un aménagement d'ensemble de l'îlot avec, notamment, la construction d'un immeuble franchissant la partie terminale de la rue Jean-Calvin, dont la voirie devrait être réduite, et d'une école maternelle à l'angle des rues Mouffetard et de l'Epée-de-Bois.

Le bâtiment qui enjambe la rue Jean-Calvin — celle-ci sera réservée aux piétons — est composé de trois immeubles aux toits d'ardoise de trois étages plus deux étages en combles. Le rythme de l'ensemble, l'ordonnance des façades, la présence de commerces au rez-de-chaussée, respectent le caractère traditionnel de la rue Mouffetard. Les immeubles situés au fond de la parcelle comporteront cinq et quatre étages et domineront la crèche. Ce projet, dû à une équipe de jeunes architectes du groupe « Cerise », est soutenu par le ministère de l'équipement dans le cadre de l'opération « Plan construction ».

La restauration des immeubles et façades situés du 84 au 94 de la rue Mouffetard ne manquera pas de soulever quelques difficultés. Certains bâtiments sont déclarés en état de péril; d'autres, vétustes, sont encore habités par une vingtaine de familles habituées à verser des loyers très faibles. Il y a là aussi un hôtel abritant des travailleurs migrants. Certes, une procédure de relogement est envisagée par la R.I.V.P., mais différentes expulsions qui eurent lieu dans une artère voisine, rue Tournefort, rendent la population méfiante.

JEAN PERRIN.

Un métro nommé Guimard

LES entrées de métro d'Hector Guimard, ces grandes plantes de fonte qui fleurissent encore, de-ci de-là, sur les trottoirs parisiens seront protégées. La R.A.T.P. et le secrétariat d'Etat à la culture vont en établir la liste et convenir des moyens de leur conservation. Espérons qu'on empêchera efficacement la disparition progressive de ces exemples de mobilier urbain modern' style (le Monde du 7 février).

En prenant cette décision de principe, lundi 24 mars, la commission supérieure des monuments historiques ne sortait pas de son sujet. Elle examinait, en effet, la troisième tournée des édifices des dix-neuvième et vingtième siècles dont M. Michel Guy a souhaité, au début d'octobre dernier, la protection. Beaucoup de travail pour ce comité des sages qui, déjà réuni en novembre et en janvier, pour venir à bout des quelque deux cents dossiers qui lui ont été soumis.

Lundi dernier, la commission a notamment approuvé l'inscription à l'inventaire supplémentaire du grand casino de Vichy; d'une partie de l'établissement de bains de première classe qui s'orne de fresques à la manière de Puvis de Chavannes ; de l'hôtel de ville circulaire d'Ambert (Puy-de-Dôme) où se retrouvaient les « copains » de Jules Romains ; d'une maison modern' style, place Grangier à Dijon (Côte-d'Or) ; du passage Manifacier à Auxerre ; de la prison d'Autun ; de la basilique Sainte-Anne d'Auray (Morbihan), protection autrefois refusée.

La commission a aussi donné des avis favorables à l'inscription de la halle au blé et d'une fontaine de Bourdaloue à Bourges (Cher), d'un kiosque à musique à Troyes (Aube), de la mairie lavoir de Gennes (Doubs) et de celle de Bucey-les-Gy (Haute-Saône), du château d'Espeyran à Saint-Gilles-du-Gard (Gard). A Toulouse (Haute-Garonne), l'hôtel de la Bourse, le café Bibent, plusieurs maisons à décor en terre cuite des Virebent et les salons du Capitole seront protégés

En revanche, la commission a réservé son avis sur la basilique de Lourdes (Hautes-Pyrénées). Et elle n'est pas favorable à la protection d'une vingtaine d'édifices comme les anciennes gares de Néris-les-Bains (Allier) et de Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme), la statue de Notre-Dame-au-Puy (Haute-Loire), l'hôtel Majestic à Chamalières ou les caves Pommery à Reims.

Un choix difficile...

M. Michel Guy pourra toutefois « repêcher » certains dossiers, l'avis de la commission étant consultatif. Pourquoi pas la gare néo-gothique de Vitré ou les halles de Sens et de Dijon ?

Au fil des réunions, les architectes des monuments historiques et les spécialistes éminents qui composent cette commission ont montré peu d'enthousiasme pour certains édifices du début du siècle, certaines constructions métalliques comme les halles d'Auxerre dont la démolition est envisagée par la ville. Ils sont parfois tentés aussi de qualifier de « pastiche » l'architecture « historique » qui manque à leurs yeux d'authenticité : châteaux néo-moyenâgeux, néo-gothiques et style « troubadour ».

Le château de Bagnac, de style troubadour, à Saint-Bonnet-de-Bellac (Haute-Vienne), a ainsi été repêché par M. Michel Guy, malgré son mauvais état, en raison de l'intérêt qu'il suscite dans la région. Le chalet blanc de Guimard à Sceaux et l'atelier de Perret à Boulogne seront protégés.

Le ministre décidera-t-il aussi d'inscrire la folie du Breuil à Bruyères (Aine), d'un style néo-médiéval tardif, et, dans un autre genre, la tour Perret d'Amiens — que la commission a estimé n'être pas « du meilleur Perret », mais qui est malgré tout un symbole ?

Il serait vain de s'attarder sur ces dossiers en suspens, tandis que la majeure partie des propositions ont été acceptées. Parmi ces protections sans problème, on note le familistère Godin à Guise (Aisne), le cirque d'Amiens, de nombreux immeubles modern' style à Strasbourg et Colmar, le château de Mounet-Sully à Bergerac, la gare de La Rochelle, le casino d'Arcachon, les galeries de Bordeaux, la gare et l'hôtel des postes de Metz construits quand la ville était allemande, une série d'immeubles à Nancy et à Boulogne-Billancourt.

A Paris, la salle de lecture de la Bibliothèque nationale sera classée, ainsi que la nef principale du Grand Palais et l'église Notre-Dame-du-Travail, rue Vercingétorix, dotée d'une structure métallique. La Bourse du commerce, l'Hôtel de Ville, le Petit Palais, les magasins du Printemps; la gare du Nord l'hôpital Lariboisière et de nombreux immeubles seront inscrits à l'inventaire. Un premier arrêté ministériel devrait prochainement paraître au Journal officiel.

Six mois après l'annonce par M. Michel Guy de son désir de protéger les édifices intéressants postérieurs à 1800, services et commissions ont donc bien travaillé. Le Conseil de Paris a approuvé de son côté, sans difficulté, vendredi 22 mars, l'inscription parmi les sites de plusieurs arrondissements parisiens riches en perspectives haussmaniennes (le Monde *du 5 mars*).

La nécessaire sauvegarde de l'architecture du dix-neuvième siècle est entrée dans les mœurs...

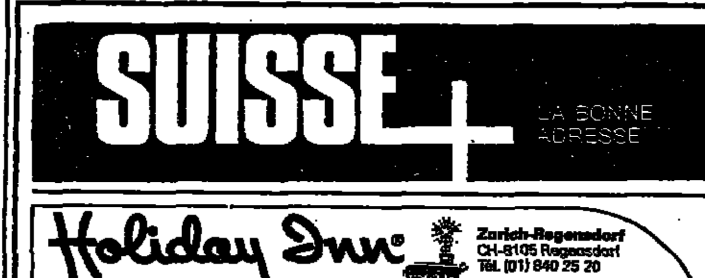
MICHÈLE CHAMPENOIS.

(Publicité)
APPRENEZ L'ALLEMAND EN AUTRICHE
Université de Vienne
Cours d'allemand pour étrangers
3 sessions :
du 7 juillet au 20 septembre 1975
pour débutants et avancés
— Laboratoire de langues
— Excursions soirées
Droits de cours et d'inscription pr 4 semaines : SA 1.400 (env. 370 F)
Prix forfaitaires (inscription, cours, chambre) pr 4 semaines, à partir de SA 3.480 (environ 920 F)
Programme détaillé.
Wiener Internationale Hochschulkurse
A-1010 Wien. Universität.

CAP sur CASABLANCA
mini croisière de 6 jours au départ de Marseille
16 départs : du 1er mars au 13 décembre 1975
Prix de 1050 à 2350 F
MARSEILLE - PALMA - MALAGA - CASABLANCA TANGER - MARSEILLE
Croisières-séjours à Torremolinos et Agadir
Croisières-tourisme "Les villes impériales du Maroc" et "Circuits du Sud marocain"
à bord de MASSALIA



Pour plus amples renseignements : Adressez-vous à votre agence de voyages habituelle ou aux Croisières Paquet :
Paris : 5, bd Malesherbes - Tél. : 266.57.59
Marseille : 70, Rue de la République - Tél. : 90.81.80





Holiday Inn and MÖVENPICK
De vrais hôtels-restaurants
Zurich-Regensdorf CH-8105 Regensdorf Tél. (01) 840 25 20
Zurich-Airport CH-8152 Glattbrugg Tél. (01) 810 11 11

Arosa Hôtel «Hohe Promenade»
1ère. classe. Belle situation, centrale et tranquille. Toutes chambres avec tout confort. Cuisine soignée. Demandez prospectus! Tel. 19-41 81 31 26 51 Telex 74 362.

GENÈVE
HOTEL MÉTROPOLE
170 lits - 1er rang. L'hôtel traditionnel au centre de la ville, face au lac.
Restaurant « Le Louis XVI »
34, quai du Général-Guisan - Tél. 1941/22/21 13 44. Télex 23350

HÔTEL VICTORIA LAUSANNE
100 lits tout confort dans situation très tranquille.
Bar-dancing « Le Paddock »
R. HAEBERLI, propriétaire
Av. de la Gare 46. T. 1941/21/20 57 71
en face de la Gare centrale.

CLINIQUE LA MÉTAIRIE
1260 Nyon près Genève, Lac Léman. Tél. 1941/22/61 15 81
D. G. W. Semadeni, méd. dir.
Établissement médical privé pour les affections du système nerveux
Chimiothérapie - Psychothérapie - Traitements biologiques
Cures de sommeil - Désintoxication - Physiothérapie - Massages
Culture physique - Sport.

SUISSE - Vacances d'été pour jeunes filles
Du 30 juin au 9 août
Cours de langues. Méthode audio-visuelle. Sports intensifs sous la direction de moniteurs diplômés : équitation, tennis, natation (piscine privée de 25 m.), ski nautique, etc.
Propriété au bord du lac, avec 8 bateaux privés. Excursions en Suisse. Tél. : 1941/21/75 27 27.
École Intern. LA COMBE, CH-1180, ROLLE (Lac Léman).

HOTEL Chesa Rustica
Faites un essai !
Nous offrons :
Chambres rustiques avec tout confort, bain, douche, W.C., T.V., radio, téléphone, bar, dispositif de climatisation.
Magnifique vue sur la rivière Limmat et la vieille ville. Garni dès sfr. 65.—
Fam. Altdorfer, Limmatquai 70 8001 Zürich. Tél. 19-41/1/34 34 55 Tx 57 380.

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Côte d'Azur
NICE
HOTEL GOUNOD ***, 3, rue Gounod. Annexe Sofitel, central, calme, très confort., ch. et pet. déj. de 75 à 105, tout compris. Tél. (93) 88-26-20.
CANNES
LE SAINT-YVES *** N.N., 49, boulev. d'Alsace, proximité Croisette. Jardin Parking terrasse Tél 38-65-29

Station thermale
AIX-LES-BAINS
HOTEL BRISTOL ***, 120 chambres SANS OBLIGATION PENSION. Restaurant dans l'Hôtel. - Jardin - Proximité Thermes. - Documentation sur demande.

Province
BORDEAUX
LE GRAND HOTEL DE BORDEAUX *** NN Appts calmes 48 à 69 F T.T.C.
Centre affaires et spectacles
2, place de la Comédie, Bordeaux. Garage gratuit. Tél. : 52-64-08 à 06.

Campagne
26100 MONTMIRAL
Hôtel des Voyageurs * NN
tout confort - calme - repos
Superbe panorama sur le Vercors.
St-PARDOUX-LA-CROISILLE
19320 (Corrèze)
HOTEL BEAU SITE **. Cure d'air. Etang privé. Calme. Envoi dépliant.

Suisse
AROSA (Grisons)
HOTEL VALSANA, Première classe. Courts de tennis. Piscine plein air et piscine couverte.

Angleterre
VICTORIA (Londres)
HAMILTON HOUSE HOTEL
Bed and Breakfast à partir de 35 F par personne. 60 Warwick Way, SW1
Téléphone : 01-821-1221.

USA & CANADA



Une nouvelle formule avec les spécialistes de l'Amérique du Nord.
Appelez : 073-50-56
15, rue Daunou, Paris-2e
ou adressez-vous à votre Agent de Voyages.





Tourisme

DU VERT POUR TOUS

Dans la campagne de Guéret

Le baroque au monastère

LE touriste qui vient de Guéret a tout avantage, s'il n'est pas trop pressé, à prendre la route touristique, aboutissant par la vallée de la Creuse, après un parcours très pittoresque, à Moutier-d'Ahun qu'on atteint après avoir franchi la rivière sur un long et étroit pont gothique très curieux : la partie des piles qu'il tourne vers l'amont est semi-circulaire, tandis que leur partie aval est rectiligne. Le village apparaît alors à flanc de colline avec, sur fond de verdure, son clocher roman massif et carré.

Le Moutier d'Ahun, monastère bénédictin vieux de huit cents ans, fut, au dix-septième siècle, enrichi de remarquables boiseries dont on a célébré, récemment, le troisième centenaire, puisque c'est en janvier 1673 que fut passé contrat entre les religieux et Simon Bauer, sculpteur auvergnat, pour l'exécution du retable encadrant le maître-autel.

Le monastère doit son origine à une donation faite en 997 par Bozov, comte de la Marche, aux fins que soit bâtie au bord de la Creuse une église dédiée à Notre-Dame, située là où, à l'époque gallo-romaine, la voie impériale reliant Lyon à Saintes franchissait la rivière. Mais ce n'est qu'au douzième siècle que sera construite l'église dont il reste d'importants vestiges. Les Anglais en détruisirent la nef pendant la guerre de Cent Ans ; on rebâtit à partir de 1489 une nef gothique à collatéraux précédée d'un très beau portail... Mais, en 1591, les Ligueurs ayant transformé l'église en forteresse, le gouverneur de la Marche fit incendier l'abbaye, et la nef fut de nouveau détruite, et on ne la refit jamais. Le visiteur se trouve, dès l'abord, en présence du grandiose portail du quinzième siècle, avec, aux voussures, de nombreux petits personnages taillés dans le granit ; six belles niches restées vides l'encadrent de chaque côté. Immédiatement derrière ce portail, on voit avec étonnement un petit jardin : c'est l'emplacement de la nef disparue ; on y a planté une double rangée de tilleuls, *formant une allée et figurant la* double ligne de piliers qui séparaient jadis la nef des collatéraux.

Dans le jardin, l'attention est attirée par une borne milliaire datée de 243, longtemps vénérée dans l'église du Moutier ; on prétend que saint Martial, premier évêque de Limoges, y aurait été attaché et fouetté sur l'ordre des prêtres du temple de Mercure d'Ahun, tout proche de là... Dans le prolongement de l'allée, on atteint le transept, surmonté de son clocher, et le chœur à chevet plat, qui abrite les célèbres boiseries.

Ces boiseries occupent tout le chœur : le gigantesque retable encadre le maître-autel avec ses hautes colonnes torsadées sculptées de feuilles de vigne et de grappes de raisin, où se mêlent avec réalisme oiseaux, serpents de mer et même des... escargots. *Les stalles alignées le long des* murs nord et sud comprennent de chaque côté deux rangées inégales : huit stalles à la rangée supérieure, cinq à la rangée inférieure ; des accoudoirs aux dossiers, tout est sculpté ; les miséricordes sont ornées de têtes de femmes, d'animaux et de grotesques. Un imposant lutrin est placé au milieu du chœur, séparé du transept par une grille en bois à trois panneaux, dont celui du centre encadre la porte datée de 1681. Au-dessus, une croix immense porte deux Christ, l'un regardant l'entrée, l'autre l'autel.

Le Moutier d'Ahun est un bel exemple de ces très rares monastères dont l'apparence fut radicalement transformée par le style qu'on dit « baroque ».

GEORGES MICHEL.



Dans la garrigue ardéchoise

Les mutualistes au manoir

LES dirigeants de la Fédération nationale de la mutualité française (près de 20 millions d'adhérents) et les autorités départementales de l'Ardèche doivent inaugurer le 5 avril prochain à Imbourg, dans l'Ardèche, le premier centre national de loisirs-vacances des mutualistes et sans doute le plus grand village vacances de France : deux mille quatre cents places. Aux remboursements complémentaires des dépenses de santé, à la gestion de divers centres de soins, de colonies de vacances, d'hôtels résidentiels, la Mutualité entend désormais ajouter une politique coordonnée de tourisme social.

Au cœur de la garrigue ardéchoise, là où les pierres et le soleil font fuir les touristes, les mutualistes ont découvert un petit paradis de verdure, d'eau et d'ombres fraîches. Le domaine d'Imbourg — un manoir sans prétention, quelques bâtisses et surtout 270 hectares de terrain — a été acquis en 1967. L'objectif de la Fédération et de son annexe, l'*Union nationale mutualiste loisirs vacances* (1), était de créer un centre de vacances expérimental où les mutualistes pourraient, aux moindres frais, passer des vacances enrichissantes... qui sous la tente, qui dans une maison ou dans une chambre d'hôtel.

Commencés en 1969, les travaux viennent à peine d'être terminés, le manque d'argent ayant freiné l'enthousiasme des constructeurs (2). Au fil des années, les installations se sont ajoutées les unes aux autres : un premier village de mas ardéchois en 1970 ; un terrain de camping et de caravaning en sous-bois, aux installations sanitaires très modernes et adaptées aux familles en 1971 ; la réfection du « château » en 1972 ; un deuxième village-gîte en 1973, et, l'année dernière, un petit hôtel-restaurant. Crêperie, centre commercial, deux piscines, l'équipement semble complet et l'architecture harmonieuse.

La nature a été préservée : des zones de jeux pour les enfants, une vaste prairie, sorte de « champ de foire », des zones résidentielles éloignées les unes des autres, mais aussi des pistes cavalières et 12 kilomètres de sentiers, parfois escarpés, et longeant des cascades. Les vieilles maisons, près de l'hôtel et du « château », ont été restaurées : elles servent désormais à diverses activités manuelles : peinture, sculpture, poterie, confection de hamacs, de tapis, etc. Les animateurs — sept pour les adultes, douze pour les enfants pris en charge à partir de trois ans — parviendront-ils à créer un « tourisme intelligent » et à développer le goût du « loisir actif » ? Il est sans doute encore trop tôt pour l'affirmer. Les deux mille quatre cents personnes (3) que peut recevoir le centre en pleine saison sauront-elles cohabiter et respecter les besoins très divers des vacanciers?

Toujours est-il que la Mutualité, après avoir hésité sur les dates d'ouverture, a décidé, il y a quelques mois, de maintenir le centre en activité neuf mois sur douze. Adultes et enfants viennent l'été, retraités et adeptes des séminaires occupent la saison dite morte. Les prix, qui varient de 220 à 525 F par semaine, selon la dimension des gîtes (là trois pièces) et la saison, tombent à 200 F et même 100 F pour les personnes âgées qui bénéficient de l'intervention supplémentaire des caisses de prévoyance mutualistes. Quinze cents retraités sont venus à Imbourg en 1974 ; ils seront plus de deux mille cinq cents en 1975.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) L'Union mise en place en 1966 sous l'égide de la Fédération a pour but de coordonner les activités-vacances des mutuelles et d'assurer la meilleure utilisation des réalisations existantes (cent neuf représentants, quinze mille places).

(2) Evalué à 25 millions de francs, le financement du centre a été assuré par des subventions (9 millions) du ministère de l'agriculture, du commissariat au tourisme, de la Caisse nationale des allocations familiales, par des prêts (10 millions) du Crédit agricole et du Crédit hôtelier, et aussi par des *souscriptions de quatre-vingts mutuelles* (6 millions).

(3) Priorité est donnée, jusqu'au 15 février de chaque année, aux inscriptions des mutualistes souscripteurs et, dans la mesure des places disponibles, à toute autre personne ; le terrain de camping est ouvert à tout le monde. Adresse : Imbourg-Larnas, 07220 Viviers. Tél. : 17 Saint-Montan.



Hôtel Métropole
CH-3800 Interlaken

Télex 32 692 / Tél. 036 - 21 21 51
Ouvert toute l'année. W. Obrist, Dir.

Hôtel de 1er rang
le plus moderne de la région

160 lits, toutes les chambres avec bain ou douche, balcon avec vue sur la « Jungfrau », téléphone, radio et reveille matin.
Dancing-Bar, Raclette, Snack-Rest., Apero-Bar, Restaurant Charolais, Top o'Met café-bar au 18e étage, piscine couverte, sauna.

Demi-pension:

dans chambre double, service incl. Frs. 72.—/85.— par pers. par jour, selon durée du séjour et saison chambre à un lit Frs. 10.— suppl.



L'Angleterre par le train
...ou en voiture

car-ferries Sealink
aéroglisseurs
SEASPEED





Avec le car-ferry vous choisissez la détente à bord d'un grand navire, vous profitez de la mer et vous choisissez la traversée qui vous rapproche du but.
Toute l'année, de Dunkerque, Calais, Boulogne à Douvres ou Folkestone, de Dieppe à Newhaven et, en été de Cherbourg à Weymouth.
Avec l'aéroglisseur vous choisissez la vitesse, 100 à l'heure, au ras des vagues, sur un coussin d'air, une demi-heure de Boulogne ou Calais à Douvres.

Services directs Paris-Londres (train + bateau et train + aéroglisseur).*
Billets mini-tour pour 4 personnes à partir de 480 F AR, transport gratuit de la voiture.
*tarif de nuit pour les jeunes de moins de 26 ans : 70 F.

SNCF

Renseignements : agences de voyages
et pour recevoir la brochure 1975, adressez ce coupon
à AIR TRANSPORT - Agent général :
4, Rue de Surène - 75008 Paris.

NOM ____________________
PRÉNOM ____________________
ADRESSE ____________________
____________________ LM

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Tourisme

La Côte-d'Ivoire derrière le rivage

UNE BROUSSE BIEN CLIMATISÉE

VOICI vingt ans, un jeune élève-administrateur de l'Ecole de la France d'outre-mer, affecté à Man, se voyait confier, pour faire la preuve de ses talents, le calcul de l'amortissement d'un très ordinaire camion. La tâche l'enthousiasma si fort que, non content tout d'abord de ne pas répondre à son devoir, en s'attardant à de coupables siestes, que le climat ivoirien excuse, notre administrateur quitta bientôt le corps de l'outre-mer, voué d'ailleurs, comme on sait, à la disparition.

Devenu magistrat, il fait quelquefois de sa paresse passée le centre d'une conversation d'après-dîner pour les Parisiens dont maintenant il est.

Vingt ans ont aussi passé pour la Côte-d'Ivoire sous la houlette « louis-philipparde » — si l'on en croit résidents et autochtones — du président Félix Houphouët-Boigny. Abidjan, cent fois décrite, est devenue, c'est bien connu, une capitale « fébrile », « active » et « industrieuse », les gratte-ciel s'y multiplient, désorientant quelque peu le voyageur frais débarqué d'Europe dans ce point d'accès obligé qui ne ressemble que peu à l'image qu'il venait trouver en Afrique...

Reste, heureusement (pour le touriste), la « brousse », c'est-à-dire, plus prosaïquement, l'intérieur, par opposition à la côte : immense plateau de 330 000 kilomètres carrés, couvert de forêts, où la plus haute montagne « culmine » à 1 200 mètres.

Certes, ce n'est pas l'inconnu qu'il faut y venir chercher. Chaque piste est ce long ruban de « tôle ondulée » dont la nature même indique que de nombreux véhicules et voyageurs l'ont empruntée. Mais qui peut aujourd'hui prétendre être le « premier homme blanc » — puisque c'est ainsi, légende oblige, toujours dans ce sens, que se racontent les découvertes ?

Parvenu à Man — via San Pedro — grâce aux bons et bruyants offices d'un DC 3 hors d'âge, on emprunte le « bus ». Bategouiné, Bleyo-Agouiné, Biankouma sont autant de villages, de gros bourgs où l'on voudrait, chaque fois, s'arrêter pour observer, chaque fois, le même spectacle d'une vieille femme préparant à des hommes oisifs le repas biquotidien dont tout le monde devrait pouvoir profiter. L'organisateur de voyages — le *tour operator* comme il aime à se désigner — interdit ce genre de redites. Il est empêcheur de choix, mais gagneur de temps.

Le griot et l'honorable voyageur

A Gouessesso, à 60 kilomètres au nord de Man, l'hôtel des Lianes — célébré autant que peu fréquenté — s'essaye non sans bonheur, à n'abîmer rien ni personne — l'indigène non plus que l'étranger. Un gérant, non pas philanthrope, mais aimant le produit vrai, propose plutôt que l'air conditionné — d'ailleurs superflu ici, — dans des cubes de béton de jolies cases en tout point semblables de l'extérieur à celles du village voisin. La cuisine est animée du même souci : plutôt qu'un gratin de pommes de terre « incongru », un gratin de papayes ; plutôt que du bœuf, du zébu ; plutôt qu'un triste camembert (servi ailleurs), des mangues.

Le soir venu, Samoka, le griot (le diseur), donnera le gala à « l'honorable voyageur ». Et avec lui, les femmes, ses fils, en costume de chasseur, taillé à leurs mesures. Si célèbre déjà, le griot, que les prospectus n'oublient plus de citer son nom. Déflorée, la musique, usé, le spectacle ? Tel pianiste occidental ne s'est-il produit qu'une seule fois dans sa vie ? L'applaudit-on moins? A-t-il moins de talent ?

La piste encore, toujours la piste pour « un superbe pont de lianes » — ils sont, en fait, légion, — pour une séance de *folklore* — « *que Sainte-Beuve appelle poésie spontanée* », rappelle le Grand Robert citant André Billy.

Spontanée ? Non dans la mesure où le spectacle a été commandé. Ce qui apparaît, ô combien, passé les premiers instants, quand hurle la foule aux sauts immenses de l'homme échassier, aux sauts périlleux des adolescents. S'ils feignaient d'être vrais, conserveraient-ils, bondissants, ces surprenants et hideux boxer-shorts de nylon venus d'un lointain fabricant de Roubaix ou de Birmingham ? Ne porteraient-ils pas plutôt les superbes tissus, teints à l'indigo — les mains s'en bleuissent, — tissés à la main sur quelque place de village, à l'aide d'un minuscule métier, tandis que de jeunes enfants cousent les étroites bandes qui en sortent pour en faire boubous, nappes, jetés de lit ?

Et ce marché, à l'autre bout de la Côte-d'Ivoire, aux confins du Ghana et de la Haute-Volta, où tout s'arrête pour le voyageur voyeur devenu à son tour le point de mire des marchands et de leurs chalands dans ce pays *lobi* qui n'est hospitalier qu'en apparence.

Chasseurs, fétichistes, les Lobis ont vu — Peaux-Rouges d'ici — leurs terrains de chasse devenir... une réserve : la réserve du parc national de la Comoé. L'un de ses premiers directeurs, Raphaël Matta, voulut en 1959 leur faire trop tôt, et trop vite, observer la loi nouvelle. Une plaque, à l'entrée du parc, rappelle aujourd'hui sa mort. Les Lobis se soucient peu des ordres et des lois venus de la mer, d'Abidjan, de cette côte dont ils n'attendent que les coquillages, les coris, la monnaie de l'endroit que les touristes emportent sous forme de colliers.

Quand ce ne sont les paniers aux angles arrondis que les Lobis — amusés qu'on s'intéresse de si près à des objets utilitaires — vident de leur contenu, graines, sel gemme, tabac. L'utile paraît beau à qui vient de loin. Acheter — à ses risques et périls — n'est-ce pas aussi une manière de s'attacher ? Pour compenser ce qui échappe à l'argent : le matin dans la réserve où l'on ne voit qu'au fur et à mesure que l'œil s'aiguise, quand d'un coup tout bascule, point d'orgue, de la nuit au jour, du frais au torride...

Ensuite, les courses à travers la prairie, les arbres, les marigots (au péril des bosses et au mépris des règlements), comme celle que mène cet Européen un peu fou qui conduit comme un bolide pour rejoindre le bubale, l'antilope cheval, le cob de Buffon et le déplaisant cynocéphale.

C'est, il est vrai, la seule occasion de dérèglement dans un pays où, d'un coup d'œil rapide, tout paraît sage sous la férule de M. Houphouët-Boigny. A peine si le simili-Brasilia qu'il veut édifier sur les lieux de son village natal, Yamoussoukro — où le président est de plus en plus souvent, — prend l'allure un peu inquiétante d'un autre dérèglement que l'activité économique n'explique plus : le gigantisme. Le désir qu'on lui prête de faire de son village la nouvelle capitale de la Côte-d'Ivoire ne modère que faiblement l'ahurissement du voyageur devant des avenues larges comme les Champs-Elysées, mais flanquées de vagues baraques sans étages. Un seul avantage à cette « Folie » d'un nouveau genre : l'hôtel Président qui permet de se laver de la latérite, pour la retrouver de plus belle : à la prochaine piste, vers un autre village, d'autres danses, d'autres rythmes, d'autres rencontres.

PHILIPPE BOUCHER.

★ Africatours, 7, place d'Iéna, 75783 Paris Cedex 16. Tél. 704-72-70.

FOURNEAUX EN L'AIR

LE soin des petits détails fait, paraît-il, le succès des grandes compagnies. La cuisson du poulet importe, dit-on, autant que le prix du billet. A une époque où les passagers désertent les aéroports, n'est-il pas de meilleure politique pour les y faire revenir que de célébrer avec faste les vertus de la gastronomie aérienne ?

Chacun le sait : il n'est de vraie cuisine qu'européenne. La compagnie américaine TWA, pas chauvine pour un sou, a donc décidé de franchir l'océan qui sépare les « spare ribs » d'un filet mignon. *Sur son réseau intérieur et international, elle servira désormais à ses passagers des plats qui ont un nom — souvent à rallonge — et parfois une histoire : le porc de la Mancha — Don Quichotte s'en régalait, — le poulet Calvados, les cannellonis à la génoise, la salade athénienne...*

L'Europe ne vit pas à table. Il lui arrive d'en sortir. Elle ne manque pas d'imagination pour occuper ses loisirs entre deux repas. On envie même, outre-Atlantique, sa façon de se distraire. TWA n'a pas voulu ôter à ses passagers le plaisir d'oublier, en vol, Robert Redford, Hollywood et la « country music ».

Lino Ventura dans la Bonne Année. *Tony Curtis dans le* Comte de Monte-Cristo, *à l'affiche en plein ciel, à côté des traditionnels pistoleros. Aux écouteurs : un choix d'airs folkloriques des quatre coins d'Europe, de la bourrée auvergnate au fado portugais.* Elle, l'Express, Paris-Match, *mais aussi* Punch, Epoca *et* Oggi *en lecture au même titre que les magazines américains.*

L'Europe et ses sortilèges redonneront-ils à certains le goût du voyage aérien ? L'effort de TWA pour ne plus s'avouer tout à fait américaine sera-t-il récompensé ? Hélas ! la prospérité des compagnies ne tient pas à des astuces, si savoureuses soient-elles. — J.-J. B.



Sports

A SAINT-ÉTIENNE

UNE MANUFACTURE DE FOOTBALLEURS

DEPUIS le début de la saison, les dirigeants de l'Association sportive de Saint-Etienne ont pris la bonne habitude de faire précéder les rencontres de Coupe d'Europe d'un déjeuner dans le salon d'honneur de leur siège social où ils convient leurs adversaires, quelques invités et les représentants de la presse. Le choix du lieu n'est pas dicté par un quelconque souci d'économie. Pour le match contre les Polonais de Ruch-Chorzow, les Stéphanois n'avaient pas hésité à faire déplacer trois chefs de cuisine prestigieux. Ce déjeuner permet, en effet, aux dirigeants stéphanois de montrer à leurs visiteurs les remarquables installations qui font l'orgueil des champions de France.

L'époque où M. Charles Paret, le directeur général du club, officiait avec l'aide d'une secrétaire à mi-temps dans une arrière-salle sans fenêtre du Café de la paix est révolue à Saint-Etienne. Entrepreneur de travaux publics, le président, M. Roger Rocher, estime que la vraie richesse d'un club — la plus durable en tout cas — réside dans ses structures.

Avec l'aide de la municipalité, qui a acquis et gère le stade Geoffroy-Guichard depuis 1965, les dirigeants de l'ASSE ont fait construire et aménager leur siège aux abords mêmes du terrain. Ce vaste bâtiment de trois étages regroupe de façon fonctionnelle, derrière une façade de verre aux couleurs du club, tous les services désormais indispensables pour faire face à l'essor de l'Association sportive de Saint-Etienne : administration, salles de conférence et de repos, chambres, cuisine et salle de restaurant pour les stagiaires du club, vestiaires, sauna, salles de musculation, de kinésithérapie, etc.

L'Association sportive de Saint-Etienne fut en effet le premier club français à s'attacher à mi-temps les services d'un spécialiste de médecine sportive, le docteur Poty, et de deux kinésithérapeutes. Ce contrôle médical permanent permet au jeune entraîneur Robert Herbin, trente-six ans, d'imposer une préparation spartiate, d'autant plus facilement acceptée qu'il la partage le plus souvent avec les joueurs. Le contrôle médical permet, d'autre part, d'intégrer rapidement et sans danger aux séances d'entraînement des professionnels les jeunes stagiaires recrutés à seize ou dix-sept ans.

Depuis quelques années, l'ASSE a formé une nouvelle génération de footballeurs qui constituent aujourd'hui l'ossature de l'équipe fanion avec Bartenay et Janvion (vingt et un ans) Lopez et Santini (vingt-deux ans), Merchadier, Patrick Revelli et Sarramagna (vingt-trois ans) Repellini et Synaeghel (vingt-quatre ans). Lors du match « retour » contre les Yougoslaves de Split et à l'occasion de la rencontre « aller » à Chorzow, les Stéphanois démontrèrent en s'imposant en fin de partie qu'ils bénéficiaient d'une condition physique supérieure à celle de leurs rivaux et disposaient de ressources athlétiques dont on disait les footballeurs français dépourvus.

Grâce à cette politique de formation de jeunes, l'ASSE dispose aujourd'hui d'un effectif de seize ou dix-sept joueurs de valeur sensiblement égale. Passé le cap des susceptibilités qui faillirent provoquer une grave crise interne en début de saison (quand certains jeunes internationaux acceptèrent mal d'être mis en réserve), cette concurrence favorise désormais une saine émulation et permet à Robert Herbin de faire face à un calendrier démentiel.

Cette richesse des effectifs entraîne des dépenses importantes en salaires, charges sociales et primes de match (la prime de qualification contre Chorzow aurait atteint 20 000 F par joueur). Avec la Coupe d'Europe, le budget du club dépasse pour la première fois cette année 10 millions de francs. Les recettes perçues à l'entrée du stade ne suffiraient pas à l'équilibrer. Il faudrait une moyenne de vingt-cinq mille spectateurs par match. Or cette moyenne s'établit cette année à moins de treize mille.

L'Association sportive de Saint-Etienne a fait œuvre novatrice en se dotant en 1971 d'un important service commercial chargé de mettre en œuvre les actions promotionnelles ou publicitaires susceptibles de fournir des recettes extra-sportives. L'ASSE ne veut pas donner l'impression aux industriels de quêter une subvention, mais leur démontrer l'impact de ce support publicitaire.

Pour mieux commercialiser son label, l'ASSE a procédé à des enquêtes pour connaître avec le plus de précision possible son public, sa provenance.

Malgré sa nouveauté, le service commercial procure déjà plus de 10 % des recettes du club et devrait atteindre dans les années à venir 20 à 25 % du budget global. Seize ans après le Stade de Reims et son football à panache, l'Association sportive de Saint-Etienne veut imposer un autre label : celui d'un club sérieux et réaliste, géré comme une grande entreprise à vocation européenne.

GERARD ALBOUY.

HAVAS CONSEIL LIC 583

Si notre calendrier vous convient, Jet Tours Charters vous offre Paris-Montréal-Paris pour 1450 F.*

DATE LIMITE DE RÉSERVATION	DATE DE DÉPART	DATE DE RETOUR	PRIX ALLER ET RETOUR
25 Mars	Samedi 24 Mai	Samedi 7 Juin	1450 F
8 Avril	Samedi 7 Juin	Samedi 21 Juin	1450 F
22 Avril	Samedi 21 Juin	Samedi 5 Juillet	1700 F
1er Mai	Lundi 30 Juin	Lundi 21 Juillet	1700 F
1er Mai	Lundi 30 Juin	Jeudi 31 Juillet	1700 F
6 Mai	Samedi 5 Juillet	Dimanche 27 Juillet	1700 F
7 Mai	Dimanche 6 Juillet	Samedi 2 Août	1700 F
13 Mai	Samedi 12 Juillet	Lundi 15 Septembre	1700 F
31 Mai	Jeudi 31 Juillet	Vendredi 29 Août	1700 F
4 Juin	Dimanche 3 Août	Dimanche 24 Août	1700 F
17 Juin	Samedi 16 Août	Dimanche 31 Août	1700 F
2 Juillet	Dimanche 31 août	Dimanche 14 Septembre	1650 F
3 Juillet	Lundi 1er Septembre	Samedi 27 Septembre	1650 F
4 Août	Vendredi 3 Octobre	Samedi 18 Octobre	1450 F

* Ou bien New York pour 1600F, Los Angeles pour 2600F et Mexico (avec 2 nuits à l'hôtel) pour 2650F. Demandez notre calendrier et la brochure spéciale à votre Agent de voyages.

Si vous restez dans le cadre de ce calendrier, en réservant au plus tard 60 jours à l'avance, vous bénéficiez d'un tarif exceptionnel pour votre voyage, à Montréal (de 16 à 67 jours).

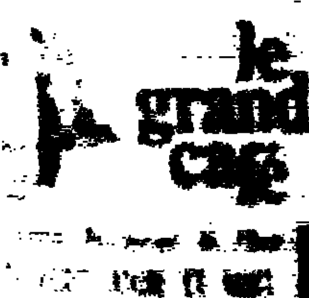
Nous vous demandons tout simplement de verser 25 % au moment de votre réservation et le solde 30 jours avant le départ.

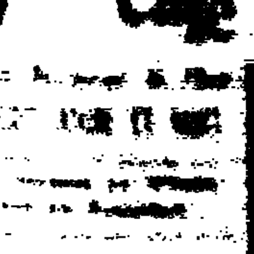
Si vous le désirez, nous vous proposerons également des séjours, sur place, dans les meilleurs hôtels.

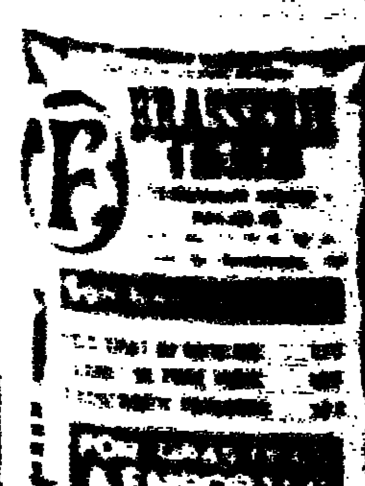
Et n'oubliez pas que vous partez dans des conditions idéales, à bord de Boeing d'Air France.

Pour avoir des renseignements plus détaillés et pour réserver, consultez votre Agent de voyages.

Jet tours Charters







Sports

A SAINT-ÉTIENNE

...NUFACTURE DE FOOTBALLEURS

...calendrier
...convient,
...arters vous offre
...ontréal-Paris
...ur 1450 F.*

...Jet tours Charters

Plaisirs de la table

Cartes de la Côte

MÊLER l'agréable à l'utile, pourquoi pas ? Je comptais courir la *Côte* d'Azur, afin de faire le point et de préparer vos vacances d'été. J'en ai profité pour applaudir le carnaval de Nice. Cette année, Sa Majesté Carnaval épousait la table, et les chars étaient gastronomiques. Excellente idée qu'avait eue Jacques Médecin, lui-même gourmet et auteur du remarquable livre *la Cuisine du comté de Nice* (Julliard, éditeur).

J'avais le choix entre deux hôtels neufs : le *Frantel* et le *Méridien*. J'ai choisi le second. Il venait d'être confié à une nouvelle direction et le chef tâtonnait encore. Nous eûmes *pourtant un dîner niçard (niçois au* carré, au cube !) tout entier tiré du livre du maire et dont voici le menu : lou pistou ; lou tian de sardina ; li couaïeta et lu brocoli ; lou mesclun ; la touma de roura et lou caïet ; li gansa. Traduisez : la soupe au pistou, le tian de sardine (galette aux herbes), les paupiettes de bœuf avec *des brocolis ; la tome de Roure et* le fromage frais ; les ganses (sortes de merveilles, beignets de carnaval s'il en fut !). Nous nous régalâmes, et je ne puis que regretter que les restaurateurs et hôteliers niçois n'ajoutent point de tels plats à leur carte. Mais le chef du *Frantel* (28, avenue Notre-Dame, tél. : 80-30-24) *promet d'en faire figurer régulièrement* à sa carte. Vous irez en juger.

Une « niçoise » grandiose...

A part cela, Nice reste la ville affairée, souriante, vivante, que l'on sait. Si le restaurant de l'hôtel *Méridien* et son chef, M. Brazier, sont honorables et très beau le nouveau *Casino Ruhl* (Promenade des Anglais), on préférera retrouver les canards (à l'orange, aux pêches, aux olives, aux navets, aux petits pois, en fricassée au cahors), du *Périgord* (7, avenue Clemenceau, tél. : 88-79-23) *et son* paisible petit jardin d'été.

Et, bien entendu, un grand moment de tout séjour en 06 est la halte à la *Réserve de Beaulieu* (boulevard du Général-Leclerc, tél. : 01-00-01), où Jean Potfer a réalisé le summum de toutes les perfections et où une *simple salade niçoise* atteint au grandiose. Ce perfectionnisme nous convie à choisir les mets les plus simples, une soupe de poissons, une mostelle meunière, un gratin de choux-fleurs, un soufflé aux framboises, alors même que l'on peut demander au chef Pernet n'importe quel grand plat classique.

A Menton, *Francine* (1, quai Bonaparte, tél. : 35-80-67) étant en vacances, notre erreur fut d'entrer à l'*Helios*, dont je n'avais gardé qu'un souvenir moyen. Cette fois ce fut tragique. Les voilà bien les faux frères de la Côte ! Une entrecôte de caoutchouc brûlée sur un grill qui n'avait pas été nettoyé depuis les vacances dernières, une attente de trois quarts d'heure pour obtenir les frites au graillon qui accompagnaient le plat, une fuite sans même demander notre reste après une addition, elle vivement arrivée. Nous regagnâmes Monte-Carlo...

La bouillabaisse en gelée

Il convient de le dire, l'*Hôtel de Paris* est le dernier palace digne de ce nom sur la Côte. Ici, on est autre chose qu'un numéro anonyme en proie aux gadgets hôteliers qui ne marchent jamais. Et si la *Salle Empire* est sans intimité (à noter un remarquable buffet froid, dernier privilège de ces grandes maisons et, à l'occasion, bien agréable), du moins le *Gril* (sur le toit et admirablement panoramique) est-il, avec ses poissons à la braise et ses viandes à la broche, prometteur de plaisirs sains de bouche. Vous y retrouverez cet été, j'espère, une bonne bouil*labaisse en gelée. En attendant, la* terrine de rascasse aux concombres à la crème, sans atteindre les sommets comme celle de Roger Vergé, est honnête, les beignets de moules sauce canaille amusants, le gigot de lait rôti à la sarriette très savoureux. Saluons don Sébastien Bonsignore et son adjoint pour le gril Edmond Putetto (place du Casino, tél. : 30-80-80).

Car pour le reste... On peut être catastrophé par le restaurant de l'*Holiday Inn* ; le *Bistroquet* (Galerie Charles III, tél. : 30-65-03) m'a paru s'endormir sur ses lauriers du début, malgré des prix qui ne sont plus de bistrot. Enfin, grande déception au *Bec Rouge*, (6, avenue Princesse-Grâce, tél. : 30-74-91) où un tentateur veau farci aux fruits de mer se révéla atroce étouffe-chrétien béchamélisé et fromagé jusqu'à la nausée. Mieux vaudra réserver chez *Belli*, (19, rue du Portier, tél. : 30-73-61) où la patronne, en cuisine, honore la cuisine italienne simple et succulente.

Cagnes, Cannes Théoule et Antibes

L'Auberge du Moulin (34, avenue de Nice, à Cros-de-Cagnes, tél. : 31-01-54), en bord de la nationale 7, a été reprise par les Wolff. Il y a un menu à 30 F service compris, et une carte assez variée qui n'oublie point le folldore, mais y ajoute l'onglet aux échalotes et aux pâtes fraîches 20 F, le lapin à l'estragon aux tagliatelles 20 F, la lotte au poivre vert, le loup au curry, etc.

A Cannes, les mercredis de février, le casino organise des dîners gastronomiques. J'ai assisté à celui consacré à la cuisine bourguignonne (prestation de M. Philippe Richard de l'*Hôtel de la Côte d'Or*, à Châtillon-sur-Seine). Je pense que persillé et coq à la nuitronne, avec aussi d'admirables fromages du terroir : époisses, chaource, soumaintrain, surprirent heureusement les autochtones. De telles manifestations sont heureuses et devraient même être amplifiées. Si la carte du *Majestic* est d'une banalité redoutable, du moins celle du *Bistingo (au casino*, où vous trouverez également un *New Brummell* animé par Betty Ulmer) est agréable, dans une atmosphère jeune et bon enfant. J'y ai trouvé, sur la carte (ou plutôt la serviette imprimée qui sert de carte) des caillettes de l'Ardèche succulentes. A Cannes encore, je signale *Gilbert de Cassis* (17, rue G.-Monod, tél. : 39-24-95) où, décontracté on sert de copieux plats du jour à 18 F (friture de suppions et daube de mouton me régalèrent).

Je n'ai pas eu le temps de pousser jusqu'à Théoule, mais les gourmets du coin restent unanimes : la meilleure « vraie » bourride reste celle du cher *Guerguy* (à *La Galère*, tél. : 38-96-71). Bourride de baudroie, ainsi qu'il se doit, et qui s'exalte encore de la vue magnifique sur la mer, de la gentillesse du service, de la franche fraîcheur d'amitié des plats et des gens.

Un haut lieu

Mais aussi il me fallait redecouvrir la *Bonne Auberge* à La Brague (tél. : 34-06-65), et reprise depuis un an à peine par M. Rostang qui s'illustre à Sassenage. Il y a, dans ce décor que l'on connaît (à deux pas des dauphins savants du Marineland qu'il faut aller applaudir !) un personnel féminin de bonne humeur qui vous proposera les menus à 85 et 115 F (sans le service) et la carte. Une carte que l'on pourrait presque qualifier d'antiprovençale, mais je vous assure que le ragoût de tubortin aux petits légumes et le canard au citron du menu à 85 F font honte aux menus coup de fusil des gargotiers du boulevard Méditerranée. Et quelle cave ! Avec un inattendu Crépy pétillant 30 F qui fit merveille sur des saint-jacques à la mousse d'épinards. La carte des desserts (à part) doit vous inspirer. Choisissez le mille-feuilles « réputation » 16 F.

Les nouvelles chambres du *Moulin de Mougins* en font un des grands relais de campagne (où plutôt devraient en faire, car il n'est, incompréhensiblement, qu'un relais gourmand). Il n'importe, et la cuisine de Roger Vergé, son cadre exceptionnel, sa cave en font un des hauts lieux de la Côte. Il n'est plus à découvrir. (Notre-Dame-de-Vie à Mougins, tél. : 90-03-68)

Le *Mas des Serres*, (route des Serres, à Saint-Paul-de-Vence, tél. : 32-81-10) n'est même plus lui, relais de campagne avec ses quelques chambres toujours retenues, à quoi bon ? C'est la halte de la quiétude, de la cuisine droite en goût, à partir des produits du jardin. C'est désormais un Club, mais en téléphonant vous pouvez peut-être retenir et découvrir, l'espace d'un repas ou d'une nuit, ce que tous les relais de campagne auraient dû être.

LA REYNIÈRE.

MIETTES

◆ *La Foire aux vins d'Anjou, qui vient de se tenir à Angers, a baptisé le premier des rosés de Loire (nouvelle appellation). Comme au temps jadis, des gabares ont descendu le fleuve depuis Saumur, recueillant les barriques de la récolte, et furent accueillies à Angers par la Confrérie des Sacavins.*

◆ *On a inauguré, dans le dix-septième, la rue Curnonsky. Beaucoup de discours mais, parmi ces « Amis de Curnonsky » bien peu de gourmets l'ayant connu et aimé. Au demeurant, personne ne rappela le souvenir de Madeleine Decure qui fonda, avec lui, la revue* Cuisine et Vins de France *et, jusqu'à la mort du prince des gastronomes, l'aida de sa généreuse amitié.*

◆ *Très juste remarque d'un ami lecteur : la fricassée de caion n'est pas auvergnate, mais savoyarde, et c'est à ce titre qu'elle figure à la carte du* Train bleu *de la gare de Lyon.*

◆ *Des assiettes « chiffrées » de faïence et de porcelaine, de merveilleuses assiettes anglaises, du très beau Limoges... Chez* P. Nicolas *(27, rue Marbeuf, Tél. : 359-72-80) les cadeaux de mariage ne sont pas ceux de tout le monde et la gastronomie y triomphe d'abord dans le décor de l'assiette.*

◆ *Mais oui, il y a une cuisine helvétique. Ou plutôt des cuisines en chaque canton. A signaler d'abord la parution d'un excellent ouvrage de Jacques Montandon,* le Jura à table *(éditions Pro-Jura, à Moutiers). A signaler aussi le concours de recettes organisé par* la Tribune de Lausanne *et Catherine Michel (à la Radio suisse-romande) faisant appel au folklore gourmand du pays vaudois, des cantons de Genève, Neuchâtel, Fribourg, du Tessin, des Grisons, etc., sans oublier le Valais où, espérons-le, se manifestera une cuisine authentique, celle qui fait défaut, hélas ! à la* Maison du Valais *de Paris.*

BARCELONA
9, rue Geoffroy-Marie (9e) - 824-47-66
Ts l. soirs DINERS-SOUPERS, SPECTACLE
Ses Spécialités - Son Ambiance
GUITARES et FLAMENCO
REVEILLONS

Jeunes

Les parents tranquilles

« Il est impensable que les parents soient pénalisés parce qu'ils ont des enfants »... *C'est pour cette raison que Silvia Monfort a eu l'initiative d'installer au Nouveau Carré (5, rue Papin, Paris-3e) un atelier de dessin, animé par des étudiants des Beaux-Arts, qui reçoit le mardi et le samedi soir les enfants des spectateurs pour la somme de 4 francs.*

La salle est prête, les étudiants fidèles au poste, mais depuis le 4 mars, date d'ouverture de l'atelier, il n'est venu que bien peu de monde. Cela est dû sans doute au fait que les spectacles présentés par le Nouveau Carré sont accessibles à tous — petits et grands. Déplorant le peu de succès de sa tentative, Silvia Monfort envisage d'accueillir les enfants des spectateurs des théâtres voisins.

« Cet atelier ne doit pas être une simple garderie », *disent les « animateurs ». Etudiants en architecture et arts plastiques, ils désirent être aussi peu « directifs » que possible.* « Cet atelier sera un lieu exceptionnel où les enfants ne viendront ni tous les jours ni toutes les semaines. Notre but est de les aider à découvrir leur propre espace et de leur permettre d'accéder à un équilibre. Tous les lieux où l'enfant évolue (sa *chambre, la salle de classe*) lui sont imposés. Nous ne voulons rien lui imposer, mais seulement lui donner l'élan, lui faire comprendre que s'il veut construire quelque chose, il peut le faire.

» C'est pourquoi nous envisageons d'utiliser par la suite un matériel plus neutre que celui dont nous disposons actuellement (papier, pinceaux) ; nous aimerions avoir des cartons par exemple. Notre but est que les petits enfants aient, durant trois heures dans leur vie, le temps de perdre leur temps, le temps de choisir. »

N'est-ce pas le plus beau des programmes ?

MICHAËLA BOBASCH.

★ **Les « mercredis verts » au Nouveau Carré. — 9 avril : Le portrait d'un renard : « Ysengrin le malicieux » ; 16 avril : Photos inédites sur les espèces rares de la faune antarctique et sub-antarctique ; 23 avril : Le monde des ailes : « Les ailes de la mer » (les problèmes de la migration) ; 30 avril : « La vallée des castors », le rêve du Père Richard, chercheur au C.N.R.S. ; 7 mai : « Les plus grands singes anthropoïdes, du gorille à l'orang-outan ».**

BIEN LIRE...

A partir de trois ans

● **TROIS PETITS OISEAUX. — Otto Maier. Nathan. 16,50 F.**

Un album en carton fort, aux coins arrondis, très adapté aux manipulations des jeunes enfants. Il offre une histoire bien rythmée, une sorte de jeu avec des éléments connus — le jardin, la maison, l'arbre — qui passe du général au particulier avec une lenteur bien étudiée. Les illustrations soignées, un peu naïves et très lisibles soulignent le lien logique entre les épisodes.

● **LE BEBE. L'ECOLE. LE LAPIN. LA NEIGE. — John Burningham. Flammarion. 10 F.**

Des thèmes très proches des intérêts des enfants. Le graphisme simple avec ce qu'il faut d'humour est complémentaire d'un texte sobre offrant ainsi un bon exemple de co-lecture, adultes-enfants.

A partir de cinq ans

● **FANETTE EST MAL LUNEE. — Gunilla Wolde. Dupuis. 5 F.**

...Et les lecteurs s'amusent beaucoup. Drôlerie graphique, traits du personnage et construction binaire du récit. Page de gauche, Fanette, de bonne humeur se coiffe, s'habille ou déjeune, page de droite, Fanette « mal lunée », accomplit les mêmes actions avec une maladresse voulue. Connivence très plaisante pour le lecteur.

● **LE MULOT A LA QUEUE VERTE. — Léo Lionni. Ecole des loisirs. 22 F.**

On ne peut jouer impunément avec la peur et la violence, même si tout a commencé comme un grand jeu lors d'un carnaval... Des collages de papier découpé, gouaches aux couleurs éclatantes ou papier reliure créent un climat de fête qui atténuent la sévérité du message sans en altérer la portée.

A partir de sept-huit ans

● **DUFFY ET LE DIABLE. — Harve et Margot Zemach. Flammarion. 28 F.**

Une histoire des plus savoureuses. Une femme, après avoir berné un noble chevalier avec l'*aide du Malin, se montre plus* rusée que le Diable lui-même et le trompe à son tour. Un texte féroce parfois, très drôle toujours. Des illustrations à la limite de la caricature mais que la douceur et l'harmonie des couleurs nuancent.

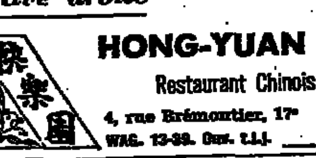
E. T.-L.

Rive gauche





Rive droite



Restaurant
PIERRE
A la Fontaine Gaillon
Grande cuisine de tradition française (F. dimanche)
OPE. 87-04 - PLACE GAILLON
Parking

Le Chalut 94, boulevard des Batignolles (17e) Tél. : 387-26-34
SPÉCIALITÉS MARITIMES
La plus belle carte de poissons
SALLE CLIMATISEE
Ouv. mardi. fermé dim. et lundi

LE CORSAIRE
1, bd Exelmans, Paris (525-63-25)
LE RESTAURANT DU XVIe
Menu unique
à 40 F
(SERVICE COMPRIS)
Une formule qui vous enchantera
FERMÉ LE SAMEDI



le réputé Restaurant de l'Opéra
OUVERT JOUR ET NUIT
Service continu 24 heures sur 24
Saint-Jacques au Whisky
Pavé au Roquefort
4, bd des Capucines (073-47-45
Parking Paramount à 30 m.









chez soi, au restaurant
pour la cuisine & la table
la porcelaine
dure française
PILLIVUYT
FRANCE

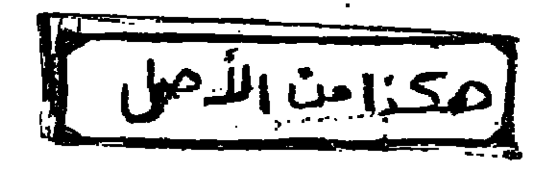
6 PLACE PEREIRE - ETO. 01-41
Jean Pierre SA FORMULE 12 HORS D'ŒUVRE ET AU CHOIX 12 PLATS GARNIS 19F
FERMÉ LE SAMEDI



DEJEUNERS D'AFFAIRES, DINERS

au petit salé
4, Avenue Quihou
94160 ST-MANDE
METRO : ST-MANDE-TOURELLES
Tél. : 328.36.44
(Réservation)
Ouvert midi et soir
Fermeture samedi et dimanche
Fermeture annuelle : en Août

au bœuf gros-sel
70, Rue du Volga
75020 PARIS
METRO : PORTE DE MONTREUIL
Tél. : 343.96.58
(Réservation)
Ouvert midi et soir
Fermeture samedi et dimanche
Fermeture annuelle : début Juillet à début Septembre



CLIN D'ŒIL

Des lits à dormir debout

UN être humain normal et en bonne santé passe au moins un quart de sa vie dans son lit. Les paresseux et les courtisanes peuvent même y rester un tiers de leur temps. C'est dire que le séjour devrait y être confortable. On pouvait déplorer, jusqu'à ces derniers mois, que ce meuble indispensable n'ait pas bénéficier de la part des chercheurs et des techniciens d'autant de soin et d'autant d'imagination que les éléments de cuisines ou l'automobile, par exemple.

Mis à part l'introduction de ressorts — qui, souvent, deviennent perfides avec l'âge — dans le matelas, ou l'adjonction de mécanismes électrifiés propres à susciter à la commande des inclinaisons variables, on dort aussi bêtement au temps de la fusée interplanétaire qu'à l'époque de Casanova.

Fort heureusement, un fabricant lyonnais a mis au point un lit qui mérite qu'on s'y étende. Baptisé « Byzance » — ce qui résume une éthique alléchante applicable aussi bien au repos du guerrier qu'à celui du bourgeois — ce lit conserve des dimensions acceptables du point de vue domestique. Avec une surface utile de 2 m sur 1,60 m, il apparaît plus logeable dans une chambre que ces stades ronds ou ovales proposés par les designers *soucieux d'une originalité à dormir debout.*

Le lit se compose essentiellement d'un bac rectangulaire aux angles arrondis, gainé de skai lacrona en néo-daim et pourvu, sur le pourtour, d'une sorte de chemin de ronde en bois stratifié propre à recevoir des éléments de toutes sortes. On y a ménagé des vide-poches, des porte-revues, des cendriers (aux quatre coins) et des surfaces permettant d'y poser un grille-toasts, les couverts du petit déjeuner, voire un réfrigérateur miniature, des livres et tout ce que l'on souhaite avoir à portée de main quand on se réveille.

A la tête du lit, un « bastingage » chromé sert de glissière à des spots orientables et confère à l'ensemble une allure de canot de luxe. Des appuie-tête escamotables (et à crémaillère) permettent de lire confortablement, un récepteur radio stéréophonique est incorporé au centre du dossier. Il est équipé d'une antenne télescopique qui peut éventuellement prétendre à la fonction de mât de misaine et recevoir, sinon une voile, du moins des pavillons de signalisation du genre « do not disturb *» ou de celui, à carrés rouges et blancs, qui signifie dans le code maritime «* vous courez vers un danger *».*

Au pied du lit, un plateau pivotant supporte un récepteur de télévision commandé à distance. Avec un tel lit on conçoit qu'il doit être agréable de s'embarquer pour Cythère, sans quitter le neuvième arrondissement, en choisissant ses escales culturelles dans la bibliothèque du bord.

« Un lit nous voit naître et nous voit mourir », *disait Xavier de Maistre dans* Voyage autour de ma chambre. *Et ajoutait :* « C'est le théâtre variable où le genre humain joue tour à tour des drames intéressants, des fables risibles et des tragédies épouvantables ; c'est un berceau garni de fleurs ; c'est le trône de l'amour ; c'est un sépulcre ! »

Confirmée par un auteur aussi respectable, l'importance du lit mérite qu'on y sacrifie beaucoup. A ce propos, le modèle « Byzance », dont nous venons de donner les caractéristiques, coûte la bagatelle de 16 102 francs (avec matelas, tout de même).

Si le malheur de l'homme vient de ce qu'il ne sait pas rester dans sa chambre, un pareil lit encourage à suivre le conseil du poète : « Pour vivre heureux vivons couchés... »

MAURICE DENUZIÈRE.

Mode 

Pour quelques années de moins

AU moment où, avec la retraite anticipée, la réalité du troisième âge commence à frapper bon nombre de gens qui pensaient avoir tout le temps de s'y préparer, le livre de Micheline Sandrel « *Cinq ans de moins l'an prochain* » (1) traite le problème avec beaucoup de tact et de doigté, mais sans craindre le coup de patte bien envoyé quand le besoin s'en fait sentir.

Tout en maniant l'ironie avec gentillesse, elle invite ses lecteurs hommes et femmes à se voir tels qu'ils sont, et comme les chercheurs d' « eau de Jouvence » sont au moins aussi nombreux que ceux de la « pierre philosophale », leur propose de se débarrasser du superflu tant en poids, qu'en attitudes de l'esprit, voire dans la façon de s'habiller.

Micheline Sandrel nous invite à partager sa joie de vivre qui ne va pas sans une réelle gaieté de cœur. Pour elle, la « jeunesse continue se travaille et se mérite ; du sourire à la démarche, de la robe ou du costume choisis avec justesse selon sa silhouette, certes, mais avec optimisme. Sa « table systématique » comprend autant de programmes pour ceux qui vont avoir enfin le temps de s'occuper d'eux-mêmes, sans rompre pour autant liens et contacts avec les amis et les proches, anciens et nouveaux.

* * *

Sur le plan pratique, elle ne néglige aucun atout : régime, mais en silence, sommeil et frein sur l'alcool ; sports qui activent la circulation et redressent la colonne vertébrale comme la natation et la bicyclette, sans oublier le secret de Ninon de Lenclos et la leçon de mademoiselle Chanel. Elle suggère d'acheter un jeune chien, dont l'affection et le besoin d'exercice ne pourront avoir que des effets bénéfiques sur ses maîtresses ou... son maître.

Isis Lamy, responsable pendant quinze ans de la mode à l'O.R.T.F., publie *Bien s'habiller* (2), dans la collection « ELP » des guides pratiques, avec des conseils pleins de bon sens vestimentaire, s'adressant à tous les âges, à toutes les tailles et à tous les budgets, avec, en guise de conclusion, un bon lexique du « jargon de la mode ».

* * *

Parmi les nouveaux instituts de soin, celui de l'hôtel Sofitel de Paris (2, rue Grognet, Paris-15e), réunit, enfin, au vingt-deuxième étage, les trois éléments de la mise en forme : une salle de gymnastique bien équipée et silencieuse, un sauna efficace, avec une vraie salle de repos et la piscine, dont le toit s'ouvrira aux beaux jours. Le tout est dirigé par un maître-nageur.

Ouvert de 12 heures à 20 heures en semaine et jusqu'à 22 heures en week-end; séance de sauna : 25 F; piscine : 10 F.

* * *

Commentant les relations des consommateurs aux producteurs dans le domaine de la beauté, François Dalle, président-directeur général de l'Oréal, nous a appris qu'en matière de colorations, les femmes — et, maintenant, les hommes — cherchent surtout à « couvrir » les cheveux blancs qui commencent à apparaitre avant la trentaine. Il annonce des gammes spécifiques plus utiles et efficaces, dont des produits solaires de protection et même la création d'une crème contre le vieillissement à laquelle les chercheurs de la maison travaillent depuis... 1943.

(Croquis de Marcq.)

C & A : Ensemble confortable en jersey de polyester lavable à corsage sans manches en écossais, repris sur le col, les parements et les poignets. Existe jusqu'au 48 (155 F) en vert amande ou marron et blanc, ainsi qu'en camaïeu de bleu. (A Maine-Montparnasse ; 124, rue de Rivoli ; Vélizy 2 ; Rosny 2 et Créteil.)

Les accessoires comprennent : BERTHE RAMBOURG : Chrysanthème de soie marine, à partir de 20 F. (12, rue Monsigny.)

LANCEL : Sac à anse se transformant en pochette dans une peausserie souple, existant en marine, rouille et naturel. (150 F, place de l'Opéra ; rond-point des Champs-Elysées et aux Boutiques de Paris, Centre international des congrès à la porte Maillot.)

CHARLES JOURDAN : Chaussures à talon compensé en chevreau marine ou merisier, avec dessus à bride en toile écrue. (290 F, dans toutes les boutiques de la marque.)

Lançant une gamme très bien conçue alliant un étiquetage simple et utile avec l'élégance de présentation qu'on y est en droit d'attendre ici, Chanel offre vingt-sept produits de soins et de maquillage. Chaque crème, lait ou tonique, se dédouble, les fonds de teint suggèrent le soleil, enfin, le maquillage des yeux en demi-teintes adoucit et approfondit le regard.

* * *

Autres événements en parfumerie pour le printemps : la sortie de « Chloé », le premier parfum du modéliste Karl Lagerfeld, produit et distribué par le groupe Elizabeth Arden. Doux, fleuri et féminin, il s'apparente aux senteurs d'été dans un merveilleux flacon arrondi, au bouchon formé de deux lys en verre satiné.

Il manquait une « Eau » à Yves Saint-Laurent. La lacune est désormais comblée. Givenchy, pour sa part, annonce une nouvelle série masculine : « Givenchy Gentleman ».

NATHALIE MONT-SERVAN.

(1) *La Pensée moderne*, 190 pages.
(2) *ELP*, 95 pages.

Photo-cinéma 

Il ne leur manquait plus que la parole...

LANCÉ il y a six mois, au début de la crise économique, le cinéma parlant d'amateurs (1) prend un mauvais départ.

Trois marques avaient mis sur le marché des caméras sonores : Beaulieu, Chinon et Kodak. Aucune autre société n'a encore suivi. Ce n'est pas un hasard : les ventes restent médiocres, très probablement à cause de la conjoncture économique. Comme aucun progrès véritable n'est attendu d'ici à la fin de l'année, il est probable que les caméras sonores annoncées en octobre dernier, au Salon de la Photokina, ne seront pas commercialisées avant plusieurs mois.

Aussi, les amateurs qui veulent s'équiper pour faire du cinéma sonore direct n'ont le choix qu'entre la caméra *Beaulieu 5008 S*, les deux *Kodak Ektasound (130 et 140)* et les trois *Chinon Direct Sound (225-XL, 605 et 805)*. Qu'on se rassure : c'est un éventail déjà très large allant de modèles simples et assez bon marché (la *Kodak Ektasound 130* vaut 1 300 F environ) aux modèles très sophistiqués et très coûteux *(Beaulieu 5008-S* : près de 8 000 F). Les caméras qui avaient été annoncées pour 1975 et qu'on ne verra probablement pas tout de suite devaient se situer entre ces deux extrêmes, tant au point de vue du prix que des performances.

Quels résultats peut-on espérer avec le cinéma sonore ? La qualité de l'image n'est ni meilleure ni plus mauvaise que le super-8 en cassette : le film sonore, comme le film muet, est conditionné en chargeurs contenant 15 mètres de pellicule. Une caméra de prix modéré comme la *Kodak 130*, que nous avons essayée, donne des images convenables en gros plans et plans rapprochés. Mais le piqué est médiocre dès qu'on filme d'un peu loin des plans moyens. A l'opposé, la *Beaulieu 5008-S*, équipée d'un excellent et très puissant zoom *Angénieux*, donne des images d'une définition et d'un contraste élevés. Les qualités optiques du zoom permettraient vraisemblablement des performances que la pellicule n'autorise pas.

Pour ce qui concerne le son, les difficultés étaient nombreuses. L'enregistrement se fait au moyen d'une tête magnétique incorporée à la caméra sur une piste magnétique couchée le long du côté non perforé de la pellicule. Le chargeur sonore est un peu plus long que le chargeur pour film muet. Cela a permis de déménager un espace dans lequel la tête magnétique vient se placer lorsqu'on glisse la pellicule dans le boîtier. Le film, après avoir circulé derrière la fenêtre d'exposition avec un mouvement saccadé créé par la griffe d'entraînement, doit passer sur la tête magnétique en un défilement rigoureusement continu, condition indispensable pour une reproduction fidèle du son. Dans une caméra super-8, la place est limitée et aucun système de régulation lourd, par volant, ne peut être incorporé. Cela rend très difficile la réalisation d'un système permettant un défilement constant.

Les essais que nous avons faits *(Ektasound 130)* nous ont montré qu'avec un peu d'expérience il est possible d'obtenir une qualité sonore acceptable. Il ne faut pas pourtant être exigeant : un « pleurage » est nettement perceptible et la musicalité n'est pas fameuse.

Est-ce à dire qu'une très bonne qualité sonore est impossible en cinéma super-8 ? La caméra *5008 S* construite par *Beaulieu* prouve que non. Nous avons visionné des films tournés avec une *5008 S* et un micro de qualité : la fidélité était remarquable, tout à fait comparable à celle procurée par un bon magnétophone. Ce résultat a été obtenu par *Beaulieu* grâce à une tête magnétique haute fidélité et à une régularisation électronique du moteur d'entraînement du cabestan. Cette régulation évite presque tout pleurage. Inconvénient : la *5008 S* est la caméra super-8 la plus chère du monde (8 000 francs environ).

Ecouter les bruits

Quel que soit le modèle de caméra utilisé, la qualité sonore dépend beaucoup aussi des conditions de la prise de son. Le micro — relié à la caméra par un fil souple — doit être de bonne qualité. S'il ne transmet pas fidèlement le son capté, la reproduction ne pourra évidemment pas être bonne. Or, actuellement, les micros livrés avec les caméras sonores sont souvent médiocres. Il faut choisir un modèle « dynamique » et « directionnel ». Cela permet d'éliminer à peu près complètement les bruits qui se produisent sur les côtés de l'opérateur, avantage important lorsqu'on tourne en extérieurs. Seul inconvénient du micro directionnel : il doit être orienté constamment vers la source sonore, et donc la suivre si elle se déplace.

A la prise de vues, il faut se méfier du ronronnement de la caméra. Le micro doit être éloigné d'au moins 1 mètre. Il est donc préférable de le confier à un assistant. Des essais permettent de vérifier si les réglages d'enregistrement sont corrects : un son de mauvaise qualité rend l'image filmée inutilisable sauf pour une projection... muette. Une conversation n'est bien enregistrée que si le micro est à 30 ou 50 centimètres de la bouche et même à 20 centimètres en extérieurs, s'il y a des bruits d'ambiance. Les « acteurs » ne doivent surtout pas parler en même temps, car leur conversation serait inintelligible à la projection. Ils doivent aussi faire très attention de ne produire aucun bruit dans le voisinage immédiat du micro.

D'une façon générale, la qualité d'une bande sonore dépend de l'absence de bruits parasites. Lorsqu'il s'en produit (passage d'un avion, aboiement de chien, vent), mieux vaut ne pas filmer. Le cinéaste doit toujours faire très attention aux bruits environnants qui ne doivent pas être enregistrés. Ce qui n'est pas si facile qu'on croit et demande un certain entraînement. Habitués à vivre dans un monde bruyant, nous n'entendons pas consciemment tous les bruits. Il faut apprendre à écouter...

ROGER BELLONE.

(1) Il s'agit, dans cet article, de cinéma en super-8 avec prise de son directe, c'est-à-dire au moment même du tournage. L'avantage de cette nouvelle formule est de synchroniser image et son sans montage ultérieur.

CHANTS D'OISEAUX

LA critique la plus importante faite au super-8 sonore direct est l'impossibilité de faire un véritable montage du film. En cinéma d'amateur, c'est la pellicule utilisée à la prise de vues qui est projetée. Il n'existe aucun stade intermédiaire de tirage de copies de travail et de projection. Le montage doit donc se faire sur le film original. Lorsqu'on coupe une image, on ne coupe jamais le son correspondant : un décalage égal à dix-huit images (une seconde de projection) existe entre image et son.

Ce décalage ne peut pas être éliminé car il correspond à la longueur de film nécessaire entre la fenêtre image et la tête magnétique (de la caméra comme du projecteur) pour transformer le défilement saccadé en défilement continu.

Les amateurs très expérimentés peuvent utiliser un matériel coûteux de montage, de sonorisation et de synchronisation pour « repiquer » la bande sonore sur magnétophone, opérer le montage du film et y reporter à nouveau le son. C'est une technique de montage qui n'est pas à la portée de tout le monde. La plupart des cinéastes amateurs doivent se contenter d'astuces de prise de son qui permettent ensuite des montages sommaires :

● *Pour filmer en son synchrone un personnage en train de parler, ne cesser la prise de vues qu'environ 2 secondes après le dernier mot prononcé. Ce procédé permettra ultérieurement de couper la pellicule dans un silence. Il va de soi qu'une prise de vues ne doit ni commencer ni se terminer au milieu d'une phrase. Ce qui impose de filmer différemment du muet (séquences plus longues).*

● *De même, commencer la prise de vues environ 2 secondes avant que n'intervienne le son. Ce silence facilitera aussi une coupure du film.*

Ces « trucs » ont l'inconvénient de rompre la continuité sonore entre deux blancs. On peut, pour éviter ce défaut, filmer des scènes comportant un fond sonore homogène ou discret (bruit de foule, vagues de la mer, chants d'oiseaux...). Couper et raccorder est alors plus facile. Reste à trouver le merle siffleur...

 Maison

Casseroles au feu

CUISINE au gaz ou à l'électricité, chacune a ses adeptes. Dans tous les cas, les récipients employés influent sur la réussite de la cuisson. Si leurs qualités diffèrent selon les matériaux utilisés, on peut toutefois les résumer comme suit : absorber facilement la chaleur et la diffuser régulièrement pour cuire les aliments sans points de surchauffe; être solide mais assez léger pour se manier sans fatigue ; la surface doit être lisse et facile à laver (en machine comme à la main) et la forme assez belle pour figurer, éventuellement, sur la table des repas.

● L'ALUMINIUM est le métal le plus employé pour les cuissons à l'eau, pour les casseroles, les fait-tout. En alliage avec d'autres métaux plus rigides, il concilie une bonne conduction de la chaleur à une assez bonne résistance. Les casseroles les plus usuelles ont 14, 18 et 20 centimètres de diamètre.

● LA TOLE D'ACIER est un bon conducteur thermique, et les poêles d'antan sont de nouveau à la mode. Un inconvénient : elles risquent de rouiller. La tôle d'acier émaillée en revanche s'entretient sans difficulté, mais l'émaillage diminue la conductibilité du matériau et peut créer des points d'adhérence. Sur une nouvelle série de casseroles et de fait-tout, les fonds chargés de poudre de cuivre assurent une meilleure répartition de la chaleur *(« Tous feux » Japy*, de 55 à 135 F.).

● LA FONTE emmagasine la chaleur et la conserve longtemps : les cocottes de fonte font les bons mijotages. Emaillées, elles gardent leurs qualités, s'entretiennent facilement et peuvent être apportées sur la table. De nouvelles couleurs — bleu turquoise et vert cèdre — complètent la palette des cocottes *« Mama » Le Creuset*, qui valent de 40 à 115 F.

● L'ACIER INOXYDABLE, au brillant inaltérable, s'échauffe lentement et peut créer des points de surchauffe. Pour y remédier, les fabricants prévoient des fonds renforcés *(Equip' Inox)* ou enserrant une plaque de cuivre *(Létang et Rémy ; Cuisinox, Japy)* qui diffusent uniformément la chaleur. Ces fonds très plats conviennent aux plaques électriques et aux tables de cuisson en vitrocéramique. Les casseroles en inox coûtent entre 32 et 90 F environ selon leurs dimensions. Faciles à entretenir en machine, on les choisira avec manches en matière résistant au lave-vaisselle ou amovibles, pour prendre le minimum de place.

● LES RECIPIENTS A REVETEMENT ANTI-ADHESIF permettent d'économiser les matières grasses et se nettoient aisément. Une nouvelle gamme de casseroles, poêles, sauteuses et cocottes est garnie d'un revêtement P.T.F.E. plus résistant et qui se raye moins facilement qu'auparavant *(« 4 étoiles » Téfal*, de 27 à 58 F). Autre technique avec des récipients en aluminium épais dont l'intérieur est en céramique, très solide à l'abrasion. Si l'anti-adhérence est un peu moins parfaite qu'avec le Téflon, les ustensiles gardent un aspect clair et brillant, sans risque d'altération *(« Ceramic » Sitram)*.

Pour avoir des ustensiles de cuisine adaptés aux multiples cuissons, il est préférable de combiner des récipients de différents matériaux plutôt que d'acheter une série de casseroles, ou toute une batterie, uniformes.

JANY AUJAME.

PIERRES

— UN CENTRE D'EXPOSITION SUR LA PIERRE NATURELLE vient d'être créé par la société H.M.T., spécialisée dans l'exploitation et la commercialisation des pierres de toute nature. Cette exposition permanente reconstitue, sur 400 mètres carrés et en utilisant une quarantaine de revêtements, des aménagements intérieurs (séjours, salons, cuisines, salles de bains) et extérieurs (jardins, terrasses, bassins). Un service de conseils guide le public dans le choix et dans l'utilisation des diverses pierres, du grès au marbre et à l'ardoise. (28, rue Louis-Ulbach, 92400 Courbevoie ; le jeudi, nocturne jusqu'à 21 h.)


LOUEZ
votre fourrure
DE HAUTE QUALITÉ
MODÈLE COUTURE
de 50 F à 450 F
Vente modèles création
BELZ 47, rue d'Enghien
PARIS (10e) — Téléphone : 824-52-68

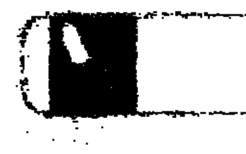




de moins



NATHALIE MONT...



Maiso

Casseroles au feu

PIERRES

Hippisme



Match dans la coulisse

ALLONS ! *Azurol, Rusée et Les Aldudes* ont bien travaillé pour la race chevaline. Il y avait longtemps que le tiercé galopait au ras du sol, dans des zones de rapport de 1 000 F pour 3 F, où, certes, l'habitude aidant, on continuait de le suivre, mais sans enthousiasme.

Voilà que, d'un bond à sauter à la fois la rivière, le « huit », le « rail-ditch » et le « mur », *Azurol, Rusée* et *Les Aldudes* le hissent vers un sommet jamais atteint : 102 172 F pour 3 F: voilà qu'une brave Lyonnaise, vaguement turfiste du dimanche, visitée par un rêve prémonitoire, encaisse 2 millions de francs nouveaux *pour 6 000 anciens... L'enthousiasme* va renaître, et de nouvelles vocations s'éveiller. Il y aura foule, dimanche matin, devant les guichets du P.M.U.

Merveilleux agents de publicité, *Azurol, Rusée* et *Les Aldudes* ont de moindres mérites au plan strictement hippique. D'abord, *Truc Terre* les a beaucoup aidés. Est-ce parce qu'il appartient à Louis Ledrich ? Ce cheval a un sens particulier de la course en accordéon. Dimanche, on l'a vu se précipiter en tête puis quasiment s'arrêter, au bout d'un kilomètre, devant le « rail-ditch ». Flottement parmi ceux qui suivaient. Cinq concurrents se retrouvèrent à terre, dont trois pouvaient légitimement émettre des prétentions : *Santino*, d'ailleurs favori du public à 5/1, *Duc du Pic* et *King Tady*. Un peu plus loin, c'était *Dadou* qui se trouvait éliminé, puis *Halmstad* et *Tainerop*, puis *Tonneins*.

Bref, considérer *Azurol, Rusée* et *Les Aldudes* comme des vainqueurs participe d'une vision optimiste des événements. Constatons simplement qu'ils sont ceux que n'a pas atteints la défaite.

Plus prometteurs sont *Jaguarandi* et *With Honours*, respectivement vainqueurs des prix Duc d'Anjou et Bon Alliage. Le premier est entraîné par un ancien grand jockey d'Auteuil, Pierre Blancone. Il y avait des mois que la réussite fuyait celui-ci. *Jaguarandi* la lui ramène. Et pas seulement lui : *Delmonte* et *Lt. Habson*, en plat, lundi, l'incitent. Il faut des nerfs d'acier pour exercer un métier où l'on doit parfois attendre un an les trois fois deux minutes qui payent de tout. Outre Blancone et le jeune jockey Patrick Lombard — qui relevait tout juste d'un long séjour à l'hôpital consécutif à une chute — *Jaguarandi* range encore du côté de la réussite (ou plutôt l'y maintient, car elle n'en a jamais quitté le camp), Martine Simoes de Almeida, son éleveur. Si, quelque jour, on veut brosser une image édifiante des courses — qui en ont bien besoin, — c'est Martine Simoes qu'il faudra prendre pour modèle.

Elle paie son plaisir d'élever des pur-sang d'un labeur sans répit qui la voit, comme un homme de peine, engranger les voitures de foin, clouer les clôtures, sillonner les routes au moment de la saison de monte.

Presque un sacerdoce

Au regard de ces peines, qui durent trois cent soixante-cinq jours par an, la joie, un matin d'août, d'amener à Deauville deux ou trois poulains qui sont toujours parmi les plus beaux et qu'elle pourrait, sans risque, lâcher dans la cour des ventes, tant ils sont habitués à la suivre comme des enfants ; la joie aussi, quelquefois, à l'écoute de la radio, dans la ferme de Bonnebosq, d'entendre gagner — non pas de voir, car elle ne vient presque jamais aux courses — un *Jaguarandi*. Si elle dresse le bilan des joies et des sacrifices — le bilan *financier, aussi,* — le résultat est déficitaire. Mais le cheval, pour elle, est presque un sacerdoce. Sa foi, au demeurant, se révèle efficace. Avec quelques produits seulement, elle nous avait, l'an passé, présenté une *Libelinha* qui fut une des bonnes « trois ans » sur le mile ; voici maintenant un steeple-chaser de grand avenir.

Plus encore qu'à *Jaguarandi*, l'avenir, cependant, nous paraît être du côté de *With Honours*. C'était, dimanche, sa quatrième victoire consécutive. Après la première, on avait invoqué la « ferme de Cagnes ». L'explication n'est plus suffisante. Il faut y faire entrer la qualité vraie du cheval. Si sa jeunesse — cinq ans — ne répugne pas trop aux tâches de longue haleine, voilà un nouvel adversaire pour *Kashtan* et l'allemande *Toronja*, vedettes présumées du futur Grand Steeple.

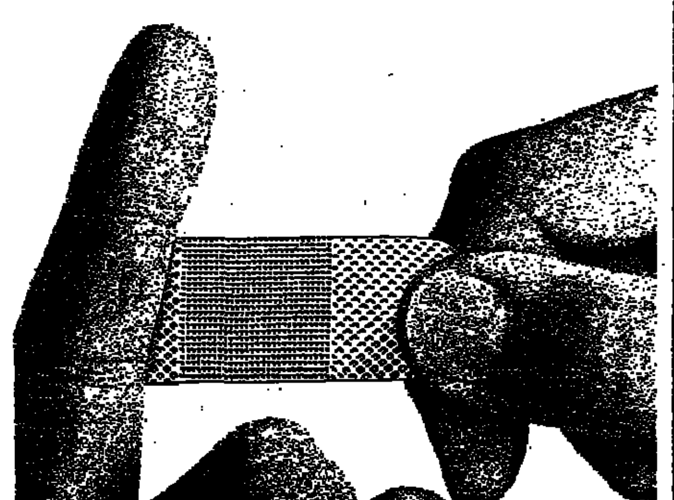
Si l'on regarde côté coulisses, la grande affaire de la semaine est le conflit qui oppose l'administration des haras nationaux — et, derrière elle, le ministère de l'agriculture — aux sociétés de courses. Il est apparu — ou plutôt a réapparu — au mois de novembre. Le premier ministre, sur rapport du ministre de l'agriculture, prenait alors un décret renforçant le contrôle de l'Etat sur les sociétés de courses, soumettant leurs statuts à agrément préalable et leur donnant pour contrepoids un « comité consultatif », où l'administration s'assurait par avance la majorité. Les sociétés de courses introduisaient un recours en Conseil d'Etat.

Mais le principal opposant, M. Marcel Boussac, s'étant, entre-temps, retiré de la présidence de la Société d'encouragement, son successeur, M. Hubert de Chaudenay, se demandait si l'heure n'était pas aux accommodements. *La semaine passée, il réunissait* les représentants de toutes les sociétés de courses de Paris et de province. En dépit de la position conciliante prise par certains — en particulier par le président de la Société des steeple, considérée naguère comme la plus « réactionnaire », — la tendance dure, celle de l'opposition au décret, l'emportait très largement.

Dès lors, le conflit s'est durci, comme l'indiquaient, dimanche, certains propos des collaborateurs du premier ministre et du ministre de l'agriculture, délégués à Auteuil pour offrir le traditionnel vase de Sèvres du Prix du président de la République.

LOUIS DÉNIEL.





Échecs N° 600

(Tournoi international de Tallin, 1975.)

Blancs : B. SPASSKY
Noirs : I. NEY
GAMBIT - D. Défense slave.

1. d4	d5	19. b4! (m)	Cé6
2. ç4	ç6	20. F×é6	f×é6
3. Cf3	Cf6	21. Dg4 (n)	ç5
4. Cç3	d×ç4	22. a5!	Dç6
5. a4	Fg4 (a)	23. b5!	Dç8
6. é4 (b)	é6 (ç)	24. Td7!	Tf7 (o)
7. F×ç4	Cb-d7	25. D×é6!!	Cf8
8. 0-0	Fé7 (d)	26. Dç4	C×d7
9. h3	Fh5	27. é5!	Cé5
10. Ff4	h6 (é)	28. F×é5!	Tf5
11. Té1	F×f3 (f)	29. f4	Rh8
12. D×f3	Da5	30. Td7!	Ff6
13. Ta-d1	é5 (g)	31. Dé4	F×é5
14. Fg3!	0-0	32. f×é5	Tf8
15. Fa2! (h)	é×d4 (i)	33. Dg6	Tg8
16. T×d4	Db6 (j)	34. Cé4	Dé8
17. Té-d1 (k)	Cç5	35. Tf7	abandon (p)
18. é5! (l)	Cb7		

N° 600 bis

(Tournoi de Novi-Sad, mars 1975.)

Blancs : S. GLIGORIC
Noirs : D. RAIKOVITCH
Défense hollandaise

1. d4	f5	15. Th4! (s)	Fé6
2. g3	Cf6	16. Fé3	Df6
3. Fg2	g6 (q)	17. Cg5	Fg8
4. Cf3	Fg7	18. Dg4! (t)	h5 (u)
5. 0-0	0-0	19. Cé4!	Df7 (v)
6. Cb-d2 (r)	d6	20. Dé2 (w)	Ff6
7. ×ç4	Cb-d7	21. C×f6	D×f6
8. Té1	Rh8	22. Fé4!	Ff7
9. é4!	f×é4	23. Tf1!	Rg8
10. C×é4	C×é4	24. f4	Tf-é8
11. T×é4	é5	25. f5	g5
12. Fg5	Dd7	26. T×h5!	F×h5
13. d×é5	d×é5	27. D×h5	abandon (x)
14. Dé2	Df7		

NOTES

a) Après le plan de Lasker (5... Ca6), examiné dans la partie Spassky-Hort (n° 597), et le système technique usuel (5..., Ff5) de la partie Gligoric-Donner (n° 599), voici le plan de Steiner que l'on rencontre peu souvent. L'idée des Noirs est de rendre plus difficile l'avance du pion é2 en raison du clouage.

b) Mais, à la surprise des Noirs, l'ancien champion du monde s'écarte immédiatement des suites théoriques : 6. Cé5, Fh5 ; 7. g3 (si 7. f3, *Cf-d7! ; 8. C×ç4, é5!*), é6 ; 8. Fg2, Fb4 ; 9. C×ç4, a5! ; 10. 0-0, 0-0 ; 11. h3, Cb-d7 ; 12. g4, Fh6 ; 13. Fg5, h6 ; 14. Fh4, Fh7. A considérer également est la continuation originale 6. Cé5, Cb-d7 ; 7. C×g4, C×g4 ; 8. é4, é5 ; 9. D×g4, é×d4 ; 10. Fd2, Cf6 ; 11. Df5, Dé7 ; 12. 0-0-0, g6; 13. Dg5, h6; 14. Da5, b6 ; 15. Da8, d×ç3 ; 16. F×ç3, Fg7 ; 17. F×ç4, 0-0.

c) 6..., F×f3 ; 7. g×f3 renforcerait le centre des Blancs (si 7..., Cb-d7 ; 8. F4). Si 6..., Cb-d7 ; 7. F×ç4, é5 ; 8. d×é5, C×é5? ; 9. C×é5!.

d) Si 8..., Cb6 ; 9. Fé2 et si 8..., F×f3 ; 9. D×f3, Cb6 ; 10. Dd3 ou 10. Fa2, D×d4 ; 11. Td1, etc.

e) Un affaiblissement inutile.

f) Essayant de récupérer le contrôle de la case e5.

g) Après 13..., 0-0, les Noirs craignaient l'ouverture 14. d5.

h) Menaçant 16. Df5.

i) Cet abandon du centre pratiquement forcé sanctionne les pertes de temps des 9, 10 et 11[e] coups des Noirs : à l'issue de cette première phase du jeu, l'avantage de position des Blancs est manifeste.

j) Si 16..., Cé5 ; 17. Df5!.

k) Menace 18. T×d7.

l) Occupation du centre

m) Nouveau gain d'espace

n) A une allure vertigineuse, les Blancs ont refoulé leur adversaire et créé une faiblesse facilement attaquable.

o) Défense indirecte : si 25. D×é6, Cf8.

p) La menace 36. Cf6 est imparable.

q) La variante de Leningrad qui combine la défense hollandaise et la défense est-indienne.

r) Une innovation par rapport à la variante classique 6. ç4, d6 ; 7. d5 ou 7. Cç3.

s) Ce n'est pas seulement le pion faible é5 qui intéresse les Blancs mais aussi la situation précaire du roque ennemi, en raison de la menace Fé2 cédant la place au C-R sur g5.

t) Menace 19. T×h7+!, F×h7 ; 20. Dh4..

u) Forcé, mais maintenant les pions, g6-h5 sont encore plus faibles.

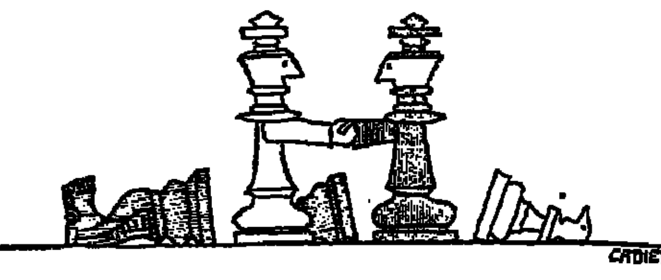
v) Si 19..., Df5 ; 20. D×f5, T×f5 ; 21. g4.

w) Menace 21 g4.

x) Car, après 28. F×g5 et 29. f6, toute défense est vaine.

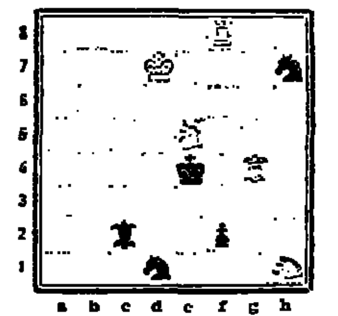
Jeux

JEU POSITIONNEL



ÉTUDE

S.M. BIRNOV
(1950)



BLANCS (5) : Rd7, Tf8, Fg4, Cé5 et h1.

NOIRS (5) : Ré4, Fç2, Cd1 et h7, Pf2.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 599
S. FILARETOV
« Chakmaty v SSSR », 1926

(Blancs : Rh1, Té4, Ca3, Pb6, f4, h2. Noirs : Ra5, Ta2, Cg6, Pd5, ç7, f6.)

1. b7, Tb2 ; 2. Cb5!, Ch4! (si 2..., T×b5 ; 3. T×d5! et si 2..., Tb1+ ; 3. Td1!) ; 3. Td1, Cf3 ; 4. Ta1+, Rb4 ; 5. Tb1!, T×b1+ ; 6. Rg2, Tg1+ ; 7. R×f3, Tg8 ; 8. Ca7!, Tb8 ; 9. Cç6+ et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

Bridge N° 595

Le trophée du roi

Quand on a besoin de savoir, pour jouer 3 SA, si le partenaire détient une garde ou même une demi-garde dans la couleur adverse, on annonce cette couleur. Mais ce *cue bid*, qui est une sorte de question posée au partenaire, ne doit pas être confondu avec les *cue bids* que l'on fait, à un palier élevé, pour garantir le contrôle de la couleur lorsque l'on recherche le chelem.

Voici un cas typique. Il s'est présenté dans la finale du Trophée Hassan II que les champions du monde italiens ont remporté en battant les as de Dallas.

	♠ V 7 6 2 ♥ D 7 2 ♦ R D V 5 ♣ 5 3	
♠ A R 8 4 ♥ 10 4 ♦ 9 2 ♣ A 10 9 7 2	N O E S	♠ 10 9 5 ♥ 8 6 5 3 ♦ 10 8 4 ♣ V 8 6
	♠ D 3 ♥ A R V 9 ♦ A 7 6 3 ♣ R D 4	

Ann. : O. donn. N-S vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Wolff	Garozzo	Hamman	Bellad.
1 ♠	passe	passe	contre
2 ♣	2 ♦	passe	3 ♣
passe	3 ♠	passe	3 SA...

Ouest ayant entamé le 10 de trèfle, *comment Belladonna, en Sud, a-t-il joué* pour faire une levée de mieux au contrat de TROIS SANS ATOUT quelle que soit la défense ?

Question subsidiaire : *Sud pourrait-il gagner* le contrat de QUATRE CŒURS si Ouest attaque as roi de pique et pique ?

Réponse :

Au contrat de TROIS SANS ATOUT, Belladonna, après avoir pris l'entame avec le roi de trèfle, réalisa ses quatre cœurs et ses quatre carreaux, puis *il joua pique pour donner la main à Ouest* qui avait gardé : ♠ A R ♣ A 9.

Wolff prit avec le roi, mais il dut concéder encore un trèfle.

Le déclarant aurait d'ailleurs pu obtenir le même résultat en jouant pique dès le début, mais il y avait le risque qu'Ouest ait ouvert sans le roi de pique avec deux as seulement et un bicolore 6-6 ou 6-5.

Si le déclarant, au lieu de 3 SA, était arrivé à QUATRE CŒURS (parce que sur 2 carreaux il aurait déclaré 2 cœurs et aurait été soutenu par Nord), il aurait pu également réussir son contrat, mais à condition de bien reconstituer la distribution d'après les annonces.

La meilleure attaque est de jouer trois fois pique et, sur le valet de pique maître, Sud doit défausser un carreau. Ensuite, le déclarant donne *deux coups d'atout* (le valet et le roi de cœur sur lequel il voit tomber le 10). Il s'arrête alors de battre atout, réalise trois levées à carreau (sans tirer le quatrième carreau), puis il joue le roi de trèfle. Ouest prend, et sa meilleure défense est de jouer le 8 de pique pour le 7 du mort, mais il ne peut empêcher le déclarant de faire le reste :

	♠ 7 ♥ D ♦ R ♣ 5	
		♥ 8 6 ♣ V 8
	♥ A 9 ♣ D 4	

Sud coupe le 8 de pique avec le 9 de cœur, puis il tire la dame de trèfle maîtresse, et coupe ensuite le 4 de trèfle avec la dame de cœur, tandis qu'Est sous-coupe !

Quatre-vingts donnes

Des extraits des deux derniers livres de la championne du monde, l'Anglaise Rixi Markus, viennent d'être traduits par J.-P. Meyer et publiés par Fayard sous le titre *Comment annoncer, jouer et gagner quatre-vingts donnes exceptionnelles*. L'ouvrage, de 172 pages, est à la fois vivant et instructif. Il permet de mieux comprendre pourquoi Rixi Markus, qui change souvent de partenaire, obtient des résultats que bien des champions peuvent lui envier. Ses commentaires sont toujours pertinents, et certaines donnes sont vraiment extraordinaires, notamment ce chelem réussi par Omar Sharif.

	♠ R 4 ♥ R 4 ♦ D 10 8 7 6 ♣ 6 4 3 2	
♠ V 10 9 ♥ V 10 5 ♦ V 9 2 ♣ D 10 8 5	N O E S	♠ 5 3 2 ♥ D 6 ♦ R 5 4 ♣ A R V 9 7
	♠ A D 8 7 6 ♥ A 9 8 7 3 2 ♦ A 3 ♣ — — —	

Ann. : E. don.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	—	2 ♣	contre
5 ♣	passe	passe	5 ♥
passe	6 ♥	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 5 de trèfle, *comment Sharif en Sud a-t-il joué pour gagner le* PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères

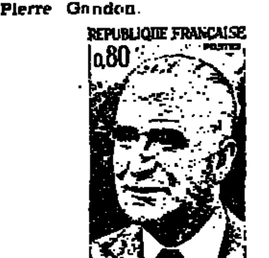
« Est-Ouest, écrit Rixi Markus, jouaient un de ces systèmes dans lequel l'ouverture de « 1 trèfle » nécessite un nombre de points plus élevé que pour celle de « 2 trèfles » (sans doute le trèfle bleu ou le trèfle de précision). Le barrage sauvage d'Ouest à « 5 trèfles » obligea Sharif à prendre une décision au palier de 5, et son partenaire n'aurait pas dû élever encore le contrat. En fait, Nord aurait pu peut-être contrer « 5 trèfles »...

PHILIPPE BRUGNON.

Philatélie N° 1374

FRANCE : Président Georges Pompidou.

Le timbre-poste consacré au président Georges Pompidou, dont l'émission générale est fixée au 3 avril, a été dessiné et gravé par Pierre Gandon.



0,80 F, noir, vert et rouge.
Impression taille-douce ; Atelier du timbre de France.

Vente anticipée :

— Le 2 avril, de 8 h. à 19 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. — Oblitération « premier jour ».

— Le 2 avril, de 8 h. à 19 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, 75001 Paris, et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, 75007 Paris. — Boite aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

— Le 2 avril, dans trois localités du Cantal :

A Montboudif, de 9 h. à 18 h., à la mairie ;

A Aurillac, de 9 h. à 18 h., aux archives départementales et au bureau de poste d'Aurillac R.P. (avec boite aux lettres) ;

A Saint-Flour, de 9 h. à 18 h., dans les salons de la mairie, et de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. au bureau de Saint-Flour principal (avec boite aux lettres).

Les trois bureaux de poste temporaires utiliseront le même cachet à date sur lequel figureront les trois lieux.

● A ROSNY-SOUS-BOIS, *dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville, se déroulera, du 26 avril au 4 mai, une exposition « Les arts », organisée par l'Amicale philatélique locale et les associations du Centre culturel communal.*

FRANCE : « Arphila 75 Paris ».

Le troisième timbre d'Arphila 75, provenant d'un concours organisé par le Comité de l'exposition, est appelé le « graphisme », réalisé par Nagwekar Nandan, Inde.

REPUBLIQUE FRANÇAISE POSTES 3,00
ARPHILA 75 PARIS

3,00 F, vert, vert-noir et rouge.
Gravé et imprimé en taille-douce dans les Ateliers du timbre de France.
Tirage : 7 500 000 exemplaires.
Vente générale le 21 avril.

La mise en vente anticipée :

— Les 19 et 20 avril, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. — Oblitération « premier jour ».

— Le 19 avril, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, 75001 Paris, et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, 75007 Paris. — Boite aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

MALI : Docteur Albert-Schweitzer.

Les postes de la République du Mali ont émis un timbre « poste aérienne » — à sujet musical — afin de souligner le centenaire de la naissance du docteur Albert Schweitzer.

REPUBLIQUE DU MALI
150F

150 francs (maliens), vert-noir, turquoise et vert olive.
Impression en taille-douce ; Atelier du timbre de France.
Maquette et gravure de Jacques Combet.

FRANCE : Les retraits de timbres.

— Le 11 avril :
1,20 F, abbaye de Charlieu ;
0,40 F, Raton laveur.

— Le 18 avril :
0,40 F, Tricentenaire de la fondation de l'hôtel des Invalides.

— Le 25 avril :
Série « Europa 1974 » :
0,50 F, « l'Age d'airain », de Rodin ;
0,90 F, « l'Air », de Maillol.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 80000 Amiens (musée de Picardie), les 19 et 20 avril. — Exposition philatélique « Art gothique en Picardie ».

⊙ 30400 Villeneuve-lès-Avignon (salle de conférence, place Jean-Jaurès), les 19 et 20 avril. — Treizième exposition philatélique.

⊙ 24200 Sarlat (salles du théâtre), les 26 et 27 avril. — Deuxième congrès régional philatélique du Sud-Ouest

⊙ 34700 Lodève (hôtel du cardinal de Fleury), les 26 et 27 avril. — Millénaire de la cathédrale Saint-Fulcran.

⊙ 83140 Six-Fours-la-Plage (Maison des arts et de la culture), les 26 et 27 avril. — Troisième exposition philatélique.

● A MARLES-LES-MINES, *les 12 et 13 avril, dans la salle des fêtes de la mairie, la section philatélique de l'A.E.P. Millenium organise une exposition. Thème : Le mineur et ses loisirs.*

● A AUDINCOURT, *les 12 et 13 avril, une exposition se déroule à l'occasion du cinquantième anniversaire du Cercle philatélique du pays de Montbéliard et du trente-troisième congrès régional de Bourgogne-Franche-Comté.*

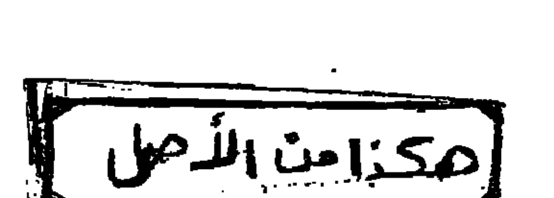
● A EAUBONNE, *dans la salle municipale, avenue de l'Europe, les 12 et 13 avril, le club philatélique local organise une exposition.*

● A AMIENS, *dans le cadre de l'Année gothique en Picardie, les 19 et 20 avril, le Groupement philatélique picard organise une manifestation philatélique et documentaire.*

ADALBERT VITALYOS.

L'INFORMATEUR
N° 18
est paru au prix de 42 francs
(8 francs de port pour envoi recommandé)
LIBRAIRIE SAINT-GERMAIN
140, boulevard Saint-Germain
75006 PARIS - Tél. : 326-99-24

TRÉCA
ÉPÉDA
SIMMONS
Les 3 grands noms de la literie présentent leur gamme complète chez :
CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
EXPOSITION ET MAGASIN DE VENTE
37, av. de la République
PARIS XI[e] - Tél. 357.46.35 +
Métro PARMENTIER



AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 28 mars à 0 heure et le samedi 29 mars à 24 heures :

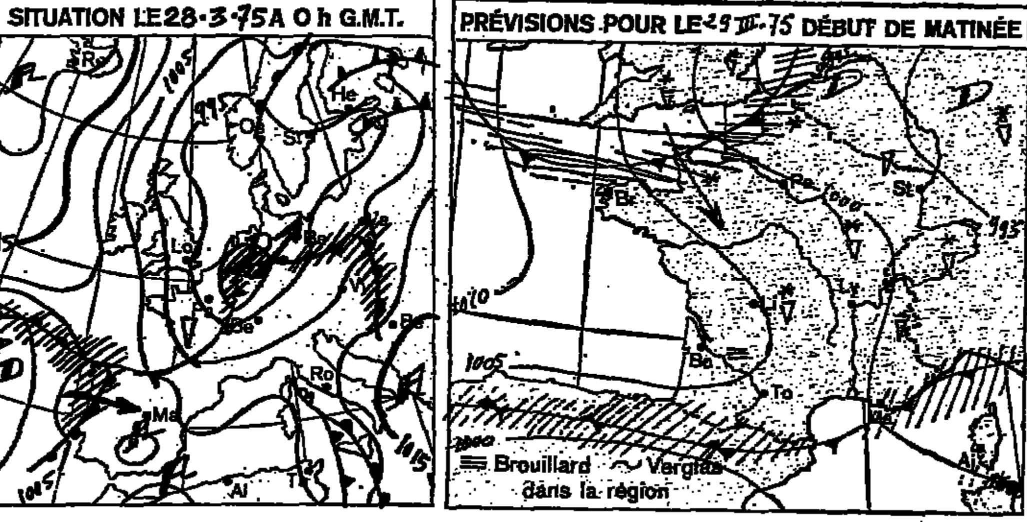
La majeure partie de la France restera sous l'influence d'un courant assez froid et instable, de secteur nord, dirigé par la zone de basses pressions d'Europe centrale. Les perturbations atlantiques de l'ouest du Portugal se déplaceront vers la Méditerranée et l'Afrique du Nord. Leur bordure septentrionale pourra affecter nos régions les plus méridionales.

Samedi, un temps assez froid pour la saison persistera sur la majeure partie de la France, et des gelées faibles seront observées dans les premières heures de la matinée dans les régions de l'intérieur à la faveur d'éclaircies. Dans la journée, le temps sera très variable avec des passages nuageux parfois accompagnés de giboulées. Ces dernières seront surtout localisées près de la Manche et sur le Nord, ainsi que sur les versants montagneux exposés au nord. Le début de la matinée sera parfois brumeux du Bassin aquitain au Centre-Est.

Vendredi 28 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 996,9 millibars, soit 747,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 mars ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Biarritz, 16 et 10 degrés ; Bordeaux, 14 et 6 ; Brest, 10 et 1 ; Caen, 11 et 0 ; Cherbourg, 9 et 0 ; Clermont-Ferrand, 11 et 4 ; Dijon, 10 et 3 ; Grenoble, 12 et 7 ; Lille, 3 et 0 ; Lyon, 11 et 4 ; Marseille, 16 et 10 ; Nancy, 9 et 2 ; Nantes, 12 et 0 ; Nice, 15 et 11 ; Paris-Le Bourget, 9 et 2 ; Pau, 16 et 9 ; Perpignan, 16 et 7 ; Rennes, 13 et 1 ; Strasbourg, 9 et 4 ; Tours, 11 et 0 ; Toulouse, 14 et 9 ; Ajaccio, 15 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 4 et 0 degré ; Athènes, 16 et 10 ; Bonn, 6 et 1 ; Bruxelles, 2 et 0 ; Le Caire, 28 et 13 ; Iles Canaries, 20 et 12 ; Copenhague, 5 et —2 ; Genève, 11 et 6 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 5 et —1 ; Madrid, 17 et 6 ; Moscou, 4 et 0 ; New-York, 3 et —3 ; Palma-de-Majorque, 17 et 5 ; Rome, 15 et 11 ; Stockholm, 3 et —3 ; Téhéran, 22 et 13.



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⚡ orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud ▲▲ Front froid ▲▲▲ Front occlus

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 113

HORIZONTALEMENT

I. N'est pas toujours rose ; Sortie condamnée. — II. Lieu... d'aisance : Au début de nombreuses fables ; Préfixe. — III. On a de quoi être satisfait lorsqu'elle est heureuse ; Suivie par des émules de Sherlock Holmes ; Le plus souvent on n'y voit que du bleu !. — IV. Terme de civilité romaine (épelé) ; En Angleterre, ne se conserve que dans les endroits très frais ; Deux consonnes ; La rançon d'un dur labeur. — V. Résume collectivement un programme basé sur la détente et la légèreté ; Très raisonnable. — VI. D'un auxiliaire ; Dissipa. — VII. Roche ; Ne va pas toujours droit au but, fût-il bon ; Symbole chimique. — VIII. Reste fidèle dans l'adversité ; Pourvus pour un temps du gîte et du couvert ; Préfixe. — IX. Pile sans se rompre ; Marchent, elles aussi, à pas feutrés. — X. La prière de César ; Signes conventionnels ; Ont force de loi. — XI. Nombre de ses personnages tombent bien souvent... avant que le rideau n'en fasse autant ! ; En Crête ; Pronom. — XII. Fit perdre à son mari une situation exceptionnelle ; Forme de savoir ; Si elles sont condamnées, elles demeurent interdites. — XIII. Point chaldéen ; Les pleurs de l'aurore ; Symbole chimique. — XIV. Leur pureté ne résiste pas à certains croisements ; Troublaient vraiment. — XV. L'accord de Rome ; A laissé de chauds souvenirs à Poulidor et à bien d'autres ; Se lit dans les deux sens.

VERTICALEMENT

1. En songeant à eux on serait tenté de dire : « Tel père, tel fils » ; Font d'une exécution un véritable massacre. — 2. Caution ; On a souvent du mal à le croire. — 3. Rend de grands services en tant que censeur ; Une tartine peu substantielle — 4. Puissant quand il est grand ; Monnaie étrangère. — 5. Divise le temps ; Reçus certaines confidences ; Pronom. — 6. Mettent dans leurs tablettes ; Démonstratif ; S'élève avec des briques. — 7. On y laisse son adresse sur un carton ; Ne dit mot... mais n'en pince pas moins ! ; Y compris l'emballage. — 8. Un amateur de bonne cave ; Déchire souvent le sein d'une vieille nourrice ; Grande nappe. — 9. Sa chute passe souvent inaperçue ; Note ; Ebranlé. — 10. Très gênante lorsqu'elle est mauvaise ; Agréables à l'oreille. — 11. Change périodiquement ; Symbole chimique ; Fis sortir du circuit. — 12. Quand il commence à parler, cela s'entend ! ; Vieilles habitudes ; Est douce au toucher. — 13. L'Angleterre vue de très haut ; Abréviation ; Défraîchis. — 14. Pièce qui se débite mètre par mètre ; Maigre chair ; Désigne une auguste victime. — 15. Une drôle de bobine ; Vaches ou chevaux ; Pronom.

Solution du problème n° 1 112

Horizontalement

I. Foucauld. — II. Atre ; Suer. — III. Manies ; Ma. — IV. Irénée ; En. — V. Li ; Long. — VI. Le ; Un ; Vae. — VII. Fromage. — VIII. Aie ! ; Alès. — IX. Lésiner. — X. Cor ; Al ; An. — XI. Miséreuse.

Verticalement

1. Famille ; Cm. — 2. Otarie ; Aloi. — 3. Urne ; Fiers. — 4. Ceintures. — 5. EE ; No ! ; Iar. — 6. Ussel ; Manie. — 7. Lu ; Ovale. — 8. Déménageras. — 9. Rangées ; Ne.

GUY BROUTY.

Fêtes de Pâques

OFFICES RELIGIEUX

● *Pâques à Notre-Dame de Paris.* — La messe de la Résurrection sera célébrée le dimanche 30 avril, à 10 heures, par le cardinal Marty, archevêque de Paris. Le cardinal prononcera l'homélie à cette messe et à la messe de 11 h. 30. Programme musical des messes de 10 heures, de 11 h. 30 et de 18 h. 30 : *Regina coeli*, de G. Aichinger ; *Alleluia, chrétiens chantons*, mélodie traditionnelle ; *Messe*, de L. Vierne ; *Haec dies Alleluia* ; *Victimae Paschali*, en grégorien ; *Cantate de Pâques n° 4*, de J.-S. Bach ; *Alleluia du Messie*, de Gf. Haendel ; chants par la maîtrise de Notre-Dame et les chœurs de la cathédrale.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 mars 1975 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets ;

● Relatif à l'organisation du service militaire des chemins de fer.

UN ARRETE

● Autorisant la mise en service de la bretelle de raccordement de l'autoroute A-43 à l'aéroport de Satolas.

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses*, du 28 mars, publie un arrêté portant promotion et nomination dans l'ordre du mérite agricole.

Documentation

LES PUBLICATIONS DE LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

La Documentation française vient de publier les textes suivants :

Ouvrages

● L'INDUSTRIE EN MILIEU RURAL. — Rapport au ministre de l'industrie et de la recherche du groupe de travail présidé par M. Chavanes, qui fait des propositions pour un développement industriel en milieu rural. (N° 2 de la coll. « Etudes de politique industrielle », 312 pages, 35 F.)

● SITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN, par J.-M. Avramides, L. Bessière et P. Pinon. — Etude sur les caractères des sites, la morphologie des paysages agraires et urbains, s'appuyant sur des exemples actuels (Un volume, 82 pages, 45 F.)

● LE SUICIDE. — Colloque imaginé par le docteur Charbonneau, directeur général de la santé, sur les données du problème, la prévention du suicide et des statstiques. (N° 4 de la coll. « Pour une politique de la santé », 212 pages, 35 F.)

● LES DELIBERATIONS DES COMITES D'ENTREPRISE EN MATIERE DE FORMATION. — Présentation d'une étude effectuée par le secrétariat général de la formation professionnelle, avec données chiffrées. (Une plaquette, 28 pages, 8 F.)

Périodiques

Les principaux textes de la quatrième assemblée populaire nationale de la République populaire de Chine (janvier 1975), dont la nouvelle Constitution chinoise, sont reproduits dans le numéro 9-10 de *Documents d'actualité internationale*. 7 F

★ Ces publications sont en vente à la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07, Télex DOCFRAN Paris 24826, ou dans toutes les grandes librairies.

Vente par correspondance. — Les commandes doivent être adressées directement à la Documentation française, accompagnées du titre de paiement libellé au nom du régisseur des recettes (C.C.P. Paris 9060-98).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	290 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

CARNET

Naissances

— Mme André Lévi-Valensi.
M. et Mme Charles Storoge.
Le professeur et Mme Pierre Lévi-Valensi,
ont la joie d'annoncer l'arrivée
d'Emmanuel-André
né le 26 septembre 1974.
50, boulevard Jules-Verne, 80 000 Amiens.

Décès

— On nous prie d'annoncer la mort, survenue le 20 mars 1975, de
Mademoiselle Germaine DANON
Les obsèques ont eu lieu le 25 mars 1975 dans l'intimité.
De la part de
Mme Pierre Geisenberger et ses enfants,
M. et Mme Robert Danon,
Mme Henri Danon et ses enfants,
Toute sa famille et tous ses amis.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu le 24 mars de
M. le professeur Roger LETAC
professeur à la Faculté de Médecine Université de Bordeaux II.

[Né le 3 décembre 1904 à Paris, le docteur Roger Letac a fait ses études au lycée Louis-le-Grand, puis à l'école du service de santé de la marine et à la faculté de médecine de Bordeaux. Docteur en médecine, agrégé des facultés de médecine, agrégé du service de santé colonial, le docteur Letac a fait l'essentiel de sa carrière outre-mer, notamment à Madagascar, en Afrique occidentale française, en Extrême-Orient.

Il avait été professeur à la faculté de médecine de Dakar, puis à la faculté de médecine de Bordeaux.

Il était chirurgien des hôpitaux, médecin colonel (C.R.), membre de l'association française de chirurgie, de l'association internationale de chirurgie.

Le docteur Letac était le frère de M. Joël Le Tac, député U.D.R. de Paris.]

— M. et Mme Alan Coles, Auckland (Nouvelle-Zélande).
M. et Mme Henri Mosseri à Paris,
M. et Mme Michael Lloyd, Auckland (Nouvelle-Zélande).
Stéphane et Nathalie Mosseri,
M. et Mme Elie Aghion, à Lausanne,
Mme Fernand Leprette à Paris,
Mme Fernand Aghion à Lausanne,
Mme Germaine Aghion à Paris,
M. et Mme Edouard Jabes à Paris,
Ses neveux et nièces,
ont le chagrin de faire part du décès de
Mme Berthe MOSSERI
leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante survenu à Lausanne le 26 mars 1975.
Cet avis tient lieu de faire-part.
75007 Paris, 2, rue Cognacq-Jay.
1212 Lausanne, 12, chemin de Rovereaz.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Serge PÉCHON
née Marie-Henriette Jourdain
survenu à Senonches (28), le 26 mars, à l'âge de 74 ans.
Les obsèques religieuses seront célébrées le samedi 29 mars, à 10 h. 30, en l'église Saint-Germain de Pantin.
De la part de
M. Serge Péchon, son époux,
M. et Mme Robert Sénèque, ses enfants,
Mlle Sylvie Sénèque, sa petite-fille,
M. et Mme Raymond Péchon, ses beau-frère et belle-sœur,
De ses neveux et nièces, cousins et cousines.
Pantin, 67, rue Victor-Hugo.

Remerciements

— Mme Jean Boisseau,
M. et Mme Léon Boisseau,
M. et Mme Patrick de Laudenbach et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Dugos,
Sœur Françoise Dugos,
M. et Mme Raymond Boisseau et leurs enfants,
M. et Mme Alain Boisseau et leurs enfants,
M. et Mme Jean Dugos et leurs enfants,
M. Emmanuel Chauchard,
Tout le personnel des Etablissements Jean Boisseau,
Parents et alliés,
profondément touchés des marques de sympathie que vous avez bien voulu leur témoigner dans le deuil cruel qui vient de les frapper en la personne de
M. Jean BOISSEAU
transporteur
décédé accidentellement dans sa cinquante et unième année,
vous expriment leurs bien sincères remerciements.
Trélissac, 24000 Périgueux.

Communications diverses

L'Assemblée générale annuelle des adhérents de l'Association départementale de Paris du Mouvement français pour le Planning familial aura lieu le :
Samedi 26 avril 1975, à 14 h.
21, rue des Malmaisons, Paris (13°)

Visites et conférences

SAMEDI 29 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Carcy : « Hôtel de Sully ». — 15 h., porte Denon, premier hall, Mme Lemarchand : « Au Louvre, les collections impériales ». — 15 h., métro Halles, Mme Oswald : « Travaux et rénovations du quartier des Halles ». — 15 h., métro Mairie de Saint-Ouen, Mme Pajot : « L'unique château de Louis XVIII ». — 15 h. 30, hall gauche du château, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Carcy : « Trésors d'art rural en Ile-de-France ».

15 h., métro Buttes-Chaumont : « Le jardin des Buttes-Chaumont » (L'art pour tous). — 14 h. 45, métro Chambre des Députés : « Le Palais-Bourbon » (A travers Paris). — 20 h. 30, métro Monge : « Traversée illuminée des chapelles féeriques du quartier Mouffetard » (M. Banassat). — 15 h. 15, 4, quai des Célestins : « De la ménagerie de Charles V aux poisons de la Brinvilliers » (Mme Barbier). — 15 h., métro Saint-Paul, M. P. Sadron : « Les dames du Marais » (Connaissance de Paris). — 15 h., métro Arts et Métiers : « De Saint-Martin-des-Champs à l'enclos des templiers » (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques : « Monastère du Val-de-Grâce » (Mme Ferrand). — 11 h. 15, 11, quai Conti : « Exposition Louis XV » (Mme Hager). — 15 h., 20, rue Etienne-Marcel : « De Jean sans Peur à Nicolas Flamel » (Histoire et Archéologie). — 15 h., devant la façade : « Curiosités de Notre-Dame de Paris » (Jadis et Naguère).

DIMANCHE 30 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., devant l'Ecole militaire, statue du maréchal Joffre, Mme Lemarchand : « Le Champ de Mars ». — 15 h., 1, avenue Rachel, Mme Pajot : « Le cimetière Montmartre ». — 15 h. 30, hall gauche du château, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 15 h., 93, rue de Rivoli : « Les salons du ministère des finances » (L'Art pour tous). — 16 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 16 h., 12, rue de Tournon : « Le Sénat » (Mme Barbier). — 15 h., métro Lamarck-Caulaincourt : « Vieux village de Montmartre » (Mme Camus). — 15 h., 1 bis, rue Saint-Julien-le-Pauvre, M. P. Sadron : « Démons et merveilles, ou le Paris des enchantements et des maléfices » (Connaissance de Paris).

10 h. 30, métro Jacques Bonsergent : « Du canal Saint-Martin à l'hôpital Saint-Louis » (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs). — 15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal : « Les salles du Conseil d'Etat » (Mme Ferrand) (entrées limitées). — 15 h., boulevard de Ménilmontant, entrée principale : « Le Père-Lachaise » (Jadis et Naguère).

Le « Bitter Lemon » de SCHWEPPES...
Dans la tradition de SCHWEPPES...

CHASSE

La lutte contre la rage

UNE CIRCULAIRE DE M. JARROT EST ADRESSÉE AUX PRÉFETS

Des départements (1) sont actuellement contaminés ou menacés par la rage propagée par les renards. Ces animaux sont pratiquement les seuls mammifères sauvages susceptibles de la véhiculer et de la transmettre.

M. Jarrot, ministre de la qualité de la vie, a envoyé une circulaire à tous les préfets. Elle spécifie que la seule méthode pour enrayer l'épidémie est de limiter le nombre des renards en ramenant leur densité à environ un couple pour cinq cents hectares. Les mesures proposées sont la mise en place dans les départements concernés d'équipes spécialisées et agréées, aidées par les services et personnels chargés de la chasse et de la destruction des animaux nuisibles. Le produit choisi est l'acide cyanhydrique.

Les campagnes de limitation (cartographie plus précise des terriers, destruction préventive) doivent être poursuivies pendant plusieurs années dans les départements situés en arrière du front de la rage. Les équipes agréées peuvent solliciter l'aide des lieutenants de louveterie et des présidents de fédération départementale de chasseurs.

(1) Nord, Pas-de-Calais, Somme, Seine-Maritime, Eure, Seine-et-Marne, Loiret, Cher, Nièvre, Saône-et-Loire, Jura et Doubs.

ARMÉE

DEUX UNITÉS DE L'ARMÉE DE TERRE SERONT DISSOUTES À NICE ET AU HAVRE

Le 22° bataillon de chasseurs alpins, basé à Nice, et le 74° régiment d'infanterie, stationné au Havre, seront dissous à compter du 1er juillet prochain.

Le 22° B.C.A. se trouvait cantonné à Nice depuis de longues années. Au nombre d'environ huit cents, les soldats seront répartis dans leur brigade, la 17° brigade alpine, dont le P.C. est à Gap, et les unités stationnées à Barcelonnette (le 11° bataillon de chasseurs alpins) et à Briançon (le 159° régiment d'infanterie alpine). Le conseil municipal de Nice a adressé une motion à M. Yvon Bourges, ministre de la défense, pour lui demander de reconsidérer cette mesure.

La répartition des soldats appartenant au régiment du Havre n'a pas encore été arrêtée.



LATREILLE
LE SPÉCIALISTE
DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
COSTUMES "A VOS MESURES" dep. 740 F
ENSEMBLES et MANTEAUX depuis 540 F
QUALITÉS IRRÉPROCHABLES
62 r. St-André-des-Arts, 6°
PARKING RESERVE
CATALOGUE SUR DEMANDE



RADIO-TÉLÉVISION

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

VENDREDI 28 MARS

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer. »

20 h. 35 Film : « Ponce Pilate », de G. Callegari (1962), avec J. Marais, J. Crain, L. Lorenzon.

La Passion du Christ revécue subjectivement, par Ponce Pilate, au moment où celui-ci comparaît à son tour devant Caligula et les sénateurs romains.

22 h. 20 Débat : Regards sur l'histoire, de J.-F. Chiappe.

Les rapports politiques, juridiques et administratifs de l'Empire romain avec ses protectorats. Avec Michel de Saint-Pierre (écrivain) et Pierre Grimal (professeur de latin à Paris-I).

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.

20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.

Avec Philippe Clay.

21 h. 25 Cérémonie du chemin de croix, retransmise en Eurovision de Rome.

21 h. 50 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Jésus-Christ 1975. »

Avec Mère Marie-Yvonne, pour « A cause de Dieu » ; le Père Bruckberger, pour « Marie-Madeleine » ; le Père Cardonnel, auteur de « l'Insurrection chrétienne » ; le Père Chenu, pour « Souvenirs dialogués » ; et Georges Hourdin, auteur des « Jardiniers de Dieu ».

22 h. 55 Ciné-club : « En quatrième vitesse », de R. Aldrich (1955), avec R. Meeker, A. Dekker, P. Stewart, M. Cooper, G. Rodgers.

Un détective privé sans scrupules se lance à la poursuite d'un mystérieux trésor, pour la possession duquel on s'entre-tue. Le film-choc qui révéla Robert Aldrich.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 Tribune libre : La C.G.C.

20 h. 30 Histoire : « L'attentat de Damien », de P. Cavassilas, d'après J. Chatenet, avec V. Ganivier et H. Gignoux.

Robert-François Damien, qui a blessé d'un coup de couteau le roi Louis XV, en 1757, a-t-il agi seul, comme il le prétend, à cause de la misère du peuple, ou fut-il l'instrument d'un parti ?

21 h. 25 « Morceaux de bravoure » : le film bouffon.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault reçoivent ; 21 h., Entretien avec Darius Milhaud ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Folklore, par F. Vernillat ; 23 h. 25, A côté de la musique.

● FRANCE-MUSIQUE

21 h. 15 (S.), En direct de la basilique du Rosaire à Lourdes. Festival de Pâques. Chœur via Nova de Munich. Orchestre Pro Arte de Munich. Direction K. Redel : « la Passion selon saint Marc » (Telemann), avec G. Stoklassa, soprano, I. Russ, alto, T. Altmeyer, ténor, B. Abel l'évangéliste ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

SAMEDI 29 MARS

● CHAINE I : TF 1

14 h. 55 Sports : Course d'aviron Oxford-Cambridge.

19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.

20 h. 35 Variétés : Show Sylvie Vartan, prod. M. et G. Carpentier, réal. M. Serrault.

Avec Carlos, Michel et Fernand Sardou, Jean-Louis Laffont, Pierre Billon, Johnny Hallyday.

21 h. 35 Série : Colditz : « Evasion », avec R. Wagner, D. Mc Callum.

Apprenant que sa femme attend, en Ecosse, un enfant d'un autre homme, le lieutenant Mc Donald décide de s'évader, quitte à mourir.

22 h. 25 Reflets de la danse.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 5 Les après-midi de M. Lancelot : « Un jour futur. »

19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.

20 h. 35 Série : Jennie : « Lady Randolph. »

Le mariage de Jennie avec Randolph Churchill.

21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.

22 h. 35 Variétés : Banc public, de J. Artur et P. Bouteiller.

Avec Cl. Nougaro, G. Bedos.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 Tribune : Un homme, un événement. Mlle de Tinguy du Pouët.

20 h. Courts métrages : « le Chien mélomane », de P. Grimault et « l'Amante végétale », de J. Valmont.

20 h. 35 Feuilleton : « Jack ».

21 h. 20 Documentaire. Des machines pour des artistes : « l'Imaginaire image par image », de P. Sengissen. Avec P. Foldes.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 30, Emission spéciale : Vingt-cinquième anniversaire de la mort d'Emmanuel Mounier, par C. Dupont ;

20 h., (S.) « Jour de Pâques », de L. Kobrinski (réalisation G. Godebert) ; 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M., par M. Chion : Œuvres électro-acoustiques réalisées par le Groupe expérimental de Bourges ; 22 h 50 (S.), Le chant des Grecs ; 23 h. 30 (S.), Orchestre national de France, direction G. Tzipine : « Cinquième symphonie en la » (J. Rivier).

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Cette année-là... 1907 : « Ariane et Barbe-Bleue », introduction au troisième acte (Dukas), « le Coq d'or » (Rimsky-Korsakov), « Symphonie n° 2 en mi mineur opus 27 » (Rachmaninov), « Cinq mélodies populaires grecques » (Ravel), par B. Kruysen ; 22 h. (S.), Concert de jazz : le piano-conclave et le grand orchestre de l'U.E.R. à Genève, « Steppenwolf concord suit » (G. Gruntz) ; 23 h., Musique légère ; 24 h., La musique française au vingtième siècle : En compagnie d'Eric Satie (I) ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

DIMANCHE 30 MARS

● CHAINE I : TF 1

17 h. 45 Film : « l'Homme aux clefs d'or », de L. Joannon (1956), avec P. Fresnay, A. Girardot, J. Rigaux, G. Vidal.

Accusé d'un viol qu'il n'a pas commis, un professeur devient portier dans un palace. Il retrouve quelque temps plus tard, mariés, les élèves qui ont causé son renvoi. Sa vengeance amènera un tragique dénouement.

20 h. 35 Film : « l'Aventurier du Rio Grande », de R. Parrish (1959), avec R. Mitchum, J. London, P. Armendariz, G. Merrill.

Les déboires d'un « pistolero », interdit de séjour au Texas, aventurier flegmatique, qui récolte horions et coups de revolver avant d'épouser celle qu'il aime, devenue veuve grâce aux Apaches.

22 h. Ce soir chez vous : Jésus, que savons-nous de lui ?

Avec la participation du Père Cousin (dominicain), du Père Jean-François Six (auteur d'« Une vie de Jésus »), de M. Etienne Troché (professeur de théologie à l'université de Strasbourg), du rabbin Josy Eisenberg (auteur d'« Une histoire du peuple juif »), de Gilbert Mury (historien marxiste), de Philippe de Suarez (traducteur de l'« Evangile selon Thomas ») et d'Emile Gillabert (auteur de « Paroles de Jésus et pensée orientale »).

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 45 Film : « Sous le plus grand chapiteau du monde », de C. B. de Mille (1952), avec B. Hutton, C. Wilde, Ch. Heston.

La vie d'un cirque : frissons, romanesque, grand spectacle et psychologie.

19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.

21 h. 30 Feuilleton : les Gens de Mogador.

22 h. 20 Concert : Orchestre de chambre de Radio-France.

Les Quatre Saisons, *de Vivaldi.*

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Série : Hawaï, police d'Etat.

20 h. Théâtre : l'Effet Glapion, de J. Audiberti.

La vie serait bien ennuyeuse et monotone à Orléans s'il n'y avait... l'effet Glapion.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 15, « A souffert sous Ponce Pilate », de P. Raynal, interprété par les comédiens-français ;

20 h. (S.), « Mefistofele », opéra en un prologue et quatre actes et un épilogue de Boïto, avec J. Rouleau, A. Novelli, L. Saldari, E. Merigioli, H. Brachet, B. Plantey, orchestre philharmonique, chœurs et maîtrise d'enfants de Radio-France, direction N. Santi ; 22 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez : récital Simone Bartel ; 23 h. 15, Un poète corse : Toussaint Corticchiato, par F. Estèbe.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Concerto pour trompette, deux hautbois et continuo en ré majeur » (Telemann), avec M. André, P. Pierlot, J. Chambon et R. Veyron-Lacroix ; « Quatuor en fa majeur opus 64 » (Boccherini), par le quatuor Carmirelli ; « Concerto pour piano n° 20 en ré mineur K. 466 » (Mozart), par Y. Lefébure et l'Orchestre philharmonique de Berlin, direction W. Furtwaengler ; « Madrigaux, Livre Trois » (Gesualdo), par le Quatuor vocal italien, direction A. Ephrikian ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : Daniel Adni, pianiste, et le duo Roland Pidoux, Irène Pamboukjian ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

LUNDI 31 MARS

● CHAINE I : TF 1

14 h. Film : « Ernest le rebelle », de Christian Jaque (1937), avec Fernandel, M. Goya, Le Vigan.

Comment Fernandel, joueur d'accordéon sorti d'un roman de Jacques Perret, devint travailleur forcé sur une plantation de bananes et chef d'une révolution en Amérique du Sud.

18 h. Cavalcade Circus, de J. Richard.

19 h. 45 Feuilleton : « le Temps de vivre, le Temps d'aimer ».

20 h. 35 Film : « Ailleurs l'herbe est plus verte », de S. Donen (1961), avec C. Grant, D. Kerr, R. Mitchum, J. Simmons.

Un lord anglais et un milliardaire texan. Une épouse infidèle et une amie trop fidèle : marivaudage et jalousie voisinent avec politesse et « fair-play », dans l'atmosphère feutrée d'un manoir très britannique.

22 h. 10 Pour le cinéma.

● CHAINE II (couleur) : A 2

17 h. 5 Film : « Sang et lumières », de Rouquier, avec D. Gélin, Z.Z. Gabor, Ch. Carère, H. Vilbert.

Le retour à l'arène d'un matador célèbre qui a pris conscience de sa peur et que sa maîtresse et son imprésario manœuvrent par intérêt. Corridas psychologiques.

19 h. 25 Essai : Petite Suite en froid, de J. Dasque.

19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.

20 h. 35 Dramatique : Le péril bleu, d'après le roman de M. Renard. Adapt. Cl. Veillot. J.-C. Averty.

Peut-être sommes-nous au fond d'un océan ? Peut-être qu'on nous pêche ? Des gens disparaissent dans un canton du haut Bugey : happés par une force invisible, ils s'élèvent dans l'atmosphère et sont escamotés dans les nuages.

23 h. Reportage : « Suite 25 ».

L'art de 1925.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 Tribune libre : La Fédération Léo-Lagrange.

20 h. 30 Prestige du cinéma : « les Misérables », de J.-P. Le Chanois (1957), avec J. Gabin.

Deuxième partie : Jean Valjean échappe à un traquenard tendu par Thénardier et sauve la vie de Marius au cours des journées révolutionnaires de 1832. Pour rendre hommage à Victor Hugo.

● FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), Echanges avec Sarrebruck : œuvres de Mahler, Schoenberg, Zemlinsky ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont ; 22 h., Black and blue, par L. Malson ; 22 h. 45, Piste rouge : Le voyage ; 23 h. 15, Libre parcours : jazz.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Musique ancienne, 21 h. 15 (S.), En direct de la basilique du Rosaire, à Lourdes : Festival de Pâques, chœur Via Nova de Munich, manécanterie des Petits Chanteurs de Notre-Dame de Lourdes, orchestre Pro Arte de Munich, direction K. Redel, avec le concours de G. Stoklassa, soprano, I. Russ, alto, Th. Altmeyer, ténor, B. Abel, basse : « Messe en la majeur » (Bach), « Motets pour ténor et orchestre » (Monteverdi), messe dite « des Moineaux » K.220 (Mozart) ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui (R. Loucheur, A. Trebinsky, M. Landowski) ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre : Smetana ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

VU

UN VIOLONISTE DU MONDE

Un archet parcourt l'espace arpégeant un Capriccio infernal. Jacques Chancel sourit, il paraît heureux : « le Grand Echiquier » reçoit Yehudi Menuhin et ses amis. Celui-ci, né en Russie (il y a cinquante-neuf ans, et, en 1916, ce n'était pas encore l'Union soviétique), de nationalité américaine, vit en Grande-Bretagne, et se dit « citoyen du monde » ; il parle l'espéranto des musiciens, une langue magique qui lui permet de dialoguer, à Budapest, avec un violoniste tzigane et, aux Buttes-Chaumont, avec le jazz « hot » de Grappelli.

Le « violoniste du monde » parle Bach avec Loussier, et folklore avec Georghe Zamfir ou Manitas de Plata ; il aime le blues avec Oscar Peterson ; le duo avec Billard-Azaïs ; le Lac des cygnes, avec Hepzibah, sa sœur, Atanassof et Pontois ; on nous fait son portrait de famille, avec madame ; et violon encore, et violon partout, en Ecosse, à Londres, partout dans le monde, depuis plus de cinquante ans, souvenirs émus du vieux maître Paul Paray : le tour d'un homme en cent quatre-vingts minutes. Au début, forcément, on se sent un peu étranger, un peu comme si on assistait à un congrès de druides. Mais on reste, en oubliant que, télévisuellement, c'est plat, musicalement, plutôt approximatif, car, petit à petit, le charme passe. Et c'est l'unique propos de Jacques Chancel.

M. E.

D'une chaîne à l'autre

NOMINATIONS A LA SOFIRAD

● MM. Hadas-Lebel, maître des requêtes au conseil d'Etat, Ordonnaud, chef du service juridique et technique de l'information et May, secrétaire général de l'établissement public de diffusion, sont nommés membres du conseil d'administration de la Société financière de radiodiffusion (SOFIRAD).

« AU NOM DE LA RACE » SUR LA Z.D.F.

● Trois millions de téléspectateurs ont suivi, en Allemagne fédérale, le télé-film de Marc Hillel et Clarissa Henry *Au nom de la race*, montage d'enquêtes et de documents sur les expériences nazies du Lebensborn. Cette émission, diffusée le dimanche 23 mars sur la deuxième chaîne allemande (Z.D.F.), a été, dans l'ensemble, mal accueilli par la presse. Ainsi, *Die Welt* écrit : « *On nous a servi un mélange de sentiments... des témoignages et des documents morcelés et incomplets. Les victimes du Lebensborn auraient mérité mieux, les téléspectateurs aussi.* »

En France, *Au nom de la race* est sorti dans les salles de cinéma (*le Monde* du 25 février).

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 28 MARS

— « *Les Français sont-ils racistes ?* » est la question posée à Gabriel Domenech (*le Méridional-la France*), Chérif Harbi (radio-télévision algérienne) et Philippe de Saint-Robert au cours du « Rendez-vous des grands reporters » sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *La Confédération générale des cadres* exprime son opinion à la « tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

SAMEDI 29 MARS

— *M. Jean Boissier*, président de la Fédération des promoteurs-constructeurs, répond aux « Questions pour un samedi » de France-Inter à 10 heures.

— *Le professeur R. Houdart*, chef de service de neurochirurgie à l'hôpital Lariboisière, est le rédacteur en chef du « Journal inattendu » sur R.T.L. à 13 heures.

● *Le projet de loi réformant la radiotélévision italienne* (R.A.I.) a été approuvé, mercredi 26 mars, par la Chambre des députés par cent quatre-vingt-onze voix pour, quarante contre et cent vingt-sept abstentions.

ARTS ET SPECTACLES

Culture

M. Giscard d'Estaing demande au directeur des Monnaies et Médailles d'étudier la promotion des métiers d'art

M. Giscard d'Estaing a adressé, jeudi 27 mars, la lettre suivante à M. Pierre Dehaye, directeur des Monnaies et médailles :

« *Le patrimoine culturel de la France s'est enrichi au cours des siècles de la qualité des ouvrages d'artisans qui ont apporté aux artistes le concours de leur talent. En raison de l'extrême compétence requise ou par suite de la disparition progressive de la demande, nombreux sont aujourd'hui les métiers d'art qui éprouvent de grandes difficultés. Il est indispensable, à mes yeux, que ces activités, dans lesquelles la France a vocation à exceller, retrouvent le rang qui était historiquement le leur (...).*

» *Je vous demande donc de me remettre sur ce sujet, au cours des prochains mois, un rapport dans lequel je souhaiterais que soient notamment étudiées les mesures relatives à la formation et au perfectionnement professionnels, aux conditions sociales et financières de l'exercice des professions et aux débouchés nationaux et internationaux des productions. Il conviendra en particulier d'examiner l'appui que les manufactures nationales de Sèvres, des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie, ainsi que le Mobilier national et les ateliers de Lodève pourraient apporter à cette rénovation et à cette promotion des métiers d'art (...).*

A cette lettre est jointe une « *liste indicative des métiers d'art historiques à sauvegarder et à promouvoir* » : argenteur, brodeuse, bronzier d'art, charpentier de marine, chaudronnier, ciseleur, dentellière, doreur sur bois, sur cuivre et sur mercure, émailleur, entoileur, fabricant d'instruments de musique à vent, fabricant de lustres et luminaires en cristal, fabricant de soldats de plomb de collection, fabricant de coiffes, facteur d'orgue, ferronnier d'art, fabricant de fleurs artificielles, fondeur d'art, graveur, ivoirier, laqueur, licier, luthier, maître verrier, marqueteur de bois et de paille, mosaïste, moulurier, nacreur, ornemaniste, passementier, peintre sur porcelaine, polisseur en bijouterie, relieur main, réparateur d'automates, réparateur de pendules ou d'horloges anciennes, restaurateur de meubles anciens, souffleur de verre, staffeur, tailleur de pierre, vannier.

Sauver les meubles

Les « modèles » viennent toujours d'en haut : la promotion des métiers d'art demandée par M. Valéry Giscard d'Estaing est une manière de programme ; il s'agit de sauver un savoir artistique traditionnel qui tend à disparaître, et aussi de raviver le goût pour un art que le développement industriel et son « design » avaient fini par submerger. Tous ces métiers de doreurs sur cuivre et sur mercure, de bronziers d'art, de ciseleurs, de réparateurs de pendules et de marquetteurs de bois et de paille disparaissent peu à peu des circuits du travail, et de celui du langage. Les derniers artisans meurent sans successeurs, emportant avec eux leurs secrets.

Or la France possède un patrimoine mobilier particulièrement important, héritage de l'ancien régime. Il a une très haute valeur artistique et par conséquent marchande : les meubles d'art ont, depuis toujours, joué le rôle d'une valeur refuge particulièrement prisée, qui a même prévalu sur celle de la peinture. Si les musées et les services de l'Etat en regorgent, il reste encore pas mal de châteaux meublés et lambrissés, d'antiquaires et de collections privées qui détiennent un trésor sans aucun doute très riche, bien que les grandes ventes qui avaient suivi la Révolution (vente notamment aux Etats-Unis pour acheter du blé...) ainsi qu'un certain nombre d'incendies aient saigné le patrimoine national.

Le dernier carré de ces grands artisans qui détiennent un art et des techniques vieux de trois siècles se trouve au Mobilier national, à la manufacture des Gobelins, conservatoire vivant d'un savoir qui s'éteint, notamment en raison des difficultés de recrutement. Le Mobilier national compte soixante-dix à quatre-vingts artisans qui excellent dans l'art de reconstituer des tapisseries Louis XIV « dans leur jus », une marqueterie ou un bronze Louis XV... et ils travaillent sans doute comme travaillaient, il y a trois cents ans, leurs prédécesseurs, avec les mêmes soins attentifs et les mêmes gestes, ailleurs tombés dans l'oubli. On y vit un peu hors du temps. Le travail se fait sur un rythme autre que celui de la civilisation industrielle, sans tenir compte des coûts. Attitude d'artiste : on cherche à réaliser de « la belle ouvrage », la perfection si possible, selon la morale ancienne de l'artisanat, du temps où le travail était par définition riche et satisfaisant pour l'homme.

Structures différentes, techniques différentes et attitudes devant le travail différentes : tout a changé. Il est certains travaux qu'on n'est plus en mesure de réaliser aujourd'hui. On cite le cas d'un restaurateur en cuivre sur meubles Boulle qui est le seul détenteur en France de ses secrets. Il est âgé de soixante-sept ans et n'appartient pas au Mobilier national. Le chef de l'Etat a fait l'expérience de cette pénurie en suivant de près la restauration de la Résidence Marigny, destinée à recevoir les hôtes étrangers (le Monde daté 26-27 janvier).

On a de moins en moins d'ouvriers pour restaurer de précieux chefs-d'œuvre et de moins en moins de clients pour payer leurs restaurations, qui sont dispendieuses. Sans structures adéquates, les artisans d'art risquent de disparaître.

On va donc « relancer » l'apprentissage technique et artistique de métiers disparus, pour sauver les plus beaux meubles de France. Et, en même temps, donner à un certain nombre de jeunes qui le désirent la possibilité d'un travail plus « riche », comme antan... C'est le programme que demande M. Giscard d'Estaing au directeur de la Monnaie, Pierre Dehaye, qui fut son directeur de cabinet du temps où il était ministre des finances.

C'est une affaire d'Etat et une affaire de goût.

Le président de la République a une prédilection pour l'art du dix-huitième siècle qu'il tient, à juste titre, pour « un moment de perfection de l'art français ». *C'est d'ailleurs le titre que M. Valéry Giscard d'Estaing avait lui-même donné à l'exposition Louis XV à la Monnaie, exposition dont il avait été l'instigateur et pour laquelle il avait prêté une œuvre de sa collection personnelle : un buste de Louis XV, qui figurait anonymement sur la carte d'invitation de l'exposition.*

JACQUES MICHEL.

Variétés

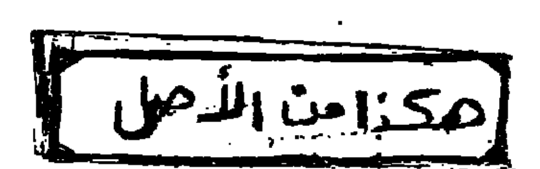
LES FRÈRES JOLIVET ET NICOLETTA

Découverts à la Pizza du Marais il y a quelques semaines, Pierre et Marc Jolivet triomphent le plus naturellement à l'Olympia parce que leur tempérament comique ne doit rien à personne, parce qu'ils ont du soleil, de l'espace, une grande disponibilité et une belle vivacité d'esprit, parce qu'ils exercent en roue libre, avec une large gamme à leur disposition : le dialogue, l'aparté, le gage de situation, le mime, la danse, la chanson. D'une diversité recherchée, travaillée, affinée, jaillit une grammaire, un langage qui utilise la dérision, l'humour flegmatique, la diversion, le calembour pour aborder le quotidien et les obsessions d'aujourd'hui. Les frères Jolivet se renvoient la balle en se mouvant avec une superbe désinvolture loin des personnages fantoches et jouent avec le réel, avec le concret. Le potentiel comique qu'ils portent spontanément en eux est à l'évidence bien plus fort que ce qui apparaît dans le présent : ils se cherchent encore un peu, ne vont pas à fond dans la démesure, dans une folie galopante et destructrice. Mais ils n'ont que vingt ans et rôdent leur style depuis seulement deux ans.

Nicoletta est la tête d'affiche du spectacle et jette un trop-plein de toute une générosité vigoureuse dans des chansons habilement troussées. — C. F.

★ Olympia, 21 h. 15.





مكان الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« LES INNOCENTS AUX MAINS SALES »
de Claude Chabrol

Un film de Chabrol suit l'autre. Après *Une partie de plaisir*, exhibition de Paul Gégauff et de sa femme sur le thème — chabrolien — du couple, voici *les Innocents aux mains sales*, retour à la Série noire.

Une superbe villa, à Saint-Tropez. Louis Wormser, un homme très riche (Rod Steiger) y vit, retiré des affaires, avec sa femme Julie (Romy Schneider). Il est cardiaque, doit éviter les rapports sexuels et noie sa frustration dans l'alcool. Julie, qui a quinze ans de moins que son mari, ne résiste pas à la séduction animale de Jeff (Paolo Giusti), leur voisin, *un* écrivain jeune et fauché. Julie et Jeff décident de tuer Wormser, pour être, ensemble, libres et riches. Une nuit, dans la chambre obscure, Julie assomme l'homme endormi. Jeff s'est chargé d'emporter le corps et de le jeter à la mer pour faire croire à un accident. Lui s'est forgé un alibi. Mais ce « crime parfait » conçu par des amateurs, se déglingue... Jeff disparaît dans un accident d'automobile. Julie est soupçonnée.

Si Chabrol semble emprunter les chemins de la Série noire pour une manière de suspense hitchockien, il s'en écarte vite. Son nouveau film est essentiellement un portrait de femme. Le portrait d'une femme complètement isolée dans un univers d'hommes. Mari, amant, ami, policiers, juge d'instruction et avocat ont sur Julie des idées toutes faites. Julie n'est certes pas innocente — personne ne l'est dans cette histoire, — mais elle est imprévisibe. Et les surprises de l'intrigue n'intéressent Chabrol que dans la mesure où elles permettent des retournements psychologiques qui portent lentement le film vers la tragédie.

Le vrai mystère, c'est celui de cette femme, capable de haine et de meurtre puis d'une profonde passion envers celui qu'elle a voulu détruire. La tragédie de ce couple est vécue selon une morale propre à Julie et à Wormser (l'amant n'étant qu'un comparse), à côté de la loi et de la justice. Chabrol nous montre les policiers, le juge et l'avocat, dans l'exercice raisonnable de leurs fonctions, mais impuissants à comprendre les motivations de Julie, même s'ils tombent juste quant à l'aspect criminel de l'affaire.

Villon, le commissaire local (Pierre Santini), et Lamy, le commissaire venu de Paris (François Maistre), mènent leur enquête en fouineurs sarcastiques et développent leurs hypothèses assis devant un bon repas arrosé de vieux marc. Chaque fois qu'ils découvrent une partie de la vérité, le spectateur en sait déjà plus qu'eux, *mais* la véritable explication viendra du comportement de Julie. Les ruses de l'avocat (Jean Rochefort) pour faire innocenter juridiquement sa cliente aboutissent au résultat souhaité, mais la personnalité de Julie échappe à l'avocat comme elle échappe à ces émules de Maigret.

Il y a, dans ce film, une vérité concrète, événementielle, apportée par le mécanisme du suspense criminel, et une autre vérité profonde — celle de Julie, celle de Wormser aussi — dont la révélation se fait par le « double jeu » de la mise en scène entre l'anecdote et le comportement de la femme. Ce qui paraissait vrai est faux, ce qui était faux devient vrai. Maître de sa thématique et de son style, Chabrol atteint dans la tragédie glacée la rigueur d'un Fritz Lang. Et le rapprochement de Romy Schneider, belle et impénétrable, sans cesse « modifiée » par ses robes et ses coiffures, merveilleusement dépouillée dans la nuit du plan final, et de Rod Steiger, massif, déchiré, douloureux, débarrassé des tics façon Actor's Studio, ce rapprochement est extrêmement étonnant. Passionnant.

JACQUES SICLIER.

★ Omnia, Quintette, U.G.C.-Odéon, Balzac, U.G.C.-Marbeuf, Helder, Nation, Montparnasse-Pathé, P.L.M.-Saint-Jacques, Gaumont-Convention, Murat, Paramount-Maillot, Les Images.

■ **Raymond Danon a été réélu président d'Uni-France-Film, organisme de promotion du cinéma français à l'étranger.**

Festivals

« En avant la musique » à Royan

Parce qu'un concert avait dû être annulé en raison de restrictions budgétaires, Royan a vécu mercredi une soirée délicieuse, au gré des compositeurs et des interprètes, qui faisaient présent de leur fantaisie et de leur talent au Festival. « En avant la musique » était la devise choisie par Harry Halbreich pour cette manifestation de combat contre le pessimisme des financiers, et ce furent en effet des heures joyeuses, très symboliques de la communauté qui relie ici les artistes et leurs auditeurs.

Stockhausen présentait six des ravissantes boîtes à musique qu'il vient de réaliser en Suisse pour chacun des signes du Zodiaque, en pensant à ceux de ses amis qui sont nés sous ces signes ; Alsina jouait en grand pianiste la Sonate, *de Berg, et son propre* Klavierstück 3 ; *Elisabeth Chojnacka, au clavecin,* le Fandango, *de Soler, et le* Tango, *de Stravinsky ; le flûtiste Pierre-Yves Artaud,* le Songe de Cassandre, *de Ferneyhough ; le pianiste Aloys Kontarsky, un superbe pot-pourri romantique tiré de* Votre Faust, *de Pousseur ; on applaudissait aussi Dao chantant en vietnamien ; Manoury dans* Cryptophones ; *le ténor anglais Martyn Hill, excellent dans trois mélodies de Fauré, et de merveilleux clowns musicaux : les Solisti Veneti, dans un festival de pizzicati viennois, les premières auditions d'une* Toccata en ré mineur, *de Bach, par Xavier Darasse, et d'un* Portrait de Royan, *par Tristan Clais et Alain Meunier, avant que Radulescu n'envoie tout le monde dormir avec sa « Musique des petits anges ».*

Les œuvres créées jeudi formaient un ensemble moins brillant. Le même Radulescu, sous le titre Crucible of an angel-devil, *présentait une bande électronique chargée des ronflements les plus épouvantables de l'enfer ; Fernand Vandenbogaerde, bon musicien et excellent technicien, cependant, passait les admirables musiques de Java et de Bali à la moulinette d'une électro-acoustique cahotante et toussotante, tandis que Ahmed Essyad tentait une transposition électronique plus subtile de chants et de danses du Maroc, sans pouvoir rivaliser mécaniquement avec ce qu'il y a de vivant, de nerveux et de poéti de vivant, de nerveux et de poétique dans ces airs du corps et de l'âme.*

A l'opposé, les partitions écrites pour les Solisti Veneti par de Pablo, Gorli et Renosto, semblaient étonnamment malingres, des pattes de mouche dont les délicates structures laissaient filer une musique à travers leurs mailles. Tahar, de Philippe Capdenat, manifestait heureusement plus de virilité et de violence, une sorte de talent vital qui l'emportait sur la rudesse d'une matière sonore assez martyrisée. Les Traits caricaturaux *de Marius Constant auraient été mieux à leur place la veille.*

Boucourechliev et Halffter

Deux œuvres, cependant, permettaient au Festival de reprendre de la hauteur. Le Thrène, *réalisé au groupe de recherches musicales de l'O.R.T.F. par André Boucourechliev, qui a obtenu le prix Italia en 1974, est une impressionnante composition sur les fragments d'un poème que Mallarmé avait consacré à son fils, mort à l'âge de huit ans (le Monde du 29 décembre 1974). L'inachèvement même du poème souligne son échec, mais la profondeur de ces coups de sonde fait vibrer durablement les rives de « ce peu profond ruisseau calomnié : la mort ». Les mots, admirablement dits par Roland Barthes et Valérie Brière, et les chœurs, d'une harmonie déchirante (dirigés par Jean-Paul Kreder), sont sertis dans une très belle musique électronique qui a la neutralité inquiétante et majestueuse de la mort sans visage. Peut-être, cependant, l'œuvre apparaît-elle un peu trop parfaite, trop classique, sur des matériaux bien polis et des schémas éprouvés, pour transcrire pleinement le tressaillement de ces mots fous, balbutiés par un père dont l'art se dérobe dans la même présence-absence que le fils bien-aimé.*

Tiempo para espacios, *enfin — une commande de Royan, — se rangera parmi les chefs-d'œuvre de Cristobal Halffter. Inspirée par quatre peintres espagnols, cette courte partition pour clavecin et cordes ne contient pas une note de trop, ne fait pas une concession à l'effet ; l'oreille voit non pas des tableaux mais l'essence d'une peinture, l'intuition première qui détermine le geste, les formes ; mais c'est en lui-même qu'Halffter creuse l'espace poétique. Une œuvre qui a la pureté, l'intransigeante lumière « castillane » du concerto de Falla.*

JACQUES LONCHAMPT.

■ **Les élèves de l'Atelier-Théâtre-Ecole Tania Balachova présentent « Si Camille me voyait », de Roland Dubillard, et un extrait d'« Alice dans les jardins du Luxembourg », de Romain Weingarten, les 8, 9, 10 et 11 avril, à 16 heures, 6, rue des Moines, à Paris.**

Formes

En noir (et blanc) et en couleurs

Parmi tant de présentations de photos, dont beaucoup offrent un indéniable intérêt, on a jeté un regard attendri sur les instantanés qu'Alain de Pommereau a ramenés de l'Inde. Ils complètent à merveille, et situent, les meubles et autres objets, asiatiques eux aussi, qui leur tiennent compagnie (1). S'y mêle l'élément humain (et animal) au décor architectural de Bénarès ou de Goa, de l'Inde du Sud, du Népal ou de l'Afghanistan. Buffles, bains sacrés dans le Gange, intérieurs... Nous avons déjà vu tout ça, direz-vous. Eh bien, revoyez-le avec l'œil du photographe qui a parcouru le pays en tous sens, non blasé.

***

Et tournez-vous vers les peintres. Vers Crouet, venu tard à la peinture. C'est sa première exposition (2). Ses dessins, très beaux en vérité, où l'artiste se collette déjà fougueusement avec la matière, annoncent ses huiles, d'une pâte épaisse, sombre, convulsée : de vrais reliefs. Se font jour lentement, encore englués dans l'humus nourrissier, des poissons, un poulet écorché, un nu rayonnant, etc., et, de dimensions plus vastes, un portrait, une apparition d'une mystérieuse et obséante présence. Comme si ces formes étaient vomies par quelque volcan souterrain et que peu à peu la lave se solidifiait, « prise » en plein mouvement.

***

Neuberth, lui, serait plutôt un peu oublié. Il avait été révélé au Salon des Réalités Nouvelles il y a un quart de siècle. Il a continué à se produire, rarement ; à produire, toujours. On assiste à un curieux clivage dans ses dernières œuvres (3). Les gouaches et les dessins ne semblent pas issus de la même main, ce qui n'est d'ailleurs pas un exemple unique. Somptueuses, les gouaches, les grandes surtout, élargissent des astres pourpres sur un azur intense, ou étalent quelque nuit lumineuse où de blancs astéroïdes rayeraient des traces de leur course le bleu profond du ciel. Voilà de petites féeries pleines de séduction et souvent d'enchantement. Quel contraste avec les encres de Chine aux lignes épurées et raréfiées, aux délicats pointillés générateurs d'un érotisme transposé et compensés sur la surface vierge de la feuille par d'aériennes petites grappes agglutinées !

***

Dans les dessins de Cardenas, les blancs aussi jouent et gagnent. Ils laissent le champ libre à la trame, à la trame seule sans chaîne alourdissante, de ces fils rigoureusement rectilignes, dont le parallélisme se resserre ou s'espace au gré des forces qui cherchent et parviennent à s'équilibrer, voire à faire contrepoids aux signes plus massifs, gorgés d'encre, qui leur sont accolés, ou leur font pendant sur les cimaises, en d'impeccables mises en pages. Ils environnent, ces graphismes, des sculptures en bois du même artiste, longs piliers taillés et entaillés, porteurs d'autres messages.

Est-ce un dialogue avec l'alphabet magique d'Henri Michaux ? Ils sont voisins, car il s'agit d'un accrochage qui groupe, pour pas mal de temps encore, cinq noms de la galerie (4), très différents, mais procédant, au-delà des apparences, d'une sorte de vision métaphysique qui les apparente. Michaux venait d'en occuper magistralement tous les lieux. Il a encore trouvé dans ses réserves des compositions inédites, peut-être plus anciennes, des acryliques flambant de taches rougeoyantes, des sarabandes d'homoncules disciplinés dans la surface qui leur est concédée.

Un Louis Pons, plus dur, moins hétéroclite, marie le bois au crin, apprivoise d'autres objets. Et la série sans fin des gouaches acryliques de Joaquin Ferrer, variations géométriques aux subtils coloris, assiste, étonnée, aux ébats de deux machines à coudre antiques de Fabian Sanchez, chargées d'idoles articulées, tatouées d'ors.

***

Une leçon d'austérité, et également de technique, pour finir. Demandons-la à Verajano (5). Verajano est une virtuose, aussi bien dans le maniement de la pointe d'argent que dans l'eau-forte et la taille-douce. On a été aussi sensible — parce qu'elle l'est elle-même — aux savants entrelacs de l'aquatinte de *l'Ile aux roseaux* qu'aux reflets captés par ses pointes sèches. Coexistence de l'imaginaire (*l'Hydre ailée*) et du visible. C'est le domaine, on le vérifie une fois de plus, de la gravure actuelle.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) La Lampe dans l'horloge, 20, rue des Francs-Bourgeois.
(2) Galerie de l'Abbaye, 3 bis, rue de l'Abbaye. Jusqu'au 4 avril.
(3) Galerie Caractères, 7, rue de l'Arbalète. Jusqu'au 12 avril.
(4) Le Point cardinal, 12, rue de l'Echaudé.
(5) Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile. Jusqu'au 5 avril.

■ **Les élèves du Conservatoire d'art dramatique présentent deux auteurs contemporains : Bernard Da Costa (« Trio pour deux canaris ») et Jacques Josselin (« Key West »), le lundi 7 avril, à 20 h. 30 ; le mardi 8 et le mercredi 9, à 18 h. 30, salle du Conservatoire.**

Vendredi 28 mars

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

théâtres

Les salles subventionnées

Chaillot (au Théâtre de la Cité internationale), 21 h. : le Règne blanc.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyn Carlson ; 20 h. 30 : Turcaret.
Théâtre de l'Est parisien (Petit TEP), 20 h. 30 : Carrefour, spectacle poétique de Bachir Touré.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 15 : Britannicus ; 22 h. 30 : les Fruits d'or.
Bouffes-Parisiens, 20 h 45 : Pourquoi tu chanterais pas.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : la Danse de mort.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Zouave.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Jean Hugues ; 22 h. 15 : la Femme aux ciseaux.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Deux-Portes, 20 h. 30 : la Femme morcelée.
Edouard-VII, 21 h. : le Pape kidnappé
Eglise Saint-Séverin, 21 h. 30 : Job.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hôt L Baltimore.
Espace Tribûche, 20 h. : Orchidée.
Essaïon, 20 h. 30 : Le pupille veut être tuteur. — Salle II, 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais ; 22 h. 30 : Dis, Balthazar.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite.
Gymnase, 21 h : Chat !
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Spectacle Beckett - Jean Barbeau ; 22 h. : J.-B. Moraly ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 45 : Christmas.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Dialogues.
Moderne, 20 h. 45 : Un jeu d'enfants.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Tomato ; Queen of France ; 22 h. Gilles Elbaz.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Nouvelle-Comédie, 21 h. : Britannicus.
Œuvre, 21 h. : la Bande à Glouton.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : la Folle.
Poche-Montparnasse, 20 h 45 : le Premier.
Ranelagh, 22 h. 15 : les Mirabelles dans Fauves.
Renaissance, 21 h. : Derrière le rideau.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur
Studio des Champs-Elysées, 20 h 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Tango.
Tertre, 20 h. 30 : la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné.
Théâtre d'Art, 20 h. : la Femme de Socrate ; 21 h. 15 : le Dernier Empereur.
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville. — Grand Théâtre, 21 h. : le Règne blanc.
Théâtre d'Edgar, 21 h. : Yves Riou ; 22 h 30 : Alberto Vidal.
Théâtre Oblique, 14 h. à 24 h. : Pilgrimage (cinéma-théâtre).
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Christophe Colomb.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Tchekhov - Tolstoï ou la Belle Epoque.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces.
Théâtre Saint-André-des-Arts, 21 h. : Comme un chien dans un cimetière.
Théâtre 13, 21 h. : Labiche folies.
Théâtre 347, 20 h. 30 : Lorenzaccio ; les Caprices de Marianne.
Théâtron, 20 h. 30 : la Résurrection de Maloupe ; 21 h. : le Baron perché ; 23 h. : Je m'appelle Rosa Luxemburg.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 30 : Sonia ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : D'où qu' t' en es, gars ?
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Philippe Val et Patrick Font.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30 : la Moscheta.
Café-Théâtre des Amandiers, 21 h. : O' Key doc.
Café-Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Nocturne ; 21 h. 15 : Couvre-Jeux ; 22 h. 30 : Tchekhov.
Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnet ; 22 h. 30 : V comme Vlan.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : Autant en emporte le vin ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h. Stephan Reggiani, chansons.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 15 : Amour sans tête ; 21 h. 45 : J.-P. Verdier ; 22 h. 45 : Ce soir on récalcitre ; 24 h. : Pierre et Marc Jolivet.
Le Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Prévert ; 22 h. : la Jacassière ; 23 h. 30 : Cinq Restless Boys. — Salle II, 21 h. : la Jaca-mère ; 22 h. 30 : Sélénite, nid d'espions ; 24 h. : Un + un + elle.
Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Philippe et Jonas.
Ivry, Théâtre des Quartiers, 21 h. : Dommage qu'elle soit une putain.
Malakoff, Théâtre 71, 20 h. 15 : Hamlet
Versailles, Théâtre Montansier, 20 h. 30 : les Femmes savantes.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Elysée-Montmartre, 20 h. 30 : le Bonheur ?
Henri Varna - Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Joséphine.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Charles-de-Rochefort, 21 h. : Dzi croquettes.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Galaxy, chapiteau, 21 h. : Princesse Czardas.
Nouveau Carré, 21 h. : Monique Morelli, J.-M. Vivier.
Olympia, 21 h. 30 : Nicoletta.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on ice.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le cabot de la République.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

La danse

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyn Carlson Dance Theatre (« les Fous d'or », d'I. Vakhévitch).
Le Palace, 20 h. 30 : Graziella Martinez (White dreams).

Le jazz

La Vieille Grille, 20 h. 45 : Cohelmec Ensemble et Antoine Duhamel.

Les concerts

Hôtel Herouet, 20 h. 15 : Simone Escure, piano, et le trio Revival (Bach).

THÉATRE OBLIQUE

Henri RONSE
et le
THÉATRE OBLIQUE
présentent
avant la sortie de
« LA MESSE DORÉE »
l'autre chef-d'œuvre de
Beni MONTRESOR

PILGRIMAGE

« Le plus beau film que l'on puisse voir en ce moment à Paris et que l'on ait vu où que ce soit depuis longtemps. »
Claude MAURIAC (l'Express).
Inauguration du cinéma-théâtre OBLIQUE, 76, r. de la Roquette PARIS (11e) - 805-78-51

LE THEATRE DES DEUX ANES
annonce qu'il donnera une matinée supplémentaire lundi 3 mars (Pâques) à 15 h. 30, avec Pierre-Jean Valliard dans la percutante revue : « AU NOM DU PEZE ET DU FISC ».

A PARTIR DU 2 AVRIL
THEATRE DE LA Pte St MARTIN


Location ouverte

The English Drama Group
de l'Université de Tubingen
présente
« *Everything in the Garden.* »
d'Edouard Albee
(version originale)
Vendredi 28 mars, à 20 heures au Centre Culturel Américain, 3, rue du Dragon. — Paris (6e).
Participation aux frais : 10 francs.





AMBASSADE GAUMONT BERLITZ WEPLER PATHE

minute
a tremblé!
"Tremblement de Terre. Du tonnerre. L'illusion est parfaite, c'est nouveau et on y court."
JAN MARA

TREMBLEMENT DE TERRE

UN FILM UNIVERSAL DISTRIBUÉ PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Tokyo Olympiades, de K. Ichikawa ; 18 h. 30 : Amérique insolite, de F. Reichenbach ; 20 h. 30 : Monterey Pop, de Pennybaker ; 22 h. 30 : Cocorico, M. Poulet, de J. Rouch (en présence de l'auteur).

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
BETTY-BOOP SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), Studio-Parnasse, 6e (326-58-00), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e ((359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle, 18e (387-50-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol.) v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
L'EVADE (A.) v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), George-V, 8e (225-41-46), Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (331-76-86), Grand-Pavois Babord, 15e (551-44-58).
FUNNY LADY (A.) v.o. : Le Paris, 8e (359-53-99).
FOUS DE VIVRE (Ang.) v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), horaires spéciaux.

IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A.) v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Bretagne, 6e (222-57-97).

Les films nouveaux

LES SENTIERS DE LA GLOIRE, film américain de Stanley Kubrick, avec Kirk Douglas, v.o. : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (033-87-59) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES INNOCENTS AUX MAINS SALES, film français de Claude Chabrol, avec Romy Schneider, Rod Steiger, Jean Rochefort. Omnia, 2e (231-39-36) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Ugc-Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94).

QUE LA FETE COMMENCE, film français de Bertrand Tavernier, avec Philippe Noiret, Jean Rochefort, Jean-Pierre Marielle. Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Concorde-Pathé, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

SPECIALE PREMIERE, film américain de Billy Wilder, avec Jac Lemon et Walter Matthau, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

FLESH GORDON, film américain de Howard Ziehm et Michael Benveniste, v.f. : Omnia, 2e (231-39-36) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Scala, 10e (770-40-00) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Mery, 17e (522-59-54).

BREEZY, film américain de Clint Eastwood, avec W. Holden et K. Lenz, v.o. : Balzac, 8e (359-52-70).

FESTIVAL DE FILMS FANTASTIQUES INEDITS : la Clef, 5e (337-90-90).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne-Pathé, 15e (737-42-96) ; Quinquette, 5e (033-35-40).

LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
JEANNE LA FRANÇAISE (Fr.) Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio République, 11e (805-51-97).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JIMI PLAYS BERKELEY et FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
MARJOE (A., v.o.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE MALE DU SIECLE (Fr.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65 13) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Boîte à Films, 17e (754-51-50), à 16 h. et 20 h.
LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Nations, 12e (343-04-67), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
LE PETIT CLAIRON, DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE (Chin., v.o.) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Action République, 11e (805-51-33), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83)
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46)
PLEIN LA GUEULE (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90), Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (531-44-58), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Fauvette, 13e (331-56-86).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15)
LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
LE PROFITEUR (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SHERIF EST EN PRISON (A.) v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71).
SIDDHARTA (A.) v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
SMOG (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
THOMAS (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA TOUR INFERNALE (A.) v.o. : Arlequin, 6e (548-62-25), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
TREMBLEMENT DE TERRE (A.) v.o. : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
VERITES ET MENSONGES (A.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74).
VIOLENCE ET PASSION (It.) version anglaise : Gaumont-Champs-Elysées, 8e I et II (359-04-67), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38). V.f : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

ZORRO (Fr.) : Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Normandie, 8e (359-41-18), Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (soir). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71) (mat.), Liberté-Club, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), La Royale, 8e (265-82-66).
BEN-HUR (A., v.f.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) (*) : Olympic, 14e (783-67-42).
NEW-ORLEANS (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA RUEE VERS L'OR (A.) : Ranelagh, 16e (224-14-08) (horaires spéciaux).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (224-14-08) (horaires spéciaux).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h
CHARLES MORT OU VIF (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
COLLECTIF JEUNE CINEMA (805-90-53), à 20 h. 30 : Film de Tahahiko Ikimura.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h 15.
LET IT BE (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) à 14 h.
MONKEY BUSINESS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
PAS D'ORCHIDEE POUR MISS BLANDISH (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 12 h. (sauf ven. et sam.) 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h et 24 h.
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (754-51-50) à 14 h., 16 h., 18 h.
THX 1138 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
UN ETE 42 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
UN HOMME QUI DORT (Suis.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. (sauf dim.).

Les festivals

DEUX SPECIALISTES DE L'EPOUVANTE (v.o.). — Styx (5e) (633-08-40) : l'Horrible Cas du docteur X.
CHARLOT, CHARLOT, CHARLOT. — Noctambules (5e) (033-42-34), six courts métrages : l'Emigrant, Charlot au music-hall, *Charlot fiancé, Charlot et le comte*, Charlot s'évade, Charlot boxeur.
CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN : HOWARD HAWKS (v.o.). — Action-La Fayette (9e) (878-80-50) : Seuls les anges.
MARLENE DIETRICH (v.o.). — Action-La Fayette II (9e) (878-80-50) : Morocco.
FRITZ LANG (v.o.). — Action-Christine (6e) (325-85-78) : la Cinquième Victime.
NUIT DU FANTASTIQUE (v.o.). — New-Yorker (9e) (770-63-40), le 28, de 24 h. à l'aube : le Masque du démon, Hercule contre les vampires, la Baie sanglante.
JEUNE CINEMA QUEBECOIS. — André-Bazin (13e) (337-74-39) : les Dernières Fiançailles.
ROCK-SHOW (v.o.). — Artistic-Voltaire (11e) (700-19-15), à des jours différents : London Rock'n Roll show, Rainbow Bridge, Superstars, Sweet Soul Music.
PASOLINI (v.o.). — Boîte à films (17e) (754-51-50), 14 h. et 20 h. : Porcherie ; 16 h. et 22 h. : les Mille et une Nuits ; 18 h. 10 : Théorème.
MARYLIN MONROE. — Acacias (17e) (754-97-83), 18 h. 30 : Sept ans de réflexion (v.f.) ; 20 h. : les Misfits (v.o.) ; 22 h. : Les hommes préfèrent les blondes (v.o.).
VINGT-CINQ ANS DE PRIX JEAN-VIGO. — Le Seine (5e) (325-92-46) : le Beau Serge, Léon la Lune.

Prochainement

AVEZ-VOUS DE L'ARGENT MISTER BROWN?

BALZAC ELYSEES - UGC MARBEUF - LES IMAGES - OMNIA BOULEVARDS
PARAMOUNT MAILLOT - HELDER - MONTPARNASSE PATHE - UGC ODEON - QUINTETTE
CONVENTION GAUMONT - LES TROIS MURAT - PLM ST-JACQUES - LES NATIONS
Périphérie : C2L (Versailles) - ARIEL (Rueil) - CARREFOUR (Pantin) - ALPHA (Argenteuil) - ARTEL (Rosny)
ORSAY II - MARLY (Enghien) - DAME BLANCHE (Garges-lès-Gonesse) - EVRY - ARTEL (Port Nogent)
ARTEL (Villeneuve St-Georges)

ANDRE GENOVES
ROMY SCHNEIDER · ROD STEIGER
JEAN ROCHEFORT
un film de
CLAUDE CHABROL
"Elle sommeillait, nue, se laissant caresser par le soleil. Jeff entra dans sa vie... Et le cauchemar commença!..."
Les Innocents aux Mains Sales
d'après le roman de RICHARD NEELY (EDITIONS GALLIMARD) Série Noire

Au BALZAC ÉLYSÉES (3, rue Balzac), TOUS LES JOURS permanent à partir de midi
et VENDREDI, SAMEDI et DIMANCHE, séance supplémentaire à minuit.
Dans les autres salles : SAMEDI séance supplémentaire à minuit.

ST-ANDRÉ-DES-ARTS
MARJOE
QUOTIDIEN DE PARIS
« La confession d'un enfant d'un siècle malade. »
LIBERATION
« Dieu, Mick Jagger et Karl Marx... un film captivant. »
NOUVEL OBSERVATEUR
« Ce charlatan de génie crée des fastes frénétiques et musicaux façon Barnum, revu par Fellini. »
PARIS-MATCH
« Une sorte de truand de la religion U.S. Fascinant. »
LE MONDE
« La force et la violence d'une confession publique douloureuse. »
Un film de Sarah Kermochan et Howard Smith

LE MARAIS
20, rue du Temple, 4e – Tél. 278.47.86
Métro Hôtel de Ville
Egalement au CINÉ HALLES :
« THE QUEEN »



QUINTETTE - 14 JUILLET
Fous de Vivre
l'expérience du docteur R. LAING
FILM DE PETER ROBINSON



MARBEUF (8e) - STUDIO DES URSULINES (5e)
ENTRE BORGÈS ET JOHN FORD... UNE ÉPOPÉE DE LA FOLIE, PAR LE RÉALISATEUR ALLEMAND LE PLUS GÉNIAL DEPUIS FRITZ LANG.
AGUIRRE
LA COLERE DE DIEU
un film de WERNER HERZOG
avec KLAUS KINSKI
distribué par MICHELE DIMITRI FILMS



Attention ! Samedi et dimanche séance supplémentaire vers minuit : GAUMONT Champs-Elysées - GAUMONT Rive Gauche GAUMONT Sud.

SERVICE CONTINU MIDI 4 H. DU MATIN
NAVY-CLUB-RESTAURANT
HUITRES · COQUILLAGES · SPÉCIALITES · FRUITS DE MER
DISCOTHÈQUE 22 H. à l'aube avec ses Gogos Girls
SPÉCIALISTE RÉUNIONS PROFESSIONNELLES · BUFFET CAMPAGNARD AUX FROMAGES DE FERME · LUNCH · COCKTAIL · 300 à 500 personnes
SALLES CLIMATISÉES • 58, Bd. de l'Hôpital • 75013
FERME LE LUNDI SAUF JOURS FERIES
535.91.94 / 535.99.86

مكتبة الأصل

مكذا من الأصل

FRANCE ÉLYSÉES VO • HAUTEFEUILLE VO • ST-GERMAIN-HUCHETTE VO
MONTPARNASSE 83 VF • MADELEINE VF • CONVENTION VF • MAXEVILLE VF

UN FILM DE
STANLEY KUBRICK

L'EXPRESS (Gilles Jacob)
Le film est superbe !

LE POINT (R. Benayoun)
«Les Sentiers de la Gloire» est un chef d'œuvre !

ELLE
Grand Prix des Lectrices - mars 1975



LES SENTIERS DE LA GLOIRE

KIRK DOUGLAS DANS LES SENTIERS DE LA GLOIRE
"PATHS OF GLORY"
AVEC RALPH MEEKER • ADOLPHE MENJOU • GEORGE MACREADY • WAYNE MORRIS • RICHARD ANDERSON
SCENARIO DE STANLEY KUBRICK, CALDER WILLINGHAM ET JIM THOMPSON
D'APRÈS LA NOUVELLE DE HUMPHREY COBB • RÉALISÉ PAR STANLEY KUBRICK
PRODUIT PAR JAMES B. HARRIS • UNE PRODUCTION BRYNA • DISTRIBUÉ PAR

CYRANO Versailles VF • TRICYCLE Asnières VF • ARTEL Nogent VF

CINÉ HALLES 72, rue Saint-Denis Tél. 236-71-72
2 DESSINS ANIMÉS de la CHINE POPULAIRE

2 PETITES HÉROÏNES DE LA STEPPE
LE PETIT CLAIRON

LA PAGODE
François SIMON
dans
LA MORT DU DIRECTEUR DE CIRQUE DE PUCES
de
Thomas KOERFER
CAPITAL FILMS

LA BRUYÈRE - Dir. VITALY
ZOUC
Loc. : TRI. 76-99 et agences

cahiers du CINEMA
N° 256
De Mai 68 à « Mai 68 » : problèmes théoriques autour du Cinéma Militant.
●
Le Cinéma et la Palestine.
●
BRECHT
Extraits du « Journal de Travail » (inédit).
●
Passage de la Boule-Blanche, PARIS (12e).

REX VF/ERMITAGE/MIRAMAR VF/MAGIC CONVENTION VF
3 MURAT VF/LIBERTÉ VF/CLICHY PALACE VF/LA ROYALE VF



VERSAILLES VF/PANTIN VF/NOGENT VF/ARGENTEUIL VF
MONTREUIL VF/GARGES VF/LA CELLE S'-CLOUD VF

U.G.C. MARBEUF (v.o.) - STUDIO MÉDICIS (v.o.)
le PROFITEUR
IL SAPROFITA

BALZAC ÉLYSÉES (v.o.) - PARAMOUNT OPÉRA (v.f.) - MARBEUF (v.f.)
BOUL'MICH (v.o.) - PARAMOUNT GAITÉ (v.f.)
PARAMOUNT ORLÉANS (v.f.) - OMNIA (Grands Boulevards) (v.f.)
ST-LAZARE PASQUIER (v.f.) - MÉRY (Pl. Clichy) (v.f.) - SCALA (v.f.)





FILM AMÉRICAIN RÉALISÉ PAR
HOWARD ZIEHM ET MICHAEL BENVENISTE
INTERPRÉTÉ PAR
JASON WILLIAMS ET SUZANNE FIELDS
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS

PARAMOUNT La Varenne - ALPHA Argenteuil - PARLY II
SAMEDI ET DIMANCHE
SÉANCE SUPPLÉMENTAIRE A MINUIT.
BALZAC ÉLYSÉES - PARAMOUNT OPÉRA - PARAMOUNT GAITÉ
PARAMOUNT ORLÉANS - BOUL'MICH.

Prochainement


14 JUILLET
film de JORGE SANJINES
L'ENNEMI PRINCIPAL
Seul à Paris - LE MARAIS, 20, rue du Temple

NOUVEL OBSERVATEUR - Le film accroche. On en sort secoué.
CANARD ENCHAINE - Plein d'humour.
FRANCE-SOIR - Originalité et courage subversif.
LE MONDE - Tout le monde dans le même sac pour la plus grande joie du quartier latin.
PARIS-MATCH - Un beau sujet.
EUROPE 1 - Ce film marie l'intelligence d'un homme à l'instinct d'une caméra.
PARISCOP Frédéric Dard
SMOG est une grande chose.
un film de Christian MOTTIER
SMOG

STUDIO DE L'ETOILE
14, rue Troyon, 17e - 380-19-93
« LA CHOCA »
d'Emilio Fernandez
Film mexicain - V.O s.-titr. français
Interdit moins de 18 ans



Vérités et Mensonges
F for FAKE
ORSON WELLES

En VO aux Cinémas
ELYSEES LINCOLN - ST GERMAIN STUDIO
DRAGON - MONTPARNASSE 83





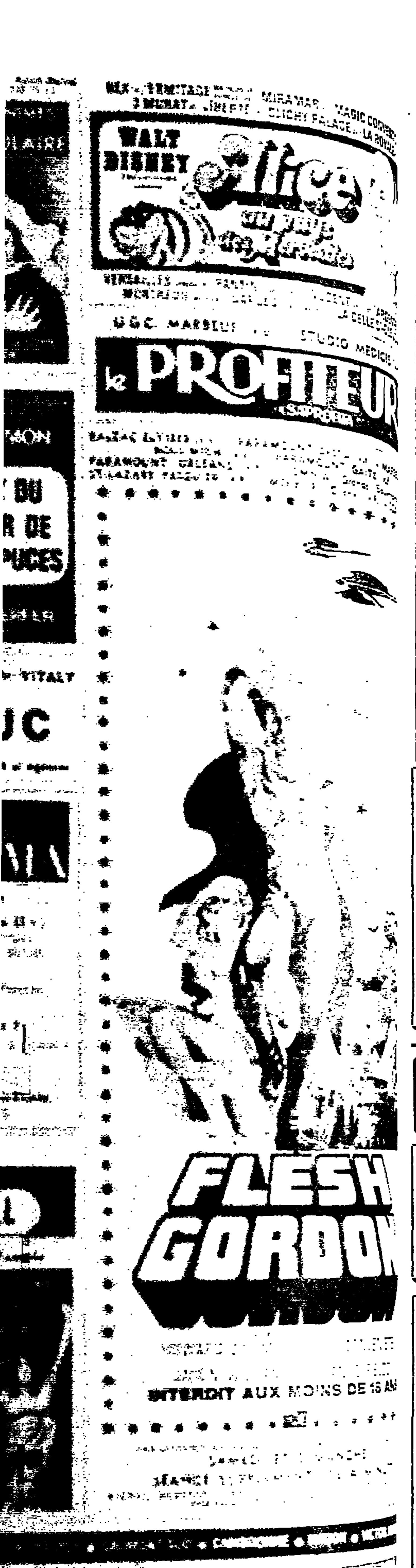


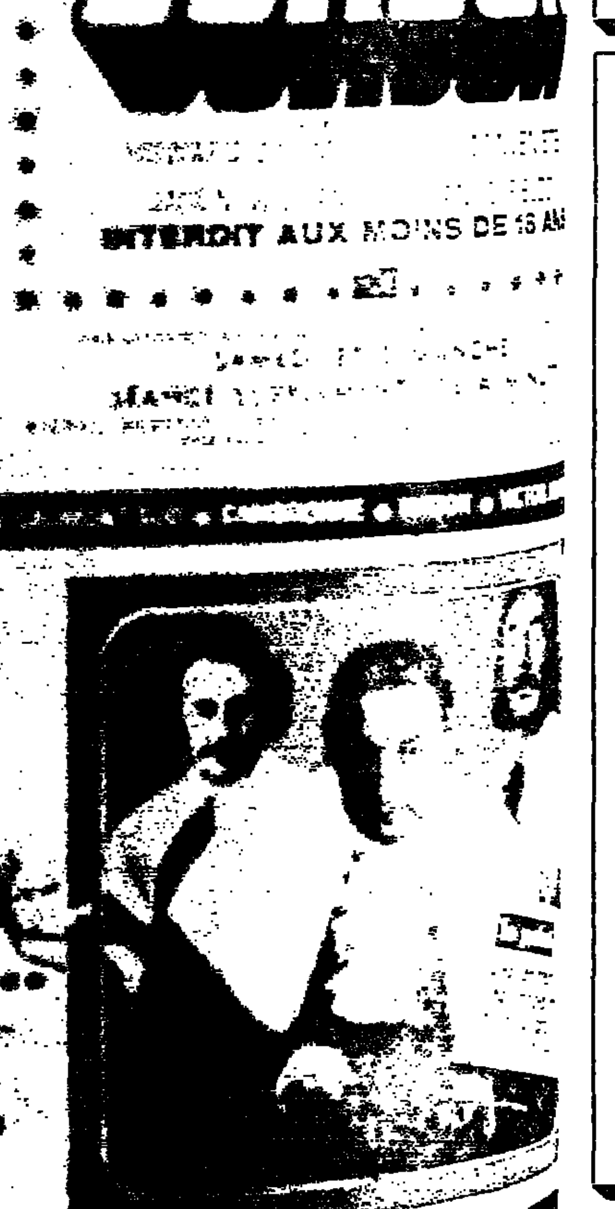
BELLE EPINE ● VELIZY II ● TRICYCLE ● AVIATIC ● MULTI-CINE PATHE ● ARTEL ● EPICENTRE ● CYRANO ● ARIEL



LE DIRECT
DES VENT

INGÉNIEURS





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Schlumberger

offre des situations vivantes bien rémunérées et comportant de nombreux avantages à des

INGENIEURS

débutants (ou presque), électriciens, électroniciens ou mécaniciens. Ils participeront à l'expansion des activités de recherche pétrolière en Europe, Afrique, Moyen et Extrême Orient. Une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation et, selon ceux-ci, le salaire débute entre 4.600 et 7.850 francs par mois. Outre un diplôme d'ingénieur, il est demandé aux candidats de posséder de bonnes notions d'Anglais. Envoyer C.V. + photo à S.T. Schlumberger, Personnel Dept., 42 rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Mapi.

SOCIÉTÉ INDUSTRIE ALIMENTAIRE

PARIS

recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR TECHNIQUE

Ce poste conviendrait à un technicien supérieur ou ingénieur, formation bâtiment ou T.P. de préférence. Sous les ordres du directeur technique, il aura à surveiller l'entretien des usines, à concevoir des projets et à en suivre l'exécution.
Fréquents déplacements en France.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à C.G.F., 35, rue Pergolèse, 75116 PARIS qui transm.





emplois régionaux

Recherchons

PROGRAMMEUR GAP 2

Connaissances exigées cartes de contrôle pour exploitation sur IBM 3/6.
Lieu de travail : NANTES

Envoyer curriculum vitae et photo à :
444, route de Clisson, 44120 VERTOU.

B.V.T. GuyoMarc'H

LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA DORDOGNE

recherche

dans le cadre d'une automatisation générale sur matériel de troisième génération bandes et disques.
Expérience appréciée : télétraitement.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Rôle :
- organiser les chaines informatiques ;
- établir le dossier d'analyse et les dossiers de traitement ;
- assister les programmeurs jusqu'à la fin des tests.

Niveau :
- études supérieures en mathématiques complétées par une solide expérience en automatisation d'activités administratives ou bancaires.

UN RESPONSABLE DE LA CELLULE PROGRAMMATION-SYSTÈME

Rôle :
- participer à la diffusion des normes d'analyse et de programmation et aux études de configuration ;
- optimiser les systèmes ;
- faire l'étude prospective des automatisations ;
- rédiger les programmes à généraliser ;
- coordonner les procédures de reprise et de sécurité ;
- assister le pool de programmation et d'exploitation.

Niveau :
- études supérieures en mathématiques, 5 ans d'expérience en programmation dont 2 dans la fonction sur matériel de 3e génération bandes et disques.

PROGRAMMEURS DE GESTION

Rôle :
- assurer la programmation des diverses applications.

Niveau :
- Bac mathématiques ou D.U.T. complété par une solide expérience (3 ans) en programmation COBOL ou langage de base pour ordinateur 3e génération bandes et disques.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à M. le Directeur de la Caisse Régionale de Crédit Agricole, place du Marché-Couvert, 24100 BERGERAC.

offres d'emploi

IMPORTANTE ORFÈVRERIE EUROPÉENNE

recherche POUR SA SUCCURSALE FRANÇAISE

LE DIRECTEUR DES VENTES

- Si vous avez l'esprit d'initiative (promotion, équipe de vente, etc.).
- Si vous possédez les qualités d'un NEGOCIATEUR.
- Si vous êtes disponible à 100 % (déplacements France entière).
- Si vous avez 35 ans minimum.
- Si vous cherchez une place stable et d'avenir...

Alors vous êtes susceptible de nous intéresser. La rémunération correspond à la grande importance que nous attachons à ce poste...
Une voiture de fonction sera mise à votre disposition.

Ecr. à SWEERTS, B.P 269, 75424 Paris Cedex 09, sous référence n° 1.438, qui transmettra.

IMPORTANT CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX

recherche pour toutes régions

JURISTE (S)

Formation universitaire droit privé. Expérience professionnelle indispensable (Expérience notariale appréciée).
- Sens des contacts humains.
- Goût du travail en équipe.
- SITUATION LUCRATIVE ET D'AVENIR.

Ecrire à n° 99.628
CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE FORAGE

« ALFOR »

(Filiale Sonatrach)

recrute pour son Centre de Formation de Hassi-Messaoud et ses chantiers sahariens

des INGÉNIEURS et TECHNICIENS

en technique de forage, mécanique de sonde de forage et électricité industrielle.

Condition exigée :
- Expérience et solides connaissances en matériel et Forage pétrolier.

Avantages :
- Salaire selon compétence.
- Possibilité de logement en famille au Nord.

Adresser C.V., références professionnelles et prétentions à :

« ALFOR » 1, place de Bir-Hakeim
El-Biar, ALGER (ALGÉRIE)

Hebdomadaire international cherche vendeurs dynamiques, qualifiés, de publicité, connaiss. parfaitem. anglais et allemand. Expérience d'au minimum 3 ans et niveau universitaire exigés. Envoyer candidature manuscrite et curriculum dactylographié à Mme THOMAS 51, avenue des Ternes. 750017 PARIS.

GROUPE IMPORTANT engage immédiatement

COMPTABLES 2e ECH. CONFIRMES (H. ou F.)

Age minimum 25 ans. Comptabilité générale, Déclarations fiscales et para-fiscales.

AIDES-COMPTABLES CONFIRMES (H ou F.)

T. 758-12-20, poste 378 ou 148

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE-MALADIE DE PARIS recherche

CADRE

POUR SON SERVICE STATISTIQUES GENERAL

Les candidats devront posséder des aptitudes certaines à l'utilisat. et au traitem. des données chiffrées correspondant aux opérations statistiq. courant. et justifier au minimum d'un niveau de culture générale et mathématique correspond. à la pratique de l'algèbre et du calcul des probabilités des classes terminales du secondaire.

Salaire annuel de début : 38.212,04 F.

Adresser C.V. détaillé à : Mme le Chef du personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 PARIS CEDEX 19, avant le 18 avril 1975.

CENTRE DE CALCUL cherche COLLABORATEUR mi-temps. Niveau Ingénieur ou maîtrise.
- Bonnes connaissances informatiques.
- Connaissance de la gestion administrative (universitaire si possible).
- Goût des relations humaines.

Ecr. N° 8.265 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHERCHONS POUR TRAVAIL EN ALLEMAGNE JEUNE ELECTRONICIEN pour enregistrements signaux rapides en optique - électronique et Data-Processing dans un projet laser. Adresser candidature à : EURATOM 75 KARLSRUHE (ALL.) POSTFACH 2266 ++

ROUCAIRE

DEPARTEMENTS INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES recherche

2 INGENIEURS

TECHNICO-COMMERCIAUX
Secteurs : 1) Paris (avec déplacem. fréquents en France); 2) Reg. Provence-Côte d'Azur.

Une formation supérieure et une expérience de labo seront appréc., de même qu'une pratiq. préalable de la vente, de préférence dans le secteur biologique. Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, à : B. P. 65, 78140 VELIZY.

Grande Administration recherche

STATISTICIEN-ECONOMISTE

Niveau D.E.A. ou formation I.S.U.P.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions au C.N.E.T., Département PEL/MDM, 3, avenue de la République, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Rech. professeur diplômé Allemand (lang. matern.) fr. expérim. pour assurer cours d'allemand aux adultes. Excellentes condit. Adr. C.V. n° T 66.994 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Recherchons Urgent Educateurs - chefs

EDUCATEURS DIPL.

Moniteurs - éducateurs dipl. Centre de la Gabrielle, 77410 Claye-Souilly. Tél. : 026-88-29.

Sté de Mécanique générale rech. INGENIEUR débutant pour poste de responsable d'une unité de montage. Env. curriculum vitae et photo à SOCIETE BRIVE MECANIQUE Zone indust. LE TEINCHURIER 19100 BRIVE.

représent. offre

IMPORTANTE SOCIETE **PAPETIERE**
Siège social Paris recherche

REPRESENTANT EXCLUSIF
REGION PARISIENNE

Situation intéressante pour élément ambitieux, sérieux et accrocheur.

Fixe élevé + commissions. Indemnités voiture et frais déplacements.

Déposer lettre de cand. av. C.V. à n° 00798, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

propositions diverses

LA REVUE NOUVX VISAGES rech. PERSONNES de tout âge, pour mode, cinéma, télévision publicité. 7, rue Léopold-Bellan. Métro Sentier. Téléph 508-12-36.

formation profession.

PROGRAM. D'EXPLOITATION SUR I.B.M. 3
Niveau BAC ou Première
6 à 7 mois 180 h. de cours

FAX
Ecole privée
6, rue d'Amsterdam. 874-95-69.

capitaux ou proposit. com.

DISTRIBUTEUR
pour la France de trousses de plumiers scolaires. Ecrire : B.P. 1.836 Barcelone (Espagne).

Société nouvelle offre à entreprise désireuse de s'implanter en Franche-Comté, possibilité très intéressante de promotion. Ecr. à Havas Besançon, n° 013.035.

SOCIETE DE REALISATIONS IMMOBILIERES recherche pour emploi à PARIS - 8e
- UN CADRE DE DIRECTION FINANCIERE.
- UN DEMARCHEUR FINANC.

Sérieuses réf. exigées, capables s'intégrer dans un groupe dynamique pouvant investir 150.000 F minimum ds une augmentation de capital et libres rapidement. Adresser photo, C.V. et prétentions à : CEDRAC, 12, bd de cuis., sal bains équipée, chauf-

demandes d'emploi

J. F. 25 ans, H.E.C. 73
ATTACHEE DE DIRECTION
Expér. bancaire haut niveau.
Bonnes connaissances :
- JURIDIQUES
- FISCALITE
- GESTION

recherche poste chargée d'études au sein d'une équipe dynamique. Libre rapidement.
Ecr. n° 6.700, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DECORATEUR DESSINATEUR souhaite retrouver travail dynamique en expositions. B.E.P.C., tous permis, libéré O.M. Ecr. n° 6.705, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PHARMACIEN 35 ans. expér. 5 ans chef de fabric. ds labo, bonne présent., sér. référ., ch. place stable PARIS ou banlieue proche, de préf. banl. SUD. Ec. O.S.P., Serv. « A », 29, bd des Italiens. 75002 PARIS. qui trans

occasions

Fabricant liquide 7.000 seaux plastique renforcés gradués 15 litres pour vendanges ou alimentation bétail. Prix franco 2,60 F Ecr. Havas Lyon 8815.

autos-vente

P. à p. vd Citroën 2 CV 4 1970. Tr. bon ét. (moteur 20.000 km). Tél. : 642-82-71, le soir.

Part. à part. vend Renault-16 blanche 1970, 1re main, type 1.150 76.000 km, très bon état. T. : H.B. 820-63-03, poste 241 ou le soir après 19 h. : 974-84-08.

AUSTIN
MINI 1000, 1972
Parfait état.
Véhicule garanti.
Prix : 6.500 F.
TEL. : 254-11-33.

cours et leçons

Math. Ratr ent. mal débutés, décour. 278-77-71.

L'immobilier

appartem. vente

Paris

CONVENTION RUE LECOURBE
Résid. réc. 8e ét. 88 m2 + balc. Liv. + 2 ch. Lux. amén. Cuis. agencée. 375.000 F. - Tél. mat. 260-39-11, ou le soir : 250-90-14.

Propr. vd directem. ds immeub. magnif. restauré, face Hôpital TENON, à 100 m. Mo Pelleport Quartier haut, plein soleil
27 STUDIOS tout conf., lux., décor. à part. 75.000 F.
IDEAL PLACEM. Location et gestion assur. par nos soins.
BUREAU DE VENTE : s/place tous les jours (sauf Dimanche) 10-12 h. et 14-19 h. : 88, RUE PELLEPORT. TELEPH. : 636-52-00.

Ve, RUE LACEPEDE. Part. vd 6e ét. petit studio renov., w.-c., douche, kitchen., moqu. TEL., ch. centr. 75.000 F. T. 337-55-35.

Région parisienne

IVRY-SUR-SEINE PORTE DE CHOISY
300 m Mo. Imm. 72. 3 P. 70 m2 + loggia. 5e ét. Tt conft. Cuis. agencée. 225.000 F. — Tél. à : 260-39-11, ou le soir : 250-90-14.

RUEIL - EGLISE
Petit immeuble de 4 étages
STUD. entièrement équipé, à partir de 115.000 F.
3 PIECES A PARTIR DE 260.000 F.
Livrais. 4e trimestre 75
Renseignements et vente : S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à CHATOU. - 976-30-02.

IVRY, Prox. métro et autobus, récent 3 pièces, tout confort. — Téléph. M. DANIEL. 589-77-77.

appartem. achat

Part. ch. studio ou 2 pces, cft, Paris ou banlieue Saint-Lazare. Agence s'abstenir.
Ecr. à 6.702, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

constructions neuves

DEAUVILLE
Dans quartier residentiel
En bordure de mer
1 à 4 P. + duplex
Habitables 4e trim. 1975
AGENCE HOINVILLE
14 - BLONVILLE-SUR-MER
Tél. : (31) 87-90-13
et M. REIX 150, bd F.-Moureaux,
TROUVILLE. — Tél. : 88-15-84.

VANVES (92)
A deux pas de Porte Brancion.
A 500 mètres du futur métro.
A 8 minutes de Montparnasse.

LA RESIDENCE
41, rue Jean-Bleuzen.

Petit imm. neuf, 7 ét., 16 appts. cuis., sal. bains équipée, chauffage électriq. intégré individuel.

RESTE 1 STUDIO OU 2 PCES 48 M2 AVEC JARDIN.
Sur place les sam. et dim. de 14 h. à 18 h.
Tél. : 359-69-28.

NOUVEAU PROGRAMME
PTE SAINT-CLOUD
5-7, rue Henri-Martin, BOULOGNE
LUXUEUX STUDIOS
Prix ferme. Fondations.
Sur place dim., lundi, 14-19 h.
292-24-24

immeubles immeubles

SOPADIF S.A.
ROVEREDO
IMMEUBLES DE HAUT RAPPORT
CENTRE VILLE DE MONTREAL
GENEVE BRUXELLES etc.
A PARTIR DE 75.000 $
Bons rendements et plus-values certaines.
RENSEIGNEMENTS: Emmanuel WOLF
Rue du Progrès 52, 1000-BRUXELLES.
TEL.218.44.70-TLX.22.921

PROPRIETAIRE vend BEAU PETIT IMMEUBLE dans le 13e. Grande partie vide. GIRPA. 325-56-78.

A vendre cause santé, ville tour. 29 S, IMMEUBLE convenant commerce et habitation. S'adr. AGENCE HAVAS, B.P. 2, CONCARNEAU, n° 479.

locations meublées

Offre

A louer meublé, mois ou année, annexe indépendante, Château Cabrières (Aveyron), altitude 600 m, 9 pièces, tout confort. S'adresser : 16-65-60-71-60.

locaux indust.

Louerai petit entrepot frigo positif 50/300 M3 Banlieue parisienne Ecrire Havas Nimes n° 594.014

locaux commerciaux

PARIS (XXe)
57, rue SAINT-FARGEAU
Rez-de-chaussée
à louer 170 m2 de bureaux entièrement aménagés. - Rens. M. Ferret G.I. LAFONT, 27, rue de la Faisanderie, 75116 PARIS. Tél. : 553-97-59.

fonds de commerce

Cause retraite vends
TABAC BIMBELOTERIE
Gros village Vaucluse.
Bon rapport. Agence s'abstenir.
Pour tous renseignements : Ecr. N° 6.704 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

bureaux

8e PROPRIETAIRE Loue 1 ou plus. bur. Refait neuf. Tél. 720-05-89.

NEUILLY
Propriétaire loue 1 ou plus. bur. immeuble neuf. Tél. 758-11-10.

16e - RANELAGH
Propriétaire loue directement 135 m2 bureaux aménagés, luxueux. 3 lignes téléphoniques. Bail 3, 6, 9. Sans pas-de-porte. Téléph 775-43-53

châteaux

80 KM OUEST
En bordure de l'Eure, château XVIIIe s., 1.000 m2 H.O., dépend., récept. en 3 pces, 20 ch., parc 12 ha. travx à prev Bail 9 ans. Conv. Sté pr sémin. pr collect. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE, 23, r. Maréchal-Foch, LE VESINET — 976 07 86.

villégiatures

CANNES meublés neufs, sur la mer. Location à la semaine. DUTTO « BRASILIA E » avenue Saint-Louis, CANNES.

A louer à IBIZA, stud. tt cft pr 2 pers., meublé à nf, balc., mer à 20 m. Tres jolie vue. Proximité plage et commerces. Tél. : le soir, GERARD, 858 - 02 - 29.

pavillons

RARE - BANLIEUE OUEST A VDRE PAVILLON NEUF F 6. Grand standing TEL. : (15-37) 71-46-06

villas

Golfe de Saint-Tropez
Listes de VILLAS sur demande.
EXIM, 9, rue Gambetta, 83310 COGOLIN.

COTE D'AZUR, Saint-Andrieu, dans parc 25.000 m2, petit village provençal dominant la mer et l'hippodrome avec sa piscine et son tennis, au calme, trente-sept villas seulement première, deuxième, troisième tranches vendues, quatrième tranche : 2 à 5 pièces : 170.000 à 320.000, très larges facilités par promoteur. Bureau de vente et villa témoin.
S. O. P. E. C., 13, bd Kennedy, CAGNES-SUR-MER. — 31-29-72.

maisons de campagne

MAISON DE MAITRES
Cuis., séj. 40 m2, 3 ch., sal. de bns, w.-c., ch. cal., gd gar. s/800 m2 env., clos de murs et planté beaux arbres. Px justif. 160.000. av. 40.000 F. Agce de BONNEVAL (28). Tél. (15-37) 98-25-52 (même fêtes).

terrains

Luberon Lauris, vds pinède, eau, électricité, proche village. ACTIS Lucien 84360 Lauris.

Vds terrain bâtir bien plac., rég. Avignon. Havas Avignon 1822.

propriétés

LIMOUSIN, part. v. magn. mais. 18e, caract. 12 p., dép., tt conft. Jard. 1.300 m2, b. vue. Laroudie, 9, rue Thiers, 87300 BELLAC.

1 H. par autoroute Sud magn. fermette tout conf située s/un terrain paysagé 2.300 m2 ent. clos, Cuis. équip., vaste séjour, salon, gde cheminée, poutres appar., 3 ch., s. de bns., ch. c., grenier aménageable, garage.
Prix 220.000 F. Facilités.
Pour visiter tous les jours
AGENCE CENTRALE
Gd Place, COURTENAY (Loiret) Tel (15-38) 95-42 74

domaines

REGION LA BAULE
12 ha 40 - Libre - Eau, Electr.
TEL. 822-24-43

viagers

Vendez rapidement en viager. Expertise gratuite. Discrétion. ETUDE LODEL, 700-00-99, 35, bd Voltaire, PARIS (11e).

VIAGER LIB. Champigny-s/M. Résid. 2 pav. 1) Entr., vaste sej., sal., terras., 2 ch. + 2 pos., cuis., bs, w.-c., ch. cal, cave ; 2) Const. récent. séj.-sal., cuis., s. d'e, w-c, chff. él. 700 m2 ter. Px 245.000 + rente. TIC, 32, av. Thorez, CHAMPIGNY. 706-14-52.

exclusivités

appartem. vente

Paris

PLEIN CIEL S/VIGNES EXTRAORD. 5-6 pces. 326-97-23.

Province

NICE • LA RESIDENCE • Livraison été 1975
A 150 m Promenade des Anglais. Vue panor. sur mer, collines. Pt imm. gd luxe av. piscine, jardin. Appts 2-3-4 pces. S/pl. 22, av. de Fabron/Le Mesnil (93) 86-65-69. Paris 754-29-57

locations non meublées

Offre

DEFENSE. Près. NF 3 p., cuis., off., bains, dress. TEL. Moq. Gar. Loggia. 1.400 F. MAC. 42-77.

appartem. achat

Société rech. à acheter appart. près NATION. Téléph. 343-62-14.

bureaux

Urgt. mandaté pr acquér. imm. **BUREAUX** LIBRE. SECTEUR MINISTERES, AFFAIRES ETRANG., INVALIDES DE RIGUEUR. PASTEYER, 7, R. D'AGUESSEAU. Paris-8e. 266-35-84. LE MATIN.

fonds de commerce

Librairie - Papeterie 50 m. gare Valence (26). C.A. 200.000 F. A saisir. — Téléph. (75) 44-15-41.

propriétés

PROVENCE. Demeure fin XVIIIe, restaurée, 500 m2, habitable. Dépendances. Beau parc. EMILE GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE. Tél. (90) 92-01-58.

PROVENCE - LUBERON
Bastide XIIIe et ferme attenante, 30 ha bois et vignes. Appellation Côtes du Lubéron. Vue exception. Emile GARCIN, 8, boulevard Mirabeau. 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Tél. (90) 92-01-58 (4 lig. group.).

terrains

MAGNIFIQUE TERRAIN
Environ 3.000 m2 MOUGINS
Belle vue campagne et Estérel : 240.000 F.
AGENCE ANDRAU
16, rue des Belges, CANNES. — Téléph. 39-28-93.

villas

CAP-FERRET (33). Villa ds les pins, 300 m. plage, 5 p., gd séj., terrasse Sud, 2 s. de b., 2 cuis., chauf. air puls. fuel. Gar. 2 voit., 1.000 m2 jardin amén. : 330.000 F. GUILLOIS, téléph. 702-38-24.

---

les annonces classées du

Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30

au

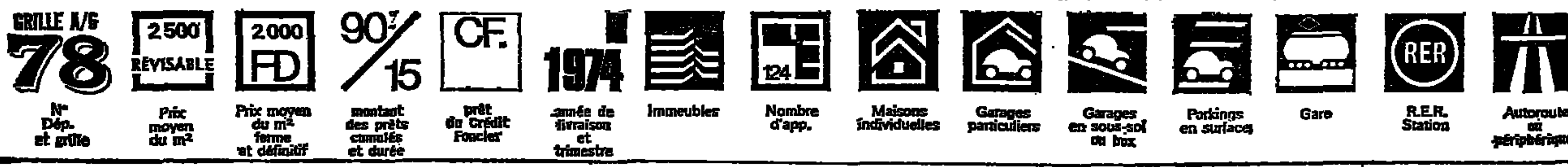
233.44.31

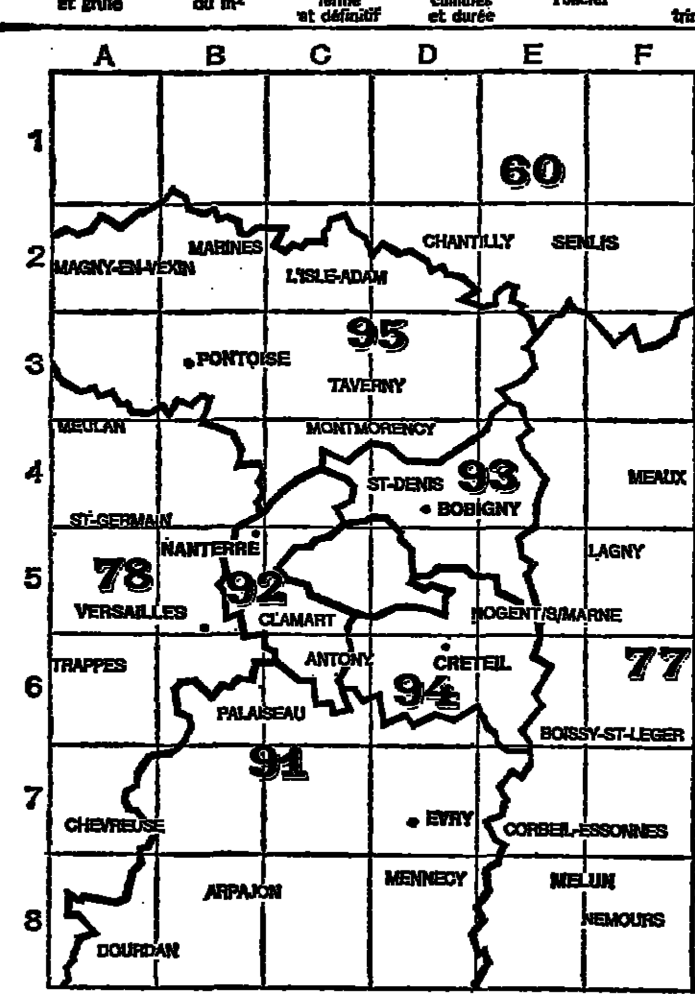
pour tous renseignements: **233.44.21**

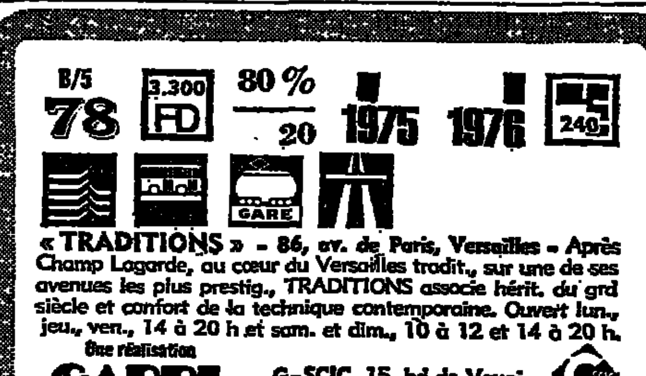
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

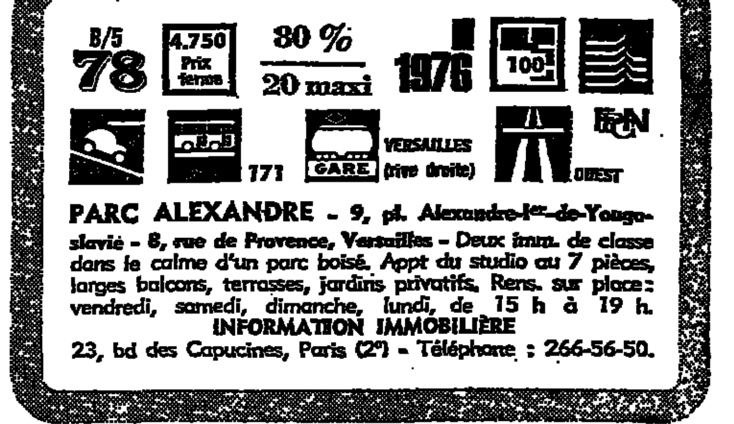
هكذا من الأصل

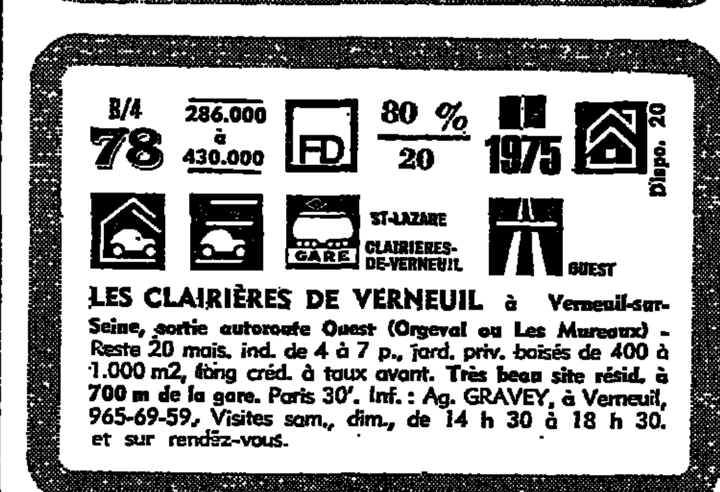
LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE.

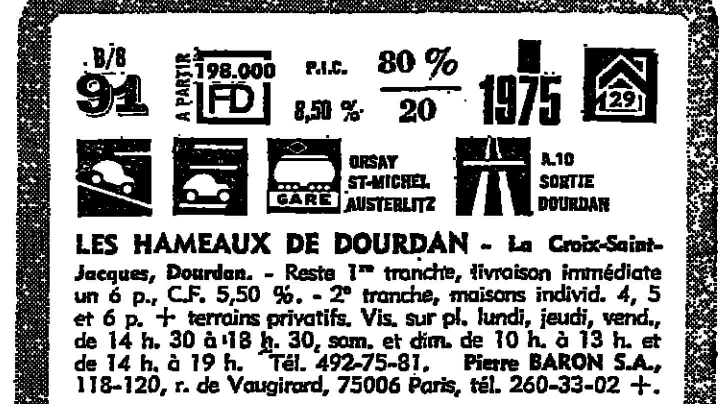






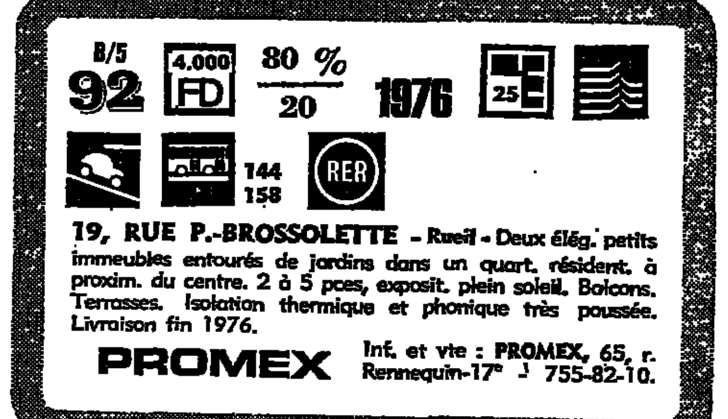


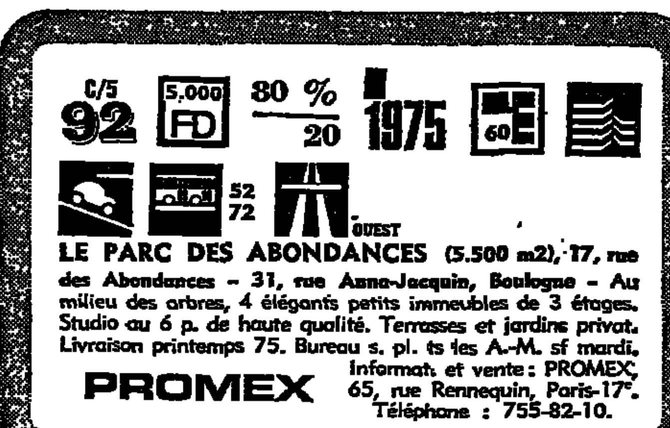




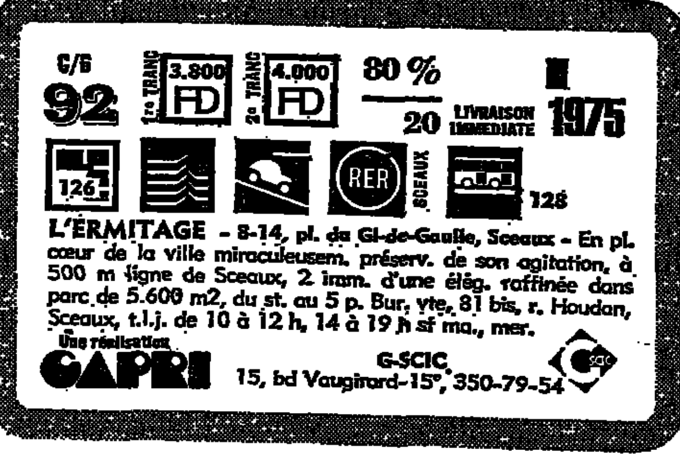


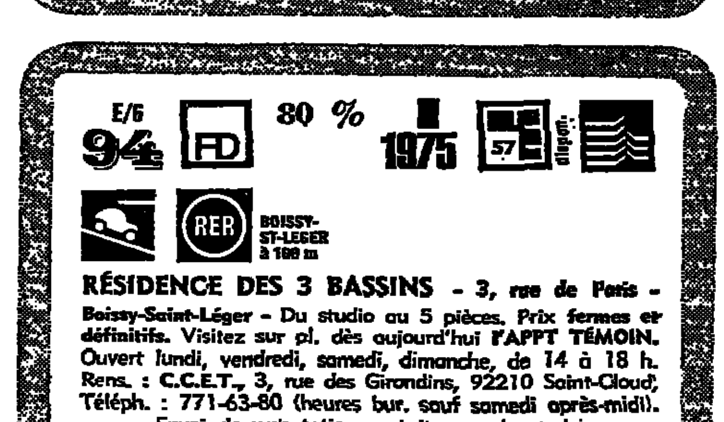


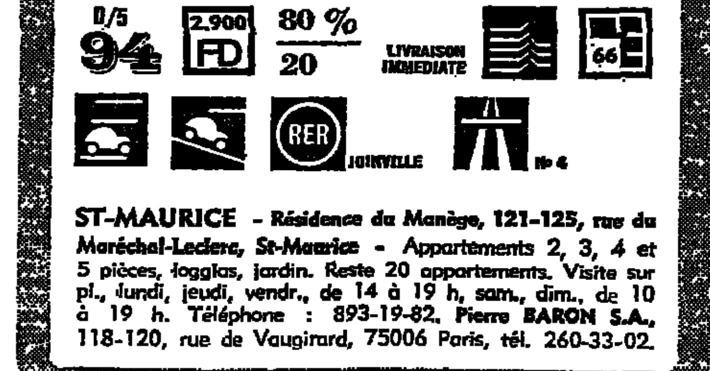


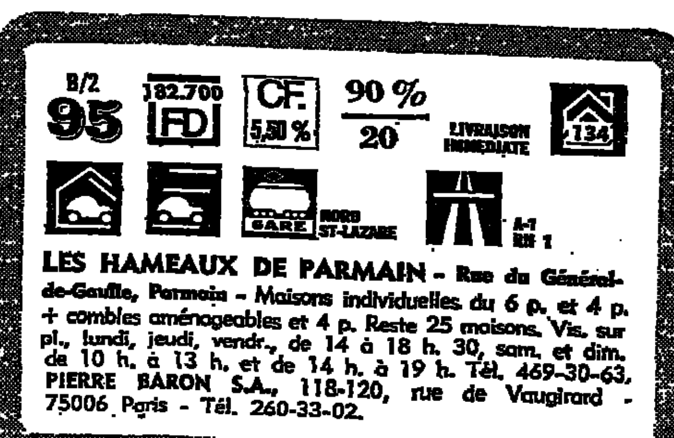


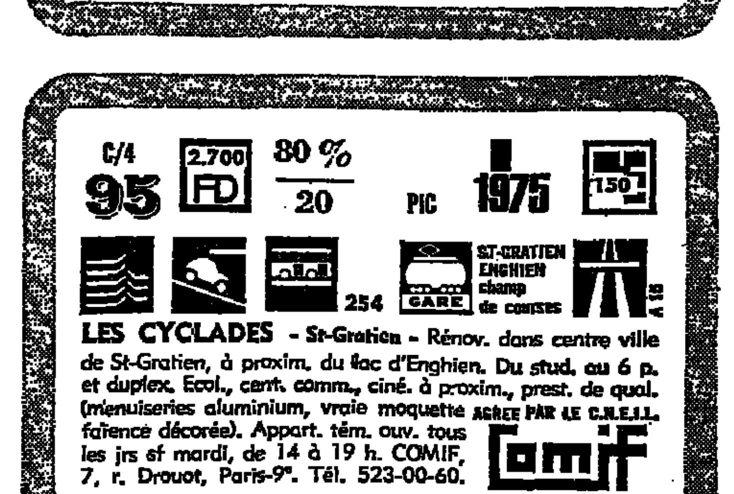


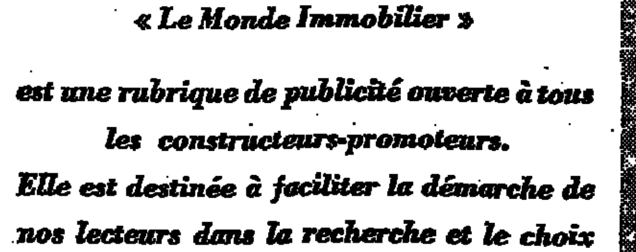














LA VIE SO

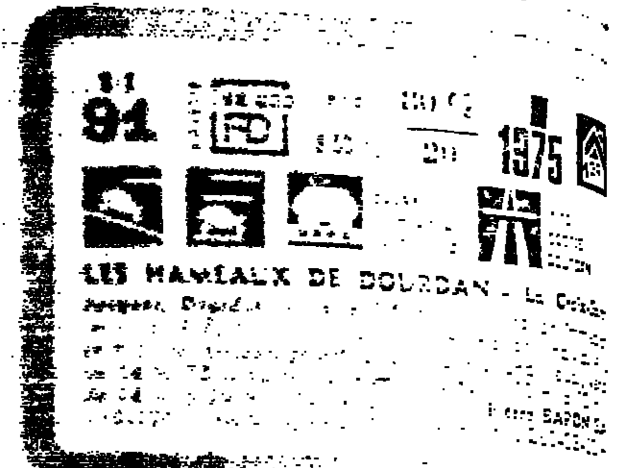
...ENDICATIONS

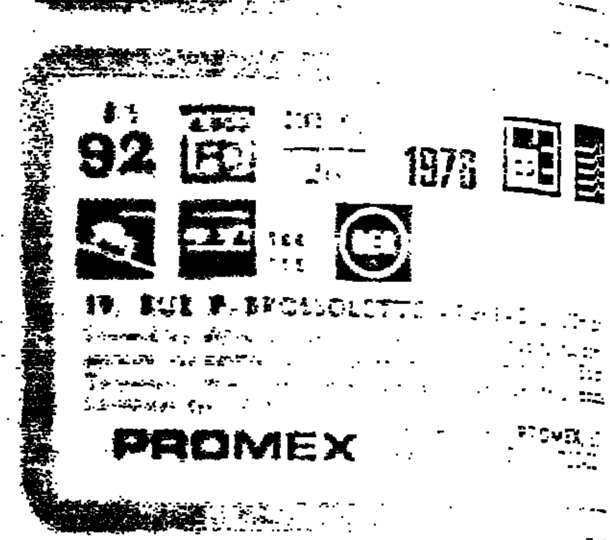
"Faites vos

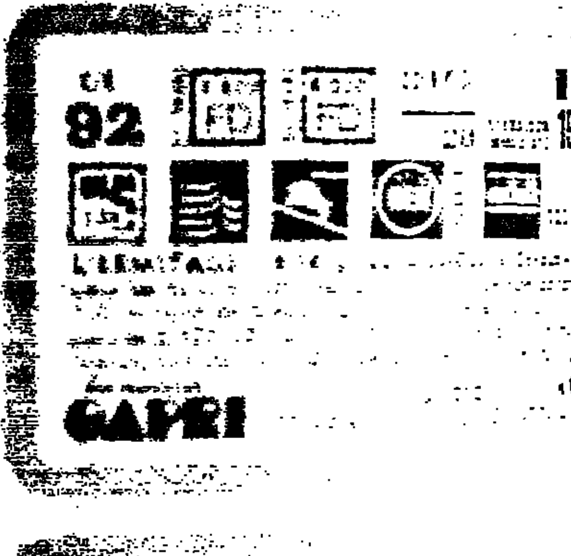
Hotel Sheraton

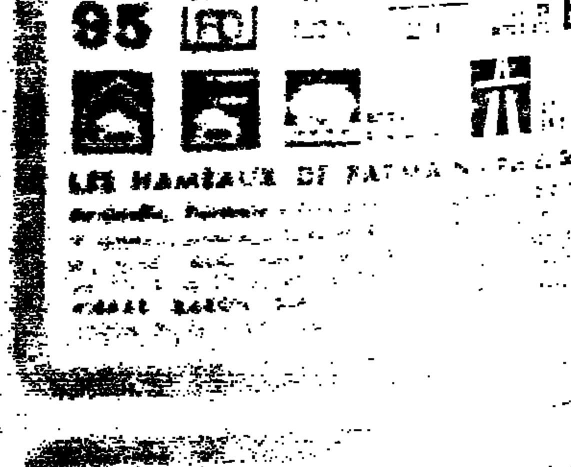


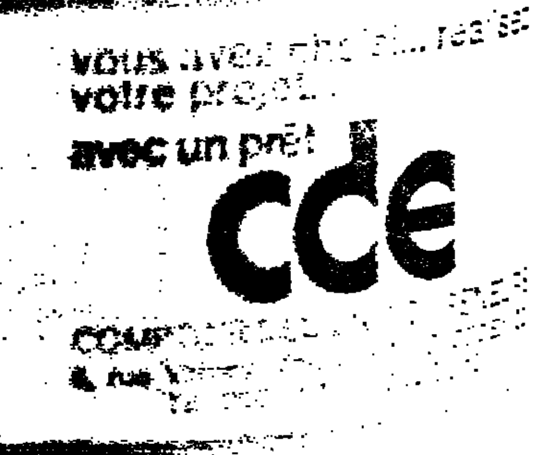












LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La situation chez Renault

Les délégués C.G.T. : éviter les pièges, prétextes à rupture des négociations

L'annonce de la convocation par la direction à Billancourt, ce 28 mars à 16 h. 30, des délégués centraux *de toutes les organisations syndicales* de la régie Renault est parvenue vendredi 27 mars, en fin de matinée, aux syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'usine du Mans, alors qu'ils s'efforçaient vainement d'obtenir de la direction locale des propositions écrites précises sur une éventuelle reprise du travail normal. La grève perlée continue donc ce 28 mars.

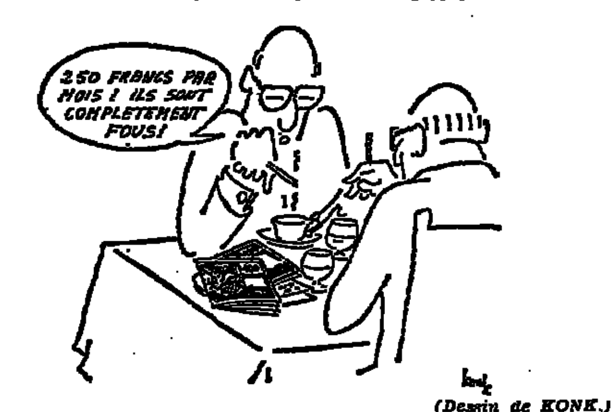
Les syndicalistes manceaux n'ont pas hésité à dire que la réunion de Billancourt était une nouvelle manœuvre dirigée contre les grévistes du Mans, puisque les représentants de l'usine de la Sarthe ne sont pas convoqués.

La C.G.T. et la C.F.D.T. ont décidé d'y envoyer chacune trois délégués afin de tenter de forcer la porte, nous dit *notre correspondant du Mans.*

Le second fait du jour devait être la réunion au Mans, de 18 heures à 20 h. 30, sous la présidence de M. Aimé Halbeher, responsable C.G.T. de l'automobile, des délégués de toutes les usines de la Régie.

A l'ordre du jour de cette réunion : la coordination des luttes au sein de l'entreprise. « *Elles se développent partout, même si elles ne sont pas si aiguës qu'au Mans* », devait ensuite affirmer M. Lemercier, porte-parole. Mais, surtout, les cégétistes devaient préciser leurs revendications. Quatre revendications essentielles seront proposées : exigence d'une augmentation uniforme de salaire, revalorisation et remise en ordre des classifications, indemnisation intégrale des jours et heures lock-outés, levée des sanctions dans toutes les usines. Le communiqué syndical déclare aussi que « *les organisations souhaitent un retour rapide à une activité normale des usines. Elles estiment que les négociations doivent se dérouler sur un rythme soutenu et s'adressent aux travailleurs pour qu'ils évitent les pièges pouvant donner prétexte à une rupture ou une suspension des négociations* ».

Les syndicalistes font donc un nouveau pas en avant, gommant certains points sur lesquels la discussion pourrait achopper. Le montant chiffré à 250 francs de l'augmentation uniforme des salaires a notamment disparu bien qu'il soit toujours défendu par la C.G.T. du Mans où la grève de l'enthousiasme se poursuit. Les cégétistes ont, d'autre part, indiqué que « le travail pendant quatre heures à 100 % pourrait être appliqué mardi » si la direction leur donnait des « assurances ».



(Dessin de KONK.)

DE LA RÉGIE A LA S.N.C.F.

(Suite de la première page.)

Le bureau de la C.G.T. vient d'annoncer son intention d'élargir les initiatives revendicatives en accord avec la C.F.D.T.

Est-ce un premier écho ? Les cheminots C.G.T. ont déclenché une grève de trente heures, à laquelle ils maintiennent un caractère d'avertissement ; mais l'affaire pourrait bien prendre d'autres dimensions après la trêve pascale.

Le conflit Renault montre que la crainte de l'aggravation du chômage et la diminution des ressources d'un bon nombre de travailleurs pèsent sur la classe ouvrière. Les syndicats et particulièrement la C.G.T., qui s'était mise en première ligne, ont donc dû reporter à la mi-avril l'offensive projetée depuis longtemps.

L'issue des discussions qui s'engagent à la Régie sera de ce point de vue déterminante. La direction de l'entreprise, et derrière elle le gouvernement, sont en effet tentés de négocier au plus bas prix possible. Mais les syndicats répondent qu'un recul imposé aux salariés risquerait de coûter cher un peu plus tard aux pouvoirs publics. JOANINE ROY.

● *M. Claude Poperen*, membre du bureau politique du parti communiste réaffirme, dans une déclaration publiée vendredi 28 mars par *l'Humanité*, le « *soutien sans réserve* » du P.C.F. aux « *travailleurs des usines Renault et à leurs organisations syndicales pour que s'ouvrent immédiatement de véritables négociations sur leurs revendications* ».

M. Poperen déclare notamment :

» *La déclaration de M. Ouin, méprisant pour les ouvriers en grève ou lockoutés, plus soucieux de défendre la politique de Valéry Giscard d'Estaing et de Chirac que l'entreprise nationale, se traduit par la prolongation du conflit.*

La grève des agents de train C.G.T.

70 % DU TRAFIC EST ASSURÉ EN BANLIEUE PARISIENNE

La grève des agents de train à la S.N.C.F., déclenchée par la C.G.T., du vendredi 28 mars au samedi 29 mars à 6 heures, provoque des perturbations sur les lignes secondaires, la circulation des trains de grande ligne étant normale.

Dans la banlieue parisienne, à l'exception de la gare de l'Est, où tous les trains circulent, 70 à 75 % du trafic est assuré (80 % à la gare du Nord, 75 % à Saint-Lazare et Montparnasse, 60 % à la gare de Lyon et Austerlitz, 50 % aux Invalides). La grève, qualifiée « d'avertissement » par la C.G.T., doit s'arrêter samedi matin, mais, après le refus « mesuré » de la direction, qui « regrette de ne pouvoir engager des discussions dans la période actuelle », la Fédération des cheminots n'exclut pas, à l'avenir, d'autres mouvements.

Le bureau de la fédération cégétiste, qui s'est réuni jeudi 27 mars après-midi, a lancé un « appel national » pour que le 3 avril soit « une journée de protestation contre les sanctions » notifiées à des militants de la région parisienne et de Bordeaux qui ont tenu des permanences d'information dans les dépôts. Cette nouvelle journée-test, qui se traduira par des manifestations et délégations, ne devrait pas, en principe, causer des perturbations de trafic.

REPRISE CHEZ KLEBER-COLOMBES A ARGENTEUIL

Le travail a repris ce jeudi 27 mars, à 15 heures, chez Kléber-Colombes, à Argenteuil. Les quatre cent soixante et un salariés de l'entreprise, qui avaient commencé la grève le 17 février et occupé les locaux, ont obtenu que *le temps passé quotidiennement* aux vestiaires (dix minutes) soit mis à la charge de la direction, et que les réductions d'horaire prévues à partir du 1er juin (de trente à quarante-cinq minutes, selon les postes) soient compensées. En outre, ils ont obtenu la revalorisation de quelques primes, une indemnisation forfaitaire de 1 000 F au titre des journées de grève et le paiement normal de la semaine en cours à partir du lundi 24.

Selon des délégués C.G.T., le bilan de ces six semaines de grève est mince : « *Il faut bien le dire, nous n'avons pas beaucoup obtenu.* » Les grévistes souhaitaient, en effet, bénéficier d'un rattrapage de 16 % de leurs salaires, qui sont parmi les plus bas de la région parisienne.

● GREVE AVEC OCCUPATION A L'USINE ROCHLAND de *machines agricoles à Coëx* (Vendée), où le personnel, qui a déclenché l'action le 26 mars, *a repoussé, le 27 mars*, par 221 voix contre 115, les augmentations de salaires, jugées insuffisantes, qu'a proposées la direction.

● GREVE A L'AGENCE HAVAS A PARIS où quatre-vingts personnes sur trois cents (quarante seulement selon la direction) sont en grève depuis le 25 mars, avec occupation partielle du hall d'entrée. Les grévistes réclament de meilleures conditions de travail, la garantie de l'emploi et des augmentations de salaire.

● POURSUITE DE L'OCCUPATION DE L'USINE OTIS A ARGENTEUIL, après le refus du juge des référés de Pontoise de se prononcer sur la plainte « d'atteinte à la liberté du travail », déposée par la direction générale des Etablissements Otis contre le comité de grève.

Le juge des référés a demandé à la direction générale d'ouvrir des négociations sur quatre des revendications du comité de grève. La direction *maintient sa position. Elle* devait être reçue, une nouvelle fois, par le juge vendredi 28 mars.

● LES QUATRE CENTS OUVRIERS DE L'USINE RESOGIL A LURE (Haute-Saône), en grève depuis le 24 mars, ont décidé d'occuper les locaux après l'échec des discussions sur les salaires.

● A PARIS, LES « PETITES MAINS » DE LA HAUTE COUTURE ont manifesté le 25 mars. Plusieurs centaines d'ouvrières de Chanel, Ricci, Patou, Lanvin, Cardin, Givenchy, se sont rendues à la chambre patronale de haute couture pour protester contre les menaces qui pèsent sur leur emploi, et plus particulièrement contre les soixante-quatorze licenciements prévus parmi les cent cinquante ouvrières de chez Chanel.

ÉNERGIE

M. MARCHAIS : les Français risquent de manquer d'essence pour l'été.

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, commente en première page de *l'Humanité* du 28 mars la baisse intervenue sur le prix du fuel. Il écrit : « *Ce qui a été obtenu est un résultat de* [notre] *action. Ce n'est qu'un premier résultat.*

» *Avec seulement 5 % de baisse, cela ne fait pas le compte. Nous avons démontré qu'il est possible de réduire immédiatement de 30 % le prix du fuel domestique et agricole.*

» *Cela est d'autant plus nécessaire qu'un nouveau scandale serait près d'éclater : les Français pourraient manquer d'essence pour les départs en vacances !*

» *Selon les informations fournies par les compagnies pétrolières elles-mêmes, les cuves où est stocké le fuel seraient restées pleines par suite des mesures de rationnement prises par le gouvernement. De ce fait, elles n'auraient pu recevoir comme à l'habitude dès le début de l'année les stocks d'essence en prévision des mois d'été.*

AGRICULTURE

ALORS QUE M. BONNET REÇOIT LES DIRIGEANTS VITICOLES

Le ministre italien de l'agriculture suggère une consultation entre Rome et Paris

M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, reçoit, ce vendredi 27 mars dans l'après-midi, trois dirigeants viticoles : MM. Emmanuel Maffre-Baugé, *président de la Fédération des vins courants*, Jean-Baptiste Benet, secrétaire général de la Fédération des associations viticoles, et Antoine Verdale, président de la Confédération nationale des caves coopératives. Le ministre a l'intention de faire avec ses interlocuteurs le point de la situation et de leur préciser les grandes lignes du plan de restructuration de la profession qui sera mis en chantier dans les prochaines semaines, ainsi que les propositions qu'il fera le 28 avril à ses collègues du Marché commun pour modifier les règlements de la politique viticole commune.

Après les manifestations de Sète et de Béziers mercredi, qui ont fait vingt-quatre blessés au sein des forces de l'ordre, le calme est revenu dans le Languedoc-Roussillon. Les routes de la région ne devraient pas être bloquées, les viticulteurs ayant, semble-t-il, l'intention de respecter la trêve pascale. Toutefois, le comité d'action viticole a décidé de maintenir une surveillance constante afin d'empêcher l'importation de vins étrangers. On s'attend à de nouvelles actions la semaine prochaine.

M. Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A., a réaffirmé jeudi son soutien aux viticulteurs qui « ont entrepris une lutte acharnée pour que soit mis fin à la gabegie communautaire ». De son côté, le Comité de Guéret a apporté son appui aux vignerons du Midi.

Le ministre italien de l'agriculture, dans un entretien accordé à notre correspondant à Rome, se déclare partisan d'une consultation entre les deux pays sur tous les problèmes agricoles et commerciaux de l'aire méditerranéenne.

Rome. — « *Je souhaite sincèrement que le gouvernement italien ne se trouve pas contraint d'adopter des mesures de rétorsion. Nous ne croyons pas que la guerre commerciale soit le moyen le plus adéquat pour résoudre les problèmes. Est-il vraiment indiqué de mettre en danger l'Europe communautaire pour quelques centaines de millions de francs ?* »

De notre correspondant

Agacé par les manifestations des vignerons français et ne le cachant pas, visiblement déçu par la passivité du gouvernement de Paris, M. Giovanni Marcora, ministre italien de l'agriculture, répond avec quelque vivacité à nos questions. Mais pour se radoucir ensuite et vanter la « *ténacité* » manifestée dans les réunions de Bruxelles par son collègue français, M. Bonnet, qui « *sait bien que les intérêts mêmes de la France dans les échanges avec l'Italie exigent le respect des règles communautaires, puis le déblocage d'une situation qui, si elle est dommageable pour l'Italie, est certainement désagréable avant tout pour la France* ».

Les deux pays, remarque M. Marcora, se trouvent dans une situation analogue, tant pour la production de vin que pour les excédents. « *Je peux donc comprendre les raisons qui poussent les producteurs français à protester. Mais je demande aux Français de comprendre les raisons des producteurs italiens, même si ceux-ci ne se sont pas livrés à des formes de protestations comparables à celles des derniers jours dans le port de Sète.* »

Le ministre de l'agriculture refuse de nous dire quelles mesures éventuelles de rétorsion pourrait prendre son gouvernement. Mais, en rappelant que dans l'échange de produits agricoles et alimentaires entre les deux pays, la France compte un solde positif de 662 milliards de lires, il fait évidemment allusion à un blocage possible des importations. Quelque cent mille bovins n'ont-ils pas franchi les Alpes en provenance de la France au cours du seul mois de décembre 1974 ? « *Si l'Italie était contrainte d'adopter des mesures restrictives analogues envers d'autres produits français*, relève M. Marcora, *le préjudice serait supporté par les agriculteurs français. Je me demande que penseraient les producteurs français de lait, de fromage et de viande, au cas où l'Italie en viendrait à bloquer l'arrivage de tels produits.* »

Ces obstacles, selon le ministre, sont « *contraires à des rapports commerciaux corrects entre les deux pays, contraires surtout aux règles communautaires qui doivent valoir pour tous et en toutes circonstances* ». M. Marcora est sans doute plus à l'aise cette semaine pour affirmer de tels principes, puisque l'Italie vient de se ranger dans la légalité communautaire, en levant toutes les restrictions à l'importation. Le ministre rappelle en tout cas la fermeté de son gouvernement à l'égard des producteurs italiens contestataires : plusieurs de ceux qui avaient manifesté contre l'importation de produits communautaires ont été poursuivis, et passent ces jours-ci en jugement.

A-t-il une solution à proposer ? « *Si dans le secteur du vin, la France et l'Italie rencontrent les mêmes difficultés, la porte de sortie pourrait consister, en premier lieu, dans un effort commun auprès de la Commission de Bruxelles pour que soit augmentée le quota de vin destiné à la distillation. En second lieu, je pense qu'une consultation de nos deux pays serait nécessaire sur tous les problèmes agricoles et commerciaux de l'aire méditerranéenne, dans le but de prévenir des problèmes futurs encore plus importants que ceux auxquels nous nous trouvons confrontés aujourd'hui.* »

ROBERT SOLÉ.

LES ŒUFS CHASSÉS

« Vins italiens, œufs français, même combat ! » Plusieurs dizaines de fermiers britanniques ont réussi, le 25 mars, à Plymouth, à empêcher le déchargement d'un camion transportant 17 tonnes d'œufs en provenance de Bretagne. Les producteurs insulaires reprochent à leurs homologues français d'« inonder » le marché et de les contraindre à des prix qui leur interdisent toute marge bénéficiaire au moment même où d'autres agriculteurs français, viticulteurs cette fois, veulent empêcher l'entrée en France des vins italiens.

MATIÈRES PREMIÈRES

EN DÉPIT DE L'ADOPTION D'UN « PLAN D'ACTION »

La conférence de Lima se solde par un semi-échec

La deuxième conférence des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) s'est achevée jeudi 27 mars à Lima. Par 82 voix pour, 7 abstentions (Allemagne fédérale, Belgique, Canada, Grande-Bretagne, Israël, Italie, Japon) et une voix contre (Etats-Unis), les délégués ont adopté « la déclaration et le plan d'action concernant le développement et la coopération industriels ».

L'adoption de la « déclaration de Lima », qui vise à instaurer un nouvel ordre économique international et comprend un plan d'action pour l'industrialisation des pays en voie de développement, ne saurait masquer la réalité : la deuxième conférence de l'ONUDI s'est soldée par un semi-échec. Les délégués du tiers-monde n'ont pas réussi — en dépit de certaines concessions — à imposer à leurs partenaires industrialisés ce qu'ils souhaitaient et n'ont pu obtenir que la « *déclaration de Lima* » soit approuvée par acclamation. A la demande des Etats-Unis, de l'Allemagne fédérale, de la Grande-Bretagne et du Japon, il a fallu voter, et les scrutins ont clairement fait apparaître le désaccord profond qui subsiste entre les pays pauvres et certains pays industrialisés. L'attitude tranchée des Etats-Unis a été sans aucun doute déterminante, mais il est intéressant de noter que des pays tels le Japon, l'Allemagne ou la Grande-Bretagne se sont peu ou prou alignés sur Washington, bien qu'ils aient décidé de s'abstenir lors du vote final. De surcroît, il faut rappeler que les pays développés qui se sont prononcés en faveur du projet ont souvent marqué des réserves sur certains points. La France et les Pays-Bas, par exemple, se sont opposés au paragraphe affirmant « *le droit inaliénable de tout Etat d'exercer librement sa souveraineté et un contrôle permanent sur ses ressources naturelles... y compris par la nationalisation* ».

Dans ces conditions, on peut s'interroger sur les effets pratiques de la conférence de Lima. L'industrialisation des pays du tiers-monde — chaudement recommandée — suppose un effort de financement considérable. La création d'un « fonds » spécial a été décidé. Mais qui financera ce fonds si de nombreux pays industrialisés refusent de s'y associer ? Les pays de l'OPEP seuls ?

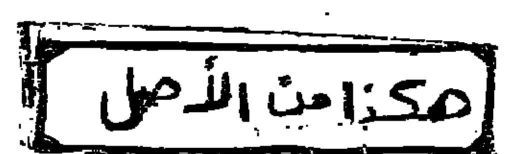
Cependant, les pays en voie de développement ne se considéraient pas comme totalement perdant à l'isue de la conférence. Le compromis acepté par certains Etats industrialisés a été salué comme un « pas important ». De même ont-ils obtenu, par un vote unanime que l'ONUDI soit transformée en une institution spécialisée telle la FAO. Enfin, comme l'a dit un représentant du tiers-monde : « *Notre plus grand succès a été de parvenir à maintenir intégralement et jusqu'au bout l'unité des pays en voie de développement. Nous comptons sur notre propre force solidaire pour amener l'ensemble des pays industrialisés à se rallier à nos conceptions, et cela même si cela doit nous demander très longtemps.* » Cela risque effectivement de demander beaucoup de temps.

"Faites vos congrès en plein cœur de Paris."

Hôtel Sheraton à Montparnasse. Pour réserver : tél. 260.35.11.

Paris-Sheraton Hotel

SHERATON HOTELS AND MOTOR INNS, WORLDWIDE
AVENUE DU MAINE - PL. DU COMMANDANT MOUCHOTTE. TELEX 27135



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Inflation et dépression

(Suite de la première page.)

Le temps presse. On évoque l'éventualité d'une grande récession. La crise pétrolière, qui aggrave l'inflation, provoque des restrictions d'échanges. Jusqu'où vont-elles aller? Sans doute, la grande récession de 1929-33 ne se reproduirait pas à l'identique : l'histoire se répète avec des différences. Les différences, cette fois, sont claires. L'objectif d'un emploi raisonnablement élevé de la force du travail ne peut être oublié comme il le fut pendant tout le dix-neuvième siècle. On a détaillé les moyens de le soutenir. Mais est-ce bien du plein emploi de J.-M. Keynes qu'il s'agit maintenant, d'un plein emploi global et réglé par des politiques nationales d'investissement et de demande effective ? D'autre part, les salariés et les pays défavorisés seraient-ils vraiment les seuls à n'avoir rien appris au cours des vingt dernières années ? Des explosions sociales, simultanées, en plusieurs points stratégiques du monde, ne seraient pas exclues dans une grande dépression 1975.

Chaque économiste d'intention scientifique doit formuler une interprétation au bord de la crise menaçante. Voici l'essentiel de la mienne.

La crise pétrolière devrait braquer l'attention sur les facteurs non monétaires (réels) qui, de tout temps, furent importants et le sont spécialement depuis la dernière guerre.

Toute inflation est *sectorielle* ; elle naît dans des sous-ensembles qui, les uns typiquement, les autres occasionnellement, engendrent des déséquilibres entre flux de monnaie et flux de biens. On sait, depuis longtemps, que toute économie avancée est virtuellement, potentiellement, inflationniste : chaque secteur, en l'absence d'une régulation parfaite et immédiate par le prix, peut offrir et demander des marchandises et peut demander et offrir de l'épargne tout autrement qu'il ne faudrait pour que s'établisse un équilibre approximatif en croissance. L'action relative du secteur varie selon sa dimension et la nature de ses activités. Une injection de liquidités au système a-t-elle lieu ? Elle n'affecte pas également et en même temps tous les secteurs : elle a ses points d'impact à partir desquels elle se propage vers d'autres secteurs qui sont inégalement amplifiants ou absorbants.

Un déséquilibre local étant déclaré, il se propage dans des conditions opposées à celles que la routine scolaire nous fait admettre « aux fins de simplification ».

L'inflation d'aujourd'hui, qui met à nu la crise de la pensée économique, invite impérieusement à agir, avant qu'il soit trop tard, sur les facteurs non monétaires et à recourir à l'organisation, ce modèle bien plus fondamental que le marché.

Les rapports officiels incriminent tous les politiques « nationales » et parlent de l'inflation comme d'un « phénomène mondial ». Qu'est-ce que ces adjectifs, « mondial », « national », veulent dire ? C'est la question que je pose.

L'insuccès de la politique monétaire

Bien qu'il soit difficile de les isoler, commençons par les inflations « nationales ».

Les pays industriels ont usé, depuis plusieurs années, des procédés connus de la politique monétaire globale. Sans succès. Faisons grande la part des facteurs imprévisibles. Il reste que certaines formes économiques et bancaires, étroitement liées à l'évolution et considérées comme normale, font fait obstacle au succès espéré.

Le gouvernement par la monnaie est-il impuissant ? Le contrôle — appelé pudiquement gestion — de la demande globale s'exerce par la masse des liquidités. Aux Etats-Unis, elle est représentée, pour 90 %, et en France, pour 80 %, par les dépôts. De plus, la quasi-monnaie, les titres de crédit à court terme, assez bons substituts du billet et du dépôt, ont pris une extension considérable ; le public manifestait, en même temps, sa préférence pour les placements liquides. Le contrôle approprié de la masse monétaire, cher à mon ami Milton Friedman, est difficile à définir en lui-même et sous le rapport du taux convenable. Dans une économie libérale, la capacité d'anticipation et la souplesse des marges de manœuvre sont très inégales entre les grandes et les petites unités ; les emplois d'une même masse monétaire défient les prévisions.

Pour ce qui est du taux de l'intérêt, on a souvent constaté son inefficacité relative pour freiner les demandes de crédit et bien sûr les inégalités de son effet. En période inflationniste, le coût de l'argent tend à devenir relativement secondaire. Pas seulement parce que l'inflation allège le poids réel des dettes, mais parce que l'autofinancement et le crédit de secteur à secteur sont à la disposition des unités puissantes.

La situation s'aggravant, des mesures plus directes sont appliquées. C'est la surveillance des prix : assez officieuse, elle entretient une discussion permanente entre intéressés parce qu'elle ne peut pas exhiber un critère rationnel de sélection. C'est aussi l'encadrement du crédit qui met en difficulté ou en faillite les entreprises les plus vulnérables, sans qu'il soit démontré qu'elles sont mal gérées.

Il y a plus grave. L'économie traditionnelle, sans toujours l'avouer, a vu dans le chômage un moyen de discipliner les revendications salariales. Il n'y a pas si longtemps, une voix distinguée recommandait « un peu de chômage et un peu de hausse des prix » ; ce « peu » était manifestement difficile à mesurer, même en termes de moyenne, et impliquait la confiance en des mécanismes inefficaces. Partout, la gravité du chômage s'apprécie moins par un indicateur unique qu'en considérant sa durée et les secteurs qu'il frappe. Les travailleurs ne sont pas les derniers à le comprendre. D'ailleurs, la politique des revenus, préconisée d'abord comme un frein à la pression salariale, est réinterprétée maintenant par les salariés comme un moyen de discuter le niveau des rémunérations en termes explicites de productivité et de pouvoir d'achat.

Il s'agit du niveau des salaires mais aussi du partage social. Le profit des marchés concrets est contesté, à tort ou à raison, quant à sa dimension et à son origine. Il semble que les travailleurs refusent d'y voir un résidu, une quasi-rente qui doit enrichir automatiquement le capitaliste après déduction de tous les frais calculés par lui. Ce calcul unilatéral est objet de résistances et de contestations. Quand les monopoles envahissent les marchés, est-il tout à fait inexact de dire que les marges de profit en cascade font durablement les prix élevés ? Le changement dans le rapport des forces renouvelle les discussions sur la très fameuse spirale.

Perceptible dans les pays industriels, l'action des structures sur l'inflation est évidente dans les pays sous-développés. Lorsque — ce fut le cas avant la crise pétrolière — leurs termes de l'échange s'améliorent beaucoup et durablement, le changement n'entraîne pas nécessairement des importations utiles aux populations, et les profits des exportateurs n'alimentent pas à coup sûr l'investissement propre à améliorer le sort des peuples. Les contrôles de la demande globale qui étaient impuissants à freiner les hausses de prix ne le sont pas moins s'il s'agit de corriger les inégalités dans la répartition des charges d'une inflation déclenchée.

Les effets de la mauvaise articulation des économies sont patents en ces cas ; ils devraient aider à mieux comprendre la propagation de l'inflation entre les structures inégales des pays industrialisés.

Les inégalités entre pays industriels

La France et l'Allemagne offrent un exemple privilégié. Ces deux partenaires, on le sait, font entre eux quelque 20 % du total de leurs échanges extérieurs. Leurs *liaisons* avec le reste du monde sont inégales : leurs structures sont profondément différentes. D'où il suit que les pressions inflationnistes, du seul point de vue de leur conséquence sur le commerce extérieur, ont des effets asymétriques. On l'a vu, avec une netteté aveuglante, au cours des dernières années. L'accroissement de l'excédent en compte courant de l'Allemagne a reflété la prospérité de ses exportations et gonflé la demande correspondante ; en même temps, l'expansion modérée de la demande intérieure élevait la capacité d'exporter et freinait la croissance des importations — ralenties en 1973. Précisons davantage. Les exportations allemandes contiennent une part relativement élevée de biens d'équipement et de biens durables ; l'élasticité de la demande de ces biens par rapport au prix est faible. Cette structure de l'exportation a maintenu le volume des ventes malgré la revalorisation du mark, quand elle a été décidée.

Enfin, pour tous les pays industrialisés, spécialement pour l'Allemagne, n'oublions pas le rôle de la concurrence hors prix *(non price competition)* par la qualité, la présentation et par l'organisation de l'exportation et les facilités de crédit. Une nation est tout autre chose qu'un marché qui exerce et subit les actions de la concurrence classique. La naissance et la propagation, intérieure ou non, de l'inflation ne s'y apprécient pas correctement produit par produit, mais bien compte tenu de la combinaison des industries qui caractérise sa structure. Ces asymétries ne sont pas l'exception ; elles sont la règle.

Les nations et l'économie « dirigeante »

Parce que les « nations » sont formées d'industries inégalement efficaces, alliées à des groupes financiers et à des pouvoirs publics, eux-mêmes inégaux, leurs relations sont très mal comprises en comparant les coefficients nationaux du commerce extérieur (échanges extérieurs sur produit global). On voit plus clair dès qu'on prend en compte les inégalités de leurs influences.

C'est un fait d'expérience que je rattache à une analyse générale ; certains pays ont la capacité d'agir durablement sur le désir d'acheter et d'importer de certains autres. Ils le font par des services liés à l'exportation d'un produit déterminé, en ouvrant des perspectives d'opérations ultérieures et d'aides financières, et en promettant des prêts et des aides. Ils déplacent ainsi à leur avantage l'importation de leur partenaire.

Cette action sur les flux diffère de l'action par les prix sur les secteurs concurrencés, que retient si opportunément, dans ses études, M. Raymond Courbis. Soit une demande de produit jugée nécessaire dans un pays. Si un second pays pratique un prix plus bas, sans que la réaction de l'offre du premier soit immédiate ou puisse être d'un montant suffisant, une importation additionnelle s'impose au pays concurrencé.

Les pays de structures inégales souffrent d'une vulnérabilité différente (R. Triffin) sur le marché des produits et sur celui des devises. En période de changes flottants, les fluctuations par rapport au dollar varient évidemment suivant les pays ; elles ne provoquent pas la restructuration économique des productions et portent avec elles des effets inégalement inflationnistes. Allons plus loin. Elle est au moins douteuse, cette diminution des besoins en réserves qu'on attribue couramment aux changes flottants : en effet, les flottements surveillés des changes par rapport à la monnaie d'intervention ou à un groupe de monnaies ne protègent pas les pays concernés des taux de change des monnaies *tierces*, qui agissent sur les variations de leur balance.

Voilà le milieu où a retenti le déséquilibre pétrolier éminemment sectoriel et très inégalement nocif selon les structures. Cette crise, nous la devons à des contestataires fervents, ces producteurs arabes qui ont osé douter de la vérité du prix mondial. N'oublions pas qu'ils rajeunissent deux idées, présentées autrefois par certains classiques : l'urgence d'une demande et la menace de suspension d'un trafic.

FRANÇOIS PERROUX.

Prochain article :

LE ROLE DES « GRANDES UNITÉS »

CONJONCTURE

Aux États-Unis

A la suite d'une chute des importations de pétrole la balance commerciale a été excédentaire

La balance commerciale des Etats-Unis a été excédentaire de 917 millions de dollars en février, alors qu'elle avait été déficitaire de 210,5 millions en janvier. Ce résultat provient en fait d'une chute des importations, qui se sont élevées à 7 872 millions, de 18,2 % en valeur, alors que les exportations, qui ont atteint 8 789 millions, ont diminué de 6,6 %. Les achats de pétrole ont notamment fortement diminué, de 45,3 % : 156 millions de barils en février contre 285 millions en janvier (1,8 milliard de dollars contre 3,3 milliards). Anticipant la hausse de 1 dollar par baril des taxes douanières, les importateurs avaient constitué des stocks.

Le redressement est lié à la dépression de l'économie américaine. Selon l'administration, le déficit serait cette année de l'ordre de 6 milliards de dollars. Cependant, alors que, selon la firme McGraw Hill, pour plus d'un tiers la capacité industrielle américaine était inemployée en février, l'indice composite de l'activité économique a enregistré, ce même mois, sa première hausse depuis sept mois, progressant de 1 %, alors qu'il avait baissé de 1,3 % en janvier et de 12,6 % au cours des six derniers mois.

Cela indique peut-être une reprise à moyen terme de l'économie américaine que le Congrès espère en tout cas accélérer, après avoir adopté le 27 mars un programme de dégrèvements fiscaux de 22,8 milliards de dollars. Il a, d'autre part, approuvé une augmentation de 2 milliards de recettes fiscales nouvelles frappant les grandes compagnies pétrolières (suppression de la déduction de 22 % dite de « *reconstitution de gisements* ») et les sociétés opérant à l'étranger. Le président Ford, qui avait proposé seulement 16 milliards de réduction d'impôts, a jusqu'au 8 avril pour signer ou non le programme du Congrès, qui, selon lui, « *contient quelques bonnes choses, mais aussi de très mauvaises* ». Compte tenu de ce programme, le déficit du budget fédéral atteindrait 100 milliards de dollars en 1976, ce qui est considéré à la Maison Blanche comme « *inacceptable* ».

● EN ALLEMAGNE FEDERALE, l'économie est entrée dans une phase de transition, indiquent les experts du ministère de l'économie dans leur note de conjoncture publiée le 27 mars à Bonn. La demande de produits industriels — corrigée des variations saisonnières — n'a que peu varié depuis décembre : la demande intérieure semble se stabiliser en légère hausse, tandis que la demande extérieure s'essouffle de plus en plus. Les experts estiment que le climat général s'est amélioré, en raison, notamment, du plan de relance gouvernemental et de l'assouplissement de la politique du crédit de la Bundesbank.

● LA GUINEE A FAIT CONNAITRE A LA C.E.E. son intention de signer la convention de Lomé, qui établit une coopération économique et financière entre le Marché commun et quarante-quatre pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.).

france congrès

un éventail des villes congrès les mieux équipées de France

Association des villes de Congrès, France Congrès vous apporte son expérience, sa documentation, tous les renseignements dont vous avez besoin pour la préparation de vos congrès, afin de vous éviter des démarches et des pertes de temps inutiles.

Nom
Entreprise
Adresse

LA BAULE		PARIS	
BIARRITZ		STRASBOURG	
BORDEAUX		TOULOUSE	
CANNES		LE TOUQUET	
DEAUVILLE		VERSAILLES	
GRENOBLE		VICHY	
LYON		VITTEL	
NICE		Pté MONACO	

FRANCE CONGRES
24, Av. de l'opéra 75001 Paris
Téléphone 073.74.97 - 073.80.31.
Les services de France Congrès sont gratuits.

HAVAS PUBLICITE — LE M.



(PUBLICITE)

LE CHATEAU DES ENFANTS

Vacances éducatives pour enfants de 6 à 12 ans de toutes nationalités

Premier séjour
28 juin - 25 juillet

Deuxième séjour
27 juillet - 23 août

Leçons de français ou d'anglais et activités variées : natation, tennis, équitation, expression dramatique, travaux artistiques, jeux. Excursions et camping. Encadrement assuré par enseignants et moniteurs spécialisés, français et américains.

Résidence près de Lugano, Tessin. Sous la direction de : The American School in Switzerland.

Pour tous renseignements :

Le Château des Enfants Tasis
CH - 6926 Montagnola - Suisse

TASIS ENGLISH LANGUAGE PROGRAM

Cours d'anglais d'été pour étudiants de 13 à 18 ans.

Premier cours
29 juin - 26 juillet

Deuxième cours
28 juillet - 24 août

Deux cours de quatre semaines. Etude intensive de l'anglais pour étudiants de langue étrangère. Niveaux : débutants, intermédiaires et avancés. Programme d'étude équilibré par activités récréatives conduites en anglais. Excursions, natation et autres sports. Enseignants spécialisés anglais et américains.

Sous la direction de : The American School in Switzerland.

Pour tous renseignements :

English Language Program Tasis
CH - 6926 Montagnola - Suisse

LOT
RACCOURCIT LES DISTANCES
Lignes rapides et sûres vers 35 points du globe
LIGNES AERIENNES POLONAISES
18, rue Louis-le-Grand - 75002 PARIS
Tél. 742.06.60

LA VIE SOCIALE

DÉMOGRAPHIE

LE CONSEIL DE LA PLANIFICATION S'INQUIÈTE DE LA BAISSE DU NOMBRE DES NAISSANCES

Le conseil central de planification, réuni jeudi matin, 27 mars, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, a examiné un rapport présenté par M. Michel Durafour, ministre du travail, sur les perspectives démographiques de la France et leurs conséquences économiques et sociales.

Le conseil a constaté que l'accélération de la baisse de la fécondité observée depuis deux ans en France, aboutit « à un niveau qui, en 1974, est à peine supérieur à celui qui assure le strict renouvellement des générations. Dans d'autres pays, comme la République fédérale d'Allemagne, ce niveau n'est même plus atteint ». La poursuite de ce phénomène en France *« entraînerait, au terme d'une dizaine d'années, une baisse marquée du nombre annuel des naissances ».*

Le conseil de planification a souligné qu'*« il convenait d'enrayer le mouvement actuel. L'objectif souhaitable à moyen terme, qui correspond à une progression modérée de la population française, est de rechercher une stabilisation de la fécondité à un niveau voisin de celui qui assure le remplacement des générations et de préférence légèrement supérieur ».*

Dans ce but, *« l'objectif essentiel aux yeux du président de la République »*, l'Institut national d'études démographiques examine *« l'efficacité des différentes mesures qui pourraient être envisagées. Un rapport devra être présenté au gouvernement pour le 1er octobre prochain, de telle manière qu'il puisse être notamment utilisé pour l'élaboration du VIIe Plan ».*

● LES MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS ont baissé de 2,4 % au cours des deux premiers mois de 1975. L'évolution est variable selon les secteurs : — 8,5 % pour les habitations bénéficiant de prêts immobiliers conventionnés (P I C), — 3,5 % pour les prêts spéciaux immédiats (P.S.I.), — 3,1 % pour le secteur qui n'est pas aidé par l'Etat, mais + 0,7 % pour les H.L.M. en location, et + 3,6 % pour les H.L.M. en accession à la propriété.

PRIX

Comme en février

LA HAUSSE POURRAIT ÊTRE DE 0,8 % PAR MOIS PENDANT LE PREMIER SEMESTRE

Le ralentissement de l'inflation paraît se confirmer : les prix à la consommation ont augmenté de 0,8 % en février, alors qu'ils s'étaient accrus de 1,1 % en janvier et de 1,3 % en février 1974. L'indice officiel se situe à 147 contre 145,9 en janvier. En un an, par rapport à février 1974, la hausse des prix de détail s'est élevée à 13,9 %. Toutefois son rythme se ralentit : 2,7 % au cours du dernier trimestre et 6,1 % pour les six derniers mois.

Ce sont les prix des produits alimentaires qui ont le plus augmenté, soit 0,9 %. On note néanmoins une hausse moins forte (0,6 %) des boissons alcoolisées. La hausse des prix est la même (0,8 %) pour les produits manufacturés (0,6 % pour le poste habillement et textiles, 0,8 % pour les autres produits) et les services, malgré une augmentation plus forte que la moyenne dans le secteur hôtellerie et restaurant.

Ce ralentissement devrait se prolonger, avec de légères oscillations, au cours des prochains mois. En mars, *l'indice des prix subirait peut-être* l'effet d'une répercussion anticipée de la hausse des prix européens des produits agricoles. En avril, il enregistrera les conséquences de l'augmentation — de 8,5 à 9,5 % — des tarifs de la S. N. C. F., ainsi que de la majoration pour le terme des loyers ; en revanche, ces hausses seront compensées en partie par la baisse des prix du fuel. Le ministère de l'économie et des finances vient de préciser qu'« aucune décision n'a été prise au sujet de l'augmentation du prix du pain ».

Au cours du premier semestre, la hausse du coût de la vie se situerait autour de 0,8 % par mois. Elle pourrait être, selon les experts, légèrement inférieure durant les six derniers mois de l'année. Au total, en l'état actuel des prévisions, les prix de détail augmenteraient d'un peu moins de 10 % de décembre 1974 à décembre 1975.

Rockwell :
une gamme de sept calculatrices
à partir de 189 F.

"The Answer" : une gamme de sept calculatrices de poche Rockwell, la société dont les réalisations micro-électroniques ont contribué à la réussite du programme Appolo.

Modèle 10R : les quatre opérations de base plus calcul en répétition. Touche d'effacement partiel ou complet. Protection de dépassement de capacité. Constante automatique. Logique algébrique : 189 F.*

Modèle 20R (ci-dessous) : même modèle plus mémoire, constante automatique, touche % idéale pour calcul d'escompte et de TVA : 249 F.*

Modèle 21R : idem 20R. Version rechargeable. Chargeur-adaptateur inclus : 329 F.*

Modèle 30R : règle à calcul avec mémoire et pourcentage : parfaite pour les étudiants. Mêmes *fonctions que 10R et 20R plus* $\sqrt{\ }$, x^2, $\frac{1}{x}$, échange de registre, inversion affichage-mémoire, changement de signe : 329 F.*

Modèle 51R : notre "Universelle" : toutes les caractéristiques de base des "Answers", plus deux mémoires à accumulation, 224 conversions spéciales (pints/litres, farenheight/celcius, pieds/mètres, pieds ^{2}/m^2, etc.). Calcul de fractions, système programmable pour calcul des taux de change. L'aide idéale de toute la famille. Batterie rechargeable et chargeur-adaptateur inclus : 629 F.*

Modèle 61R : notre "Scientifique". Toutes les caractéristiques de base des "Answers" plus mémoire, fonctions logarithmique et trigonométrique, échange de registres et beaucoup d'autres fonctions scientifiques. Batterie rechargeable et chargeur-adaptateur inclus : 629 F.*

Modèle 63R : mêmes caractéristiques que 61R plus notation scientifique, touche factorielle x!, calcul avec parenthèses (mixte et en série). Batterie rechargeable et chargeur-adaptateur inclus : 759 F.*

Calculatrices Rockwell : la réponse à tous vos problèmes d'arithmétique et de mathématiques.



Les calculatrices Rockwell sont garanties un an. En vente au BHV, Galeries Lafayette, Règle à Calcul, Duriez. Points de vente dans toute la France. Pour tous renseignements complémentaires, écrire à : Rockwell International, Dpt micro-électronique - 12 place de la Seine - Zone Silic - Cedex L 196 - 94533 Rungis Principal - Tél. 686.37.37.

* Les prix T.T.C. comprennent la housse et pour les modèles 10R, 20R, 30R, une pile 9 V. En option pour ces trois modèles, adaptateur courant secteur : 40 F T.T.C.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Océ-van der Grinten N.V.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé en 1974 à 614 296 000 florins, en augmentation de 13 % sur celui de 1973. Le bénéfice du groupe a atteint pour le même exercice 25 971 000 florins. Il reviendra aux actionnaires un bénéfice net de 24 536 000 florins, en accroissement de 15 % sur l'exercice précédent.

Le conseil proposera à l'assemblée du 16 avril 1975 un dividende de 5,60 florins par action contre 5 florins au titre de 1973.

BCT
BANQUE DE LA CONSTRUCTION ET DES TRAVAUX PUBLICS

Le conseil d'administration de la Banque de la construction et des travaux publics, réuni le 24 mars 1975, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

Le solde du compte d'exploitation, avant toutes opérations relatives aux amortissements et aux provisions, *s'élève à 18,8 millions de* francs contre 38,9 en 1973. Cette réduction sensible provient du poids des réserves obligatoires, de la hausse des taux de refinancement — et du décalage, dans le temps, de l'évolution de cette hausse par rapport à celle des produits financiers — ainsi que du freinage brutal de la production des crédits nécessité par l'encadrement.

Ces résultats sont à majorer du solde des pertes et profits de caractère exceptionnel (0,8 million) : ils doivent supporter l'imputation de 6,7 millions d'amortissements, de 1,8 million au titre de la contribution fiscale exceptionnelle, et de 24,7 millions de provisions (nettes de 5,1 millions de reprises). Cette dernière dotation comporte essentiellement 24,3 millions de provisions pour créances douteuses nettes de reprises, et pour risques éventuels, contre une dotation nette de 14,2 millions en 1973. Une telle augmentation traduit le souci de la société de tenir largement compte de la conjoncture dans le secteur de la construction et des travaux publics.

Il en résulte une perte de 13,6 millions de francs, qui est ainsi la conséquence à la fois de la diminution des résultats d'exploitation et d'une importante dotation aux provisions.

Compte tenu du report à nouveau de 1,3 million de l'exercice précédent, le résultat final de 1974 se traduira par un report à nouveau négatif de 12,3 millions.

Le redressement des résultats d'exploitation en 1975, qui sera ressenti dès le premier semestre, proviendra de la suppression des réserves sur les crédits, de la diminution importante des charges financières — phénomène particulièrement favorable à un établissement spécialisé, comme la B.C.T. — et de la réduction de 15 % en francs constants des *frais* généraux à la suite des mesures *d'adaptation à la conjoncture* nouvelle mises en œuvre à la fin de 1974.

SOLEIL INVESTISSEMENT

Réunie le 19 mars 1975 sous la présidence de M. Claude Giraud, l'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Le compte de « Pertes et profits » fait apparaître un bénéfice distribuable de F 3 327 829,82 auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent, soit F 1 910,90. Il a été décidé de répartir sur le total de F 3 329 740,72 la somme de F 3 326 548,68, le solde, soit F 3 192,04, étant reporté à nouveau.

Dans ces conditions, le dividende sera de F 6,76 par action, assorti d'un crédit d'impôt de F 0,71, soit un revenu global de F 7,47.

Le dividende, mis en paiement à partir du 24 mars 1975, est matérialisé par les coupons nos 19 et 20 ainsi qu'il suit.

	Net	Crédit d'impôt	Total
	F	F	F
Coupon n° 19 représentant les revenus d'obligations françaises non indexées pour	1,26	0,17	1,43
Coupon n° 20 représentant les autres revenus pour	5,50	0,54	6,04
Total général..	6,76	0,71	7,47

Rappelons qu'au 31 décembre 1974 l'actif net s'élevait à F 56 094 132,25. A cette même date, la valeur liquidative était de F 113,99.

Le paiement des coupons s'effectue, sans frais, au guichet de l'établissement suivant :

BANQUE POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE, 26, rue Laffitte, 75009 Paris (tél. 233-50-00, poste 33-34).

Les souscriptions effectuées en remploi des dividendes se feront en franchise de droit d'entrée pendant les trois mois qui suivent sa date de mise en paiement.

LAFARGE

Le conseil d'administration de la société, dans sa séance du mardi 25 mars 1975, a arrêté les comptes de l'exercice 1974 tels qu'ils seront présentés à l'assemblée générale dont la convocation est prévue pour le 25 juin 1975.

Le résultat net de l'exercice s'élève à 55 224 000 F, contre 50 265 000 F en 1973.

La comparaison entre ces deux exercices n'est pas significative du fait que les résultats sont désormais entièrement assurés par les dividendes des filiales françaises et étrangères et les produits d'engineering et d'assistance, la société n'ayant plus d'activité industrielle depuis l'apport au 1er janvier 1974 de ses installations cimentières à sa filiale à 100 %, Ciments Lafarge France, dont elle a reçu un dividende intérimaire de 25 280 000 F en 1974.

Le conseil proposera à l'assemblée France pour 1974 s'établit à 28 153 000 F après 115 490 000 F d'amortissements, 23 250 000 F de provision pour impôt sur les sociétés, 20 millions de F de provision pour hausse des prix et 3 670 000 F concernant la taxe exceptionnelle de 18 %.

Le conseil proposera à l'assemblée générale de fixer le dividende par action à 10 F, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), correspondra à un revenu global de 15 F, égal à celui de l'exercice précédent.

EURAFRANCE
SOVAC

Dans le dernier paragraphe du communiqué publié dans « le Monde » du 26 mars 1975, nous avons écrit « Plus-values à long terme nettes comprises, le seul bénéfice net consolidé de SOVAC représente 15 F pour chacune des 2 193 110 actions EURAFRANCE », alors qu'il fallait lire « Plus-values à long terme nettes NON comprises ».

IMMOBILIER - SELECTION INTERNATIONALE
IMSI

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 20 mars 1975 sous la présidence de M. Michel Bret, a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Le dividende net a été fixé à F 6,65 ; avec l'impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de F 0,84, il forme un revenu global de F 7,49.

Ce dividende sera mis en paiement le 1er avril 1975.

FORTUNE I

L'assemblée générale ordinaire de la société, qui s'est tenue le 25 mars 1975 sous la présidence de M. Henri Lonjon, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui lui étaient soumis et les propositions du conseil d'administration concernant :

1) L'affectation des produits courants, constitués par les revenus encaissés au cours de l'exercice, qui se sont élevés à F 2 180 135,16. Ils permettent la répartition d'un dividende de F 6,81 par action, auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor de F 1,10 portant le revenu global à F 7,91 contre F 6,68 pour l'exercice précédent.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 28 mars 1975 contre remise des coupons nos 8 et 9.

— Coupon n° 8 : F 3,60 auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor de F 0,36, représentant la fraction des revenus provenant d'obligations françaises non indexées. Il ouvre droit à l'abattement de F 2 000 par an et par déclarant ainsi qu'à l'option pour le prélèvement libératoire de 25 %.

— Coupon n° 9 : F 3,21 auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor de F 0,74 représentant les autres revenus de la *société*.

Il sera payable aux guichets des établissements suivants :

— Société de banque et de participations, 10, rue Volney, 75002 Paris;

— Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, 75002 Paris.

Comme les années précédentes, les actions souscrites en remploi des dividendes de l'exercice 1974 bénéficieront d'un droit d'entrée de 2,75 % au lieu de 4,75 %, à condition que le réinvestissement ait lieu dans les trois mois suivant la mise en paiement du dividende.

2) La réduction de plein droit *de la valeur nominale des actions*, à la suite de la dépréciation du portefeuille titres constatée au 31 décembre 1974.

Compte tenu des provisions antérieurement constituées, et après prélèvement de la prime d'émission, la valeur nominale de chacune des 319 962 actions composant le capital a été ramenée de F 100 à F 92,75 au 31 décembre 1974.

Le président a également fait remarquer que l'évaluation du portefeuille de la société sur la base des cours de Bourse au 21 mars 1975 faisait ressortir une valeur liquidative par action de F 112,39 contre F 99,75 au 31 décembre 1974, la valeur nette de l'action, déduction faite des revenus en instance de distribution et de ceux encaissés depuis le 1er janvier 1975, ressortant à environ F 104 contre F 92,75 à la fin de l'année 1974.

C. D. E.
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Dans sa séance du 26 mars 1975, le conseil d'administration du Comptoir des entrepreneurs a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

Pour respecter les contraintes de l'encadrement du crédit, la société a dû écarter une part importante des demandes de prêts présentées par les logements.

La hausse exceptionnelle des taux pratiqués sur les marchés monétaire et hypothécaire a porté la charge du *financement de certains prêts* à un niveau supérieur à celui des intérêts payés par les emprunteurs. Le compte d'exploitation de l'exercice enregistre un solde débiteur de 23,9 millions de F après une dotation de 10,8 millions de F aux comptes d'amortissement et de provisions.

A la suite de la constitution des provisions hors exploitation, le compte de pertes et profits fait apparaître un solde déficitaire de 26,9 millions de F. Il sera proposé à l'assemblée générale de couvrir ce solde à hauteur de 2,7 millions de F par le report à nouveau de l'exercice 1973 et d'imputer le complément sur *la réserve facultative précédemment* constituée.

Le retour à des taux de financement moins excessifs permet d'espérer pour 1975 une amélioration sensible du compte d'exploitation. Dans ces conditions, le conseil proposera à l'assemblée la distribution d'un dividende de 7,50 F, dont 2,50 F d'impôt déjà payé au Trésor, qui serait également prélevé sur la réserve facultative en application des dispositions statutaires.



OUVERTURE AVRIL 1975

VACANCES A DEAUVILLE*

1=2

Avec l'acquisition d'un mois de haute saison (mai, juin, juillet, août, septembre) nous vous offrons gratuitement un mois de moyenne saison.

Exemple de prix pour un studio de 4 personnes :
mai + *avril* .... 26 400 F
juin + *mars* .... 27 200 F
septembre + *octobre*.. 24 000 F

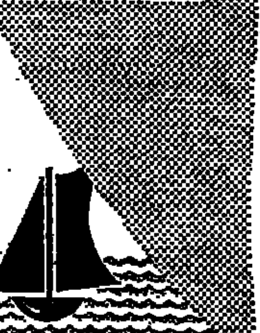
• Au "CASTEL NORMAND", vous payez seulement le temps de séjour dont vous profitez pleinement.

• Au "CASTEL NORMAND", vous bénéficiez des services hôteliers : petit déjeuner, repas froid, entretien journalier, réservations, salons de détente, etc.

• Au "CASTEL NORMAND", vivez **** étoiles!

CRÉDIT JUSQU'A 70 %

*en plein centre, à 200 m du casino.
54, rue du général-Leclerc. Visite sur place tous les jours.
Réalisation PRODOMO S.A. et JACQUES BOITARD



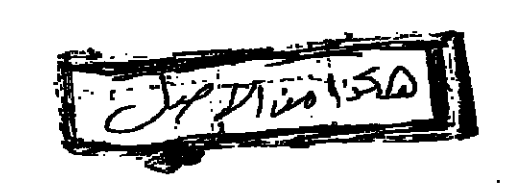
Bon pour une documentation gratuite en couleurs. A envoyer à : PRODOMO s.a., 7 place de Valois 75001 Paris - Tél. : 231.80.36 + 233.85.45 +.

Nom : ____________

Adresse : ____________

Code Postal : ____________

Tél. : ____________



هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA C.G.T. ET L'AGGRAVATION DU CHOMAGE

La défense de l'emploi et celle du pouvoir d'achat s'épaulent mutuellement

NOUS DÉCLARE Mme CHRISTIANE GILLES

L'aggravation du chômage inquiète de plus en plus les organisations syndicales, qu'il s'agisse des licenciements ou des réductions d'horaires.

Mme Christiane Gilles, secrétaire confédérale de la C.G.T., en répondant à nos questions, affirme que la défense de l'emploi et celle du pouvoir d'achat, loin de s'opposer, s'épaulent mutuellement. Les travailleurs n'ont donc aucune raison de se résigner à faire le jeu d'une politique contraire à leurs intérêts et à ceux de la communauté. De même, dans la crise Renault, si les revendications ne mettent pas en cause la marche de l'entreprise, estime Mme Gilles, la durée du conflit, par contre, risque de la compromettre.

« La C.G.T. vient d'estimer à 1 190 000 le nombre des chômeurs, au sens de la définition du B.I.T., fin février. Votre confédération préconise la relance de l'économie par celle de la consommation intérieure. Comment éviter qu'une telle relance n'entraîne une nouvelle poussée de l'inflation dont les travailleurs risqueraient d'être les premières victimes ?

— La première interrogation à laquelle il faut répondre est celle-ci : le niveau des salaires et de tous les éléments qui composent le pouvoir d'achat, dont dépend pour une large part celui de la consommation, est-il responsable de l'inflation ?

» Sur le plan des faits, une réponse catégorique a été apportée. L'O.C.D.E., qui s'était pourtant faite l'apôtre du thème de l'inflation salariale, ne reconnaît-elle pas dans un rapport récent que *« la flambée des revendication salariales reflète la tendance des salaires réels à rattraper les prix qui les avaient sensiblement distancés »* ? Autrement dit, plus l'inflation se développe, plus les salaires réels tendent à baisser : les salaires courent après le prix et non le contraire.

» De façon générale, l'insuffisance de la demande de consommation entraîne une diminution relative rapide du marché intérieur face à la capacité de production. D'où une crise de débouchés. Les visées exportatrices en vue de trouver des débouchés extérieurs dont sont animés les divers pays capitalistes se rencontrent et s'opposent. Celles-ci s'accompagnent d'une compression encore plus forte du pouvoir d'achat des travailleurs de chacun des pays. Cette stratégie exportatrice ne fait qu'élargir le problème et, en définitive, approfondit la crise.

» La crise industrielle intimement liée à la dégradation de la consommation populaire se traduit, d'une part, par un mouvement de faillites affectant en premier lieu les petites et moyennes entreprises, et d'autre part par un mouvement de restructuration des entreprises avec compression d'effectifs, réduction d'horaires, transplantation d'activités dans les pays en voie de développement, etc.

» Il s'ensuit un fort accroissement du chômage. On assiste à un gâchis considérable et aberrant des forces productrices matérielles et humaines au moment même où les besoins sociaux des travailleurs sont moins que jamais satisfaits. Prétendre lutter contre l'inflation par la dégradation du pouvoir d'achat, prétendre que la récession pourrait calmer l'inflation, sont des affirmations qui ne résistent pas à la réalité des faits. Inflation et chômage se développent parallèlement et s'entretiennent mutuellement.

» En relançant la consommation populaire, on s'attaque directement à la crise des débouchés, on favorise le redressement des industries de biens de consommation largement pourvoyeuses d'emplois et on agit indirectement sur une progression équilibrée des industries de biens de production. Non seulement cette proposition n'est pas en soi inflationniste, mais elle incite même à une meilleure utilisation du potentiel productif et à une réduction du gaspillage.

» Toutefois, elle ne peut pas être considérée isolément. Elle suppose, en effet, de combattre simultanément les causes principales de l'inflation en s'attaquant au processus de gonflement des profits des grandes firmes internationales (les monopoles) par l'institution d'un impôt sur le capital et la réduction des marges bénéficiaires des plus grandes entreprises. Elle implique de s'opposer aux déséquilibres économiques et sociaux croissants que provoque l'action de ces grands groupes dominant l'économie qui procèdent à des mouvements incessants d'engagement et de désengagement de capitaux, à l'affût de la moindre rentabilité différentielle, avec leurs cortèges de fermetures d'usines, de suppressions d'emplois, etc. Il s'agit donc de promouvoir un développement économique harmonieux, garantissant l'emploi, assurant un élargissement de la capacité de production et un équilibrage du commerce extérieur.

» Sans doute, cela exige une modification profonde de structures fondamentales à laquelle le pouvoir actuel est bien incapable de procéder. Mais alors, pourquoi les travailleurs se résigneraient-ils à faire le jeu d'une politique contraire à leurs intérêts et à ceux de la communauté, en renonçant à leurs revendications dont la légitimité est incontestée?

La métallurgie est le plus touchée par le chômage partiel

— Indépendamment de l'évaluation du chômage complet, avez-vous des indications précises sur l'ampleur du chômage partiel, les branches et les âges des salariés les plus touchés ?

— Les statistiques officielles reflètent très mal l'ampleur du chômage partiel, puisque les heures chômées au-dessus de quarante heures de travail hebdomadaires ne sont pas indemnisées ni par conséquent comptabilisées. Elles nous révèlent, toutefois, qu'il faut multiplier par huit le nombre des journées indemnisées en janvier 1975 (un million deux cent vingt-sept mille) par rapport à janvier 1974. Cette ampleur peut être démontrée par un autre chiffre : en décembre dernier, plus de cinq cent mille salariés de la métallurgie ont subi une réduction d'horaire.

» Nous assistons maintenant à une organisation programmée du chômage partiel, comme étant un élément important de la politique du sous-emploi. Un triple objectif est poursuivi : camoufler le chômage total, sans atténuer pour autant les répercussions catastrophiques qui en découlent pour les travailleurs, imposer aux chômeurs partiels une augmentation de leur charge de travail pendant les heures travaillées et les faire hésiter à se lancer dans une activité revendicative.

» La progression du chômage partiel affecte un ensemble de secteurs économiques. En chiffre absolu, le nombre des travailleurs les plus touchés se situe, dans l'ordre : dans la métallurgie, le textile, le papier-carton, l'habillement.

» L'âge des salariés les plus touchés est en rapport avec celui des travailleurs occupés dans les emplois concernés, sans distinction.

— Ne pensez-vous pas qu'une meilleure indemnisation du chômage partiel implique une modification radicale de ses modes de financement ? Quelle formule proposez-vous en la matière ?

— Indépendamment de la duperie découlant des propos lénifiants du premier ministre relatifs aux chômeurs français promis à être les mieux payés du monde — alors que 3 % d'entre eux seulement perçoivent des ressources équivalant à 90 % de leurs salaires antérieurs, — l'indemnisation du chômage partiel est un problème social d'une gravité telle que des solutions urgentes doivent lui être apportées.

» L'ampleur inégalée des réductions d'horaires ampute considérablement le pouvoir d'achat de centaines de milliers de travailleurs et leurs familles, les place dans une situation souvent dramatique, dans l'incapacité de faire face aux dépenses incompressibles. Par ailleurs, comment les organismes sociaux : Sécurité sociale, caisses de retraites complémentaires, UNEDIC..., vont-ils résoudre les difficultés budgétaires découlant d'une diminution des salaires sur lesquels sont assises les cotisations assurant leur financement ? Réduire les prestations servies ou augmenter les cotisations des salariés aggraveraient encore la situation difficile vécue par l'ensemble des travailleurs.

» Ce sont là des questions urgentes. Nous n'avons cessé, avec la C.F.D.T., de multiplier les démarches auprès du gouvernement et du patronat, en vue d'aboutir à une réforme profonde du système d'indemnisation. A cet effet, une réunion tripartite C.N.P.F. - gouvernement - syndicats est nécessaire. La dernière proposition du gouvernement et du patronat en vue de porter l'indemnité globale à 6 F de l'heure, et seulement pour les heures chômées au-dessous de quarante heures, est inacceptable. La mesure immédiate préconisée par tous les syndicats consiste à assurer pour chaque heure chômée une ressource horaire au moins équivalant au SMIC.

» Nous considérons que tout salarié qui, d'une manière involontaire, est privé totalement ou partiellement d'emploi, doit avoir des ressources égales à son salaire antérieur. Nos demandes de négociations en vue d'un relèvement important de l'indemnité horaire, l'indemnisation de toutes les heures chômées, une modification des conditions d'ouverture des droits, se sont, à ce jour, heurtées à un mur.

» Si la volonté d'y parvenir existe du côté du patronat et du gouvernement, une formule des modes de financement peut être trouvée. Il s'agit, en fait, que ce financement soit assuré par un relèvement de la participation de l'Etat et du patronat. L'essentiel est d'assurer aux salariés leurs moyens d'existence.

— Le conflit Renault est le plus marquant qui soit survenu depuis le début de l'année. Jusqu'ici, la Régie, entreprise nationale, semblait avoir été le constructeur d'automobiles qui, en Europe, traversait le mieux la crise. L'offensive syndicale ne va-t-elle pas ternir les performances économiques, donc aussi sociales, de la Régie et, par voie de conséquence, la réputation du secteur nationalisé? Comment les revendications salariales pourraient-elles être satisfaites sans détériorer la situation financière de l'entreprise et ses capacités d'emploi ?

— Les travailleurs se trouvent dans cette situation aberrante qui veut que les *« bonnes performances économiques »*, aussi bien que les mauvaises, justifient le refus de prendre en considération leurs revendications. Ils sont en effet soumis à un véritable chantage à la catastrophe et accusés, par-dessus le marché, d'en être les responsables.

» Les travailleurs, la G.C.T., sont certainement plus soucieux du devenir de la Régie que ne le sont ceux qui éternisent le conflit en s'opposant à toute discussion avec les représentants syndicaux.

» Nous sommes en effet plus attachés à la défense des nationalisations qui ont fait la preuve de leur efficacité et dont nous souhaitons par ailleurs l'extension, que ceux qui les ont subies, dans certaines circonstances historiques, et qui s'acharnent à les vider de leur substance, à les brader par pans entiers au secteur privé. N'est-il pas significatif que la défense du secteur nationalisé soit devenue l'affaire des travailleurs qui y sont employés : dans les P.T.T., les mines, l'E.D.F., la S.N.C.F., etc. ?

» Les travailleurs de chez Renault ne demandent rien d'extravagant : de meilleures classifications, une augmentation des salaires plus correcte que celle contenue dans un récent accord n'ayant pas reçu la signature des organisations syndicales les plus représentatives. Face au refus qui leur fut opposé, ils ont engagé l'action. On leur répond, comme vous le savez : chômage technique, dix-sept licenciements, action judiciaire en dommages et intérêts contre le syndicat C.G.T. du Mans, etc.

» Le secrétaire général de la Régie fait publiquement des évaluations chiffrées du coût des revendications, alors que les syndicats, la C.G.T. en particulier, ne cessent de répéter qu'ils ne demandent qu'à en discuter. Aucun préalable syndical à la négociation, malgré les pièges patronaux tendus, n'a été posé. Si les revendications ne mettent pas en cause la marche de l'entreprise, la durée du conflit, par contre, risque de la compromettre.

» Dans ces conditions, il est légitime de se demander à qui profiteraient des difficultés économiques de la Régie si ce n'est à ses concurrents privés. Qui le gouvernement veut-il favoriser ? Il n'est en effet plus possible de croire à son absence d'intervention dans les affaires de la Régie. Que celui-ci veuille, en même temps, décourager les travailleurs des autres secteurs de s'engager dans la défense de leurs revendications, c'est dans la logique de ses méthodes et de ses objectifs.

» Faute d'obtenir le consentement des travailleurs à des sacrifices injustifiés, de quoi ce pouvoir est-il capable ?

Au-delà de Renault, vaincre le plan d'austérité

— L'observateur a un peu l'impression que les métallurgistes de Renault ont « placé la barre » très haut et mènent leur combat sans soutien considérable des autres salariés. Est-ce une apparence ? Ou comment analysez-vous cette situation et les perspectives de développement de l'action ?

— Les travailleurs de chez Renault n'ont pas du tout voulu placer la barre très haut. Ils ont de nombreux sujets de mécontentement. Ils ont exprimé leurs revendications et la volonté de les voir aboutir, c'est simple.

» De nombreuses manifestations de solidarité se sont déjà exprimées. Le travailleurs des autres secteurs se sentent d'autant plus solidaires de l'issue de la lutte de chez Renault qu'ils sont eux aussi les victimes de choix d'une politique patronale et gouvernementale de régression sociale. Ils sont, par ailleurs, particulièrement attachés au respect des libertés syndicales et du droit constitutionnel de grève. Pour aussi réelle qu'ait été cette solidarité, en relation avec l'évolution de la situation chez Renault, elle s'amplifiera dans les prochains jours.

» Pour être efficace, cette solidarité doit s'accompagner d'une action revendicative unitaire et soutenue, partout où elle s'impose pour une prise en considération des revendications.

» Les journées d'action sous les formes les plus diverses organisées par région par les unions syndicales des travailleurs de la métallurgie vont dans ce sens.

» Outre les luttes pour la défense de l'emploi, parfois très longues, qui n'ont pas cessé ces derniers mois, celles pour des augmentations de salaires et l'amélioration des conditions de travail se développent dans de nombreux secteurs. L'expérience aidant, les travailleurs comprennent, en effet, que la défense de l'emploi et celle du pouvoir d'achat ne s'opposent pas, mais qu'au contraire, elles s'épaulent mutuellement.

» Vaincre le plan d'austérité du pouvoir et du patronat nécessite une lutte de longue haleine et les travailleurs français ont la capacité d'y parvenir.

Le soutien des partis de gauche est normal

— Les partis de gauche sont intervenus à plusieurs reprises dans l'affaire Renault. Comment concevez-vous le rôle des organisations politiques dans de tels conflits ?

— Il est normal que les travailleurs en lutte soient soutenus par les partis qui s'opposent à la politique actuelle du gouvernement et du patronat, par les partis qui, précisément, préconisent les solutions fondamentales aux problèmes posés présententement par la crise et les moyens de satisfaire les aspirations populaires contenus dans un programme qui leur est commun.

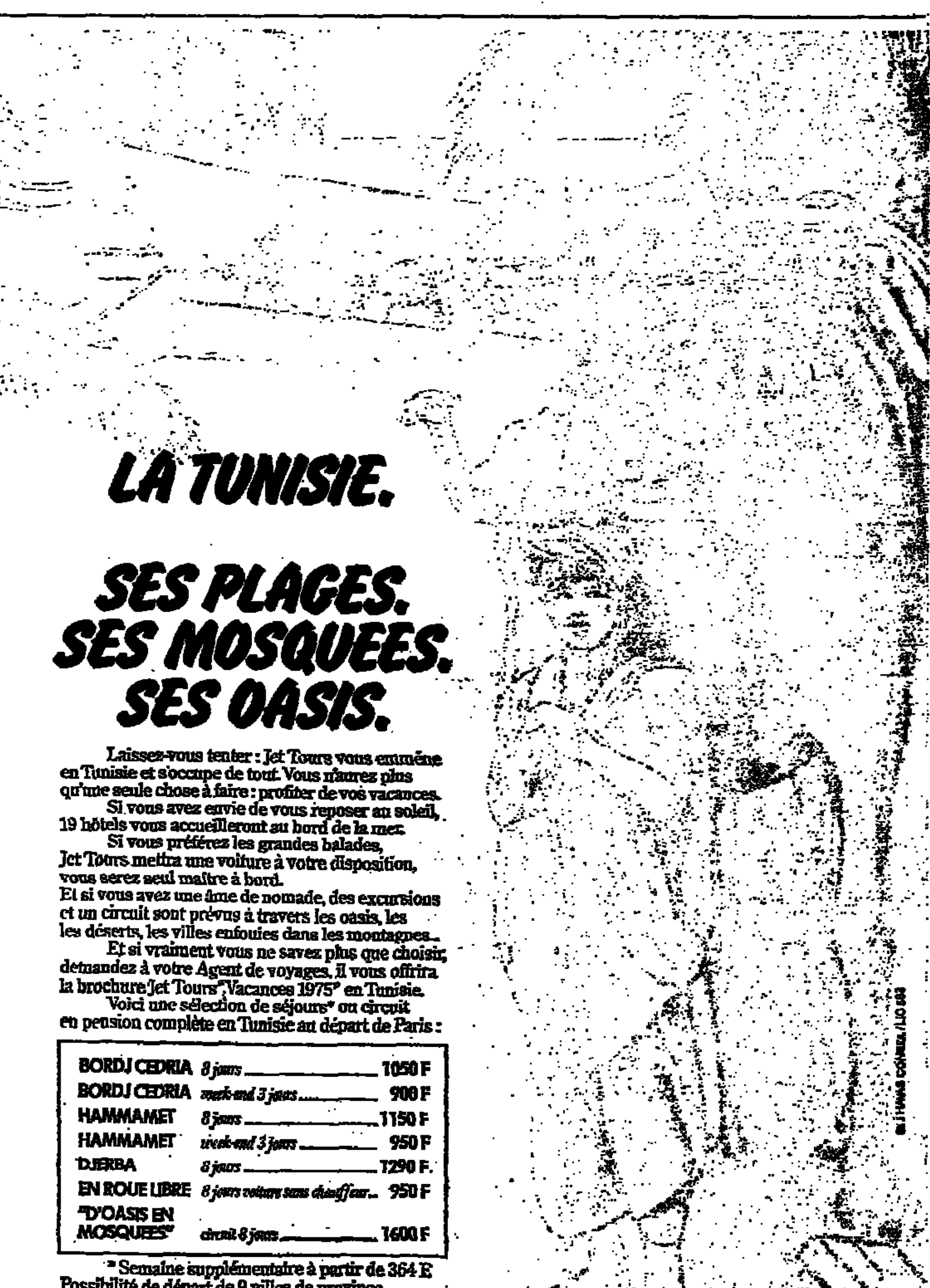
» Dans le cas présent, l'intérêt de ces partis pour les travailleurs de la Régie se double de celui qu'ils se doivent d'accorder à la défense d'une entreprise nationale. Ce ne peut être que profitable aux travailleurs concernés.

» Le rôle des partis ne se substitue pas à celui des organisations syndicales : celles-ci conduisent et organisent l'action des travailleurs (dont elles ont reçu mandat) pour la défense des revendications, revendications définies avec eux. »

Propos recueillis par
JOANINE ROY.

MATELAS • SOMMIERS • ENSEMBLES
LIVRAISON GRATUITE DANS LA JOURNÉE
ÉPÉDA
multispire
présente toutes ses literies chez
CAPÉLOU DISTRIBUTEUR
EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI
Seule adresse de vente :
37, Av. de la République PARIS 11
Métro PARMENTIER Tél. 357.46.35

2e FOIRE INTERNATIONALE DE NANTES
au Parc de la BEAUJOIRE
thème 75 : l'habitat
exposition internationale d'aviculture
5-14 avril
Havas Atlantique Nantes




LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
27 MARS

Marché plus calme mais encore bien disposé

Bien qu'à moitié vidée de sa clientèle par les nombreux départs en vacances, la Bourse de Paris est restée encore bien disposée pour la dernière séance de la semaine. Comme tous les ans à l'époque de Pâques, le marché sera fermé vendredi et ne rouvrira ses portes que mardi.

En dépit du ralentissement assez sensible de l'activité, de très nombreux points de fermeté ont, en effet, subsisté à la cote et l'on n'a pas moins compté près de quarante valeurs en hausse de 2 % environ. La pharmacie, les pneumatiques, les automobiles et, dans une moindre mesure, le bâtiment et la construction électrique ont été les compartiments les plus favorisés.

A la veille de quatre jours de chômage, on a tout lieu d'être satisfait de cette séance, dont les gains (1 % en moyenne), ajoutés aux précédents, ont permis d'effacer la plus grande partie des pertes enregistrées au cours de la forte baisse de lundi. « Si aucun événement défavorable ne survient d'ici mardi, disaient certains professionnels, le mouvement de reprise a toutes les chances de se poursuivre. »

L'avenir dira s'ils ont eu raison. Pour l'instant, on se bornera à constater que la flambée des cours à Wall Street, l'espoir d'un règlement chez Renault et de nouveaux achats étrangers ont très largement contribué à soutenir le marché.

Bonne tenue des valeurs étrangères. Fermeté des pétroles internationaux en particulier.

Sur le marché de l'or, également plus calme, nouvelle et très légère progression des cours. Le kilo en barre a gagné 100 F à 24 750 F, le lingot 50 F à 24 730 F (après 24 720 F) et le napoléon 30 F à 264,30 F (après 264 F). Le volume des transactions est revenu de 18,53 à 16,29 millions. Reprise de la rente 4 1/2 % 1973.

LONDRES

Clos

Tous les marchés financiers et commerciaux britanniques ont fermé leurs portes jeudi après-midi. Ils reprendront leur activité le mardi 1er avril.

MARCHÉ MONÉTAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	.....	...
Effets privés	....	8 7/8 %
Moyen terme		8 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27/3	28/3
1 dollar (en yens) ..	291 50	292 30

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	26 mars	27 mars
Valeurs françaises ..	124,6	126,5
Valeurs étrangères ..	121,4	123,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	72	73

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PIERREFITTE-AUBY. — Les résultats de l'exercice exceptionnel de six mois clos le 31 décembre ne sont pas encore disponibles, mais déjà on table sur une marge brute importante qui permettrait la distribution d'un dividende global de 4,50 F (3 F net). Pour l'exercice 1973-1974 de douze mois, les actionnaires avaient encaissé 7,50 F (5 F net). Selon les dirigeants, le marché des engrais reste bien orienté en Europe occidentale. La filiale sénégalaise des Phosphates de Taïba devrait verser, au titre de l'exercice écoulé, un important dividende.

DOCKS DE FRANCE. — Bénéfice net non consolidé : 9,7 millions de francs. Dividende global : 14,50 F (+ 20 %, compte tenu d'une attribution gratuite de 1 pour 5).

CRÉDIT FONCIER IMMOBILIER. — Bénéfice net de 30,17 millions de francs contre 30,2 millions de francs en 1973. Dividende global : 9,48 F, inchangé (+ 10 %, en raison d'une attribution gratuite de 1 pour 10).

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Assurances marit., aér. et terrestres, c. 17 ..	2 p. 5	1 90
Schaeffer Cie, dr.	1 p. 4	8 95
Goldfields, dr.	11 p. 100	6 20

NEW YORK

Marché plus irrégulier

La tendance a été plus irrégulière jeudi à Wall Street, où les cours, après avoir d'abord poursuivi leur avance, se sont repliés, pour se redresser à l'approche de la clôture. L'indice des industrielles s'est finalement établi à 770,26, avec un gain modeste de 4,07 points.

Le marché a été stimulé à l'ouverture par l'annonce de l'excédent commercial record de 917 millions de dollars enregistré le mois dernier. Son optimisme a été toutefois quelque peu refroidi ensuite par des rumeurs selon lesquelles le président Ford opposerait son veto à la réduction d'impôts votée la veille par le Congrès, qu'il juge excessive. La hausse de 1 % de l'indice global de l'activité économique en février, la première depuis sept mois, qui a été rendue publique en fin de séance, a cependant incité les opérateurs à reprendre position, mais avec toute la prudence qui s'impose à la veille d'un week-end de trois jours. Comme toutes les places financières internationales, Wall Street chômera vendredi.

Les aluminiums, les cuivres, les cinémas et les magasins ont modestement progressé. Effritement des ordinateurs, des électroniques et des mines d'or. Ailleurs, peu de changements notables.

L'activité est restée forte : 18,30 millions de titres ont changé de mains contre 18,58 millions mercredi.

Sur 1 794 valeurs traitées, 826 ont monté, 577 ont baissé et 391 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 166,13 (+ 2,17) ; services publics, 76,94 (+ 0,54).

VALEURS	COURS 26/3	COURS 27/3
Alcan	37 1/4	37 3/8
A.T.T.	49 1/2	49 3/4
Boeing	20 7/8	21 ...
Chase Manhattan Bank	32 ..	32 1/8
Du Pont de Nemours	98 3/4	99 ...
Eastman Kodak	92 1/4	92 7/8
Exxon	74 ...	73 5/8
Ford	37 1/4	37 3/8
General Electric	46 7/8	46 3/4
General Foods	24 ...	24 1/2
General Motors	42 5/8	42 1/8
Goodyear	17 1/4	17 1/4
I.B.M.	209 7/8	207 1/2
I.T.T.	20 3/8	20 1/4
Kennecott	35 7/8	36 1/2
Mobil Oil	40 1/2	40 1/4
Pfizer	33 1/2	32 3/4
Schlumberger	109 7/8	114 1/4
Texaco	24 1/2	24 3/4
U.A.L. Inc.	20 3/4	21 ...
Union Carbide	56 3/8	58 1/8
U.S. Steel	57 1/2	58 1/2
Westinghouse	14 5/8	14 1/2
Xerox	73 ..	71 3/4

BOURSE DE PARIS — 27 MARS — COMPTANT

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
288	B. Ottoman	265 .	282	265 20	276 50
260	BASF (Akt.)	261	264	264	264
225	Bayer	225 50	225 ..	229 90	228 10
119	Buffelsfont.	121 50	122 20	119 ..	120
14	Charter	13 30	13 80	14 ..	13 80
141	Chase Manh	135 .	137 50	136 ..	136 80
385	C.F. Fr.-Can.	380	377	377	378
15	De Beers (S)	14 45	14 35	14 55	14 20
230	Dome Mines	229 .	225	225 20	223
425	DuPont Nem.	407 50	423	422	430
385	East. Kodak	382	388 30	390 ..	384
73	East Rand.	74	74	73 80	72 80
230	Ericsson	230 50	230	229 80	230
310	Exxon Corp.	300 10	316	314 .	310
158	Ford Motor	158 50	158 50	158 .	155 50
172	Free State	173 50	176 90	174 80	178
147	Royal Dutch	143 50	146 10	145 .	144 90
13 50	Rio Tinto Zinc	13	13 60	13 50	13 50
198	St-Helena.	208 .	208	207 40	204
440	Schlumberger	458 ..	459 90	461	456
24	Shell fr (S.).	22 30	22 55	22 55	22 15
480	Siemens A.G.	488	489	489	490
42	Sony	39 90	42	42 70	41 90
13	Tanganyika.	12 50	12 70	12 70	12 65
185	Unilever	184 80	186 10	186 10	184 80
28	Union Corp.	28 60	28 70	28 90	28 70
167	U. Min. 1/10	161	161 50	165	161 50
280	West Driet	290	290	285 10	289
119	West Deep	124 50	123	122 ..	121 ..
225	West Hold.	230 50	234 80	231 ..	230
3 50	Zambia Cop.	3 75	3 75	3 75	3 80

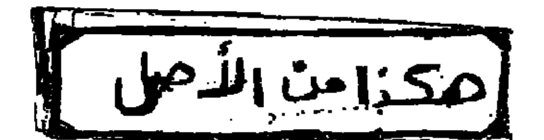
* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 217	4 220	4 22
Canada ($ can. 1)	4 208	4 206	4 22
Allemagne (100 DM)	180 575	180 000	179 50
Belgique (100 fr.)	12 227	12 195	12
Danemark (100 krd.)	77 920	77 850	77
Espagne (100 pes.)	7 550	7 547	7 48
Grande-Bretagne (£ 1)	10 185	10 177	10 25
Italie (100 lires)	0 669	0 670	0 67
Norvège (100 krn.)	86 320	86 100	86
Pays-Bas (100 fl.)	176 750	176 225	175 75
Portugal (100 esc.)	17 430	17 420	16 75
Suède (100 krs.)	107 570	107 320	108 80
Suisse (100 fr.)	167 950	167 275	168

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/3
Or fin (kilo en barre)	24650	24750
Or fin (kilo en lingot)	24680	24730
Pièce française (20 fr.)	263 90	264 30
Pièce française (10 fr.)	175 20	178
Pièce suisse (20 fr.)	252 30	252 80
Union latine (20 fr.)	236 50	236 80
Souverain	241 50	241 50
Pièce de 20 dollars	1104	1114
Pièce de 10 dollars	560	567 50
Pièce de 5 dollars	415 50	412 20
Pièce de 50 pesos	998 50	1013
Pièce de 10 florins	228 ..	228 50



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 28 mars 1975 a été tiré à 517 429 exemplaires.

Europcar loue des voitures de la Renault 4 à la Mercedes. Réservez au 645.21.25.

COLIS FAMILIAUX
HUILE D'OLIVE
VIERGE EXTRA « OLIVOLI »
Produit naturel de l'olive fraîche
Garantie extraite par PREMIERE PRESSION A FROID et clarifiée par simple décantation et filtration
FRANCO DE PORT A PARTIR DE 5 LITRES
Demander Documentation gratuite N° 9 à la :
STE PROVENÇALE OLEICOLE
13 — SALON-DE-PROVENCE

Le Monde de l'éducation
d'avril est paru

A C D E F G H

Le rapt de l'ambassadeur de France en Somalie

M. GUEURY DEVRAIT ÊTRE PROCHAINEMENT LIBÉRÉ

La République démocratique du Yémen a finalement accepté que l'échange entre l'ambassadeur français en *Somalie, M. Gueury, enlevé* dimanche dernier 23 mars, et les deux prisonniers djiboutiens réclamés par ses ravisseurs ait lieu à Aden, a-t-on appris vendredi matin 28 mars par la radio somalienne captée à Djibouti.

L'avion transportant les prisonniers s'était rendu jeudi soir au Caire après avoir atterri à Djibouti. L'autre appareil, où ont pris place l'ambassadeur et ses ravisseurs, ainsi qu'une importante personnalité *somalienne, avait passé* la nuit à Bosaso, petit aéroport du nord de la Somalie. Tous deux sont partis à 6 heures et se dirigeaient vendredi en fin de matinée vers le Yémen du Sud.

Les difficultés élevées par la République démocratique du Yémen pour accueillir les deux avions seraient provenues, selon des informations venues de Mogadiscio, du refus de la Somalie de publier une déclaration similaire à celle de la *France et remerciant les autorités* d'Aden pour leur compréhension. — (A. F. P., A. P., Reuter.)

● *L'armée zambienne* a arrêté les membres du conseil suprême de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), l'un des principaux mouvements nationalistes rhodésiens, a déclaré jeudi 27 mars à Stockholm M. Claude Chokwenda, représentant du ZANU dans les pays scandinaves. Au total, une cinquantaine de dirigeants du ZANU qui se trouvaient en Zambie auraient été arrêtés le 23 mars, au lendemain des obsèques de M. Chitepo, considéré comme le n° 2 du ZANU Après l'opération, l'armée zambienne aurait procédé à des perquisitions au domicile des dirigeants arrêtés et dans un camp du ZANU. — *(Reuter.)*

assurez-vous
sans vous déranger
des
Intérêts
au taux actuariel annuel brut de
10,50 à 12,50%
en ouvrant
un compte bancaire
à échéance
de 6 à 12 ans
— à partir de 5000 f —
SOBI
SOCIETE DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS
Inscrite sur la liste des banques sous le N° LBM 7 (loi française du 13 juin 1941)
26, bd d'Italie MONTE-CARLO
(Principauté de Monaco)

Selon un sondage

UNE MINORITÉ D'AMÉRICAINS SONT FAVORABLES A UNE INTERVENTION DES ÉTATS-UNIS EN CAS D'INVASION DE L'EUROPE.

Les résultats d'un sondage d'opinion effectué par la compagnie Louis Harris, aux États-Unis, en décembre dernier, et que *publie l'« International* Herald Tribune », confirment l'hostilité des Américains à toute intervention armée à l'étranger : 39 % seulement des personnes interrogées se prononcent en faveur d'une intervention militaire directe sur le Vieux Continent en cas d'invasion de l'Europe occidentale. Encore ce chiffre est-il supérieur à celui qui résulte de tous les autres scénarios envisagés : les partisans d'une intervention américaine si Berlin-Ouest est annexé par l'U.R.S.S. ne sont que 34 % ; si Cuba venait à envahir la République Dominicaine, 32 % ; enfin, si Israël est battu par les Arabes, 27 % seulement. *Au total, sur les douze cas* théoriques de menaces soumis aux personnes interrogées, le seul dans lequel une majorité d'Américains se déclarent prêts à combattre par les armes est... une invasion du Canada.

Cela n'empêche par 69 % des Américains d'estimer que leur pays doit être la première puissance sur le plan militaire. Les personnes qui souhaitent le maintien ou l'augmentation du budget du Pentagone sont deux fois plus nombreuses que celles qui demandent sa réduction. Dans la même proportion, les Américains veulent voir leur gouvernement « prendre une part active dans les affaires mondiales ». En bref, la « forteresse Amérique » doit conserver ses positions, mais sans gaspiller ses soldats.

La relance de l'imprimerie française

Le rapport de M. Lecat propose d'associer plus étroitement éditeurs et imprimeurs

M. Jean-Philippe Lecat, ancien ministre de l'information — chargé, en novembre dernier, d'animer un groupe de travail sur la situation et les perspectives de l'imprimerie française, — a remis son rapport, jeudi 27 mars, à M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche. M. Lecat a entendu à cet effet des représentants patronaux et des organisations syndicales du secteur de l'imprimerie et de ses principaux clients.

L'étude porte sur l'ensemble de l'imprimerie de labeur : imprimerie lourde, mais également les petites et moyennes entreprises de la branche. C'est donc près de trois mille firmes, représentant cent quatorze mille emplois (autant que la construction aéronautique), qui ont été prises en considération.

C'est dans ce secteur, on s'en souvient, qu'avait éclaté la crise de la Néogravure, l'hiver dernier, avec ses graves conséquences pour divers périodiques *(Paris-Match, Télé 7 jours, Elle...)*.

L'analyse de la « *crise de l'imprimé* » (hausse du prix du papier, fuite des commandes à l'étranger (1), volume de publicité en régression), mais aussi les conditions d'un retour à la compétitivité de l'imprimerie française et les mesures qu'elles impliquent notamment au niveau des mécanismes de financement, constituent les grands thèmes du rapport.

La cause principale des difficultés résidant, selon le rapport, dans la nature des relations entre l'imprimerie et ses divers utilisateurs, la solution passe par le rééquilibrage de ces relations. « *Il s'agit de modifier tout un contexte psychologique*, commente M. Jean-Philippe Lecat, *puis de chercher des remèdes en considérant la globalité du problème. C'est ainsi, par exemple, qu'on ne saurait négliger les conclusions qui seront apportées par la mission Granet concernant le Livre.* »

Pour parvenir à une véritable politique industrielle de l'imprimerie française, le rapport fait des suggestions concernant les mécanismes du financement, en particulier l'institution d'un fonds professionnel et l'assouplissement des conditions d'utilisation des provisions constituées au titre de l'article 39 bis du code général des impôts : les éditeurs pourraient être autorisés à intervenir auprès des imprimeurs, soit sous forme de participation, soit sous forme d'aide aux investissements *en recourant aux provisions* constituées au titre de l'article 39 bis, non seulement — comme c'est le cas actuellement — dans le cadre des travaux qu'ils leur confient, mais également lors de la création de publications nouvelles.

Une révision du taux de la T.V.A. appliqué aux imprimeurs est également préconisée dans le rapport.

Toutes ces propositions seront étudiées dans le cadre de réunions *interministérielles qui définiront* les modalités de mise en œuvre de celles qui seront retenues.

(1) On compterait cent vingt publications qui se feraient imprimer à l'étranger.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* passe le week-end de Pâques en *famille. Le président de la République* a quitté Paris pour Authon (Loir-et-Cher), où il demeurera jusqu'à lundi soir.

● *Vingt-quatre nouveau-nés* sont morts asphyxiés dans la nuit du 27 au 28 mars à la maternité de Rijeka (port yougoslave sur l'Adriatique septentrional) et quatre autres se trouvent dans un état critique. L'accident serait dû à des émanations de gaz. — *(A.F.P.)*

L'affaire Paul Touvier

NOUS N'AVONS PAS AGI PAR ESPRIT DE VENGEANCE déclare le comité de liaison de la Résistance de la Savoie

Après la cassation des arrêts d'incompétence de Lyon et de Chambéry et la désignation de la chambre d'accusation de Paris pour examiner les plaintes déposées par Paul Touvier — l'ancien chef du deuxième service de la milice à Lyon —, pour « crimes contre l'humanité » (*le Monde* du 8 février), le comité de liaison de la Résistance de la Savoie publie un communiqué dans lequel il déclare notamment : « *En résumé et dans un langage non juridique, cela signifie que Paul Touvier sera jugé sous l'inculpation de crimes contre l'humanité. Le but que s'était fixé le comité de liaison de la Résistance de la Savoie est atteint. La justice suivra son cours.* »

» *Nous n'avons jamais agi par esprit de vengeance ni par haine,* ajoute le comité, *mais du moment que la France réclame avec véhémence l'extradition du criminel de guerre allemand Klaus Barbie, il nous paraissait anormal que la France ne commençât par juger celui qui s'y cache « modérément » (...)*

» (...) *Nous ne voulons pas que le tortionnaire d'hier se présente aujourd'hui en victime (...). Aujourd'hui, il est toujours considéré comme criminel contre l'humanité et il devra répondre de ses crimes à un procès sans précédent qui marquera un grand pas dans la lutte contre le nazisme renaissant.* »

LEVÉE DES BARRAGES DES PÊCHEURS MÉDITERRANÉENS

Après un entretien avec M. Jean Chapon, secrétaire général de la marine marchande, jeudi 27 mars, les marins-pêcheurs artisans de Méditerranée ont déclaré qu'ils demanderaient à leurs adhérents de lever les barrages des ports. Ils ont obtenu des pouvoirs publics une baisse du prix du gas-oil.

Les marins-pêcheurs de Méditerranée paient, en effet, le gas-oil plus cher que leurs collègues de la côte atlantique. Grâce à l'intervention des sociétés coopératives, il a été décidé d'abaisser le prix du gas-oil de 16 %, le ramenant ainsi de 52 à 44 centimes par litre, sans compter une aide de 6 centimes au litre déjà effective.

Les conversations ont également porté sur le problème des pensions, des retraites et des charges sociales. Ces différents problèmes feront l'objet de négociations ultérieures.

Ceux qui trouvent les Duet de Schimmelpenninck trop longs sont les mêmes que ceux qui trouvent les coupes à champagne trop grandes.
Duet de Schimmelpenninck

VOUS ETES ACTIF. VIVEZ AU CALME.
A quoi bon se donner tant de mal pour vivre à l'étroit dans un Paris invivable (loyers catastrophiques, garages impossibles, pollution, bruit, écoles bondées) ?
A quelques minutes de plus de votre bureau, vous pouvez habiter une grande et luxueuse maison, dans un grand jardin. Dans un domaine privé comprenant club-house, tennis, commerces, écoles. Dans un site magnifique et préservé.
Réagissez vite. Demain, des maisons comme celles-là, si proches de Paris, seront aussi rares et chères que les appartements du Bois de Boulogne.

"Chêne", 230 m², 7 pièces, 3 s. de b., garage 2 voitures.
DOMAINE DE MARSINVAL
78 Vernouillet.
Tél. 965.87.00 et 88.60.
à 27 km
du Pont de St-Cloud par l'Autoroute A 13

"Chelsea", 120 m², 5 pièces, 2 s. de b., garage.
DOMAINE DU BOIS-LA-CROIX
77 Pontault-Combault.
Tél. : 406.53.56 et 64.63.
à 18 km
du Bd Périphérique.
A 12 mn à pied de la gare.

Livrables immédiatement : maisons de 161, 182, 230 m². 5, 6, 7 pièces. Façade brique. Garage double. Jardin 800 à 1800 m². Cuisine équipée (réfrig. 390 l, lave-vaisselle). 2 à 3 s. de b. Club-house. Tennis. Ecoles. Piscine chauffée. Crédits LA HENIN.

Nouveau programme. 5 modèles de maisons de 90 à 150 m². 3 à 7 pièces livrées complètement terminées. Grand jardin. Garage. 1 à 3 s. de b. Club-house (un majestueux château). Tennis. Ecoles. Centre commercial. Crédits LA HENIN. Prix de 220 à 320 000 F.

VISITE DES MAISONS MODÈLES TOUS LES JOURS DE 10 A 19 H.
Téléphonez ou écrivez pour recevoir une documentation gratuite.
Breguet Construction